Catalogue 99-903

Guide Sommaire

Population-échantillon

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Des données sous plusieurs formes. . .

Statistique Canada diffuse des données sous diverses formes. Outre les publications, des totalisations habituelles et spéciales sont offertes sur imprimés d'ordinateur, sur microfiches et microfilms, et sur bandes magnétiques. Des cartes et d'autres documents de référence géographiques sont disponibles pour certaines sortes de données. L'accès direct à des données agrégées est possible par le truchement de CANSIM, la base de données ordinolingue et le système d'extraction de Statistique Canada.

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet de cette publication ou de statistiques et services connexes doit être adressée aux centres de référence de Statistique Canada à:

St. John's	772-4073	Winnipeg	949-4020
Halifax	426-5331	Regina	359-5405
Montréal	283-5725	Edmonton	420-3027
Ottawa	992-4734	Vancouver	666-3691
Toronto	966-6586		

Un **service d'appel sans frais** est offert, dans toutes les provinces et dans les territoires, aux **utilisateurs qui habitent à l'extérieur des zones de communication locale** des centres de référence régionaux:

Terre-Neuve et Labrador	Zénith 07037
Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard	1-800-565-7192
Québec	1-800-361-2831
Ontario	1-800-268-1151
Manitoba	1-800-282-8006
Saskatchewan	1 (112)-800-667-3524
Alberta	1-800-222-6400
Colombie-Britannique (région sud et centrale)	112-800-663-1551
Yukon et le nord de la Colombie-Britannique (région desservie par NorthwesTel Inc.)	Zénith 08913
Territoires du Nord-Ouest	Zénith 22015

Comment commander les publications

On peut se procurer cette publication et les autres publications de Statistique Canada auprès des agents autorisés et des autres librairies locales, par l'entremise des bureaux régionaux de Statistique Canada, ou en écrivant à Ventes et distribution de publications, Statistique Canada, Ottawa, (Ontario), K1A 0V7.



Guide Sommaire
Population-échantillon

November 1984
8-5200-708

Prix: Canada, $9.50
Autres pays, $11.40

Catalogue 99-903

ISBN 0-660-51242-4

Ottawa

TABLE DES MATIÈRES

Page

TABLE DES MATIÈRES - suite

TABLE DES MATIÈRES - fin

1.0 INTRODUCTION

Le présent guide sommaire vise deux buts. En premier lieu, il donne un aperçu général du recensement de 1981, à partir de l'étape d'élaboration jusqu'au traitement final des données. Puis, il présente aux utilisateurs de données des renseignements particuliers qui les aideront à comprendre et à utiliser au mieux les produits du recensement.

La mise au point de la méthodologie du recensement et des questionnaires commence bien avant le jour du recensement. La section 2 examine les précédents historiques ainsi que les exigences légales liés au recensement. Elle présente aussi l'élaboration du recensement de 1981, y compris le contenu du questionnaire, et quelques considérations sur les coûts et le programme d'essais.

Le recensement fait appel à des techniques complexes qui servent à assurer la collecte de données auprès de chaque ménage canadien. Parmi les méthodes employées, mentionnons l'autodénombrement dans les régions urbaines jusqu'au recensement par interview dans les régions éloignées du nord. Bien que tous les Canadiens doivent répondre à des questions de base, un échantillon de ceux-ci doivent remplir un questionnaire plus détaillé. La section 3 décrit les méthodes et les formules utilisées pour recueillir les données. Une fois la collecte effectuée, diverses techniques de codage et de contrôle servent à préparer les données au traitement par ordinateur. La section 4 explique comment ces étapes se sont déroulées en 1981.

Le reste du guide porte sur certaines questions intéressant l'utilisateur de données. La qualité des données et les produits de données sont traités dans les sections 5 et 6 respectivement. À la section 7, on examine les relations qui existent entre les questions posées le jour du recensement et les renseignements qui sont contenus dans la base des données. La section 8 indique à l'utilisateur ce qu'il doit prendre en compte lorsqu'il veut comparer les données de 1981 avec celles des recensements précédents. En dernier lieu, les annexes renferment les principales formules utilisées pour la collecte et le dépouillement ainsi que d'autres renseignements d'intérêt général.

Le document intitulé Guide sommaire - Population-échantillon, fait partie d'une série de produits de référence portant sur le recensement de la population de 1981 et vient compléter le premier guide intitulé Guide sommaire - Population totale. Ces deux publications remplacent la série Introduction au volume ainsi que le Rapport administratif du recensement de 1976 et des recensements antérieurs.

Le Guide sommaire - Population-échantillon (nº 99-903 au catalogue) traite des variables découlant des données recueillies auprès d'un échantillon de la population (20 %) à l'aide d'un questionnaire plus complet, par ex., langue parlée à la maison, origine ethnique, éducation, migration, activité et revenu. Le Guide sommaire - Population totale (nº 99- 902 au catalogue) porte sur les variables pour lesquelles des données sont recueillies auprès de l'ensemble de la population (données intégrales).

Le lecteur remarquera qu'il existe d'autres produits de référence qui sont utilisés avec les guides sommaires dont, en particulier, le Dictionnaire du recensement de 1981 (nº 99-901 au catalogue) qui renferme les définitions des variables et des termes utilisés dans les produits de données du recensement de 1981. Ce dictionnaire indique si les données portant sur une variable de 1981 existaient également dans les recensements antérieurs, l'univers de chaque variable ainsi que les catégories de réponse dans la base de données du recensement de 1981.

Les publications Qualité des données - Population totale (nº 99-904 au catalogue) et Qualité des données - Population-échantillon (nº 99-905 au catalogue) renferment des mesures portant sur les erreurs d'observation, de réponse, de traitement ou d'échantillonnage et de pondération. Elles décrivent aussi la méthodologie ainsi que les procédures spéciales du recensement qui peuvent influer sur la qualité des données à l'égard de certaines variables.

Il existe aussi un certain nombre de produits géographiques de référence comme des cartes de référence, des listes de référence des secteurs de dénombrement ainsi que des listes de référence des noms de localités.

Une liste complète de toute la gamme des données et des produits de référence du recensement de 1981 peut être obtenue en consultant le document intitulé Produits et services du recensement du Canada de 1981 qui a été publié en juin 1982 (gratuit). Pour recevoir la liste des produits qui ont été ajoutés depuis cette date, le lecteur n'aura qu'à s'adresser à l'un des bureaux régionaux de Statistique Canada ou à consulter les renvois dans le dernier catalogue de Statistique Canada.

2.0 MISE AU POINT DU CONTENU

2.1 Introduction

Le recensement est un processus continu qui s'est perfectionné avec les années. La conception du recensement de 1981 a commencé bien avant le jour du recensement. Le recensement est basé en partie sur des précédents et en partie sur des exigences légales. Les besoins moins pressants du gouvernement et du secteur privé sont également pris en compte. Des consultations intensives ont lieu avec ces utilisateurs pour établir le contenu et les méthodes de partage des frais. La planification comprend aussi une autre partie importante soit la mise à l'essai des questionnaires du recensement et des méthodes de collecte de données.

2.2 Historique du recensement au Canada

Le premier recensement du Canada a eu lieu en 1871 aux termes de la loi découlant de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867 et de la Loi du recensement de 1870. Bien que des recensements aient été effectués pendant la période coloniale dès 1666, leur fréquence n'était cependant pas régulière.

La Loi du recensement de 1870 a permis d'établir le cadre administratif du premier recensement postérieur à la Confédération. En effet, le recensement de 1871 a permis de dénombrer la population des quatre premières provinces afin de déterminer la "représentation selon la population" dans le nouveau Parlement.

À compter de ce recensement, les théoriciens ont choisi la méthode de dénombrement de jure plutôt que celle de facto. Cette dernière, utilisée largement en Europe à cette époque, consiste à dénombrer les résidents sur place le jour du recensement. En d'autres mots, les personnes sont dénombrées à l'endroit où elles se trouvent peu importe qu'il s'agisse ou non de leur domicile habituel. Par contre, dans la méthode de jure, les personnes sont dénombrées à l'endroit où elles se trouvent le jour du recensement puis les chiffres sont rectifiés en fonction du domicile habituel. C'est la méthode de jure qui a été utilisée dans tous les recensements du Canada et c'est également celle qui est exigée aux termes de la Loi électorale du Canada. (Se reporter à la sous-section 4.4 pour plus de détails sur cette méthodologie.)

Le bureau du recensement est devenu un bureau permanent du gouvernement en 1905 et la responsabilité d'effectuer un recensement aux termes de la loi est passée du ministère de l'Agriculture au ministère du Commerce en 1912. En 1918, le Bureau fédéral de la statistique était créé en vertu de la Loi sur la statistique. En 1971, une nouvelle loi en changeait le nom pour devenir Statistique Canada.

Le recensement de 1981 est le douzième recensement décennal à être effectué au Canada; en outre, il y a eu trois recensements quinquennaux à l'échelle du Canada: 1956, 1966 et 1976. À cause de la croissance rapide de la population et de l'urbanisation après la Seconde Guerre, le besoin s'est fait sentir d'effectuer un recensement national tous les cinq ans plutôt qu'une fois tous les dix ans. Au début du siècle, alors que les provinces de l'Ouest commençaient à se développer rapidement, des recensements réguliers quinquennaux des provinces des Prairies (Manitoba, Saskatchewan et Alberta) devinrent obligatoires en vertu d'une modification à la Loi sur la statistique (5 Edward VII, chapitre 6). À des intervalles de dix ans de 1906 à 1946, des recensements quinquennaux ont eu lieu dans les trois provinces des Prairies. Puis, en 1956, le recensement quinquennal fut étendu à toutes les provinces à la suite d'une décision prise à cette fin en octobre 1955 par le Conseil privé.

2.3 Exigences légales

L'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867 précise clairement que la représentation au Parlement du Canada doit être proportionnelle à la population. La répartition des sièges pour chaque province est établie d'après les résultats du recensement décennal.

Outre la Loi sur la statistique, d'autres lois prévoient la tenue obligatoire d'un recensement. La Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales exige de rectifier les chiffres de population de chaque circonscription électorale afin de mieux délimiter les limites de ces circonscriptions. L'application de la Loi sur les langues officielles repose sur des chiffres précis de population par division de recensement et par langue officielle (français ou anglais) parlée comme langue maternelle, c'est-à-dire la langue qui est définie comme la première langue apprise et encore comprise.

La Loi précise aussi que les questions posées dans un recensement par Statistique Canada doivent être autorisées par un décret du gouverneur en conseil et publiées dans la Gazette du Canada. Le décret du Conseil autorisant le recensement de la population de 1981 a paru le 8 mars 1980.

2.4 Exigences non prévues par la Loi

L'application de diverses ententes fédérales-provinciales nécessite des renseignements directs et indirects du recensement. Ainsi, les formules de partage des coûts en vertu de la Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces, de la Loi canadienne sur les prêts aux étudiants, de la Loi sur les soins médicaux et de la Loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques utilisent les données du recensement.

D'autres ententes comme les Ententes de développement général, le Plan global de l'Île-du-Prince-Édouard et la Loi sur les subventions au développement régional doivent s'appuyer sur les chiffres du recensement relatifs à la population et au logement.

De plus, de nombreux programmes fédéraux nécessitent des données exhaustives nationales provenant du recensement. Parmi de tels programmes, mentionnons les programmes des Centres d'emploi du Canada, les programmes du ministère des Affaires indiennes et du Nord, les programmes de subventions au logement et les programmes de développement rural.

Les provinces et les municipalités utilisent largement les données du recensement dans les domaines suivants: soins de santé, éducation, aide sociale, urbanisme, transport et logement. En outre, d'autres sujets importants comme le lieu de travail, le revenu, l'origine ethnique et la profession sont examinés par les planificateurs des provinces et des municipalités.

En dernier lieu, les utilisateurs privés comme les entreprises, les groupes spéciaux et le monde universitaire trouvent un intérêt inestimable aux données du recensement.

2.5 Détermination du contenu

Pour planifier le contenu du recensement de 1981, Statistique Canada a consulté largement les représentants des administrations fédérale, provinciales et territoriales ainsi que leurs organismes. Des points de contact ont été nommés à chacun de ces paliers et des études approfondies des besoins et des utilisations des renseignements du recensement ont eu lieu. Des soumissions ont ensuite été présentées à Statistique Canada, expliquant en détail les exigences particulières de chaque niveau de gouvernement pour le programme du recensement de 1981. Comme on pouvait s'y attendre, étant donné la très grande diversité qui existe au pays, les soumissions renfermaient une longue liste de sujets d'intérêt. Grâce à des consultations entre le fédéral et les provinces, on a finalement pu mettre au point une liste abrégée définitive.

Cette liste prend en compte les exigences légales concernant l'âge, le sexe et la langue de toute la population. En outre, les ministères fédéraux ont demandé des données, entre autres sur le logement, l'immigration, la citoyenneté et l'origine ethnique.

2.6 Considérations sur le coût

À l'automne de 1977, d'autres consultations ont eu lieu pour essayer de trouver des moyens de réduire les coûts que devait absorber le gouvernement fédéral pour réaliser le recensement de 1981 tout en essayant de répondre à la majorité des besoins des principaux utilisateurs de données. Les provinces n'ont pas semblé vouloir accorder une aide financière directe, mais plutôt des éléments matériels comme des locaux.

Pour recouvrer une partie du coût total estimé du recensement de 1981 ($80 millions en dollars de 1978) pour les cinq années s'échelonnant de 1980 à 1984, le ministre responsable de Statistique Canada à l'époque a proposé aux principaux utilisateurs du gouvernement fédéral de partager une partie des coûts. Selon les estimations, il en coûtait $20 millions pour répondre aux besoins prioritaires au-delà des exigences légales minimales. De ce montant, environ $13 millions pouvaient être payés par les différents ministères fédéraux. Pour calculer la part de chacun, trois critères ont été appliqués:

a) les coûts relatifs de collecte et de traitement des différents groupes de données du recensement;

b) le groupe particulier de variables qui était essentiel à l'application d'un programme donné;
c) les sommes qu'il en aurait coûté à chaque ministère pour recueillir les mêmes données d'une source différente.

C'est ainsi que la formule mise au point par Statistique Canada et le Conseil du Trésor a permis de calculer les coûts suivants pour les différents ministères et organismes:

	(en millions de dollars de 1978)
Société canadienne d'hypothèques et de logement	2.0
Conseil consultatif canadien de l'emploi et de l'immigration	4.7
Secrétariat d'État	3.4
Expansion économique régionale	1.5
Affaires indiennes et du Nord	1.7

2.7 Programme d'essais modulaires

Entre 1976 et 1978, une série d'essais modulaires (MT) a été effectuée par le personnel du recensement. Deux raisons justifiaient ces essais. En premier lieu, il s'agissait d'améliorer la précision globale des questions existantes et, en second lieu, de mettre à l'essai de nouveaux concepts, comme celui de la "Personne 1" plutôt que du "chef de ménage" en tant que personne repère pour établir la situation des particuliers dans le ménage et, ultérieurement, les autres caractéristiques de la famille. On trouvera ci-après les résultats de ces différents essais.

2.7.1 Essai modulaire - MT-1

Personne 1

La première partie du MT-1 portait sur le concept de la "Personne 1". Pour établir la situation des particuliers dans le ménage ainsi que le genre et la composition de celui-ci, il importe d'établir le lien de tous les membres du ménage à une personne en particulier. Avant 1976, le conjoint masculin dans une famille époux-épouse était toujours considéré comme le chef du ménage. À la suite de ce recensement, un programme a été mis de

l'avant pour trouver un concept plus neutre d'où la "Personne 1". Lors de l'essai, tout membre adulte du ménage autre que les pensionnaires et les employés pouvait être la "Personne 1".

La "Personne 1" a remplacé l'expression "chef de ménage" à la suite des résultats de ces essais et de pourparlers avec les organismes statistiques d'autres pays.

Langue maternelle

Le MT-1 renfermait une seconde partie consistant à étudier une nouvelle formulation des questions sur la langue maternelle. En 1971, on avait remarqué que les recensés confondaient les concepts de "langue maternelle" et "langue de la mère". Les concepts de langue parlée à la maison, de langue d'enseignement et de langue de travail ont également été mis à l'essai. Des révisions mineures ont été apportées aux questions sur la langue maternelle et sur la langue parlée à la maison afin de clarifier les concepts et de se conformer aux exigences de la Loi sur les langues officielles.

Origine ethnique

La troisième partie du module portait sur plusieurs questions traitant des antécédents culturels comme l'origine ethnique, le lieu de naissance, l'immigration et la citoyenneté. La question sur l'origine ethnique a été révisée afin de permettre aux répondants d'indiquer l'origine ethnique des deux parents. Dans les recensements précédents, les réponses se limitaient à l'ancêtre paternel.

2.7.2 Essai modulaire - MT-2

Unions libres

Le premier module du MT-2 a également permis de vérifier le concept de la "Personne 1" mais avec une addition importante. On croyait que les questions traditionnelles sur l'état matrimonial n'étaient pas complètes et qu'elles ne reflétaient pas la tendance croissante des unions libres. Bien que le test ait indiqué que la question sur l'état matrimonial aurait eu avantage à être révisée pour inclure une catégorie de réponse pour les unions libres, cette révision n'a pas figuré sur le questionnaire du recensement de 1981.

Logement

Lors de l'essai, la question sur le type de construction du logement a fait l'objet de révisions importantes. Dans le passé, le questionnaire présentait différents types de construction et le recensé en choisissait un. Dans l'essai, une série de trois questions de sélection ont été posées aux recensés et l'interviewer en remplissait quatre autres. Les réponses à ces sept questions ont été entrées dans un ordinateur afin de déterminer le genre de logement en se basant sur un ensemble de règles établies à l'avance. Bien que cette méthode ait donné des résultats encourageants, ses coûts étaient beaucoup trop élevés; une solution de rechange a donc été mise de l'avant dans un essai subséquent.

Parmi les questions nouvelles révisées qui ont été mises à l'essai et incluses dans le questionnaire définitif, mentionnons celles sur le mode d'occupation des condominiums, les coûts d'habitation et l'état du logement.

2.7.3 Essai modulaire - MT-3

Cet essai renfermait un certain nombre de questions sur quatre sujets connexes. Les résultats ont entraîné des révisions mineures à certaines questions concernant la migration interne, l'activité et les caractéristiques de l'emploi, y compris le lieu de travail. L'essai comprenait une question sur la durée de résidence mais celle-ci n'a pas figuré sur le questionnaire définitif puisqu'elle chevauchait une question similaire destinée aux recensés qui devaient répondre aux questions sur le logement et le ménage.

La question sur la migration qui a été mise à l'essai devait servir à alléger les difficultés des recensés à consigner leur domicile cinq ans auparavant ainsi qu'à préciser le nom exact de leur municipalité.

Les questions de l'essai traitant de l'activité ainsi que des caractéristiques de l'emploi visaient à s'assurer que les statistiques recueillies seraient comparables à celles de l'enquête sur la population active. La question de l'essai sur le lieu de travail a entraîné un changement de présentation. À la suite de l'essai, le nombre de questions sur la profession est passé de trois à deux.

2.7.4 Essai modulaire - MT-4

Fécondité

Le MT-4 visait principalement à établir la meilleure façon de recueillir des données valides sur la fécondité. Lors de l'essai, on a demandé aux recensés de nous indiquer le nombre d' "enfants mis au monde" au lieu du nombre d' "enfants déjà nés". En outre, la question était posée à toutes les femmes plutôt qu'aux femmes mariées seulement.

Bien que la nouvelle question sur la fécondité ait donné de bons résultats dans les essais, seuls quelques changements ont été incorporés dans le questionnaire final, dont la révision "enfants déjà nés" par "enfants mis au monde". Cependant, la question n'a pas été posée à toutes les femmes de 15 ans et plus comme il avait été prévu.

Éducation

Les questions sur l'éducation portaient sur la scolarité, à partir de l'école primaire jusqu'au niveau postsecondaire. Les questions sur la formation professionnelle ou l'apprentissage visaient à recueillir des renseignements comparables à ceux qui avaient été recueillis et codés en 1971 sur le même sujet. Malheureusement, des contraintes financières nous ont forcés à abandonner cette question.

Les résultats du MT-4 ont entraîné une révision de la disposition, de la mise en ordre et de la formulation de presque toutes les questions sur la scolarité.

2.7.5 Essai modulaire - MT-5

Genre de logement

Les méthodes employées lors du MT-2 pour recueillir des données sur le genre de logement ont donné de bons résultats du point de vue du contenu; cependant les coûts prévus dans un recensement réel auraient été prohibitifs. La solution fut de demander aux recensés d'indiquer un "logement" à l'intérieur d'une "construction". Chaque terme était défini sur le questionnaire et sept choix, avec illustrations à l'appui, étaient fournis.

Les résultats du MT-5 nous ont amenés à répéter la procédure de 1976. Lors de ce recensement, l'agent recenseur avait codé le genre de logement qui avait donné les meilleurs résultats en fonction de celui qui avait été indiqué en 1971. Le coût élevé de cette méthode n'a cependant pas été accepté dans le budget du recensement de 1981.

Comme il ne restait plus de temps pour vérifier d'autres questions, la procédure d'autodénombrement de 1971 concernant le genre de logement a été réinstaurée et les divers genres d'illustrations de logements ont figuré en regard des cases de codage sur le questionnaire. Cette méthode a cependant entraîné un certain biais de réponse dans les données sur le genre de logement en 1981, plus spécialement dans les vieilles régions urbaines où les logements avaient subi des transformations ou des rénovations considérables (voir Qualité des données - Population totale, n° 99-904 au catalogue).

2.7.6 Recensement d'essai de 1978

En mars 1978, un essai final a été réalisé sur la conception plutôt que sur le contenu du questionnaire et des changements mineurs ont été apportés.

3.0 COLLECTE DES DONNÉES

3.1 Introduction

La collecte de données auprès de chaque ménage canadien le 3 juin 1981 n'était pas une mince affaire. Il a fallu embaucher plus de 33,000 personnes pour effectuer l'opération. Les méthodes de collecte ont varié selon les régions. Dans les régions urbaines, les agents recenseurs ont livré les formules aux ménages et ceux-ci devaient les remplir et les renvoyer par la poste. Dans les régions éloignées du nord, les agents recenseurs ont procédé à des interviews personnelles.

Dans tout recensement, il est important d'exercer un contrôle rigoureux sur les méthodes et les formules. Grâce à un système de dossiers et à certaines formules admimistratives, on s'est assuré que chaque personne soit du nombre. Différentes formules ou questionnaires ont servi selon la méthode de collecte utilisée et les divers genres de ménages. En outre, une formule longue a permis de recueillir un plus grand éventail de renseignements auprès d'un échantillon de Canadiens.

3.2 Autodénombrement

Plus de 96 % des habitants du Canada ont été recensés par autodénombrement en 1981 tandis que le reste, la plupart demeurant dans des institutions et dans les régions éloignées du nord, ont été interrogés par un recenseur. Les questionnaires que devaient remplir les recensés étaient soient livrés et retournés par la poste (ce qui fut le cas pour 60 % de la population des grands centres urbains) alors que dans les petits centres urbains et dans les régions rurales, un système de "livraison/reprise" a été adopté.

L'autodénombrement a été la principale méthode employée pour un certain nombre de raisons. Elle avait donné de bons résultats en 1971 et en 1976 et des données de haute qualité avaient été obtenues à un coût qui était inférieur à ceux de méthodes traditionnelles d'interview. Outre les coûts, la méthode d'autodénombrement comporte généralement certains avantages. Ainsi, le recensé donne le plus souvent de meilleures réponses à certaines questions s'il a le temps de consulter d'autres sources ou dossiers, des certificats de naissance et des déclarations d'impôt. De plus, toute erreur que le recenseur pouvait introduire dans une réponse par une mauvaise interprétation de la question est ainsi éliminée.

3.3 Échantillonnage

Bien que tous les Canadiens aient répondu aux questions de base, certains ménages choisis au hasard ont eu à répondre à des questions supplémentaires. Tout en tenant compte de la question des coûts et de l'exactitude des données, l'échantillon de 1981 a été établi à un cinquième de tout l'univers des ménages privés. Il s'agissait ainsi d'une réduction par rapport à l'échantillon de 33 % de 1971. On croyait qu'un échantillon d'un cinquième fournirait un meilleur champ d'observation et une qualité acceptable au niveau des données. Pour plus de renseignements sur l'échantillonnage, voir Qualité des données - Population-échantillon (n° 99-905 au catalogue).

Environ quatre cinquièmes des ménages privés ont répondu aux questions de base sur la formule 2A (voir la sous-section 3.5 et l'annexe B qui décrivent les formules). Le questionnaire a été conçu de façon à répondre à deux objectifs généraux. Certaines des questions étaient formulées pour satisfaire des exigences légales (par exemple, la date de naissance, la langue maternelle). D'autres visaient à assurer une couverture complète de la population et à aider les agents recenseurs à consigner les résidents temporaires à leur domicile habituel comme le demande la méthode de jure.

Un cinquième des ménages privés ont été recensés sur une formule 2B. Cette formule renfermait les mêmes questions que la formule 2A mais avec en plus des questions supplémentaires sur les caractéristiques du logement et les caractéristiques sociales et économiques. Ces renseignements additionnels ont habituellement été recueillis auprès d'un échantillon de la population et ce, pour deux raisons. D'abord, l'échantillonnage réduit considérablement les coûts de la collecte et du traitement des données. En second lieu, le fardeau de réponse est amoindri si seulement certains ménages ont à répondre à toutes les questions.

De façon générale, l'échantillonnage n'a pas été utilisé dans les régions éloignées du Canada. Chaque ménage a rempli le questionnaire complet afin que les données des petites localités du nord représentent l'image réelle de ce coin du pays. De même, l'échantillonnage n'a pas été appliqué à d'autres cas spéciaux. Les deux genres de ménages collectifs ou de groupe tombent dans cette catégorie. Les personnes dans les ménages collectifs hors institution ont répondu au questionnaire complet, sauf aux questions sur le logement. Les autorités de ménages collectifs institutionnels, comme les prisons, les orphelinats et les maisons de repos, n'ont répondu qu'aux questions obligatoires au nom de leurs pensionnaires.

De façon générale, les ménages collectifs, les Canadiens en poste à l'étranger ou travaillant en mer n'ont pas été échantillonnés. Cependant, certaines questions n'ont pas été posées dans quelques cas. Ainsi, aucune information sur le logement n'a été recueillie auprès des ménages collectifs ou de ceux qui vivaient outre-mer. En outre, les pensionnaires d'institution n'ont eu à répondre qu'aux questions obligatoires de la formule 2A, étant donné les difficultés éprouvées dans le passé à recueillir des renseignements exacts de ce genre de personnes. Dans bon nombre de cas, il a été prouvé qu'une forte proportion de cette population était incapable de répondre aux questions.

3.4 Procédures sur le terrain

Le dénombrement de plus de 8.5 millions de ménages en 1981 a nécessité l'embauchage d'un personnel imposant pour contrôler tous les questionnaires et tous les détails connexes relatifs à la réalisation du recensement. Plus de 33,000 personnes ont été recrutées dans les localités du Canada pour y recenser toute la population. La majorité de ces employés, qui étaient embauchés temporairement, étaient des recenseurs.

Chaque recenseur se voyait attribuer une ou plusieurs régions géographiques appelées secteurs de dénombrement. La densité de population de ces secteurs variait de 0.19 logement par kilomètre carré dans les régions rurales à 96 logements privés ou plus dans les régions urbaines lorsque les questionnaires étaient renvoyés par la poste.

Le nombre moyen de ménages attribués s'échelonnait entre 125 dans les régions rurales à 375 dans les régions urbaines. Ces régions respectent les diverses limites comme celles des provinces, des circonscriptions électorales fédérales, des divisions de recensement, des subdivisions de recensement et des secteurs de recensement. De fait, ces secteurs de dénombrement forment l'unité de base à partir de laquelle les données sont agrégées et totalisées.

Les recenseurs ont constitué à peu près le seul contact personnel que les Canadiens ont eu avec le recensement de 1981. Pour cette raison, les agents recenseurs ont été soigneusement choisis et formés dans les localités par les commissaires au recensement. Au cours de la semaine qui a précédé le jour du recensement, les recenseurs ont reçu deux demi-journées de formation sur les procédures de livraison. Après le 3 juin, d'autres séances ont porté sur le suivi téléphonique et le suivi sur place dans les secteurs de retour par la poste ainsi que sur les procédures pertinentes dans les secteurs de reprise.

Outre la sélection et la formation des recenseurs, le commissaire au recensement était chargé du dénombrement de chaque SD dans son district. Ces districts de commissaires au recensement étaient des subdivisions de circonscriptions électorales fédérales. Les CR ont pris connaissance de leur district au cours du mois d'avril 1981. Les cartes et les limites ont été vérifiées afin de s'assurer qu'aucun logement ni particulier ne serait omis ni compté deux fois. De plus, on a procédé à la mise à jour des listes de logements collectifs. On a aussi tenté de résoudre tous les problèmes qui pouvaient se poser, comme l'entrée dans les immeubles d'appartements à sécurité élevée.

Au cours de la semaine précédant le jour du recensement, les recenseurs ont livré les questionnaires à chaque logement privé dans leurs secteurs de dénombrement, sauf dans les secteurs de recensement par interview. Les logements collectifs ont été visités dans les deux jours qui ont précédé le jour du recensement afin de trouver une personne responsable qui veillerait à la distribution des formules ou à la transcription des données administratives le jour du recensement. Dans les logements collectifs de très bref séjour, qui comptent un nombre très élevé de résidents de passage, comme les hôtels et les motels, le dénombrement a eu lieu dans la soirée du 2 juin 1981.

Au cours des trois semaines qui ont suivi, les recenseurs ont vérifié tous les questionnaires. Ils se sont efforcés d'amener tous les ménages à répondre à toutes les questions appropriées. Dans les secteurs de retour par la poste, les questions non répondues ont été consignées afin d'effectuer un suivi téléphonique et, au besoin, un suivi sur place. On a aussi utilisé la méthode de suivi sur place dans le cas des ménages ayant refusé de répondre. Pour ce qui est des secteurs de reprise, la vérification s'est faite avec le recensé, lorsque la chose était possible, au moment de la reprise du questionnaire.

Les commissaires au recensement ont effectué continuellement des vérifications à toutes les étapes du travail des recenseurs, à partir de la livraison jusqu'à l'étape des questionnaires remplis. Ces vérifications ont aidé les recenseurs qui éprouvaient des difficultés et elles ont permis de réduire les erreurs au minimum.

Les recenseurs, et de fait toutes les personnes qui étaient liées au recensement, ont été tenus de prêter le Serment de discrétion afin de protéger la confidentialité des réponses données par les recensés.

3.5 Description des formules

Formule 1: Registre des visites

Le Registre des visites (RV), ou formule 1, était un dossier récapitulatif utilisé par les recenseurs pour s'assurer que tous les logements du SD y étaient consignés et dénombrés. Ce registre, qui présentait un certain caractère comptable et administratif, devait aider les recenseurs dans leur travail. Le registre se composait de trois sections principales: les logements privés occupés, les logements privés inoccupés et les logements collectifs. Chaque logement privé, dans la section I, recevait un numéro et son adresse de voirie était consignée. D'autres renseignements, comme le nombre de résidents habituels et temporaires, le nom de la personne repère du ménage, la langue préférée pour le dénombrement ainsi que la date de la première visite au ménage, ont également été inscrits. De plus, les recenseurs pouvaient y consigner tous les questionnaires reçus par la poste, tous les suivis téléphoniques ou sur place ainsi que tout renseignement concernant les formules remplies dans les secteurs de reprise et dans les secteurs de recensement par interview. Le registre permettait également d'établir les ménages qui devaient recevoir le questionnaire complet (formule 2B).

Dans le cas des logements inoccupés, seules l'adresse de voirie et la date de visite étaient inscrites dans la section II. Ces données ont été utilisées ultérieurement lors de la vérification des logements vacants dans un échantillon de SD.

La section III permettait au recenseur de consigner des renseignements au sujet des logements collectifs occupés et inoccupés, leur adresse de voirie, le nom et le genre de logement collectif ainsi que le nombre de résidents habituels ou temporaires.

Formule 1A: Dossier des logements collectifs

Cette formule servait à dénombrer les résidents temporaires dans les logements collectifs, tels les hôpitaux généraux et les prisons.

Formule 2A: Questionnaire sur la population et le logement - Formule abrégée

Cette formule a été utilisée pour recenser environ les quatre cinquièmes des ménages privés. Le numéro du ménage et l'adresse de voirie étaient indiqués à la page 1 de sorte que le recenseur pouvait vérifier ces renseignements avec ceux du Registre des visites afin d'assurer une couverture complète de la population. Les logements occupés uniquement par des résidents temporaires ont été dénombrés afin de respecter les exigences du recensement de jure. Les logements occupés uniquement par des résidents étrangers ont également été dénombrés et leurs résidents ont par la suite été exclus des chiffres de population.

Cinq des douze questions ont permis de recueillir des renseignements de base sur l'âge, le sexe et le nombre de membres dans les ménages. Il y avait une question sur la langue et trois sur le logement. Les trois questions qui restaient ont permis de faire la distinction entre les résidents habituels et les résidents temporaires du ménage.

Le questionnaire renfermait des lignes directrices pour aider les recensés à répondre à certaines questions, spécialement celles concernant le "lien avec la Personne 1", l'état matrimonial ainsi que le mode d'occupation et le genre de logement. Dans ce dernier cas, des illustrations étaient fournies.

Formule 2B: Questionnaire sur la population et le logement - Formule complète

La formule 2B renfermait les 12 questions de la formule 2A et 34 questions supplémentaires. Ce questionnaire a servi à recenser un cinquième des ménages privés dans les secteurs d'autodénombrement, alors que dans les secteurs de recensement par interview (régions éloignées et régions du nord) où il n'y a généralement pas eu d'échantillonnage, il a été distribué à chaque ménage. Il convient de remarquer que l'échantillonnage a été utilisé à Whitehorse qui renferme environ 20 % de la population du Yukon.

Il y avait 10 questions sur le logement, 16 sur les caractéristiques sociales comme l'origine ethnique et l'immigration, et huit sur des sujets économiques comme l'emploi et le revenu. Les instructions servant à répondre à ces questions figuraient dans un guide à l'intention du recensé (formule 9B). La formule 2B a été utilisée par le recenseur pour inscrire les renseignements aux questions 1 à 6 dans le cas des résidents habituels d'institutions. Étant donné que ce groupe renferme non seulement les prisonniers des établissements de

correction mais aussi les personnes dans les maisons de repos et les orphelinats qui étaient incapables de répondre, ces renseignements ont généralement été tirés de dossiers administratifs.

Formule 2C

Cette formule a servi à recenser les Canadiens en poste à l'étranger comme les fonctionnaires du gouvernement et les membres des Forces armées. Bien qu'elle comportait toutes les questions sur la population (sauf celle sur la mobilité), elle ne renfermait aucune question sur le logement, puisque de tels renseignements n'auraient aucune utilité avec les données sur le stock et les caractéristiques des logements au Canada. Cette formule présentait cependant des questions supplémentaires au sujet du domicile habituel du recensé au Canada.

Formule 3: Questionnaire individuel de recensement

Cette formule a servi à recenser les personnes dans les logements collectifs hors institution, comme les hôtels, les motels et les maisons de chambres. Elle ne renfermait aucune question sur le logement. Les résidents habituels ont été tenus de répondre à toutes les questions, qui étaient essentiellement les mêmes que celles que l'on retrouvait sur la formule 2B.

Les résidents temporaires ne devaient répondre qu'aux neuf premières questions qui étaient essentiellement les mêmes que celles de la formule 2A. Cela a aidé les agents recenseurs à trouver leur domicile habituel. Cette formule a aussi été utilisée dans les ménages privés lorsque certains membres, comme des pensionnaires, désiraient ne pas inscrire leurs réponses sur le même questionnaire que le reste du ménage. Par la suite, les renseignements qui ont été recueillis de cette manière ont été reportés sur une formule régulière 2B pour faciliter l'introduction sur clavier des données.

Toutes les formules ont été imprimées en anglais et en français mais les recenseurs et les interprètes disposaient également de la traduction des questions et d'autres renseignements sur les formules 2A, 2B et 9B dans 21 autres langues afin d'aider les personnes qui ne pouvaient lire aucune des deux langues officielles. Dans bon nombre de régions ethniques, des interprètes étaient disponibles pour aider le recensé à répondre aux questions.

Formule 9B: Guide du recensement de 1981

Ce guide était inséré dans toutes les trousses livrées aux ménages de l'échantillon afin de leur expliquer chaque question de la formule 2B. Le numéro de chaque question était accompagné d'une phrase ou d'un paragraphe qui donnait des renseignements additionnels aux recensés lorsqu'ils remplissaient leur questionnaire du recensement.

4.0 DÉPOUILLEMENT DES DONNÉES

4.1 Introduction

Le dépouillement des données du recensement de 1981 a constitué une opération complexe qui a commencé dans les bureaux régionaux pour se terminer au bureau central à Ottawa. Pour ce recensement, les bureaux régionaux ont effectué une plus grande partie de l'opération que dans les années passées.

Essentiellement, le dépouillement comprenait l'enregistrement des questionnaires, leur vérification pour fins d'intégralité et de précision et la saisie des données sur bande magnétique pour fins d'extraction sous forme de tableaux. En même temps, les données ont été vérifiées et contre-vérifiées lors de nombreuses opérations informatiques et manuelles.

Pendant le dépouillement, les personnes qui avaient été recensées hors de leur domicile habituel ont été ajoutées aux chiffres des divers secteurs de dénombrement. D'autres procédures avaient été mises de l'avant pour protéger la confidentialité des particuliers avant la diffusion des données.

4.2 Dépouillement aux bureaux régionaux

Pour accroître l'efficacité et réduire le coût total de l'opération, Statistique Canada et Revenu Canada - Impôt (RCI) furent convenus de partager les locaux et les installations pour le dépouillement et l'entrée directe des données. Les opérations du recensement de 1981 ont eu lieu dans quatre centres régionaux de RCI situés à St. John's, Shawinigan, Winnipeg et Surrey, ainsi qu'au bureau central. Des contrôles spéciaux ont permis d'isoler les renseignements du recensement de ceux de Revenu Canada afin qu'il n'existe aucune possibilité de divulgation de données.

Les questionnaires remplis de chaque SD ont été envoyés d'une Sous-section de la collecte sur le terrain à un bureau régional de dépouillement où six opérations ont été effectuées entre juin et décembre 1981. Chacune de ces opérations est décrite ci-dessous.

Opération 1 - Réception et enregistrement

Après avoir reçu les questionnaires de la Sous-section de la collecte sur le terrain, on a procédé à diverses vérifications administratives en vue de rationaliser le dépouillement. Les bordereaux de chaque boîte de SD ont été vérifiés et consignés dans un registre de contrôle central. Lorsque des questionnaires étaient incomplets, endommagés ou manquants, toute donnée existante était alors reportée à partir des Fiches de questionnaires manquants ou de questionnaires incomplets sur une formule 2A ou 2B. Si le questionnaire manquait, seules les données de base, comme l'adresse, le nom de la Personne 1 et le nombre habituel de résidents pouvaient être transcrits à partir du Registre des visites. Les boîtes de questionnaires ont ensuite été envoyées à l'opération suivante.

Opération 2 - Contre-vérification des dossiers

Cette vérification ne s'est appliquée que sur un échantillon de secteurs de dénombrement. Le but de l'opération était d'évaluer le taux de sous-dénombrement au recensement de 1981. Un échantillon de personnes a été tiré des dossiers du recensement de 1976 puis les documents de 1981 ont été examinés pour tenter d'y retrouver les mêmes personnes. Si les personnes étaient retrouvées, les caractéristiques de 1981 étaient notées puis le fichier de 1976 était renvoyé au bureau central. En cas d'échec, un dépistage subséquent avait lieu afin de déterminer si les personnes en question avaient été dénombrées dans un autre SD.

Opération 3 - Préparation des documents

Cette opération consistait à vérifier l'incohérence des renseignements sur les questionnaires du recensement de 1981 en regard de ceux qui figuraient dans les Registres des visites (RV). Il s'agissait de s'assurer que le nombre de résidents habituels inscrit sur les RV correspondait au nombre inscrit sur les questionnaires. En outre, les documents ont été préparés en vue d'un dépouillement en s'assurant d'abord que toutes les inscriptions étaient lisibles et qu'elles pouvaient facilement être introduites sur clavier. Les réponses écrites aux questions sur la situation des particuliers dans le ménage, sur la langue, le lieu de naissance, l'origine ethnique et la religion ont été codées. On a ensuite procédé à un contrôle de la qualité de la vérification et du codage.

Opération 4 - Additions et mise en ordre

Cette opération consistait à faire un rapprochement entre les chiffres de base de la population et des ménages paraissant sur les RV et les questionnaires. Après cette opération, une vérification de la qualité a eu lieu et si les écarts dépassaient les niveaux préétablis, le SD était corrigé.

En outre, les documents ont été mis en ordre selon leur type, c'est-à-dire selon qu'il s'agissait d'un logement privé, inoccupé ou collectif, afin de permettre l'inscription d'autres codes et l'entrée directe des données. Le nombre de documents, de ménages et de personnes a été consigné pour servir de contrôles dans les opérations subséquentes. Après chaque étape de dépouillement, on comptait les documents pour s'assurer qu'il n'en manquait pas.

Opération 5 - Codage des noms de lieux et des variables économiques

Les réponses écrites à certaines questions - les questions 36 (mobilité), 41 (activité économique), 42 (lieu de travail), 43 (profession) et 44 (statut professionnel) - sur la formule 2B ont été traduites en codes numériques lors de cette opération. On a utilisé les sources suivantes pour le codage:

Cahier des codes géographiques: Liste des lieux géographiques servant au codage des réponses des questions 36 et 42.

Répertoire des rues: Liste des adresses de voirie servant au codage des réponses de la question 42.

Liste des établissements: Codes pour la question 41 lorsque le nom de l'entreprise était donné.

Classification des activités économiques: Codes pour la question 41 lorsqu'une description de l'activité économique figurait sur le questionnaire.

Manuel de codage des professions: Liste des professions servant au codage des réponses de la question 43.

Les surveillants ont réglé toutes divergences dans le codage avant d'envoyer les questionnaires d'un SD particulier à l'opération suivante. Dans certains cas, d'autres sources ont dû être consultées, par exemple, des annuaires de villes et des spécialistes.

Opération 6 - Mise en lots et envoi

Les questionnaires ont été mis en lots pour envoi à l'entrée directe des données qui se faisait dans les centres de dépouillement régionaux puis, de là, au bureau central à Ottawa pour le dépouillement.

4.3 Entrée directe des données

Les renseignements numériques pertinents relatifs aux lots de formules 2A et 2B ont été entrés directement dans l'ordinateur. Cette opération, qui s'est faite dans les installations disponibles de Revenu Canada, remplaçait le système plus coûteux qui avait été utilisé en 1971 et en 1976 et que l'on connaissait sous le nom de FOSDIC (Appareil de lecture optique pour transfert informatique).

Au fur et à mesure de l'entrée des données dans l'ordinateur, la qualité des renseignements était contrôlée de deux façons. L'opérateur introduisait tous les documents de lots et toute erreur de frappe était signalée. Les documents-échantillon du groupe de 25 ou de 50 devaient être vérifiés par l'ordinateur avant que l'opérateur poursuive l'entrée. Si les documents-échantillon étaient acceptés, l'opérateur passait tout le lot afin de vérifier les documents non échantillonnés qui pouvaient renfermer des erreurs de frappe. Si l'échantillon était rejeté, l'opérateur devait alors réintroduire tous les documents non échantillonnés.

Les quatre centres régionaux d'impôt situés à l'extérieur d'Ottawa étaient reliés directement entre eux à l'ordinateur central de Revenu Canada - Impôt (RCI), à Ottawa. Toutes les données du recensement ont donc été temporairement stockées sur disquettes au centre informatique de RCI à Ottawa. Une fois acceptées, ces données ont été transférées sur bandes magnétiques qui étaient ensuite ramassées tous les jours pour être livrées à l'opération de dépouillement au bureau central de Statistique Canada à Ottawa.

Une fois l'entrée directe des données effectuée aux bureaux régionaux de RCI, les questionnaires et les formules connexes ont été retournés aux bureaux régionaux de Statistique Canada avant d'être envoyés au bureau central à Ottawa.

4.4 Dépouillement au bureau central

Enregistrement

Les trois principales composantes servant à l'entrée des données, c'est-à-dire les Registres des visites, les bandes de données et les questionnaires de chaque SD, ont subi un dépouillement ultérieur au bureau central. Toute composante reçue était enregistrée sur terminal d'ordinateur. Cet enregistrement faisait appel à un système de contrôle automatisé connu sous le nom de Fichier principal de contrôle du traitement qui permettait de s'assurer qu'aucune étape du dépouillement n'était oubliée. Chaque étape dans la chaîne du fichier était enregistrée dans le FPCT de façon à connaître à tout moment l'état d'un SD.

Après l'enregistrement, les Registres des visites ont été envoyés à la Division de la géographie où le personnel s'est assuré que les limites de chaque SD ont été respectées. En cas d'erreurs, des corrections étaient apportées sur les documents et dans la base de données.

On a ensuite vérifié les bandes de données pour y déceler les erreurs et des copies ont été faites au cas où l'on en aurait besoin. Une fois l'enregistrement effectué et toutes les corrections apportées aux trois composantes, les bandes ont été soumises à l'analyse des données. L'analyse comportait des vérifications du genre de documents et de ménages, le rapprochement entre le nombre de documents et le nombre de personnes, le dépouillement des questionnaires de résidents "en dehors du Canada" et le dépouillement des données des particuliers qui étaient absents de leur domicile habituel le jour du recensement.

Additions aléatoires

Du fait que la méthode de jure a permis de recenser toutes les personnes où elles se trouvaient le jour du recensement, des corrections ont été apportées lorsque le lieu de dénombrement n'était pas le lieu de résidence. Ces additions aléatoires ont permis de rectifier les données dans les cas suivants:

Résidents Temporaires

Un résident temporaire est une personne qui a été dénombrée le jour du recensement quelque part au Canada, autre qu'à son domicile habituel. Les données recueillies auprès de telles personnes par les formules 1A ou 3 comprennent l'adresse du domicile habituel. Vu le grand nombre de cas de ce genre (on en a eu plus de 450,000 en 1976), il n'a pas été possible de vérifier chacun d'eux individuellement. On a donc prélevé un échantillon qui a servi à produire des estimations du nombre de personnes qui n'avaient pas été recensées à leur domicile habituel.

Un échantillon systématique entre 1 % et 2 % a été tiré de chacune des strates qui composaient les RMR, les non-RMR ainsi que les logements privés et collectifs. À l'intérieur de chaque strate, on a pris le nombre de personnes recensées à leur domicile habituel, le nombre de personnes non recensées à leur domicile habituel et le nombre de cas indécis (renseignements insuffisants fournis sur la résidence) pour évaluer le nombre d'additions qui devraient être faites à la base des données du recensement pour chaque région, RMR ou non-RMR. À l'aide de ces renseignements, on a estimé le nombre de personnes dénombrées comme résidents temporaires qui aurait dû être ajouté au chiffre de population pour leurs lieux de résidence. On a ensuite établi un profil des additions basées sur la répartition par âge, sexe et état matrimonial du nombre de "personnes non recensées à leur domicile habituel" faisant partie de l'échantillon de résidents temporaires.

À l'aide de ce profil, des enregistrements ont été choisis au hasard afin de représenter les résidents temporaires qui avaient été ajoutés à la base de données du recensement.

Personnes en dehors du Canada

Les résidents habituels du Canada qui étaient en dehors du pays le jour du recensement, par exemple les fonctionnaires du gouvernement et le personnel des Forces armées, ont dû remplir la formule 2C. Sur cette formule, ils devaient fournir l'adresse de leur résidence permanente au Canada. S'ils n'avaient pas été comptés dans leur SD de résidence, ils seraient ajoutés dans la base de données. Si leur adresse n'avait pas été inscrite, ils seraient ajoutés au hasard dans un SD quelque part au Canada.

Les Canadiens qui travaillaient à bord d'un navire marchand canadien le jour du recensement ont été recensés sur une formule 3. S'ils indiquaient un lieu de résidence habituelle au Canada, la formule était intégrée au système décrit précédemment au sujet

des résidents temporaires. Dans les cas de ceux qui n'ont indiqué aucun lieu de résidence au Canada, des SD collectifs spéciaux ont été établis qui permettaient de relier ces personnes au port d'origine de leur navire.

Vérification des logements vacants

Après le dénombrement, on a vérifié un échantillon de logements privés indiqués comme inoccupés afin de déceler si des personnes avaient été oubliées par inadvertance. Les personnes qui ont été ainsi découvertes ont fait l'objet d'une pondération puis ont été ajoutées au chiffre total de population. En 1981, cette procédure a entraîné l'addition de 82,356 personnes dans les ménages privés dont 52,518 étaient membres de familles de recensement et 29,838 ne l'étaient pas.

Contrôle et imputation

Après l'analyse et les ajustements, les données ont été remaniées pour le contrôle et l'imputation. On a d'abord chargé les fichiers dans un système connu sous le nom de base de données RAPID. L'opération suivante, qui était le contrôle et l'imputation, consistait à examiner chaque ensemble de données pour y déceler des inscriptions illogiques ou irrégulières. Dans certains cas, il s'agissait d'erreurs ou d'omissions faites par les répondants, tandis que dans d'autres cas, il s'agissait d'erreurs effectuées par le personnel du recensement au cours du codage ou de la saisie des données. Alors que l'étape du contrôle s'attachait à déceler les erreurs, l'étape de l'imputation permettait d'attribuer des valeurs aux inscriptions manquantes ou incorrectes tout en conservant les caractéristiques de distribution des données épurées. Ce système automatisé de contrôle et d'imputation constituait la dernière vérification pour retracer les données incohérentes.

Pour trouver les erreurs au niveau du lien avec la Personne 1, de la date de naissance, du sexe et de l'état matrimonial, on s'est servi d'un système connu sous le nom de CANEDIT. En 1976, on avait utilisé une procédure semblable. Essentiellement, lorsqu'il y avait une incohérence entre deux variables ou plus, on invalidait la valeur illogique. Lorsqu'il y avait plus d'une valeur en cause, on essayait d'invalider le plus petit nombre de valeurs tout en rectifiant les données. On cherchait ensuite un enregistrement "donneur" dans lequel toutes les autres valeurs d'un ensemble s'appariaient ou ressemblaient beaucoup à l'enregistrement en question. Les valeurs de l'enregistrement donneur étaient alors imputées pour la valeur qui avait été enlevée de l'enregistrement en question. Par exemple, si un enregistrement indiquait qu'une femme était mariée à la Personne 1 et que

sa date de naissance était le 28 février 1976 (ce qui lui donnait 5 ans au moment du recensement de 1981), on invalidait alors la date de naissance déclarée et on imputait un âge approprié à partir d'un enregistrement donneur.

Lorsqu'une valeur n'était pas illogique mais avait tout simplement été oubliée, on se servait de la même méthode d'imputation. On prenait alors une valeur d'un enregistrement donneur qui ne venait pas en contradiction avec les autres valeurs déjà présentes dans les données. Ce système a également été utilisé pour deux variables sur le logement, c'est-à-dire le mode d'occupation et le genre de logement.

Dans le cas des autres variables du fichier 2A, on a établi un système plus complexe pour le recensement de 1981: les tables logiques de décision. Ces tables, qui servaient à indiquer les mesures à prendre pour le contrôle, étaient automatiquement insérées dans les programmes informatiques. Le système, beaucoup plus perfectionné que le CANEDIT, a permis d'effectuer une meilleure manipulation des données. De fait, la table de décision d'une variable donnée consistait en une série d'énoncés "IF-THEN" (SI-ALORS) dont l'ordinateur se servait pour établir les diverses étapes de sa recherche.

À partir de chaque lot d'observations, on a d'abord effectué les corrections qui ne pouvaient être faites par une vérification des données par recoupement (par exemple, des réponses multiples à la question sur la langue maternelle où les données pour toute la famille ont été vérifiées afin de choisir celles qui convenaient le mieux). Les réponses contradictoires et les non-réponses nécessitant une imputation ont alors été retracées. Le système cherchait ensuite dans les dossiers voisins du même secteur de dénombrement, d'abord dans une direction puis dans l'autre, l'enregistrement qui convenait. Dans le cas de certaines variables principales, il fallait un couplage parfait; dans d'autres cas, on se contentait du meilleur couplage possible. Lorsque nous ne pouvions trouver aucun couplage des caractéristiques obligatoires dans les limites de la recherche, on utilisait une valeur par défaut au lieu d'une valeur imputée.

La question sur le mode d'occupation du logement peut servir à illustrer le contrôle CANEDIT et la procédure d'imputation. Pour cette variable, on a retrouvé 72,178 questionnaires comportant des non-réponses et 1,675 comportant des réponses incorrectes. Ces niveaux représentent 0.88 % et 0.02 % respectivement du nombre total de logements occupés.

Pourcentage de données en blanc et invalides, non imputées et imputées dans les catégories "possédés" et "loués", recensement de 1981

Catégories	Non imputées (%)	Imputées (%)
Possédés	61.73	62.24
Loués	37.38	37.76
Données en blanc	0.88	-
Invalides	0.02	-

Les inscriptions en blanc et invalides ont été éliminées par l'imputation aléatoire tout en essayant de conserver le plus possible les valeurs de distribution déclarées de la variable.

Pondération

Du fait que l'on a employé l'échantillonnage (voir section 3.3), il n'a pas été possible d'obtenir les chiffres exacts relatifs aux données recueillies sur les formules 2B. Pour produire des chiffres totaux estimés à partir des données-échantillon, il a fallu gonfler les chiffres de l'échantillon au niveau de la population totale en attribuant des coefficients de pondération à chaque personne et ménage dans l'échantillon.

Dans le cas des populations spéciales décrites à la section 3.3, lesquelles avaient toutes reçues le questionnaire 2B, les chiffres de l'échantillon ont correspondu aux chiffres de la population. Un coefficient de 1 a donc été appliqué à tous les membres de ces populations. Pour le reste, c'est-à-dire tous les logements privés occupés et leurs résidents dans les régions d'autodénombrement au Canada, il a fallu calculer les pondérations.

Grâce aux coefficients attribués aux données-échantillon, on a pu produire des estimations des chiffres totaux. Il était souhaitable que la méthode de pondération choisie satisfasse les deux objectifs suivants touchant la qualité des estimations:

(1) la minimisation de l'erreur type des estimations;

(2) la minimisation des incohérences entre les chiffres de la population totale et les chiffres pondérés de l'échantillon

   a) dans certaines petites régions géographiques et

b) pour des sous-groupes importants de la population.

La méthode de pondération choisie qui répondait aux deux objectifs précédents a été celle de l'Estimation de l'échantillon en formation (RREP).

Afin de réduire au minimum les incohérences dans les petits secteurs géographiques, on a divisé le Canada en petites régions appelées régions de pondération (RP). Chaque RP respectait les limites des divisions de recensement (DR) et renfermait entre 3,000 et 7,000 personnes habitant des logements privés occupés dans des SD d'autodénombrement. Le calcul de l'attribution des coefficients a été fait séparément pour chaque région de pondération.

Pour pouvoir mettre en oeuvre le RREP et pour minimiser les incohérences dans les sous-groupes de la population, par exemple, les célibataires de sexe masculin âgés entre 25 et 50 ans, on a défini les matrices de recoupement en se basant sur les variables qui existaient déjà pour les données de la population totale. On a donc attribué à chaque personne de la population en question une cellule de la matrice de recoupement des personnes selon ses caractéristiques démographiques de base. De même, on a attribué aux ménages une cellule de la matrice de recoupement des ménages. S'il arrivait que certains critères relatifs à la taille des chiffres des cases ne pouvaient être satisfaits, les matrices étaient combinées jusqu'à ce que l'on satisfasse aux conditions nécessaires. À ce stade de la procédure de pondération, il a fallu arriver à un compromis entre deux objectifs:

(1) conserver les matrices complexes de recoupement et donc s'assurer d'une cohérence pour les sous-groupes détaillés de population, et
(2) combiner les matrices de façon à assurer des chiffres plus uniformes dans les cellules, réduisant de ce fait la variance des totaux estimés de la population.

Les coefficients ont été calculés à l'aide du RREP pour les membres de l'échantillon. Le RREP fait appel à un processus répétitif qui permet de converger vers la meilleure estimation pour chaque cellule, assurant ainsi la cohérence entre les chiffres de la population totale et les chiffres pondérés de l'échantillon et produisant une alternance entre les lignes et les colonnes de la matrice de recoupement.

La dernière étape de la méthode de pondération a consisté à attribuer un coefficient à chaque personne et ménage de l'échantillon. Toutes les totalisations basées sur les

données-échantillon ont fait appel aux coefficients pour estimer les totaux de toute la population. Le nombre de personnes et de familles a été calculé en additionnant les coefficients des personnes alors que les coefficients des ménages ont servi à estimer le nombre de ménages.

Les études effectuées à Statistique Canada ont révélé que le RREP produisait, par rapport à d'autres méthodes de pondération, des totaux estimés de population pour les données de l'échantillon avec un minimum d'incohérences et de variance.

Système d'extraction

Une fois les données épurées à l'étape du contrôle et de l'imputation, elles pouvaient être envoyées dans la base de données RAPID pour fins de totalisations. Le système STATPAK, conçu pour Statistique Canada, sert depuis le recensement de 1971. Fonctionnant à l'aide du langage de résolution de problèmes TARELA (langage de génération de tableaux), le système est d'un usage pratique et d'un faible coût.

4.5 Confidentialité

L'article 16 de la Loi sur la statistique de 1971 prévoit que les renseignements recueillis seront diffusés de façon à ne pas permettre l'identification des personnes en cause. De fait, les études démographiques portent sur des données agrégées au sujet des particuliers et des ménages et veillent soigneusement à assurer l'anonymat de chacun. Cet anonymat peut être atteint grâce à un processus d'arrondissement aléatoire et de suppression.

Arrondissement aléatoire

On utilise l'arrondissement aléatoire pour prévenir la possibilité d'associer des petits chiffres avec des particuliers. Tous les chiffres (sauf le chiffre total de population), y compris les totaux, sont arrondis de façon aléatoire vers le haut ou vers le bas jusqu'à un multiple de 5 ou de 0. Ainsi, 23 pourrait devenir 20 ou 25. Lors de l'arrondissement aléatoire, la décision d'arrondir le dernier chiffre d'un nombre à 0 ou à 5 est basée uniquement sur la chance plutôt que sur un ensemble de règles normatives. Le processus permet de se prémunir contre la divulgation sans ajouter d'erreurs importantes dans les données. Il convient de remarquer que puisque les totaux sont arrondis indépendamment, ceux-ci ne sont pas nécessairement égaux à la somme de chaque inscription dans les lignes ou dans les colonnes.

Certains utilisateurs ont fait remarquer que les petits chiffres de certaines cellules pouvaient être touchés considérablement par l'arrondissement lorsqu'il y avait agrégation. Cependant, étant donné que l'arrondissement se fait de façon aléatoire, lorsque ces mêmes cellules sont réagrégées, les erreurs d'arrondissement tendent à s'annuler et l'agrégation peut alors être utilisée avec confiance sauf lorsqu'il n'y a que quelques valeurs en cause.

Lorsque les totalisations s'appliquent à de petites régions géographiques ou à de petites populations, on revoit les cellules pour éviter tout risque de divulgation par recoupements, surtout lorsqu'un certain nombre de variables peuvent faire l'objet d'un classement recoupé. Lorsque cela se produit, les lignes ou les colonnes en question peuvent être laissées en blanc.

5.0 QUALITÉ DES DONNÉES

5.1 Introduction

Les données du recensement renfermeront certaines erreurs et le taux d'erreur aléatoire s'accroîtra vraisemblablement pour une cellule de données lorsque la taille de cette cellule diminuera. Les données basées sur de petits univers devront être utilisées avec prudence spécialement lorsqu'elles ont été recueillies auprès d'un échantillon de la population (20 %). Une évaluation exhaustive de la qualité des données recueillies auprès de cet échantillon figurera dans le bulletin intitulé Qualité des données - Population-échantillon (nº 99-905 au catalogue).

5.2 Sources d'erreurs et taux de réponse

On décrit ci-après les trois types d'erreurs que l'on peut retrouver dans les données de 1981.

Erreur d'observation

Une erreur d'observation au recensement survient lorsqu'une personne ou un ménage sont oubliés complètement ou comptés plus d'une fois. Vu que le surdénombrement est moins fréquent que le sous-dénombrement, les estimations du recensement tendent à sous-estimer les chiffres réels de population.

On a estimé que le taux de sous-dénombrement au recensement de 1981 s'établissait à 2.01 %, ce qui est semblable à celui de 1976. L'étude effectuée en 1976 a aussi révélé que le sous-dénombrement était plus important chez certains segments de la population comme les adultes de sexe masculin et les immigrants récents. Des tendances similaires avaient été observées en 1971.

Erreur de réponse

Une erreur de réponse survient lorsque la réponse indiquée est incorrecte. Ces erreurs peuvent se produire lorsque le répondant a mal interprété la question ou qu'il a coché la mauvaise case soit par inadvertance, soit consciemment. Elles peuvent provenir du libellé d'une question, de la structure du questionnaire, de la formation ou de l'attitude des recenseurs.

Erreur de traitement

Les erreurs de traitement peuvent se produire lors du codage des réponses écrites, lors de la transcription des réponses du questionnaire pour fins de lecture par ordinateur et lors de l'imputation pour fins de non-réponse ou pour rejet au contrôle.

Taux de réponse

Le taux de réponse est le nombre de réponses obtenues à une question donnée en pourcentage du nombre de fois qu'elles auraient dû être obtenues. Cette mesure permet d'obtenir le niveau de qualité des réponses et, dans les faits, le niveau d'imputation nécessaire.

Pourcentage des taux de réponse pour certaines questions de la formule 2B, recensement de 1981

Caractéristiques	Taux de réponse (%)
Statut professionnel	95.4
Plus haut grade, certificat ou diplôme	98.1
Activité économique	96.6
Activité	94.1
Mobilité	96.2
Profession	95.8
Principal combustible utilisé pour le chauffage	97.0
Fréquentation scolaire	98.2

6.0 PRODUITS DE DONNÉES

6.1 Introduction

Le recensement de 1981 a fait l'objet de la plus vaste série de consultations jamais tenues avec les utilisateurs au sujet des produits à venir du recensement. Ces consultations ont eu lieu en deux occasions.

Un groupe d'étude provincial sur les produits du recensement a été établi au début de 1980 pour permettre aux provinces de présenter leurs priorités au sujet des spécifications des produits de 1981. Ce groupe de travail s'est réuni cinq fois au cours de 1980 et au début de 1981 pour discuter et convenir des spécifications tant pour les produits imprimés que pour les bandes sommaires.

En outre, Statistique Canada a organisé huit séances d'information dans huit centres régionaux au Canada au début de 1980. Lors de ces réunions, les bureaux régionaux de Statistique Canada ont pu connaître les renseignements dont les utilisateurs locaux avaient besoin au recensement de 1981. Pour mieux répondre aux besoins exprimés, une Série provinciale (dont la description suit plus loin) a été établie et une série existante (la Série des profils) a été augmentée pour 1981.

Trois séries distinctes de totalisations ont été produites pour le recensement de 1981 et une brève description de celles-ci paraît plus bas.

6.2 Série nationale - Volume 1

Cette série présente des données pour le Canada, les provinces et les territoires. Les bulletins de la série sont habituellement structurés par sujet. Les données sur la population totale continuent d'être indiquées séparément de celles qui ont été recueillies auprès de l'échantillon de 20 % puisqu'elles ont été traitées, totalisées et publiées avant les données de l'échantillon.

À cause de la taille de la population, la Série nationale présente en général des données très détaillées sous forme de répartitions fondamentales et recoupées. Par exemple, la répartition selon l'origine ethnique dans la Série nationale présente 196 catégories, y compris les totaux et les totaux partiels. Dans la Série provinciale, cependant, seules 42 catégories figurent tandis que dans la Série des profils on n'en retrouve que cinq.

6.3 Série provinciale - Volume 2

Cette série présente des données pour chaque province et leurs composantes géographiques comme les divisions de recensement, les subdivisions de recensement de 10,000 habitants et plus, les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement de 50,000 habitants et plus. Les bulletins sont habituellement structurés par sujets et présentent les données recueillies auprès de la population totale et ce, de façon distincte des données recueillies auprès de l'échantillon de 20 %. Pour bon nombre de variables, cependant, le niveau de détail indiqué est inférieur à celui de la Série nationale et certaines totalisations recoupées dans la Série nationale peuvent ne pas figurer dans cette série.

6.4 Série des profils - Volume 3

Cette série présente un large éventail de données mais avec relativement peu de détails. Ces données sont semblables à celles de la série des secteurs de recensement que l'on retrouve dans les recensements antérieurs. Il y a en réalité deux séries pour 1981. La série A comprend les variables de la population totale alors que la série B est composée des variables de l'échantillon de 20 %. Chaque série présente un bulletin national pour les circonscriptions électorales fédérales, les divisions de recensement, les régions métropolitaines de recensement avec leurs composantes, les agglomérations de recensement avec leurs composantes et les subdivisions de recensement de 5,000 habitants et plus. Les séries A et B présentent aussi les données des secteurs de recensement pour chacune des 36 régions urbaines. Des publications spéciales ont également été produites pour toutes les subdivisions de recensement, peu importe la taille de population, par province, et, ici encore, les chiffres paraissent séparément pour la population totale et l'échantillon.

6.5 Bandes et microfiches

Outre les produits imprimés, un ensemble de données peut être obtenu sur microfiches et bandes d'ordinateur. Le programme des imprimés, des microfiches et des bandes s'accompagne en outre d'un service de produits spéciaux où l'utilisateur peut obtenir des données totalisées selon ses besoins et ce, moyennant des frais minimes.

6.6 Références générales

Outre les trois volumes de tableaux, un certain nombre de produits de référence et d'analyse sommaire ont été mis au point. Le Dictionnaire du recensement de 1981 définit toutes les variables et les termes qui se trouvent dans les produits de données, met en évidence l'univers des variables et renferme certains renseignements chronologiques sur chacune. Les publications sur la qualité des données comprennent une variété de renseignements statistiques sur certains éléments comme l'échantillonnage, l'erreur de réponse et la pondération.

6.7 Références géographiques

Les utilisateurs peuvent obtenir une grande variété de renseignements géographiques pour les aider à appliquer des totalisations de base à une région donnée. Parmi ce matériel, mentionnons les cartes de référence pour les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement, qui indiquent les diverses composantes géographiques de chacune. D'autres cartes présentent les divisions de recensement, les subdivisions de recensement, les secteurs de recensement et les secteurs de dénombrement.

6.8 Série descriptive

À l'aide de cartes thématiques et de graphiques, diverses caractéristiques du recensement sont présentées pour les 12 principales RMR dans une Série d'atlas métropolitains.

À l'échelle nationale, une série de 12 bulletins décrit et analyse divers sujets comme la population âgée du Canada et l'utilisation de la langue au pays. Chaque bulletin renferme des données sous forme de tableaux ou de graphiques ainsi qu'une description des principales caractéristiques et des tendances observées.

7.0 LIENS ENTRE LE QUESTIONNAIRE ET LA BASE DE DONNÉES

7.1 Introduction

Cette section décrit les liens qui existent entre les questions posées au recensement (celles-ci sont décrites à la section 3 tandis que les formules sont reproduites à l'annexe B) et les données qui en résultent. Quelquefois, les données correspondent directement aux questions posées mais, le plus souvent, ce n'est pas le cas. Ainsi, les réponses écrites ont été codées dans certaines catégories et les dates de naissance ont été transformées en âges. Certains utilisateurs voudront savoir comment les données ont pu être produites à partir des questionnaires. Le présent chapitre décrit le processus en cause et le type de relations que l'utilisateur rencontrera.

Dans certains cas, il existe un lien direct entre la question posée dans les formules du recensement et la variable qui figure dans la base de données. Cela se produit par exemple avec la question 4 sur les formules 2A, 2B et 2C (question 8 sur la formule 3) qui demandait le sexe de chaque personne du ménage. Les catégories de réponse dans les questionnaires étaient "masculin" et "féminin". Dans la base de données, la variable "sexe" comprend les deux mêmes catégories de réponse codée.

Dans d'autres cas, lorsqu'un grand nombre de catégories de réponse pouvaient être indiquées, des contraintes d'espace sur les questionnaires nous ont empêché d'imprimer toutes les réponses possibles. Ainsi, en se basant sur la fréquence prévue de réponse, seules les catégories qui avaient la fréquence d'occurrence la plus élevée étaient imprimées sur les questionnaires avec une catégorie "autre" que les recensés devaient préciser au besoin.

Ainsi, en se basant sur les résultats du recensement de 1976, on a prévu que cinq langues maternelles (anglais, français, allemand, italien et ukrainien) s'appliqueraient à environ 90 % de toutes les réponses. Par conséquent, les questionnaires n'ont donc comporté que cinq catégories de réponse. On avait prévu que plus de 70 autres langues seraient également indiquées. Les recensés qui avaient une autre langue maternelle devaient l'inscrire sur le questionnaire. Ces réponses ont ensuite été codées et entrées dans la base de données de la même façon que les langues les plus populaires. La base finale de données renferme donc approximativement 80 catégories de réponse même si le questionnaire n'en comptait que cinq.

Dans d'autres cas encore, des questions ont été posées de façon à réduire au minimum le biais de réponse, mais cette présentation n'est pas facilement utilisable aux fins des totalisations. L'âge en constitue un bon exemple. On sait que la déclaration de l'âge est très souvent biaisée par le "phénomène de l'attraction des chiffres ronds". En d'autres mots, les gens ont tendance à indiquer des âges se terminant par 0 et 5. Pour éviter cette situation, le questionnaire de 1981, tout comme celui des recensements précédents, ne présentait pas de questions sur l'âge; plutôt, on a demandé aux personnes d'indiquer leur date de naissance. Les variables de l'âge ont ensuite été dérivées à partir de cette information et les données présentent l'âge plutôt que la date de naissance.

En dernier lieu, quelques variables ou univers proviennent d'une série de questions. Par exemple, le recensement publie une foule de données sur les familles et les liens des membres de ces familles. Cependant, les données sur les familles sont très difficiles à recueillir puisqu'il n'est pas facile pour les recensés de décider qui inclure dans leur "famille". S'agit-il uniquement de la famille immédiate parents-enfants ou s'agit-il des oncles, tantes, grands-parents et beaux-parents? Aussi, le questionnaire pose une série de questions comprenant la date de naissance, le sexe, l'état matrimonial et le lien des membres par rapport à une personne repère du ménage, puis on se sert d'un algorithme informatique basé sur les réponses combinées pour attribuer les personnes aux familles appropriées.

Ainsi, la présente section explique les divers liens qui existent entre les données de la base et les questions qui ont permis de les obtenir, afin de répondre aux besoins des utilisateurs qui désirent savoir comment les données ont pu être produites. La section qui suit décrit les liens entre les questions posées et les données produites. La structure est similaire à celle que l'on retrouve dans le Dictionnaire du recensement de 1981 afin de faciliter les recoupements. Les variables sont données par ordre alphabétique au sein de grandes catégories:

Population: s'applique aux variables concernant les caractéristiques des particuliers.

Familles: s'applique aux variables concernant les caractéristiques des familles.

Ménages: s'applique aux variables concernant les caractéristiques des ménages.

Logements: s'applique aux variables concernant les caractéristiques des logements.

)

7.2 Population

Activité

Cette variable dérivée provient principalement des réponses à la question 39 a), b), c), d) et e) sur les formules 2B et 2C et à la question 29 a), b), c), d) et e) sur la formule 3. Le libellé de la question 39 a) se trouve dans le présent guide sous la variable "Heures travaillées pendant la semaine de référence".

La question 39 b) à e) se lisait comme suit:

39. a) La samaine dernière, pendant combien d'heures avez-vous travaillé (sans compter les travaux ménagers ou d'entretien chez-vous)?
Comptez:
- *le travail contre rémunération (salaire, traitement, pourboires, commissions),*
- *le travail è votre propre compte dans une entreprise ou une ferme ou dans l'exercice d'une profession,*
- *le travail sans rémunération dans une entreprise ou une ferme familiele.*

12 ☐ Aucune ▶ *Continuez avec les questions 39 b) à 46*
OU
13 ☐ Heures (à l'heure près) ▶ *Passez à la question 41*

■ b) La semeine dernière, étiez-vous mis à pied temporairement ou absant de votre emploi ou antreprise?
Cochez une seule case
14 ☐ Non
15 ☐ Oui, mis à pied temporeirement
16 ☐ Oui, en vacances, meleda, an grève ou lock-out ou ebsent pour d'autras reisons

■ c) Le semaine dernière, existait-il des errengements définis en vertu desquels vous deviez vous présantar à un nouvel emploi eu cours des quetre prochaines sameines?
17 ☐ Non
18 ☐ Oui

■ d) Avez-vous cherché un travail eu cours des quatre darnières semaines? Par ex., en vous adressant à un Centra d'emploi du Canada ou à des employeurs, en insérent une annonce dans les journaux ou en répondant à une annonce?
Cochez une seule case
19 ☐ Non ▶ *Passez à la question 40*
20 ☐ Oui, du travail à plein tamps
21 ☐ Oui, du travail à temps partiel (moins de 30 heures per semeine)

■ e) Y a-t-il une raison qui vous ait empêché de commencer à travailler la semaine dernière?
Cochez une seule case
22 ☐ Non, prêt à accepter du travail
23 ☐ Oui, avais déjà un emploi
24 ☐ Oui, temporairament malade ou invalide
25 ☐ Oui, pour des raisons personnelles ou familieles
26 ☐ Oui, ellais à l'école
27 ☐ Oui, autres reisons

Les réponses à cette question ont été manipulées en se fondant sur un système de priorité visant à établir une nouvelle variable permettant de cerner l'activité. Pour plus de précisions sur la variable activité, on a ajouté dans le système de priorité les questions sur la fréquentation scolaire, la profession et la date du dernier travail.

Le système de priorité utilisé figure dans la table de décision ci-après.

Table de décision touchant l'activité

TRAVAILLÉ POUR AU MOINS UNE HEURE PENDANT LA SEMAINE DE RÉFÉRENCE	O	N	N	N	N	N	N	NN
Mise à pied pendant la semaine de référence		O	O	N	N	N	N	NN
Absent du travail durant la semaine de référence				O	N	N	N	NN
Avait un nouvel emploi devant commencer dans les quatre semaines					O	O	N	NN
Cherchait du travail							O	ON
Disponible pour travailler (1)		O	N		O	N	O	N
Occupé (2) - Travaillait	X							
Occupé (2) - Absent				X				
En chômage - Mise à pied		X						
En chômage - Nouvel emploi					X			
En chômage - Cherchait							X	
Inactif			X			X		XX

(1) Pour les catégories "en chômage - mise à pied" et "en chômage - nouvel emploi", on s'est servi des données sur la scolarité ainsi que de la question touchant la disponibilité au travail. Dans le cas de "en chômage - cherchait", on n'a utilisé que les données à la question sur la disponibilité au travail.

(2) Cette catégorie peut être répartie entre les personnes occupées dans les Forces armées et celles occupées comme civils. Les personnes "Occupées - Forces armées" ont été identifiées à l'aide des données sur la profession.

La nouvelle variable activité renferme les valeurs suivantes:

Travaillé - Forces armées
Travaillé - Population civile
Occupé - Absent - Forces armées
Occupé - Absent - Population civile
En chômage - Mise à pied - Pas cherché
En chômage - Nouvel emploi - Cherché à plein temps
En chômage - Nouvel emploi - Cherché à temps partiel
En chômage - Nouvel emploi - Travailleur expérimenté - Pas cherché
En chômage - Nouvel emploi - Travailleur expérimenté - Cherché à plein temps
En chômage - Nouvel emploi - Travailleur expérimenté - Cherché à temps partiel
En chômage - Nouvel emploi - Travailleur non expérimenté - Pas cherché
En chômage - Nouvel emploi - Travailleur non expérimenté - Cherché à plein temps
En chômage - Nouvel emploi - Travailleur non expérimenté - Cherché à temps partiel
En chômage - Cherché à plein temps - Travailleur expérimenté
En chômage - Cherché à temps partiel - Travailleur expérimenté
En chômage - Cherché à plein temps - Travailleur non expérimenté
En chômage - Cherché à temps partiel - Travailleur non expérimenté
Inactif - Travaillé pour la dernière fois en 1981
Inactif - Travaillé pour la dernière fois en 1980
Inactif - Travaillé pour la dernière fois avant 1980
Inactif - Jamais travaillé
Sans objet

Activité économique

Cette variable dérivée provient des questions 41 et 42 sur les formules 2B et 2C et des questions 31 et 32 sur la formule 3, qui demandaient le nom de l'employeur, le genre d'entreprise et le lieu de travail du recensé afin d'établir la nature générale de l'activité de l'établissement où il travaillait. Les réponses ont été codées au niveau de trois chiffres selon les classements figurant dans la Classification des activités économiques de 1970, nº 12-501 au catalogue. On a ajouté le code 005 pour les exploitations agricoles de type inconnu. La base de données présente aussi une catégorie "sans objet".

Sur toutes les formules, les questions se lisaient comme suit:

41. NOTA: Les questions 41 à 44 portent sur votre emploi *ou* travail de la semaine dernière, *ou*, si vous n'en aviez pas, sur l'emploi que vous avez occupé le plus longtemps depuis le 1er janvier 1980. Si vous aviez plus d'un emploi la semaine dernière, prenez celui auquel vous avez travaillé le plus grand nombre d'heures.

a) Pour qui avez-vous travaillé?

Nom de l'entreprise, de l'organisme public, etc.

Service *ou* ministère, direction, division, section *ou* usine

b) Quelle est la nature de l'entreprise, de l'industrie ou du service?

Donnez une description complète. Par ex., fabrication de boîtes en carton, construction de routes, magasin de chaussures au détail, école secondaire, ferme laitière.

32

42. À quelle adresse avez-vous travaillé? Si vous n'aviez pas de lieu de travail habituel, consultez le Guide.

Cochez une seule case

33 ☐ À domicile (y compris les personnes habitant la ferme où elles travaillaient)

34 ☐ En dehors du Canada

35 ☐ À l'adresse suivante *(précisez)*

Numéro Rue

Si vous ne connaissez pas l'adresse, donnez le nom de l'immeuble ou du centre commercial, l'intersection de rues, etc.

Ville, village, canton *ou* autre municipalité

Important: *Si vous travailliez dans une municipalité de banlieue, précisez le nom de cette municipalité et non celui de la ville principale.*

Comté Province ou territoire

36 37 38

Âge à l'immigration

Cette variable dérivée provient de la question sur la date de naissance (question 3 sur les formules 2A, 2B et 2C et question 7 sur la formule 3), de la question sur l'année d'immigration (question 25 sur les formules 2B et 2C et question 15 sur la formule 3) ainsi que du mois estimé d'immigration. L'estimation du mois s'obtient à l'aide d'une procédure d'attribution aléatoire pondérée sur les 12 mois de l'année en question.

La question suivante permet d'obtenir les données servant à calculer l'âge à l'immigration.

> **25.** En quelle année avez-vous immigré au Canada pour la première fois?
> *Écrivez l'année ci-dessous*
> Si vous ne connaissez pas l'année exacte, fournissez une approximation.
>
> 24 [: : :]
> Année

Il convient de noter qu'en répondant à la question sur l'année d'immigration, les personnes devaient déclarer l'année au cours de laquelle elles avaient immigré pour la première fois ou qu'elles avaient établi légalement leur résidence permanente au Canada.

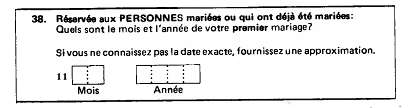
Les valeurs dans la base de données sont les années d'âge de 0 à 121 et une catégorie "sans objet". Cette dernière s'applique aux personnes qui, bien qu'elles soient nées en dehors du Canada, sont des citoyens canadiens de naissance et n'ont donc pas immigré au Canada. Voir aussi "Année d'immigration".

Âge au premier mariage

Cette variable dérivée provient de la question sur la date du premier mariage, c'est-à-dire la question 38 sur les formules 2B et 2C et la question 28 sur la formule 3.

L'éventail des valeurs dans la base de données est le suivant: 0 (non-réponse), 1 (sans objet) et années d'âge de 15 à 121. À noter qu'il n'y a eu aucune imputation dans le cas des personnes ayant déclaré avoir déjà été mariées sans préciser la date du premier mariage (on leur a attribué le code 0 = non-réponse).

Sur toutes les formules, la question se lisait comme suit:



38. Réservée aux PERSONNES mariées ou qui ont déjà été mariées:
Quels sont le mois et l'année de votre **premier** mariage?

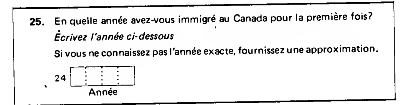
Si vous ne connaissez pas la date exacte, fournissez une approximation.

11 [:] [: : :]
Mois Année

Année d'immigration

Cette variable présente directement les données obtenues à la question 25 sur les formules 2B et 2C et à la question 15 sur la formule 3.

Sur toutes les formules, la question se lisait comme suit:



25. En quelle année avez-vous immigré au Canada pour la première fois?
Écrivez l'année ci-dessous
Si vous ne connaissez pas l'année exacte, fournissez une approximation.

24 [ ] Année

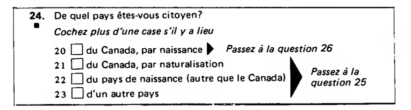
Utilisée au recensement, l'immigration désigne un procédé légal qui permet à des personnes qui ne sont pas citoyens canadiens de naissance d'obtenir le statut d'immigrant reçu. Avant 1977, une personne pouvait avoir demeuré au Canada pendant une longue période avant d'y immigrer pour la première fois, c'est-à-dire avant de recevoir le statut légal d'immigrant reçu. Les personnes qui ont immigré au Canada plus d'une fois devaient déclarer l'année de leur première immigration.

Dans la base de données, les valeurs sont toutes les années de 1860 à 1981 ainsi qu'une catégorie "sans objet". Cette dernière s'applique aux personnes qui, au moment du recensement, étaient citoyens canadiens de naissance et, par conséquent, n'avaient pas immigré au Canada.

Citoyenneté

Cette variable provient des réponses à la question 24 sur les formules 2B et 2C et de la question 14 sur la formule 3.

Sur toutes les formules, la question se lisait comme suit:



24. De quel pays êtes-vous citoyen?
Cochez plus d'une case s'il y a lieu

20 ☐ du Canada, par naissance ▶ *Passez à la question 26*
21 ☐ du Canada, par naturalisation
22 ☐ du pays de naissance (autre que le Canada)
23 ☐ d'un autre pays
▶ *Passez à la question 25*

L'éventail des valeurs dans la base de données est le suivant:

- du Canada, par naissance (seulement)
- du Canada, par naturalisation (seulement)
- du pays de naissance (autre que le Canada)
- d'un autre pays que le pays de naissance
- du Canada, par naissance et du pays de naissance
- du Canada, par naissance et d'un pays autre que le pays de naissance
- du Canada, par naturalisation et du pays de naissance
- du Canada, par naturalisation et d'un pays autre que le pays de naissance
- du pays de naissance et d'un autre pays (autre que le Canada)
- du Canada, par naissance, du pays de naissance et d'un autre pays
- du Canada, par naturalisation, du pays de naissance et d'un autre pays
- sans objet

La base de données renferme une combinaison de réponses uniques (une seule case cochée par le recensé) et de réponses multiples (plus d'une case cochée). Les données sur la citoyenneté pour certains pays existent par classement recoupé du pays de naissance et de la citoyenneté. On ne peut cependant connaître la citoyenneté des personnes qui ne sont pas citoyens de leur pays de naissance ou du Canada. Toutes ces personnes figurent dans la catégorie "d'un autre pays".

Date du dernier travail

Cette variable présente directement les données contrôlées obtenues à la question 40 sur les formules 2B et 2C et à la question 30 sur la formule 3. Les personnes qui avaient travaillé la semaine précédente et qui devaient sauter cette question se sont vues attribuer, lors du contrôle, la valeur "1981".

L'éventail des valeurs dans la base de données est le suivant:

En 1981
En 1980
Avant 1980
Jamais travaillé
Sans objet

Sur toutes les formules, la question se lisait comme suit:

40. Quand avez-vous travaillé la dernière fois, ne serait-ce que quelques jours (sans compter les travaux ménagers ou d'entretien chez-vous)?
Cochez une seule case

28 ☐ En 1981
29 ☐ En 1980 ▶ *Répondez aux questions 41 à 46*

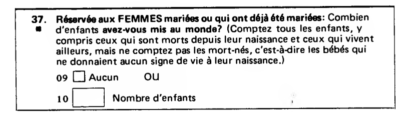
30 ☐ Avant 1980
31 ☐ Jamais travaillé ▶ *Passez à la question 46*

Fécondité

Cette variable présente directement les données obtenues à la question sur le nombre d'enfants mis au monde, c'est-à-dire la question 37 sur les formules 2B et 2C et la question 27 sur la formule 3.

L'éventail des valeurs dans la base de données est le suivant: codes simples de F01 à F19 (1 à 19 enfants nés vivants), NONE (aucun enfant né vivant) et NOT_APP (sans objet).

Sur toutes les formules, la question se lisait comme suit:



37. Réservée aux FEMMES mariées ou qui ont déjà été mariées: Combien d'enfants **avez-vous mis au monde?** (Comptez tous les enfants, y compris ceux qui sont morts depuis leur naissance et ceux qui vivent ailleurs, mais ne comptez pas les mort-nés, c'est-à-dire les bébés qui ne donnaient aucun signe de vie à leur naissance.)

09 ☐ Aucun OU

10 ☐ Nombre d'enfants

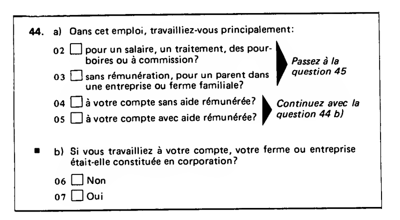
Forme juridique

Cette variable présente directement les données obtenues à la question 44 sur les formules 2B et 2C et la question 34 sur la formule 3. Elle s'applique uniquement aux travailleurs autonomes. Voir aussi "Statut professionnel".

Les valeurs de cette variable sont les suivantes:

Constituée en corporation
Non constituée en corporation
Sans objet

Sur toutes les formules, la question se lisait comme suit:



44. a) Dans cet emploi, travailliez-vous principalement:

02 ☐ pour un salaire, un traitement, des pourboires ou à commission?
03 ☐ sans rémunération, pour un parent dans une entreprise ou ferme familiale?
▶ *Passez à la question 45*

04 ☐ à votre compte sans aide rémunérée?
05 ☐ à votre compte avec aide rémunérée?
▶ *Continuez avec la question 44 b)*

■ b) Si vous travailliez à votre compte, votre ferme ou entreprise était-elle constituée en corporation?

06 ☐ Non
07 ☐ Oui

Fréquentation scolaire

Cette variable présente les données obtenues à la question sur la fréquentation scolaire, c'est-à-dire la question 35 sur les formules 2B et 2C et la question 25 sur la formule 3.

L'éventail des valeurs dans la base de données est le suivant:

Non
Oui, à plein temps
Oui, à temps partiel, le jour ou le soir

Sur les formules 2B, 2C et 3, la question se lisait comme suit:

35. Avez-vous fréquenté une école, un collège ou une université à un moment quelconque **depuis septembre dernier?** (Tenez compte des écoles primaires ou secondaires, des écoles de métiers et des collèges commerciaux, des collèges communautaires, des instituts techniques, des CEGEP, etc.)

10 *Cochez une seule case*

01 ☐ Non
02 ☐ Oui, à plein temps
03 ☐ Oui, à temps partiel, cours du jour ou du soir

Heures travaillées pendant la semaine de référence

Cette variable présente directement les données obtenues à la question 39 a) sur les formules 2B et 2C et à la question 29 a) sur la formule 3.

L'éventail des valeurs dans la base de données s'échelonne de 0 à 124 heures, en plus d'une catégorie "sans objet".

Sur toutes les formules, la question se lisait comme suit:

39. a) La semaine dernière, pendant combien d'heures avez-vous travaillé (sans compter les travaux ménagers ou d'entretien chez-vous)?

Comptez:
- *le travail contre rémunération (salaire, traitement, pourboires, commissions),*
- *le travail à votre propre compte dans une entreprise ou une ferme ou dans l'exercice d'une profession,*
- *le travail sans rémunération dans une entreprise ou une ferme familiale.*

12 ☐ Aucune ▶ *Continuez avec les questions 39 b) à 46*
OU
13 ☐ Heures (à l'heure près) ▶ *Passez à la question 41*

Lieu de naissance

Cette variable provient des réponses à la question 23 sur les formules 2B et 2C et de la question 13 sur la formule 3.

Sur toutes les formules, la question se lisait comme suit:

23. Où êtes-vous né(e)? (Indiquez le pays suivant les frontières actuelles.)

09

AU CANADA	**EN DEHORS DU CANADA**
Cochez une seule case	*Cochez une seule case*
01 ☐ T.-N.	13 ☐ Royaume-Uni
02 ☐ Î.-P.-É.	14 ☐ Italie
03 ☐ N.-É.	15 ☐ États-Unis
04 ☐ N.-B.	16 ☐ Allemagne de l'Ouest
05 ☐ Qué.	17 ☐ Allemagne de l'Est
06 ☐ Ont.	18 ☐ Pologne
07 ☐ Man.	
08 ☐ Sask.	Autre (précisez)
09 ☐ Alb.	
10 ☐ C.-B.	19
11 ☐ Yukon	
12 ☐ T.N.-O.	

L'éventail des valeurs dans la base de données comprend les cases 01 à 18 indiquées ci-dessus, ainsi que les pays suivants:

AFGHANISTAN
AFRIQUE DU SUD, RÉPUBLIQUE D'
ALBANIE
ALGÉRIE
ANDORRE
ANGOLA
ANGUILLA
ANTIGUA
ANTILLES NÉERLANDAISES
ARABIE SAOUDITE
ARGENTINE
AUSTRALIE
AUTRICHE
BAHAMAS
BAHREIN
BANGLADESH
BARBADE
BELGIQUE
BELIZE
BÉNIN
BERMUDES
BHOUTAN
BIRMANIE
BOLIVIE
BOTSWANA
BRÉSIL
BRUNEI
BULGARIE
BURUNDI
CAIMANS, ÎLES
CAMEROUN
CAP-VERT
CHILI
CHINE, RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE

CHYPRE
COLOMBIE
COMORES, LES
CONGO (BRAZZAVILLE)
CORÉE DU NORD
CORÉE DU SUD
COSTA RICA
CÔTE D'IVOIRE
CUBA
DANEMARK
DJIBOUTI
DOMINICAINE, RÉPUBLIQUE
DOMINIQUE
ÉGYPTE
EL SALVADOR
ÉMIRATS ARABES UNIS
EMPIRE CENTRAFRICAIN
ÉQUATEUR
ESPAGNE
ÉTHIOPIE
FALKLAND, ÎLES
FIDJI
FINLANDE
FRANCE
GABON
GAMBIE
GHANA
GIBRALTAR
GILBERT, ÎLES
GRÈCE
GRENADE
GUADELOUPE
GUATEMALA
GUINÉE
GUINÉE-BISSAU
GUINÉE ÉQUATORIALE
GUYANE
GUYANE FRANÇAISE
HAITI
HAUTE-VOLTA
HONDURAS
HONGRIE
HONG KONG
ÎLE PITCAIRN
ÎLES SALOMON
ÎLES TURQUES ET CAIQUES
ÎLES VIERGES (BRIT.)
ÎLES VIERGES (É.-U.)
INDE
INDONÉSIE
IRAN
IRAQ
IRLANDE, RÉPUBLIQUE D'(EIRE)
ISLANDE
ISRAEL
JAMAIQUE
JAPON
JORDANIE
KAMPOUCHÉA (CAMBODGE)
KENYA
KOWEIT
LAOS
LESOTHO
LIBAN
LIBÉRIA
LIBIE
LIECHTENSTEIN
LUXEMBOURG
MADAGASCAR
MALAISIE
MALAWIE
MALDIVES

MALI
MALTE
MAROC
MARTINIQUE
MAURICE
MAURITANIE
MAYOTTE
MEXIQUE
MONACO
MONGOLIE
MONTSERRAT
MOZAMBIQUE
NAMIBIE (SUD-OUEST AFRICAIN)
NAURU
NÉPAL
NEVIS
NICARAGUA
NIGER
NIGÉRIA
NORVÈGE
NOUVELLE-CALÉDONIE
NOUVELLES-HÉBRIDES
NOUVELLE-ZÉLANDE
OMAN
OUGANDA
PAKISTAN
PANAMA
PANAMA, ZONE DU CANAL
PAPOUA ET NOUVELLE-GUINÉE
PARAGUAY
PAYS-BAS
PÉROU
PHILIPPINES
PORTO RICO
PORTUGAL
QATAR
ROUMANIE
RWANDA
SAHARA OCCIDENTAL
SAINT-KITTS
SAINT-MARIN
SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON
SAINT-VINCENT
SAINTE-HÉLÈNE ET ASCENSION
SAINTE-LUCIE
SAMOA OCCIDENTALES
SAO TOMÉ ET PRINCIPE
SÉNÉGAL
SEYCHELLES
SIERRA LEONE
SINGAPOUR
SOUAZILAND
SOUDAN
SRI LANKA
SUÈDE
SUISSE
SURINAM
SYRIE
TCHAD
TCHÉCOSLOVAQUIE
TAI-WAN (RÉPUBLIQUE DE CHINE)
TANZANIE
THAILANDE
TOGO
TONGA
TRINITÉ-ET-TOBAGO
TUNISIE
TURQUIE
TUVALU
URUGUAY
U.R.S.S.
VATICAN, ÉTAT DE LA CITÉ DU
VENEZUELA
VIÊT-NAM

YÉMEN, RÉPUBLIQUE ARABE DU (NORD)	YOUGOSLAVIE
YÉMEN, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE DU (SUD)	ZAIRE
	AUTRES
	SANS OBJET

Les lieux de naissance identifiés au recensement sont établis selon leurs frontières à la date du recensement. Les recensés devaient nommer le territoire tel qu'il était constitué le 3 juin 1981.

Lieu de travail

POWS (Catégorie du lieu de travail au niveau municipal)

Cette variable présente directement les données obtenues à la question sur le lieu de travail, c'est-à-dire la question 42 sur les formules 2B et 2C et la question 32 sur la formule 3.

Les valeurs de cette variable sont les suivantes:

Lieu de travail à domicile
Lieu de travail en dehors du Canada
Lieu de travail habituel
Sans lieu de travail habituel

POW (Lieu de travail - Municipalité)

Cette variable présente les données codées à partir de la question sur le lieu de travail, c'est-à-dire la question 42 sur les formules 2B et 2C et la question 32 sur la formule 3.

Cette variable permet d'identifier, au niveau de la municipalité, le lieu de travail de chaque recensé qui travaillait habituellement à un endroit fixe au Canada.

POWCTS (Catégorie du lieu de travail au niveau du secteur de recensement)

Cette variable dérivée provient de la question sur le lieu de travail, c'est-à-dire la question 42 sur les formules 2B et 2C et la question 32 sur la formule 3.

Les valeurs de cette variable ont permis de préciser le lieu de travail des personnes qui demeuraient ou qui travaillaient dans une région métropolitaine de recensement ou dans une agglomération de recensement* répartie en secteurs de recensement, et ce de la façon suivante:

SR à domicile (lieu de travail à domicile, dans un SR)
SR de travail (lieu habituel de travail, dans un SR)
SR en dehors du Canada (lieu de résidence dans une RMR/AR, lieu de travail en dehors du Canada)
Aucun SR habituel (aucun lieu de travail habituel, donc aucun code SR)
À l'extérieur de la RMR (lieu de travail non dans une RMR/AR)
Impossible à coder (impossibilité d'obtenir un code SR à l'aide des documents de référence disponibles)
SR non déclaré (le recensé n'a pas donné suffisamment de renseignements pour permettre de coder le SR)

POWCT (Lieu de travail - Secteur de recensement)

Cette variable présente les données codées à partir de la question sur le lieu de travail, c'est-à-dire la question 42 sur les formules 2B et 2C et la question 32 sur la formule 3.

Cette variable permet de préciser le SR du lieu de travail de chaque recensé qui travaillait habituellement à un endroit fixe que l'on pouvait retrouver dans le répertoire des rues d'une RMR ou AR*.

*Cinq AR réparties en secteurs de recensement, soit Kamloops, Kelowna, Moncton, North Bay et Prince George, ne sont pas comprises.

POWCMA (Lieu de travail - Région métropolitaine de recensement ou agglomération de recensement)

Cette variable dérivée provient de la question sur le lieu de travail, c'est-à-dire la question 42 sur les formules 2B et 2C et la question 32 sur la formule 3.

Chaque personne travaillant dans une RMR ou AR* répartie en secteurs de recensement s'est vue attribuer le code approprié de la RMR ou de l'AR.

Sur toutes les formules, la question se lisait comme suit:

42. À quelle adresse avez-vous travaillé? Si vous n'aviez pas de lieu de travail habituel, consultez le Guide.

Cochez une seule case

33 ☐ À domicile (y compris les personnes habitant la ferme où elles travaillaient)

34 ☐ En dehors du Canada

35 ☐ À l'adresse suivante *(précisez)*

Numéro Rue

Si vous ne connaissez pas l'adresse, donnez le nom de l'immeuble ou du centre commercial, l'intersection de rues, etc.

Ville, village, canton ou autre municipalité

Important: *Si vous travailliez dans une municipalité de banlieue, précisez le nom de cette municipalité et non celui de la ville principale.*

Comté Province ou territoire

36 ☐ ☐ ☐ 37 ☐ 38 ☐

*Cinq AR réparties en secteurs de recensement, soit Kamloops, Kelowna, Moncton, North Bay et Prince George, ne sont pas comprises.

Langue officielle

Cette variable présente directement les données obtenues à la question sur les langues officielles, c'est-à-dire la question 29 sur les formules 2B et2C et la question 19 sur la formule 3.

L'éventail des valeurs dans la base de données est le suivant:

Anglais seulement
Français seulement
Anglais et français
Ni l'anglais ni le français
Sans objet

Sur toutes les formules, la question se lisait comme suit:

29. ■ Connaissez-vous assez bien l'anglais ou le français pour soutenir une conversation?
(Pour plus de renseignements, consultez le Guide.)
Cochez une seule case
63 ☐ L'anglais seulement
64 ☐ Le français seulement
65 ☐ L'anglais et le français
66 ☐ Ni l'anglais ni le français

Langue parlée à la maison

Cette variable présente directement les données obtenues à la question sur la langue parlée à la maison, c'est-à-dire la question 28 sur les formules 2B et 2C et la question 18 sur la formule 3. Les catégories sont groupées selon la famille de langues et la région géographique. Les titres de catégories sont donnés ici pour aider l'utilisateur mais n'existent pas comme tels dans la base de données.

L'éventail des valeurs dans la base de données est le suivant:

Anglais
Français
Langues non officielles
  Langues européennes
    Langues baltiques
      Estonien
      Letton
      Lithuanien
    Biélorusse
    Bulgare

Nota: n.d.a. = non déclarée autrement.
n.c.a. = non classée ailleurs.

Langues celtiques
- Gaélique
- Gallois
- Langues celtique n.d.a., n.c.a.

Croate, serbe, etc.
- Croate
- Serbe
- Slovène
- Yugoslave, n.d.a.

Tchèque et slovaque
- Tchèque
- Slovaque

Finnois

Allemand

Grec

Italien

Macédonien

Magyar (hongrois)

Langues néerlandaises
- Hollandais
- Flamand
- Frison

Polonais

Portuguais

Roumain

Russe

Langues scandinaves
- Danois
- Islandais
- Norvégien
- Suédois

Espagnol

Ukrainien

Yiddish

Autre langue européenne

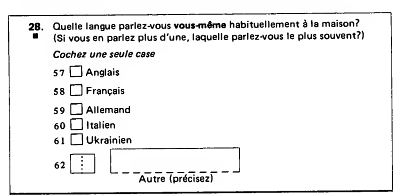
Langues asiatiques
- Arménien
- Cambodgien
- Chinois
- Langues indo-pakistanaises
  - Bengali
  - Cingalais
  - Hindi
  - Malayalam
  - Pendjabi
  - Tamoul
  - Télougou
  - Ourdou
  - Langues indo-pakistanaises, n.d.a., n.c.a.
- Iranien
- Japonais
- Kam-Tai
- Coréen
- Langues malayo-polynésiennes
  - Malais, bahasa
  - Languages malayo-polynésiennes, n.d.a., n.c.a.
- Langues philippines
  - Philippin
  - Tagalog
- Langues sémitiques
  - Arabe
  - Hébreu

Nota: n.d.a. = non déclarée autrement.
n.c.a. = non classée ailleurs.

Langues sémitiques, n.d.a., n.c.a.
Turc
Vietnamien
Autres asiatiques, n.d.a., n.c.a.
Langues africaines
Souahéli
Bantou, n.d.a., n.c.a.
Langues nigéro-congolaises
Langues africaines, n.d.a., n.c.a.
Langues amérindiennes
Langues algonquiennes
Cri
Ojibway
Langues algonquiennes, n.c.a.
Langues athapascanes
Langues haidas
Langues iroquoiennes
Langues kootenayennes
Langues salishennes
Langues siouennes
Langues tlingites
Langues tsimshennes
Langues wakashennes
Inuktitut
Indien, n.d.a.
Autres
Sans objet

Nota: n.d.a. = non déclarée autrement.
n.c.a. = non classée ailleurs.

Sur toutes les formules, la question se lisait comme suit:



28. Quelle langue parlez-vous **vous-même** habituellement à la maison?
(Si vous en parlez plus d'une, laquelle parlez-vous le plus souvent?)

Cochez une seule case

57 ☐ Anglais
58 ☐ Français
59 ☐ Allemand
60 ☐ Italien
61 ☐ Ukrainien
62 ☐ ______________ Autre (précisez)

Mobilité

MOB5 (Mobilité)

Cette variable dérivée provient de la question sur le lieu de résidence cinq ans auparavant, c'est-à-dire la question 36 sur les formules 2B et 2C et la question 26 sur la formule 3.

Les valeurs de cette variable sont les suivantes:

Même logement
Même SDR
En dehors du Canada
SDR différente

PCSD5 (SDR de résidence cinq ans auparavant)

Cette variable dérivée provient de la réponse écrite à la question 36 sur les formules 2B et 2C et à la question 26 sur la formule 3, qui s'adressait aux immigrants internes (c'est-à-dire les recensés qui déclaraient leur résidence cinq ans auparavant comme étant une "Autre ville, village ou municipalité du Canada").

Les valeurs de cette variable permettent de préciser le lieu de résidence antérieure du recensé jusqu'au niveau de la subdivision de recensement (c'est-à-dire 5,710 valeurs) à l'aide des limites de 1981.

PCD5 (DR de résidence cinq ans auparavant)

Cette variable dérivée provient de la réponse écrite à la question 36 sur les formules 2B et 2C et à la question 26 sur la formule 3, qui s'adressait aux immigrants internes (c'est-à-dire les recensés qui déclaraient leur résidence cinq ans auparavant comme étant une "Autre ville, village ou municipalité du Canada").

Nota: Les recensés qui indiquaient "SDR différente" devaient écrire leur lieu de résidence cinq ans auparavant.

Les valeurs de cette variable permettent de préciser le lieu de résidence antérieure du recensé jusqu'au niveau de la division de recensement (c'est-à-dire 226 valeurs) à l'aide des limites de 1981.

PR5 (Province de résidence cinq ans auparavant)

Cette variable dérivée provient de la réponse écrite à la question 36 sur les formules 2B et 2C et à la question 26 sur la formule 3, qui s'adressait aux immigrants internes (c'est-à-dire les recensés qui déclaraient leur résidence cinq ans auparavant comme étant une "Autre ville, village ou municipalité du Canada").

Les valeurs de cette variable permettent de préciser le lieu de résidence antérieure du recensé jusqu'au niveau de la province (territoire) (c'est-à-dire 12 valeurs) à l'aide des limites de 1981.

CMA5 (RMR ou AR de résidence cinq ans auparavant)

Cette variable dérivée provient de la réponse écrite à la question 36 sur les formules 2B et 2C et à la question 26 sur la formule 3, qui s'adressait aux immigrants internes (c'est-à-dire les recensés qui déclaraient leur résidence cinq ans auparavant comme étant une "Autre ville, village ou municipalité du Canada").

Les valeurs de cette variable permettent de préciser le lieu de résidence antérieure du recensé jusqu'au niveau de la région métropolitaine de recensement ou de l'agglomération de recensement (c'est-à-dire 24 RMR et 88 AR) à l'aide des limites de 1981.

RUUB5 (Lieu de résidence cinq ans auparavant - Région rurale ou urbaine)

Cette variable dérivée provient de la réponse écrite à la question 36 sur les formules 2B et 2C et à la question 26 sur la formule 3 ainsi que du classement de 1981 en régions rurales ou urbaines des SDR de résidence des recensés cinq ans auparavant. Dans le cas des SDR en partie urbaine et rurale, la variable RUUB5 a été attribuée selon la répartition urbaine et rurale de cette SDR en 1981.

Les valeurs de cette variable sont les suivantes:

Rurale
Urbaine
Sans objet

La catégorie "sans objet" comprend les immigrants de l'extérieur du Canada et la population exclue de l'univers de la mobilité (c'est-à-dire les personnes de 4 ans ou moins, la population outre-mer et tous les pensionnaires de logements collectifs).

POP5 (Groupe de taille de la population du lieu de résidence cinq ans auparavant)

Cette variable dérivée provient de la réponse écrite à la question 36 sur les formules 2B et 2C et à la question 26 sur la formule 3, qui s'adressait aux immigrants internes (c'est-à-dire les recensés qui déclaraient leur résidence cinq ans auparavant comme étant une "Autre ville, village ou municipalité du Canada") et à partir du chiffre de population de 1981 de la SDR de résidence des recensés cinq ans auparavant.

Les valeurs de cette variable sont les suivantes:

Sans objet
1- 999
1,000- 1,999
2,000- 4,999
5,000- 9,999
10,000- 24,999
25,000- 49,999
50,000- 74,999
75,000- 99,999
100,000-249,999
250,000 ou plus

La catégorie "sans objet" comprend toutes les personnes stables, tous les non-migrants, les migrants de l'extérieur du Canada et la population exclue de l'univers de la mobilité (c'est-à-dire les personnes de 4 ans ou moins, la population outre-mer et tous les pensionnaires de logements collectifs).

PR (Province de résidence, 1981)

Cette variable dérivée provient du lieu de résidence habituelle dérivé ou déclaré par le recensé. Les valeurs de cette variable permettent de préciser le lieu de résidence du recensé au niveau de la province (territoire) (c'est-à-dire 12 valeurs).

PCD (DR de résidence, 1981)

Cette variable dérivée provient du lieu de résidence habituelle dérivé ou déclaré par le recensé. Les valeurs de cette variable permettent de préciser le lieu de résidence du recensé au niveau de la division de recensement (c'est-à-dire 266 valeurs).

PCSD (SDR de résidence, 1981)

Cette variable dérivée provient du lieu de résidence habituelle dérivé ou déclaré par le recensé. Les valeurs de cette variable permettent de préciser le lieu de résidence du recensé au niveau de la subdivision de recensement (c'est-à-dire 5,710 valeurs).

CMA (RMR ou AR de résidence, 1981)

Cette variable dérivée provient du lieu de résidence habituelle dérivé ou déclaré par le recensé. Les valeurs de cette variable permettent de préciser le lieu de résidence du recensé au niveau de la région métropolitaine de recensement ou de l'agglomération de recensement (c'est-à-dire 24 RMR et 88 AR).

POP (Groupe de taille de la population du lieu de résidence, 1981)

Cette variable dérivée provient de la subdivision de recensement de résidence dérivée ou déclarée par le recensé en 1981 ainsi que du chiffre de population de la SDR correspondante.

Les valeurs de cette variable sont les suivantes:

1- 999
1,000- 1,999
2,000- 4,999
5,000- 9,999
10,000- 24,999
25,000- 49,999
50,000- 74,999
75,000- 99,999
100,000-249,999
250,000 ou plus

Sur toutes les formules, la question se lisait comme suit:

36. Où habitiez-vous il y a 5 ans, c'est-à-dire le 1er juin 1976?
Cochez une seule case

NOTA: *Si, il y a 5 ans votre lieu de résidence était une municipalité d'une grande région urbaine, veuillez ne pas confondre la municipalité de banlieue avec la ville principale. Par ex., distinguez Montréal-Nord de Montréal, Scarborough de Toronto, West Vancouver de Vancouver.*

04 ☐ Ce logement
05 ☐ Autre logement dans cette ville, ce village ou cette municipalité du Canada
06 ☐ En dehors du Canada
Passez à la question 37

07 ☐ Autre ville, village, ou municipalité du Canada *(précisez ci-dessous)*

Ville, village, ou municipalité

Comté — Province ou territoire

08

Niveau de fréquentation scolaire

Cette variable dérivée provient des questions 31, 32, 33 et 34 sur les formules 2B et 2C et des questions 21, 22, 23 et 24 sur la formule 3 qui portaient respectivement sur la fréquentation scolaire, le plus haut niveau atteint au primaire ou au secondaire, les années d'études universitaires et les années d'autres études non universitaires.

L'éventail des valeurs dans la base de données est le suivant:

Blanc (si fréquentation = non)
Primaire ou secondaire
Autres études non universitaires seulement
Universitaire seulement
Universitaire et (ou) autres études non universitaires

Lorsque la réponse à la fréquentation scolaire était "Non", on attribuait une valeur en blanc. Lorsque la réponse était soit "Oui, à plein temps" ou "Oui, à temps partiel", on attribuait alors la valeur "primaire ou secondaire" lorsque le recensé avait indiqué "Aucune année" en regard des études universitaires et des autres études non universitaires; on attribuait la valeur "autres études non universitaires seulement" lorsque la réponse à cette rubrique était supérieure à "Aucune année" et que le nombre d'années d'études universitaires correspondait à "Aucune année"; de même, on a attribué la valeur "universitaire seulement" lorsque le nombre d'année d'études universitaires était supérieur à "Aucune année" et que les autres études non universitaires correspondaient à "Aucune année"; en dernier lieu, on a attribué la valeur "universitaire et (ou) autres études non universitaires" lorsque le nombre d'années d'études universitaires et d'autres études non universitaires était supérieur à "Aucune année".

Origine ethnique

Cette variable présente directement les données obtenues à la question sur l'origine ethnique, c'est-à-dire la question 26 sur les formules 2B et 2C et la question 16 sur la formule 3. Les catégories sont groupées selon les origines uniques, les origines multiples et la région géographique. Certains titres de catégories sont donnés ici pour aider l'utilisateur mais n'existent pas comme tels dans la base de données. Il est à noter également qu'une répartition plus détaillée des origines multiples existe dans la base de données et peut être obtenue sur demande spéciale.

L'éventail des valeurs dans la base de données est le suivant:

- Origines uniques
  - Origines européennes
    - Britannique
      - Anglais
      - Irlandais
      - Écossais
      - Gallois
      - Britannique, n.d.a.
      - Britannique, n.c.a.
    - Français
      - Français, n.d.a.
      - Québécois, Acadien, Franco-Ontarien, etc.
    - Européen occidental
      - Belge
      - Hollandais (Néerlandais)
      - Luxembourgeois
    - Européen septentrional
      - Finlandais
      - Scandinave
        - Danois
        - Islandais
        - Norvégien
        - Suédois
        - Scandinave, n.d.a.
    - Europe centrale
      - Autrichien
      - Tchèque et Slovaque
        - Tchèque
        - Slovaque
        - Tchécoslovaque, n.d.a.
      - Allemand
      - Polonais
      - Magyar (Hongrois)
      - Suisse
    - Européen oriental
      - Baltique
        - Estonien
        - Letton
        - Lithuanien
      - Biélorusse
      - Roumain
      - Russe
      - Ukrainien
    - Européen méridional
      - Balkans
        - Albanais
        - Bulgare
        - Croate, Serbe, etc.
          - Croate
          - Serbe
          - Slovène
          - Yougoslave,n.d.a.
          - Macédonien
          - Autre Balkan, n.c.a.
      - Grec
      - Italien
      - Maltais
      - Portugais
      - Espagnol
    - Autre origine européenne
      - Juif
      - Autre origine européenne, n.c.a.
  - Origines asiatiques et africaines

Nota: n.d.a. = non déclarée autrement.
n.c.a. = non classée ailleurs.

Asiatique occidental et Nord-Africain
- Arménien
- Arabe asiatique
  - Libanais
  - Palestinien
  - Syrien
  - Arabe asiatique, n.c.a.
- Arabe nord-africain
  - Égyptien
  - Arabe nord-africain, n.c.a.
- Asiatique occidental
  - Iranien
  - Israélien
  - Turc

Origines indo-pakistanaises
- Bengali
- Gujérat
- Pendjabi
- Cingalais
- Tamoul
- Bangladeshi, n.d.a.
- Indien, n.d.a.
- Pakistanais, n.d.a.
- Sri Lanken, n.d.a.
- Autre Indo-pakistanais, n.c.a.

Asiatique d'Extrême-Orient
- Chinois
- Indochinois
  - Birman
  - Cambodgien
  - Laotien
  - Thai
  - Vietnamien
- Japonais
- Autres asiatiques d'Extrême-Orient
  - Malais
  - Coréen
  - Autres asiatiques d'Extrême-Orient, n.c.a.

Îles du Pacifique
- Fidjien
- Indonésien
- Philippin
- Polynésien

Africain
- Noir d'Afrique
- Canadien de race noire
- Autres africains, n.c.a.
- Autres noirs, n.c.a.

Origines nord-américaines et sud-américaines
- Autochtones
  - Inuit
  - Métis
  - Indien inscrit
  - Indien non inscrit
- Latino-americain
  - Argentin
  - Brésilien
  - Antillais
  - Chilien
  - Cubain
  - Équatorien
  - Haitien
  - Mexicain
  - Péruvien
  - Autres Latino-américains, n.c.a.
- Autres origines

Nota: n.d.a. = non déclarée autrement.
n.c.a. = non classée ailleurs.

Américain
Canadien
Autres pays du Commonwealth
Autres, n.c.a.
Origines multiples
Britannique et Français
Britannique et autres
Européen
Européen occidental
Européen septentrional
Européen central
Européen oriental
Européen méridional
Asiatique et Africain
Asiatique occidental et Nord-Africain
Asiatique d'Extrême-Orient et Îles du Pacifique
Indo-pakistanais
Africain
Nord-Américain et Sud-Américain
Autres, n.c.a., n.d.a.
Français et autres
Européen
Européen occidental
Européen septentrional
Européen central
Européen oriental
Européen méridional
Asiatique et Africain
Asiatique occidental et Nord-Africain
Indo-Pakistanais
Africain
Asiatique d'Extrême-Orient et Îles du Pacifique
Nord-Américain et Sud-Américain
Autres, n.d.a., n.c.a.
Britannique, Français et autres
Européen
Asiatique et Africain
Nord-Américain et Sud-Américain
Autres, n.d.a., n.c.a.
Européen et autres
Européen seulement
Asiatique et Africain
Nord-Américain et Sud-Américain
Autres, n.d.a., n.c.a.
Juif et autres
Européen
Autres
Autochtones et autres
Inuit et autres
Britannique
Français
Britannique et Français
Européen
Autres
Indien inscrit et autres
Britannique
Français
Britannique et Français
Européen
Autres
Indien non inscrit/Métis et autres
Britannique
Français
Britannique et Français

Nota: n.d.a. = non déclarée autrement.
n.c.a. = non classée ailleurs.

Européen

Autres

Sans objet

Nota: n.d.a. = non déclarée autrement.

n.c.a. = non classée ailleurs.

Sur toutes les formules, la question se lisait comme suit:

26. À quel groupe ethnique ou culturel apparteniez-vous, vous ou vos ancêtres, à votre première arrivée sur ce continent?

■ *(Pour plus de renseignements, consultez le Guide.)*

25 ☐ Français

26 ☐ Anglais
27 ☐ Irlandais
28 ☐ Écossais

29 ☐ Allemand
30 ☐ Italien
31 ☐ Ukrainien
32 ☐ Hollandais (Néerlandais)
33 ☐ Polonais
34 ☐ Juif
35 ☐ Chinois

36 ☐ ______________ Autre (précisez)

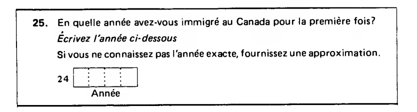
Autochtones

37 ☐ Inuit
38 ☐ Indien inscrit
39 ☐ Indien non inscrit
40 ☐ Métis

Période d'immigration

Cette variable dérivée provient de la question sur l'année d'immigration, c'est-à-dire la question 25 sur les formules 2B et 2C et la question 15 sur la formule 3.

Sur toutes les formules, la question se lisait comme suit:



25. En quelle année avez-vous immigré au Canada pour la première fois?
Écrivez l'année ci-dessous
Si vous ne connaissez pas l'année exacte, fournissez une approximation.

24 ☐ Année

Seules les personnes qui n'étaient pas citoyens canadiens de naissance devaient répondre à cette question.

La base de données renferme les années d'immigration à partir de 1860 jusqu'à 1981 ainsi qu'une catégorie "sans objet". Cette dernière s'applique aux personnes qui étaient citoyens canadiens de naissance. Des données sur toute période d'immigration (c'est-à-dire un regroupement d'années) entre 1860 et 1981 peuvent être obtenues de la base de données. Voir aussi "Année d'immigration".

Profession (d'après la classification de 1980)

Cette variable dérivée provient de la question 43 sur les formules 2B et 2C et de la question 33 sur la formule 3, qui demandait le genre de travail effectué par la personne ainsi que ses fonctions ou activités les plus importantes. Les réponses ont été codées à un niveau à quatre chiffres d'après la Classification type des professions de 1980, n° 12-565 au catalogue. La base de données comprend aussi une catégorie "sans objet". Cette question ne paraissait pas sur la formule 2A.

Sur toutes les formules, la question se lisait comme suit:

43. a) Quel genre de travail faisiez-vous?

Par ex., commis à la facturation, représentant da commerce, ingénieur civil, enseignant au secondaire, contremaîtra d'électricians, usineur de métaux.

b) Dans ce travail, quelles étaient vos activités ou fonctions les plus importantes?

Par ax., vérification des factures, venta d'outils électriques, direction d'un service de recherche, ensaignament des mathématiques, suparvision d'électriciens de la construction, opérations sur tour mécanique. (Si vous êtes dans les Forces armées, donnez votre grade.)

11

01

Profession (d'après la classification de 1971)

Cette variable dérivée provient de la question 43 sur les formules 2B et 2C et de la question 33 sur la formule 3, qui demandait le genre de travail effectué par la personne ainsi que ses fonctions ou activités les plus importantes. Les réponses ont été codées pour fins de manipulation à un niveau à quatre chiffres selon la Classification des professions de 1971, nº 12-536 au catalogue. La base de données comprend aussi une catégorie "sans objet". Cette question ne paraissait pas sur la formule 2A.

Pour connaître la présentation de cette question, voir "Profession (d'après la classification de 1980)".

Religion

Cette variable présente directement les données obtenues à la question sur la religion, qui était la question 27 sur les formules 2B et 2C et la question 17 sur la formule 3. Les rubriques des catégories sont données ici pour aider l'utilisateur mais n'existent pas comme telles dans la base de données.

L'éventail des valeurs dans la base de données est le suivant:

Catholique
- Catholique romaine
- Catholique ukrainienne
- Église catholique nationale polonaise

Protestante
- Adventiste
- Anglicane
- Chrétienne apostolique
- Évangile de l'union
- Baptiste
- Frères dans le Christ
- Renouveau charismatique
- Christadelphe
- Alliance chrétienne et missionnaire
- Assemblée chrétienne
- Congrégation chrétienne
- Églises des disciples du Christ
- Église de Dieu
- Église du Nazaréen
- Doukhobors
  - Doukhobors orthodoxes
  - Doukhobors réformés
- Église évangélique libre
- Témoins de Jéhovah

Nota: n.d.a. = non déclarée autrement.

Saints des Derniers Jours (Mormone)
- Église des S. des D.J.
- Église réorganisée des S. des D.J.

Luthérienne

Mennonite (et Huttérite)
- Mennonite
- Huttérite

Méthodiste
- Évangélique
- Méthodiste libre
- Épiscopale méthodiste
- Méthodiste, n.d.a.

Église missionnaire

Mission Covenant

Mission de l'Esprit Saint

Morave

Apostolique nouvelle

Église nouvelle

Pentecôtiste

People's Church

Frères de Plymouth

Presbytérienne

Quakers

Réformée
- Chrétienne réformée
- Église réformée du Canada
- Église réformée des Pays-Bas
- Église réformée d'Amérique
- Autre réformée

Armée du Salut

Spiritualiste

Standard Church

Unitarienne

Église unie

Wesleyenne

Worldwide Church of God

Chrétienne, n.d.a.

Protestante, n.d.a.

Autre chrétienne

Non sectaire

Intersectaire

Orthodoxe orientale
- Orthodoxe grecque
- Orthodoxe arménienne
- Orthodoxe ukrainienne
- Orthodoxe serbe
- Orthodoxe russe
- Orthodoxe roumaine
- Orthodoxe d'Antioche
- Orthodoxe, n.d.a.

Non chrétienne orientale
- Islamique
- Hindoue
- Sikh
- Bouddhiste
- Baha'i
- Confucéenne
- Taoiste
- Autre non chrétienne orientale

Juive

Groupes parareligieux
- Amérindienne ou inuit
- New Thought-Unity-Metaphysical
- Paienne

Nota: n.d.a. = non déclarée autrement.

Quatrième voie
Théosophes
Autres groupes parareligieux
Aucune préférence religieuse indiquée
Aucune religion

Agnostique
Athée
Autre, non religieuse
Autre, non classée ailleurs

Nota: n.d.a. = non déclarée autrement.

Sur toutes les formules, la question se lisait comme suit:

27. Quelle est votre religion?
Cochez une seule case

41 ☐ Catholique romaine
42 ☐ Église unie
43 ☐ Anglicane
44 ☐ Presbytérienne
45 ☐ Luthérienne
46 ☐ Baptiste
47 ☐ Grecque orthodoxe
48 ☐ Juive
49 ☐ Catholique ukrainienne
50 ☐ Pentecôtiste
51 ☐ Témoins de Jéhovah
52 ☐ Mennonite
53 ☐ Armée du Salut
54 ☐ Islam
55 ☐ Aucune religion
56 ☐ ________ Autre (précisez)

Revenu: Allocations familiales

Cette variable dérivée provient des renseignements figurant sur le questionnaire à l'endroit des enfants dans chaque famille de recensement. Les allocations familliales ont été calculées et attribuées, lorsqu'il y avait lieu, à l'un des deux parents dans la famille de recensement, selon les taux en usage dans les diverses provinces en 1980. Pour connaître la définition, voir le Dictionnaire du recensement de 1981 (n° 99-901 au catalogue) ou le bulletin du recensement de 1981 intitulé Population - Revenu total (n° 92-928 au catalogue).

Dans la base de données, les valeurs sont exprimées sous forme de montants en dollars affectés d'un signe (positif ou zéro).

Revenu: Autre revenu provenant de sources publiques

Cette variable présente directement les données obtenues à la question 46 f) sur les formules 2B et 2C et à la question 36 f) sur la formule 3. Pour connaître la définition, voir le Dictionnaire du recensement de 1981 (nº 99-901 au catalogue) ou le bulletin du recensement de 1981 intitulé Population - Revenu total (nº 92-928 au catalogue).

Dans la base de données, les valeurs sont exprimées sous forme de montants en dollars affectés d'un signe (positif ou zéro).

Sur toutes les formules, la question se lisait comme suit:

f) **Autre revenu** provenant de **sources publiques,** *y compris les suppléments de revenu versés par les gouvernements provinciaux et l'assistance sociale, par ex., pensions aux anciens combattants, indemnités d'accidents du travail, paiements de bien-être. (N'incluez* **pas** *les allocations familiales)*

25 ☐ Oui ▶

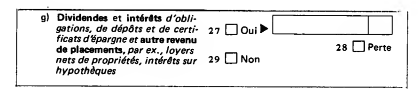
26 ☐ Non

Revenu: Dividendes, intérêts et autre revenu de placements

Cette variable présente directement les données obtenues à la question 46 g) sur les formules 2B et 2C et à la question 36 g) sur la formule 3. Pour connaître la définition, voir le Dictionnaire du recensement de 1981 (nº 99-901 au catalogue) ou le bulletin du recensement de 1981 intitulé Population - Revenu total (nº 92-928 au catalogue).

Dans la base de données, les valeurs sont exprimées sous forme de montants en dollars affectés d'un signe (positif, négatif ou zéro).

Sur toutes les formules, la question se lisait comme suit:



g) **Dividendes** et **intérêts** *d'obligations, de dépôts et de certificats d'épargne* et **autre revenu de placements,** *par ex., loyers nets de propriétés, intérêts sur hypothèques*

27 ☐ Oui ▶

28 ☐ Perte

29 ☐ Non

Revenu: Pension de sécurité de la vieillesse, supplément de revenu garanti et prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec

Cette variable présente directement les données obtenues à la question 46 d) sur les formules 2B et 2C et à la question 36 d) sur la formule 3. Pour connaître la définition, voir le Dictionnaire du recensement de 1981 (nº 99-901 au catalogue) ou le bulletin du recensement de 1981 intitulé Population - Revenu total (nº 92-928 au catalogue).

Dans la base de données, les valeurs sont exprimées sous forme de montants en dollars affectés d'un signe (positif ou zéro).

Sur toutes les formules, la question se lisait comme suit:

d) **Pension de sécurité de la vieillesse et supplément de revenu garanti** *provenant du gouvernement fédéral seulement, et* **prestations du Régime de pensions du Canada** ou du **Régime de rentes du Québec** *(les suppléments de revenu provinciaux doivent être déclarés en f))*

21 ☐ Oui ▶ ☐

22 ☐ Non

Revenu: Pensions de retraite, rentes et autre revenu en espèces

Cette variable présente directement les données obtenues à la question 46 h) sur les formules 2B et 2C et à la question 36 h) sur la formule 3. Pour connaître la définition, voir le Dictionnaire du recensement de 1981 (nº 99-901 au catalogue) ou le bulletin du recensement de 1981 intitulé Population - Revenu total (nº 92-928 au catalogue).

Dans la base de données, les valeurs sont exprimées sous forme de montants en dollars affectés d'un signe (positif ou zéro).

Sur toutes les formules, la question se lisait comme suit:

h) **Pensions de retraite, rentes** et **autre revenu en espèces,** *par ex., pension alimentaire, bourses d'étude. (N'incluez* **pas** *les allocations familiales)*

30 ☐ Oui ▶ ☐

31 ☐ Non

Revenu: Prestations d'assurance-chômage

Cette variable présente directement les données obtenues à la question 46 e) sur les formules 2B et 2C et à la question 36 e) sur la formule 3. Pour connaître la définition, voir le Dictionnaire du recensement de 1981 (nº 99-901 au catalogue) ou le bulletin du recensement de 1981 intitulé Population - Revenu total (nº 92-928 au catalogue).

Dans la base de données, les valeurs sont exprimées sous forme de montants en dollars affectés d'un signe (positif ou zéro).

Sur toutes les formules, la question se lisait comme suit:

e) Prestations d'assurance-chômage	23 ☐ Oui ▶ 24 ☐ Non	☐

Revenu: Revenu d'un emploi

Cette variable dérivée provient des renseignements obtenues à la question 46 a), b) et c) sur les formules 2B et 2C et à la question 36 a), b) et c) sur la formule 3. Elle représente la somme des traitements et salaires, du revenu net provenant d'un travail autonome non agricole et du revenu net provenant d'un travail autonome agricole. Pour connaître la définition, voir le Dictionnaire du recensement de 1981 (nº 99-901 au catalogue) ou le bulletin du recensement de 1981 intitulé Population -Revenu total (nº 92-928 au catalogue).

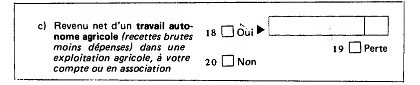
Dans la base de données, les valeurs sont exprimées sous forme de montants en dollars affectés d'un signe (positif, négatif ou zéro).

Revenu: Revenu net provenant d'un travail autonome agricole

Cette variable présente directement les données obtenues à la question 46 c) sur les formules 2B et 2C et à la question 36 c) sur la formule 3. Pour connaître la définition, voir le Dictionnaire du recensement de 1981 (nº 99-901 au catalogue) ou le bulletin du recensement de 1981 intitulé Population - Revenu total (nº 92-928 au catalogue).

Dans la base de données, les valeurs sont exprimées sous forme de montants en dollars affectés d'un signe (positif, négatif ou zéro).

Sur toutes les formules, la question se lisait comme suit:


c) Revenu net d'un **travail autonome agricole** *(recettes brutes moins dépenses) dans une exploitation agricole, à votre compte ou en association*

18 ☐ Oui ▶

19 ☐ Perte

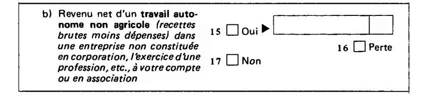
20 ☐ Non

Revenu: Revenu net provenant d'un travail autonome non agricole

Cette variable présente directement les données obtenues à la question 46 b) sur les formules 2B et 2C et à la question 36 b) sur la formule 3. Pour connaître la définition, voir le Dictionnaire du recensement de 1981 (nº 99-901 au catalogue) ou le bulletin du recensement de 1981 intitulé Population - Revenu total (nº 92-928 au catalogue).

Dans la base de données, les valeurs sont exprimées sous forme de montants en dollars affectés d'un signe (positif, négatif ou zéro).

Sur toutes les formules, la question se lisait comme suit:


b) Revenu net d'un **travail autonome non agricole** *(recettes brutes moins dépenses) dans une entreprise non constituée en corporation, l'exercice d'une profession, etc., à votre compte ou en association*

15 ☐ Oui ▶

16 ☐ Perte

17 ☐ Non

Revenu: Revenu total

Il s'agit ici d'une variable dérivée. Elle correspond à la somme des montants figurant dans les huit sources de revenu énumérées sur les formules 2B et 2C à la question 46 a) à h) et sur la formule 3 à la question 36 a) à h), somme à laquelle on a ajouté les montants calculés et attribués pour les allocations familiales. Pour connaître la définition, voir le Dictionnaire du recensement de 1981 (nº 99-901 au catalogue) ou le bulletin du recensement de 1981 intitulé Population - Revenu total (nº 92-928 au catalogue).

Dans la base de données, les valeurs sont exprimées sous forme de montants en dollars affectés d'un signe (positif, négatif ou zéro).

46. Au cours de l'année terminée le 31 décembre 1980, avez-vous retiré un revenu quelconque ou subi des pertes des sources énumérées ci-dessous?

- Si oui, cochez la case "Oui" et inscrivez le montant. Dans le cas de pertes, cochez également la case "Perte".
- Si non, cochez la case "Non" et passez à la source suivante.
- N'incluez **pas** les allocations familiales.
- Pour plus de renseignements, consultez le Guide.

Source		MONTANT Dollars	Cents
a) Total des **salaires** et **traitements**, *y compris les commissions, gratifications, pourboires, etc., avant les déductions*	13 ☐ Oui ▶ / 14 ☐ Non		
b) Revenu net d'un **travail autonome non agricole** *(recettes brutes moins dépenses) dans une entreprise non constituée en corporation, l'exercice d'une profession, etc., à votre compte ou en association*	15 ☐ Oui ▶ / 17 ☐ Non	16 ☐ Perte	
c) Revenu net d'un **travail autonome agricole** *(recettes brutes moins dépenses) dans une exploitation agricole, à votre compte ou en association*	18 ☐ Oui ▶ / 20 ☐ Non	19 ☐ Perte	
d) **Pension de sécurité de la vieillesse** et **supplément de revenu garanti** *provenant du gouvernement fédéral seulement, et* **prestations** du **Régime de pensions du Canada** ou du **Régime de rentes du Québec** *(les suppléments de revenu provinciaux doivent être déclarés en f))*	21 ☐ Oui ▶ / 22 ☐ Non		
e) Prestations d'**assurance-chômage**	23 ☐ Oui ▶ / 24 ☐ Non		
f) **Autre revenu** provenant de **sources publiques,** *y compris les suppléments de revenu versés par les gouvernements provinciaux et l'assistance sociale, par ex., pensions aux anciens combattants, indemnités d'accidents du travail, paiements de bien-être. (N'incluez* **pas** *les allocations familiales)*	25 ☐ Oui ▶ / 26 ☐ Non		
g) **Dividendes** et **intérêts** *d'obligations, de dépôts et de certificats d'épargne et* **autre revenu de placements,** *par ex., loyers nets de propriétés, intérêts sur hypothèques*	27 ☐ Oui ▶ / 29 ☐ Non	28 ☐ Perte	
h) **Pensions de retraite, rentes** et **autre revenu en espèces,** *par ex., pension alimentaire, bourses d'étude. (N'incluez* **pas** *les allocations familiales)*	30 ☐ Oui ▶ / 31 ☐ Non		
i) **Revenu total** *provenant de toutes les sources précédentes. (N'incluez* **pas** *les allocations familiales)*	32 ☐ Oui ▶ / 34 ☐ Non	33 ☐ Perte	

Sur toutes les formules, la question complète sur le revenu figurait comme il est présenté ici. Les renseignements à la question 46 i) (question 36 i) sur la formule 3) n'ont servi qu'à des fins de contrôle; la variable sur les données est dérivée de la façon expliquée à la page précédente.

Revenu: Total des salaires et traitements

Cette variable présente directement les données obtenues à la question 46 a) sur les formules 2B et 2C et à la question 36 a) sur la formule 3. Pour connaître la définition, voir le Dictionnaire du recensement de 1981 (n° 99-901 au catalogue) ou le bulletin du recensement de 1981 intitulé Population - Revenu total (n° 92-928 au catalogue).

Dans la base de données, les valeurs sont exprimées sous forme de montants en dollars affectés d'un signe (positif ou zéro).

Sur toutes les formules, la question se lisait comme suit:

MONTANT

Dollars Cents

a) Total des **salaires** et **traitements**, *y compris les commissions, gratifications, pourboires, etc., avant les déductions*

13 ☐ Oui ▶

14 ☐ Non

Scolarité: Certificat universitaire supérieur au baccalauréat

Cette variable dérivée provient de la question 34 sur les formules 2B et 2C et de la question 24 sur la formule 3, qui portait sur les grades, certificats ou diplômes.

L'éventail des valeurs dans la base de données est le suivant:

Aucun certificat ou diplôme supérieur au baccalauréat
Certificat ou diplôme supérieur au baccalauréat

Pour dériver cette variable, il fallait attribuer la valeur "certificat ou diplôme supérieur au baccalauréat" toutes les fois qu'un recensé avait indiqué cette réponse à la question 34 sur les formules 2B et 2C ou à la question 24 sur la formule 3.

Pour connaître la présentation de cette question, voir "Scolarité: Plus haut grade, certificat ou diplôme".

Scolarité: Certificats d'écoles de métiers et autres certificats non universitaires

Cette variable dérivée provient de la question 34 sur les formules 2B et 2C et de la question 24 sur la formule 3, qui portait sur les grades, certificats ou diplômes.

L'éventail des valeurs dans la base de données est le suivant:

Aucun certificat d'école de métiers ni d'autres études non universitaires
Certificat d'une école de métiers sans certificat d'études secondaires
Certificat d'autres études non universitaires sans certificat d'études secondaires
Certificat d'une école de métiers et certificat d'autres études non universitaires sans certificat d'études secondaires
Certificat d'une école de métiers avec certificat d'études secondaires
Autre certificat d'études non universitaires avec certificat d'études secondaires
Certificat d'une école de métiers et certificat d'autres études non universitaires avec certificat d'études secondaires

Pour dériver cette variable, il a fallu examiner toutes les combinaisons possibles des valeurs ci-dessus puis effectuer les tâches qui étaient conformes à la version vérifiée et imputée de la variable portant sur le plus haut grade, certificat ou diplôme.

Pour connaître la présentation de la question, voir "Scolarité: Plus haut grade, certificat ou diplôme".

Scolarité: Diplôme en médecine, en art dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie

Cette variable dérivée provient de la question sur les grades, certificats ou diplômes, c'est-à-dire la question 34 sur les formules 2B et 2C et la question 24 sur la formule 3.

L'éventail des valeurs dans la base de données est le suivant:

Aucun diplôme en médecine
Diplôme en médecine
Diplôme en médecine et maîtrise
Diplôme en médecine et doctorat acquis

La dérivation de cette variable s'est faite en attribuant la valeur "aucun diplôme en médecine" si aucune mention de ce grade n'était faite sur le questionnaire. Autrement, on attribuait un grade en médecine s'il en était fait mention et si celui-ci constituait le plus haut grade acquis; on a attribué la valeur "diplôme en médecine et maîtrise" s'il était fait mention du grade en médecine et si la maîtrise constituait également le plus haut grade acquis et indiqué par le recensé; en dernier lieu, on a attribué la valeur "diplôme en médecine et doctorat acquis" s'il était fait mention du grade en médecine et que le doctorat acquis constituait également le plus haut grade acquis et indiqué par le recensé.

Pour connaître la présentation de la question, prière de se reporter à "Scolarité: Plus haut grade, certificat ou diplôme".

Scolarité: Nombre d'années d'autres études non universitaires

Cette variable dérivée provient de la question 33 sur les formules 2B et 2C et de la question 23 sur la formule 3, qui portait sur le nombre d'années d'études terminées dans un établissement d'enseignement autre qu'une université, une école primaire ou secondaire.

L'éventail des valeurs dans la base de données est le suivant:

Aucune
Moins d'une année (de cours terminés)
Un an
Deux ans
Trois ans
Quatre ans ou plus

Pour dériver cette variable, il a fallu faire appel à une procédure en plusieurs étapes: pendant la première, on a attribué autant d'unités de valeur qu'il y avait d'années valides d'études non universitaires déclarées par le recensé selon l'éventail de valeurs susmentionné. Pendant la deuxième étape, il a fallu résoudre les cas de réponses multiples en attribuant les réponses présentant la plus faible valeur puis en regroupant les valeurs 4 à 8 ans dans la catégorie 4 ans ou plus tout en invalidant les valeurs supérieures à 9. Dans les étapes qui ont suivi, le procédé de dérivation a été beaucoup plus compliqué puisqu'il s'agissait d'éliminer les réponses invalides (très grand nombre d'années d'études)

par comparaison à d'autres zones du questionnaire puis d'attribuer, à l'aide d'une procédure d'imputation informatisée, un ensemble plus réaliste de valeurs basées sur les propriétés sous-jacentes des valeurs des recensés qui avaient fourni les réponses initiales valides.

Sur les formules 2B, 2C et 3*, la question se lisait comme suit:

33. Combien d'années d'études avez-vous terminées dans un établissement **autre qu'**une université ou une école primaire ou secondaire? Comptez les années d'études dans des collèges communautaires, instituts techniques, CEGEP (enseignement général et professionnel), écoles de métiers et collèges commerciaux privés, écoles de sciences infirmières décernant un diplôme, etc.

(Pour plus de renseignements, consultez le Guide.)

72 ☐ Aucune
73 ☐ Moins d'une année (de cours terminés)

74 ☐ Nombre d'années terminées

*L'énoncé "Pour plus de renseignements, consultez le Guide." ne figurait pas sur la formule 3.

Scolarité: Nombre d'années d'études universitaires

Cette variable dérivée provient de la question 32 sur les formules 2B et 2C et de la question 22 sur la formule 3, qui portait sur le nombre d'années d'études terminées dans une université.

L'éventail des valeurs dans la base de données est le suivant:

Aucune
Moins d'une année (de cours terminés)
Un an
Deux ans
Trois ans
Quatre ans
Cinq ans
Six ans
Sept ans
Huit ans
Neuf ans
Dix ans
Onze à quinze ans

La procédure de dérivation de cette variable a nécessité l'attribution correspondante des valeurs déclarées chaque fois que les autres zones de réponse du questionnaire n'entraient pas en conflit avec celles-ci, puis l'attribution de valeurs nulles ou invalides de précontrôle toutes les fois qu'il y avait réponse contradictoire. De plus, une procédure informatisée de contrôle et d'imputation a permis de s'assurer que les données finales ne renfermeraient aucune combinaison illogique, par exemple, une personne déclarant un doctorat acquis et aucune année terminée d'études universitaires.

Sur les formules 2B et 2C et 3, la question se lisait comme suit:

32. Combien d'années d'études avez-vous terminées à l'université?

69 ☐ Aucune
70 ☐ Moins d'une année (de cours terminés)
71 ☐ Nombre d'années terminées

Scolarité: Plus haut grade, certificat ou diplôme

Cette variable dérivée provient de la question sur les grades, certificats ou diplômes, c'est-à-dire la question 34 sur les formules 2B et 2C et la question 24 sur la formule 3.

L'éventail des valeurs dans la base de données est le suivant:

Aucun grade, certificat ou diplôme
Certificat d'études secondaires
Certificat ou diplôme de métier
Autre certificat ou diplôme non universitaire
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat
Baccalauréat(s)
Certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat
Diplôme en médecine, en art dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie
Maîtrise(s)
Doctorat acquis

La dérivation de cette variable s'est faite en attribuant la plus haute valeur indiquée selon la hiérarchie indiquée ci-dessus. (Il convient de souligner qu'il ne s'agit pas de la même hiérarchie que dans la question.)

Sur les formules 2B, 2C et 3*, la question se lisait comme suit:

34. Quels grades, certificats ou diplômes détenez-vous?
■ *(Pour plus de renseignements, consultez le Guide.)*
Cochez plus d'une case s'il y a lieu

75 ☐ Aucun
76 ☐ Certificat d'études secondaires
77 ☐ Certificat ou diplôme de métier
78 ☐ Autre certificat ou diplôme non universitaire (obtenu, par ex., d'un collège communautaire, CEGEP, institut technique, etc.)
79 ☐ Certificat ou diplôme universitaire **inférieur** au baccalauréat
80 ☐ Baccalauréat(s) (par ex., B.A., B.Sc., B.A.Sc., LL.B.)
81 ☐ Certificat ou diplôme universitaire **supérieur** au baccalauréat
82 ☐ Maîtrise(s) (par ex., M.A., M.Sc., M.Éd.)
83 ☐ Diplôme en médecine, en art dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie (par ex., M.D., D.D.S., D.M.D., D.M.V., D.O.)
84 ☐ Doctorat acquis (par ex., Ph.D., D.Sc., D.Éd.)

*L'énoncé "Pour plus de renseignements, consultez le Guide." ne figurait pas sur la formule 3.

Scolarité, plus haut niveau atteint

Cette variable dérivée provient des questions 31, 32, 33 et 34 sur les formules 2B et 2C ainsi que des questions 21, 22, 23 et 24 sur la formule 3 qui portaient sur le plus haut niveau atteint à l'école primaire ou secondaire, le nombre d'années d'études universitaires, le nombre d'années d'autres études non universitaires ainsi que le plus haut grade, certificat ou diplôme obtenu. Les titres de catégories sont donnés ici pour aider l'utilisateur mais n'existent pas comme tels dans la base de données.

L'éventail des valeurs dans la base de données est le suivant:

Études primaires ou secondaires seulement

- Aucune scolarité ou école maternelle seulement
- De la 1re à la 4e année
- De la 5e à la 8e année
- 9e et 10e année
- De la 11e à la 13e année
- Certificat d'études secondaires
- Certificat ou diplôme d'une école de métiers

Autres études non universitaires seulement

Sans certificat ou diplôme d'une école de métiers ou d'autres études non universitaires

Avec certificat ou diplôme d'une école de métiers

Avec certificat ou diplôme d'autres études non universitaires

Études universitaires

Études universitaires sans grade universitaire

Sans autres études non universitaires

Sans grade, certificat ou diplôme

Avec certificat ou diplôme d'une école de métiers

Avec certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat

Avec autres études non universitaires

Sans grade, certificat ou diplôme

Avec certificat ou diplôme d'une école de métiers

Avec certificat ou diplôme d'autres études non universitaires

Avec certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat

Études universitaires, avec grade universitaire

Avec baccalauréat ou premier grade professionnel

Avec certificat universitaire supérieur au baccalauréat

Avec maîtrise

Avec doctorat acquis

La procédure de dérivation pour cette variable reposait sur la coordination logique des quatre variables susmentionnées dans un ordre hiérarchique établi d'avance.

Scolarité: Plus haut niveau atteint à l'école primaire ou secondaire

Cette variable dérivée provient de la question sur la dernière année d'études primaires ou secondaires terminée ou non, c'est-à-dire la question 31 sur les formules 2B et 2C et la question 21 sur la formule 3.

L'éventail des valeurs dans la base de données est le suivant:

Aucune scolarité ou uniquement l'école maternelle
Première année
Deuxième année
Troisième année
Quatrième année
Cinquième année
Sixième année
Septième année
Huitième année
Neuvième année
Dixième année
Onzième année
Douzième année
Treizième année (ou plus)

La dérivation de cette variable s'est faite en attribuant la plus haute valeur déclarée selon la hiérarchie ci-dessus. En outre, quelques modifications ont été apportées lorsque, après avoir parcouru les réponses aux autres variables sur l'éducation, nous nous sommes aperçu que le recensé avait mal interprété le niveau d'études (à l'école secondaire ou primaire).

Sur les formules 2B, 2C et 3*, la question se lisait comme suit:

31. ■ Jusqu'en quelle année (sans l'avoir nécessairement terminée) avez-vous fréquenté l'école primaire ou secondaire?
(Pour plus de renseignements, consultez le Guide.)

67 ☐ Aucune scolarité ou uniquement l'école maternelle
OU

68 ☐ Plus haut niveau atteint (1re à 13e année) à l'école primaire ou secondaire

*L'énoncé "Pour plus de renseignements, consultez le Guide." ne figurait pas sur la formule 3.

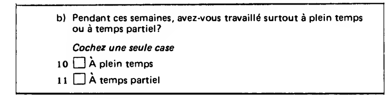
Semaines travaillées, à plein temps ou à temps partiel, en 1980

Cette variable présente directement les données obtenues à la question 45 b) sur les formules 2B et 2C et à la question 35 b) sur la formule 3, laquelle demandait de préciser s'il s'agissait de semaines travaillées à plein temps ou à temps partiel en 1980.

L'éventail des valeurs dans la base de données est le suivant:

À plein temps
À temps partiel
Sans objet

Sur toutes les formules, la question se lisait comme suit:


b) Pendant ces semaines, avez-vous travaillé surtout à plein temps ou à temps partiel?

Cochez une seule case

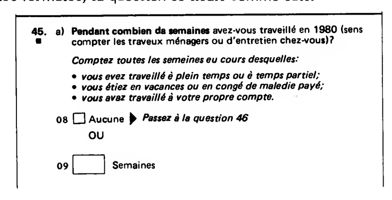
10 ☐ À plein temps
11 ☐ À temps partiel

Semaines travaillées en 1980

Cette variable présente directement les données obtenues à la question 45 a) sur les formules 2B et 2C et à la question 35 a) sur la formule 3, qui portait sur le nombre de semaines travaillées en 1980.

L'éventail des valeurs dans la base de données s'échelonne entre le nombre exact de semaines de 0 à 52 et une catégorie "sans objet".

Sur toutes les formules, la question se lisait comme suit:


45. a) **Pendant combien de semaines** avez-vous travaillé en 1980 (sans compter les travaux ménagers ou d'entretien chez-vous)?

Comptez toutes les semaines au cours desquelles:

- *vous avez travaillé à plein temps ou à temps partiel;*
- *vous étiez en vacances ou en congé de maladie payé;*
- *vous avez travaillé à votre propre compte.*

08 ☐ Aucune ▶ *Passez à la question 46*

OU

09 ☐ Semaines

Situation des particuliers dans la famille économique (pour le revenu)

Cette variable dérivée provient des questions sur le lien avec la Personne 1 et sur le sexe, c'est-à-dire les questions 2 et 4 sur les formules 2A, 2B et 2C et les questions 11 et 8 sur la formule 3. Pour connaître la définition de la famille économique, voir le Dictionnaire du recensement de 1981 (no 99-901 au catalogue), page 65.

L'éventail des valeurs dans la base de données est le suivant:

Époux de la famille économique ou personne repère
Épouse de la famille économique
Autre membre de la famille économique
Personne seule

Statut professionnel

Cette variable dérivée provient de la question 44 des formules 2B et 2C et de la question 34 de la formule 3.

Les valeurs de cette variable sont les suivantes:

Travailleurs rémunérés
Travailleurs familiaux non rémunérés
Travailleurs autonomes sans aide rémunérée
Travailleurs autonomes avec aide rémunérée
Sans objet

Cette variable se distingue de la variable directe uniquement par le fait que les travailleurs autonomes dont la ferme ou l'entreprise est constituée en corporation sont considérés comme des travailleurs rémunérés. Voir aussi "Forme juridique".

Sur toutes les formules, la question se lisait comme suit:

44. a) Dans cet emploi, travailliez-vous principalement:

02 ☐ pour un salaire, un traitement, des pourboires ou à commission?
03 ☐ sans rémunération, pour un parent dans une entreprise ou ferme familiale?
▶ *Passez à la question 45*

04 ☐ à votre compte sans aide rémunérée?
05 ☐ à votre compte avec aide rémunérée?
▶ *Continuez avec la question 44 b)*

■ b) Si vous travailliez à votre compte, votre ferme ou entreprise était-elle constituée en corporation?

06 ☐ Non
07 ☐ Oui

Travail en 1980

Cette variable dérivée provient des données obtenues à la question 45 a) et b) sur les formules 2B et 2C et à la question 35 a) et b) sur la formule 3. La présentation de ces questions se trouve dans ce guide sous la rubrique "Semaines travaillées en 1980" et "Semaines travaillées, à plein temps ou à temps partiel, en 1980". Les réponses à ces questions ont été combinées pour créer la variable "Travail" qui renferme les valeurs suivantes:

N'a pas travaillé en 1980, a travaillé avant 1980 ou n'a jamais travaillé
N'a pas travaillé en 1980, a travaillé en 1981

A travaillé	de 1 à 13 semaines à plein temps
	de 1 à 13 semaines à temps partiel
	de 14 à 26 semaines à plein temps
	de 14 à 26 semaines à temps partiel
	de 27 à 39 semaines à plein temps
	de 27 à 39 semaines à temps partiel
	de 40 à 48 semaines à plein temps
	de 40 à 48 semaines à temps partiel
	de 49 à 52 semaines à plein temps
	de 49 à 52 semaines à temps partiel

Sans objet

7.3 Familles

Catégorie de revenu (LC069)

Cette variable est dérivée pour chaque famille économique. Sur la base du revenu total de la famille, rectifié en fonction du crédit d'impôt pour enfants, de la taille de la famille et de la taille de la région de résidence, on établit la situation de chaque personne seule et de chaque famille économique par rapport aux seuils de faible revenu fondés sur les résultats de l'enquête de 1969 sur les dépenses des familles et qui sont mis à jour en fonction des variations de l'indice des prix à la consommation. Pour plus de détails, voir le bulletin du recensement de 1981 intitulé Familles économiques dans les ménages privés - Revenu et certaines caractéristiques (nº 92-937 au catalogue).

L'éventail des valeurs dans la base de données est le suivant:

ABOVELINE - Le revenu total de la famille économique en 1980 n'était pas inférieur au seuil de faible revenu établi.

BELOWLINE - Le revenu total de la famille économique en 1980 était inférieur au seuil de faible revenu établi.

NOTAPPCBL - La famille économique ne satisfait pas à la définition du concept.

Catégorie du revenu (LOINC)

Cette variable est dérivée pour chaque famille économique. Sur la base du revenu total de la famille, rectifié en fonction du crédit d'impôt pour enfants, de la taille de la famille et de la taille de la région de résidence, on établit la situation de chaque personne seule et de chaque famille économique par rapport aux seuils de faible revenu fondés sur les résultats de l'enquête de 1978 sur les dépenses des familles et qui sont mis à jour en fonction des variations de l'indice des prix à la consommation. Pour plus de détails, voir le bulletin du recensement de 1981 intitulé Familles économiques dans les ménages privés - Revenu et certaines caractéristiques (nº 92-937 au catalogue).

L'éventail des valeurs dans la base de données est le suivant:

ABOVELINE - Le revenu total de la famille économique en 1980 n'était pas inférieur au seuil de faible revenu établi.

BELOWLINE - Le revenu total de la famille économique en 1980 était inférieur au seuil de faible revenu établi.

NOTAPPCBL - La famille économique ne satisfait pas à la définition du concept.

Revenu total de la famille économique

Cette variable dérivée est obtenue par l'addition du revenu total de tous les membres d'une famille économique. Pour connaître la définition, voir le Dictionnaire du recensement de 1981 (n° 99-901 au catalogue) ou le bulletin du recensement de 1981 intitulé Familles économiques dans les ménages privés - Revenu et certaines caractéristiques (n° 92-937 au catalogue).

Dans la base de données, les valeurs sont exprimées sous forme de montants en dollars affectés d'un signe (positif, négatif ou zéro).

Revenu total de la famille de recensement

Cette variable dérivée est obtenue par l'addition du revenu total de tous les membres d'une famille de recensement. Pour connaître la définition, voir le Dictionnaire du recensement de 1981 (n° 99-901 au catalogue) ou le bulletin du recensement de 1981 intitulé Familles de recensement dans les ménages privés - Revenu (n° 92-936 au catalogue).

Dans la base de données, les valeurs sont exprimées sous forme de montants en dollars affectés d'un signe (positif, négatif ou zéro).

7.4 Ménages

Durée d'occupation

Cette variable présente directement les données obtenues à la question 14 sur la formule 2B dans le cas des ménages privés seulement. Aucune donnée n'a été recueillie à l'endroit des ménages collectifs et cette question ne figurait pas sur les formules 2C et 3.

L'éventail des valeurs dans la base de données se présente exactement comme le libellé de la question.

Sur la formule 2B, la question se lisait comme suit:

14. Depuis combien de temps habitez-vous ce logement?

Cochez une seule case

09 ☐ Moins d'un an
10 ☐ Un à deux ans
11 ☐ Trois à cinq ans
12 ☐ Six à dix ans
13 ☐ Plus de dix ans

Loyer mensuel en argent

Cette variable présente directement les données codées obtenues à la question 21 sur la formule 2B. Cette question n'a pas été posée aux ménages collectifs mais seulement aux ménages locataires habitant un logement privé non agricole. Cette question ne figurait pas sur les formules 2C et 3.

L'éventail des valeurs dans la base de données s'échelonne de $0 à $4,500 dans le cas des ménages locataires habitant un logement privé non agricole. Tous les autres ménages ont reçu la valeur "sans objet".

Voir "Loyer brut" pour connaître la présentation de la question 21.

Loyer brut

Cette variable dérivée provient des questions 20 et 21 sur la formule 2B. Ces questions n'ont pas été posées aux ménages collectifs mais seulement aux ménages locataires habitant un logement privé non agricole. Ces questions ne figuraient pas sur les formules 2C et 3.

L'éventail des valeurs dans la base de données s'échelonne de $0 à $5,800 dans le cas des ménages locataires habitant un logement privé non agricole. Tous les autres ménages ont reçu la valeur "sans objet".

Sur la formule 2B, les questions se lisaient comme suit:

20. **Pour ce logement,** combien payez-vous par **année** (12 derniers mois) pour:

a) l'électricité?

41 ☐ Rien, ou compris dans le loyer ou avec d'autres paiements,

OU

Dollars Cents

42 [ ] 00 par année

b) l'huile (mazout), le gaz, le charbon, le bois ou tout autre combustible?

43 ☐ Rien, ou compris dans le loyer ou avec d'autres paiements,

OU

Dollars Cents

44 [ ] 00 par année

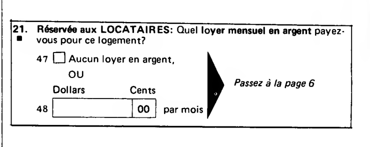
c) l'eau et les autres services municipaux?

45 ☐ Rien, ou compris dans le loyer, les taxes municipales ou d'autres paiements,

OU

Dollars Cents

46 [ ] 00 par année



21. **Réservée aux LOCATAIRES:** Quel **loyer mensuel en argent** payez-vous pour ce logement?

47 ☐ Aucun loyer en argent,

OU

Dollars Cents

48 [ ] 00 par mois

Passez à la page 6

Mode d'occupation - Condominium

Cette variable présente directement les données obtenues à la question 22 e) sur la formule 2B. Cette question n'a été posée qu'aux ménages privés demeurant dans un logement non agricole occupé par leur propriétaire. Elle n'a pas été posée aux ménages collectifs et ne figurait pas sur les formules 2C et 3.

Dans la base de données, l'éventail des valeurs concernant les ménages privés demeurant dans un logement non agricole occupé par leur propriétaire est le suivant:

Fait partie d'un condominium
Ne fait pas partie d'un condominium

Pour tous les autres ménages, on a attribué la valeur "sans objet".

Sur la formule 2B, la question se lisait comme suit:

e) Ce logement fait-il partie d'un condominium enregistré?

56 ☐ Oui
57 ☐ Non

Principales dépenses de propriété

Cette variable dérivée provient des questions 20 et 22 a), b) et c) sur la formule 2B. Ces questions n'ont pas été posées aux ménages collectifs mais seulement aux ménages privés dans les logements occupés par leur propriétaire. Ces questions ne figuraient pas sur les formules 2C et 3.

Dans le cas de ces ménages, l'éventail des valeurs dans la base de données s'échelonne entre $0 et $7,300. Pour tous les autres ménages, on a attribué la valeur "sans objet".

Sur la formule 2B, les questions se lisaient comme suit:

20. **Pour ce logement,** combien payez-vous par **année** (12 derniers mois) pour:

a) l'électricité?

41 ☐ Rien, ou compris dans le loyer ou avec d'autres paiements,
OU
Dollars Cents
42 [ ] 00 par année

b) l'huile (mazout), le gaz, le charbon, le bois ou tout autre combustible?

43 ☐ Rien, ou compris dans le loyer ou avec d'autres paiements,
OU
Dollars Cents
44 [ ] 00 par année

c) l'eau et les autres services municipaux?

45 ☐ Rien, ou compris dans le loyer, les taxes municipales ou d'autres paiements,
OU
Dollars Cents
46 [ ] 00 par année

22. **Réservée aux PROPRIÉTAIRES:**

a) Quels sont vos paiements hypothécaires **mensuels** réguliers (ou remboursements similaires) pour ce logement?

49 ☐ Aucun ▶ *Passez à la question 22 c)*
OU
Dollars Cents
50 [ ] 00 par mois

b) L'impôt foncier (taxes municipales et scolaires) est-il compris dans le montant inscrit à la question 22 a)?

51 ☐ Oui ▶ *Passez à la question 22 d)*
52 ☐ Non

c) Quel est le montant **annuel approximatif** de l'impôt foncier (taxes municipales et scolaires) sur ce logement?

53 ☐ Aucun
OU
Dollars Cents
54 [ ] 00 par année

Revenu: Revenu total du ménage

Cette variable dérivée est établie par l'addition du revenu total de tous les membres du ménage. Pour connaître la définition, voir le Dictionnaire du recensement de 1981 (no 99-901 au catalogue) ou le bulletin du recensement de 1981 intitulé Ménages privés - Revenu (no 92-934 au catalogue).

Dans la base de données, les valeurs sont exprimées sous forme de montants en dollars affectés d'un signe (positif, négatif ou zéro).

7.5 Logements

À moins d'indication contraire, les données concernant les variables décrites ci-dessous ont été obtenues auprès des ménages privés seulement. Toutes les questions sur le logement ont été posées sur la formule 2B mais ne figuraient pas sur les formules 2C et 3. Dans la base de données, ces variables comportent une valeur "sans objet" dans le cas des logements collectifs, des logements privés occupés uniquement par des résidents étrangers ou temporaires et dans le cas des ménages en dehors du Canada (pour lesquels on ne retrouve aucun chiffre correspondant de logements).

État du logement

Cette variable présente directement les données obtenues à la question 19.

L'éventail des valeurs dans la base de données est le suivant:

Entretien régulier seulement
Réparations mineures
Réparations majeures

Sur la formule 2B, la question se lisait comme suit:

19. ■ Ce logement nécessite-t-il des réparations? (Ne considérez pas les rénovations ou rajouts souhaités.)

37 ☐ Non, seulement un **entretien régulier** (peinture, nettoyage du système de chauffage, etc.)

38 ☐ Oui, des **réparations mineures** (carreaux de plancher détachés ou manquants, briques descellées, bardeaux arrachés, marches, rampes ou revêtement extérieur défectueux, etc.)

39 ☐ Oui, des **réparations majeures** (plomberie ou installation électrique défectueuse, réparations à la charpente des murs, planchers ou plafonds, etc.)

Nombre de personnes par pièce

Cette variable dérivée est établie en divisant le nombre de personnes composant le ménage par le nombre de pièces dans le logement occupées par le ménage (voir la description de "Pièces").

Les valeurs de cette variable ne figurent pas comme telles dans la base de données mais sont plutôt dérivées, comme nous l'avons mentionné plus haut, au moment de l'extraction des données. Voici ce qui se présente habituellement:

0.5 ou moins
0.6 - 1.0
1.1 - 1.5
1.6 - 2.0
2.1 et plus

Période de construction

Cette variable présente directement les données obtenues à la question 13.

L'éventail des valeurs dans la base de données est le même que ce qui figure dans le libellé de la question. La valeur "1981" s'applique aux cinq premiers mois seulement.

Sur la formule 2B, la question se lisait comme suit:

13. Quand ce logement (ou l'immeuble contenant ce logement) a-t-il été construit? (Indiquez au mieux de votre connaissance la période d'achèvement de la construction et non celle où l'on a procédé à des rénovations, rajouts ou transformations.)

08 *Cochez une seule case*

01 ☐ 1920 ou avant	05 ☐ 1971 - 1975
02 ☐ 1921 - 1945	06 ☐ 1976 - 1979
03 ☐ 1946 - 1960	07 ☐ 1980
04 ☐ 1961 - 1970	08 ☐ 1981

Pièces

Cette variable provient directement des réponses codées à la question 15.

L'éventail des valeurs dans la base de données s'échelonne de 1 à 20.

Sur la formule 2B, la question se lisait comme suit:

15. Combien y a-t-il de pièces dans ce logement? (Comptez la cuisine, les chambres à coucher et les pièces finies au grenier ou au sous-sol; ne comptez pas les salles de bains, les corridors, les vestibules ni les pièces utilisées uniquement comme locaux d'affaires.)

14 ☐ Nombre de pièces

Principal combustible utilisé pour le chauffage et principal combustible utilisé pour chauffer l'eau

Ces variables présentent directement les données obtenues à la question 18 a) et b).

L'éventail des valeurs pour chaque variable dans la base de données est le même que ce qui figure dans le libellé de la question.

La question 18 a) et b) se lisait comme suit:

18. a) Quel est le **principal** combustible utilisé pour chauffer ce logement?

■

23 ☐ Huile ou kérosène
24 ☐ Gaz canalisé, par ex., gaz naturel
25 ☐ Gaz en bouteille ou en bonbonne, par ex., propane
26 ☐ Électricité
27 ☐ Bois
28 ☐ Charbon ou coke
29 ☐ Autre combustible

b) Quel est le **principal** combustible utilisé pour chauffer l'**eau** dans ce logement?

30 ☐ Huile ou kérosène
31 ☐ Gaz canalisé, par ex., gaz naturel
32 ☐ Gaz en bouteille ou en bonbonne, par ex., propane
33 ☐ Électricité
34 ☐ Bois
35 ☐ Charbon ou coke
36 ☐ Autre combustible

Salle de bains

Cette variable dérivée provient de la question 16 qui demandait le nombre de salles de bains complètes et de demi-salles de bains dans le logement.

Les données de cette variable ne figurent pas comme telles dans la base de données mais sont plutôt dérivées selon la demande qui est reçue. L'éventail possible des valeurs présentées s'échelonne de "aucune salle de bains" à "10 salles de bains". Si la valeur est supérieure à 5, il s'agit d'une combinaison de valeurs pour des salles de bains complètes et des demi-salles de bains (voir ci-dessous).

Sur la formule 2B, la question se lisait comme suit:

16. Combien y a-t-il de salles de bains dans ce logement?

■ *(Pour plus de renseignements, consultez le Guide.)*

15 ☐ Aucune

OU

16 ☐ Nombre de salles de bains complètes

17 ☐ Nombre de demi-salles de bains

Salles de bains complètes et demi-salles de bains

Cette variable présente directement les données obtenues à la question 16.

L'éventail des valeurs dans le cas des salles de bains complètes est le suivant:

Aucune salle de bains complète
1 salle de bains complète
2 salles de bains complètes
3 salles de bains complètes
4 salles de bains complètes
5 salles de bains complètes

et dans le cas des demi-salles de bains:

Aucune demi-salle de bains
1 demi-salle de bains
2 demi-salles de bains
3 demi-salles de bains
4 demi-salles de bains
5 demi-salles de bains

Pour connaître la présentation de la question 16, voir "Salles de bains".

Système de chauffage central

Cette variable dérivée provient du regroupement de certaines réponses à la question 17.

L'éventail des valeurs dans la base de données est le suivant:

Avec chauffage central
Sans chauffage central

Les données recueillies ont été agrégées de la façon suivante:

Avec chauffage central comprend:
- Système à vapeur ou à eau chaude
- Système à air chaud
- Système électrique

Sans chauffage central comprend:

Poêle de chauffage ou de cuisine, fournaise de plancher, appareil électrique
Autre (par ex., foyer)

Pour connaître la présentation de la question 17, voir "Système de chauffage principal".

Système de chauffage principal

Cette variable présente directement les données obtenues à la question 17.

L'éventail des valeurs dans la base de données est le suivant:

Système à vapeur ou à eau chaude
Système à air chaud
Système électrique
Poêle de chauffage ou de cuisine, fournaise de plancher, appareil électrique
Autre (par ex., foyer)

Sur la formule 2B, cette question se lisait comme suit:

17. Quel est le système de chauffage **principal** de ce logement?
■ *Cochez une seule case*

18 ☐ Système à vapeur ou à eau chaude
19 ☐ Système à air chaud
20 ☐ Système électrique (par ex., radiateurs de plinthe fixes)
21 ☐ Poêle de chauffage ou de cuisine, fournaise de plancher, appareil électrique
22 ☐ Autre (par ex., foyer)

Valeur du logement

Cette variable présente directement les données codées obtenues à la question 22 d) qui s'adressait aux ménages privés habitant uniquement des logements non agricoles occupés par leur propriétaire.

L'éventail des valeurs dans la base de données s'échelonne de $0 à $3,000,000 dans le cas des logements non agricoles privés occupés. Tous les autres logements ont reçu la valeur "sans objet".

Sur la formule 2B, la question se lisait comme suit:

d) Si vous vendiez votre logement aujourd'hui, combien penseriez-vous en tirer?

	Dollars	Cents
55		00

8.0 NOTES SUR LA COMPARABILITÉ CHRONOLOGIQUE

8.1 Introduction

Outre les exigences légales dont il fait l'objet, le recensement fournit des données pour deux fins particulières. D'abord, il recueille des renseignements sur certaines questions sensibles d'actualité, et les variables ne s'appliquent alors que pour un ou deux recensements. En deuxième lieu, certaines données ont été recueillies lors de nombreux recensements afin d'établir des tendances et des points de repère. La plupart des renseignements existent à partir du recensement de 1971. De fait, quelques données ont été recueillies sous à peu près la même forme depuis le recensement de 1871 et même dans les recensements antérieurs à la Confédération. De façon générale, cependant, lorsque l'on dit que les données sont comparables avec celles des recensements antérieurs, 1941 est considérée comme l'année limite.

La présente section indique aux utilisateurs les points dont ils doivent tenir compte lorsqu'ils comparent les variables et les univers du recensement de 1981 avec ceux des recensements antérieurs. Elle ne dit rien sur la comparabilité des données du recensement avec d'autres enquêtes de Statistique Canada ou avec des dossiers administratifs. La comparabilité peut être plus ou moins valable selon les erreurs effectuées au dépouillement ou par les recensés. Une description complète de ces questions paraît dans le bulletin intitulé Qualité des données - Population-échantillon (nº 99-905 au catalogue).

À l'exception d'une catégorie supplémentaire traitant de la géographie au recensement, la structure de la présente section est semblable à celle de la section 5 ainsi qu'à celle du Dictionnaire du recensement de 1981 afin de faciliter les renvois d'un document à l'autre.

8.2 Population

Activité

Les données sur l'activité provenant du recensement de 1981, et que l'on trouve dans la série des bulletins et des bandes sommaires/microfiches, ne peuvent être comparées directement à celles des recensements antérieurs. Certaines différences dans le libellé des questions et dans les définitions doivent être prises en compte avant de faire des

comparaisons valables. Les graphiques qui suivent donnent une idée des répercussions de ces différences sur les données.

Les tableaux qui suivent les graphiques présentent l'activité des personnes selon le concept de 1981, de 1976 ou de 1971 ainsi que les données de 1981 rectifiées dans la mesure du possible pour tenir compte des différences en question.

Pour obtenir de plus amples renseignements ainsi que des données plus détaillées pour 1981, prière de s'adresser au personnel de la Division des caractéristiques économiques.

Graphique 1. Comparabilité de la population active en 1971 et 1981

Situation	Définition de 1971	Définition de 1981	Données ajustées	Effet de l'ajustement sur les données
a) Travailleurs familiaux non rénumérés				
(i) Généraux	- Question distincte posée au sujet des heures de travail des travailleurs familiaux non rémunérés	- Les recensés devaient indiquer dans leur réponse à la question sur les "heures travaillées" le nombre d'heures de travail non rémunérées - La réponse à la question sur le "statut professionnel" a servi à obtenir le nombre de travailleurs	Impossible	- On n'a pu évaluer l'effet de ce changement
(ii) Travailleuses agricoles ayant travaillé moins de 20 heures par semaine	- Exclues de la population active; incluses dans les "inactifs"	- Incluses dans les "personnes occupées" et par conséquent dans la population active	Non	- Dans les tableaux présentant les données de 1981 définies selon la définition de 1971, ces personnes sont comprises dans "la population active" (1)
b) Personnes cherchant du travail et également absentes du travail	- Incluses dans "en chômage"	- Incluses dans "personnes occupées"	Oui	- Il y a environ 128,445 personnes qui seraient considérées comme "personnes occupées" selon la définition de 1981 mais comme "en chômage" selon la définition de 1971
c) Personnes ayant un "nouvel emploi"	- Aucune question posée - La plupart auront probablement indiqué "inactif" en 1971 (2)	- Incluses dans "en chômage"	Oui	- Il y avait environ 42,000 personnes (ou 4.7 %) parmi les personnes en chômage en 1981 qui auraient été considérées comme "inactifs" selon la définition de 1971

Nota: Voir renvoi(s) à la fin du graphique.

Graphique 1. Comparabilité de la population active en 1971 et 1981 - suite

Situation	Définition de 1971	Définition de 1981	Données ajustées	Effet de l'ajustement sur les données
d) Personnes cherchant du travail	Situation I - On a demandé aux recensés s'ils avaient cherché du travail au cours de la semaine précédente	- On a demandé aux recensés s'ils avaient cherché du travail au cours des quatre semaines précédentes	Impossible	- On n'a pas pu évaluer l'effet de ce changement; on n'a pas tenté de tenir compte de cette rectification dans les comparaisons chronologiques publiées
	Situation II - Les instructions précisaient aux recensés qu'ils devaient indiquer "oui" s'ils avaient cherché du travail, sauf en cas de maladie temporaire ou s'ils croyaient qu'il y avait du travail disponible	- Aucune instruction donnée	Impossible	- Effet inconnu
e) Personnes mises à pied	- Selon les instructions du Livret d'instructions, ce groupe se limitait aux personnes mises à pied pour une période de 30 jours ou moins	- Selon les instructions du Guide, ce groupe a été limité aux personnes mises à pied pour 26 semaines ou moins	Impossible	- Effet inconnu
f) Étaient prêtes à travailler	- Aucune question sur la "disponibilité au travail" et par conséquent n'ont pas été exclues de la population active les personnes qui cherchaient du travail ou qui étaient mises à pied <u>et</u> qui n'étaient pas disponibles	- Les personnes cherchant du travail ou qui étaient mises à pied <u>et</u> qui n'étaient pas disponibles (3) ont été exclues de la population active - Les étudiants fréquentant l'école primaire et secondaire à plein temps et qui	Oui	- Il y avait environ 254,890 personnes (ou 20.8 %) des personnes en chômage selon la définition de 1971 qui ont été exclues de la population active d'après la définition de 1981 - On ne sait pas si la question sur la disponibilité au travail a

Nota: Voir renvoi(s) à la fin du graphique.

Graphique 1. **Comparabilité de la population active en 1971 et 1981** - fin

Situation	Définition de 1971	Définition de 1981	Données ajustées	Effet de l'ajustement sur les données
	- Aucune exclusion parmi les personnes mises à pied dans le groupe des personnes en chômage et parmi les étudiants fréquentant l'école primaire et secondaire à plein temps et faisant partie de la population active	étaient mis à pied ont été exclus de la population active		influé sur les réponses aux autres questions; par exemple la question sur le fait de chercher du travail
g) Pensionnaires d'institution	- On a posé aux pensionnaires des questions sur la population active mais ceux-ci ont été exclus des actifs - Sont inclus dans les "inactifs" - Sont inclus dans la population de 15 ans et plus au moment de calculer les taux d'activité	- On n'a pas posé aux pensionnaires les questions et par conséquent, ceux-ci sont exclus de la population de 15 ans et plus - Ne sont pas inclus au moment de calculer les taux d'activité	Oui (4)	- Si l'on inclut les pensionnaires dans la population de 15 ans et et plus et si l'on tient compte des autres facteurs mentionnés précédemment, cela entraîne un accroissement de 0.3 % du taux d'activité si l'on se base sur la définition de 1981 plutôt que sur celle de 1971

(1) Une évaluation des données de 1971 sur la population active a révélé qu'il y avait surestimation d'environ 25 % des travailleurs familiaux non rénumérés occupés. En 1981, les comparaisons avec les données de l'enquête sur la population active semblent indiquer une sous-estimation pour ce groupe. Ainsi, l'exclusion des travailleuses agricoles travaillant moins de 20 heures tire probablement moins à conséquence que les erreurs de réponse liées à la population des personnes occupées. Pour cette raison, bien qu'en théorie ces travailleuses devraient être exclues des personnes occupées en 1981 lorsque l'on fait des comparaisons avec les données de 1971, une telle exclusion peut réduire le niveau de comparabilité des données. Par conséquent, les données publiées dans les tableaux chronologiques comprennent ces personnes en 1981.

(2) En 1971, aucune question ni instruction sur un "nouvel emploi" ne paraissaient dans les documents remis aux recensés. Si ces derniers avaient posé la question au recenseur ou à un préposé du Service auxiliaire téléphonique, on leur aurait répondu de se considérer comme "absents". D'après les données, cependant, il semble improbable qu'un grand nombre de recensés aient posé la question.

(3) Il s'agit des personnes "fréquentant l'école" ou indisponibles pour "d'autres raisons".

(4) Dans le cas des tableaux chronologiques dont la population active constitue l'univers, aucun ajustement n'est requis.

Tableau 1. Activité de la population de 15 ans et plus pour les années de recensement de a) 1971, b) 1981, avec concepts redéfinis aux fins de comparabilité chronologique avec 1971, et c) 1981, Canada

	1971	Concepts de 1981 redéfinis aux fins de comparabilité chronologique	1981
Population de 15 ans et plus	15,189,505	18,862,025	18,609,285
Population active totale	8,813,340	12,267,075	12,054,155
Personnes occupées	8,117,380	11,039,475	11,167,920
Personnes en chômage	695,960	1,227,600	886,235
Inactifs	6,376,165	6,594,950	6,555,135
Taux d'activité	58.0%	65.0%	64.8%
Taux de chômage	7.8%	10.0%	7.4%

Table 2. Comparaison des données sur l'activité en 1981 selon la définition de 1981 et la définition de 1971

Définition de 1971	Population totale de 15 ans et plus	Définition de 1981				
		Population active			Inactifs	Pensionnaires
		Total	Personnes occupées	Personnes en chômage		
Population totale de 15 ans et plus	18,862,025	12,054,150	11,167,915	886,235	6,555,130	252,740
Population de 15 ans et plus hors institution	18,609,285	12,054,150	11,167,915	886,235	6,555,130	-
Population active	12,267,067	12,012,185	11,167,915	844,270	254,890	-
Personnes occupées	11,039,475	11,039,475	11,039,475	-	-	-
Personnes en chômage	1,227,600	972,710	128,445	844,270	254,890	-
Total des inactifs	6,594,950	41,970	-	41,970	6,300,245	252,740
Pensionnaires	252,740	-	-	-	-	252,740
Autres inactifs	6,300,245	41,970	-	41,970	6,300,245	-

Graphique 2. Comparabilité de la population active en 1976 et 1981

Situation	Définition de 1976	Définition de 1981	Données ajustées	Effet de l'ajustement sur les données
a) Travailleurs familiaux non rénumérés (1)	- Question distincte posée sur les travailleurs familiaux non rémunérés	- Les recensés devaient indiquer dans leur réponse à la question sur les "heures travaillées" le nombre d'heures de travail non rénumérées - La réponse à la question sur le "statut professionnel" a servi à obtenir le nombre de travailleurs	Impossible	- On n'a pas pu évaluer l'effet de ce changement
b) Absence du travail	- Question distincte sur l'absence du travail qui suivait la mise à pied et de nouvelles questions sur le travail - L'absence non rémunérée aux fins de formation ou de congé d'éducation était prise en compte si l'emploi était gardé jusqu'au retour de la personne	- L'absence du travail et la mise à pied ont été combinées dans une question - L'absence aux fins de formation devait être prise en compte seulement si l'employeur continuait de rémunérer la personne	Impossible	- On n'a pas pu évaluer l'effet de ce changement
c) Personnes cherchant du travail	- On a demandé aux recensés s'ils avaient cherché du travail au cours de la semaine précédente	- On a demandé aux recensés s'ils avaient cherché du travail au cours des quatre semaines précédentes	Impossible	- On n'a pas pu évaluer l'effet de ce changement
d) Personnes cherchant du travail qui étaient également temporairement absentes pour cause de maladie	- Le questionnaire ne prévoyait aucune catégorie pour les personnes absentes temporairement pour cause de maladie - Des instructions paraissaient dans le Livret d'instructions (2)	- Le questionnaire comportait une catégorie pour les personnes absentes temporairement du travail pour cause de maladie, à la question sur la disponibilité - Incluses dans "en chômage"	Impossible	- Les répercussions sont inconnues puisqu'il est impossible de connaître le nombre de recensés qui ont consulté le Guide

Nota: Voir renvoi(s) à la fin du graphique.

Graphique 2. **Comparabilité de la population active en 1976 et 1981** - suite

Situation	Définition de 1976	Définition de 1981	Données ajustées	Effet de l'ajustement sur les données
e) Personnes non prêtes à travailler parce qu'elles "avaient déjà un emploi ou pour des raisons personnelles ou familiales"	- La question sur la disponibilité ne permettait d'indiquer qu'une réponse "oui" ou "non" - Les personnes qui "avaient déjà un emploi" ou qui indiquaient "des raisons personnelles ou familiales" devaient, selon le Livret d'instructions se considérer comme "non disponibles" - Les critères de disponibilité n'ont pas été appliqués aux personnes mises à pied ou qui devaient commencer un nouvel emploi - Ont été enlevées de la population active uniquement les personnes cherchant du travail et qui n'étaient pas disponibles	- On a donné aux recensés un choix de raisons expliquant leur indisponibilité - Les personnes qui "avaient déjà un emploi" ou qui indiquaient "des raisons personnelles ou familiales" ont été considérées comme disponibles et par conséquent en chômage	Oui	- Il y avait environ 37,000 personnes (ou 4.1 %) parmi les personnes en chômage en 1981 qui seraient "non disponibles" ou "inactifs" selon la définition de 1976
Personnes non disponibles parce qu'elles "fréquentaient l'école" ou "pour d'autres raisons"	- La question sur la disponibilité ne permettait d'indiquer qu'une réponse "oui" ou "non" - Les personnes qui fréquentaient l'école devaient se considérer comme "non disponibles" - Les critères de disponibilité n'ont pas été appliqués aux personnes mises à pied ou qui devaient commencer un nouvel emploi	- On a donné aux recensés un choix de raisons expliquant leur indisponibilité - Ont été désignées comme "inactives" seulement les personnes "fréquentant l'école" ou indisponibles pour "d'autres raisons"	Oui	- Il y avait environ 92,000 personness (ou 9.7 %) parmi les personnes en chômage selon la définition de de 1976 qui auraient été des "inactifs" selon la définition de 1981

Graphique 2. Comparabilité de la population active en 1976 et 1981 - suite

Situation	Définition de 1976	Définition de 1981	Données ajustées	Effet de l'ajustement sur les données
	- Ont été enlevées de la population active uniquement les personnes cherchant du travail et qui n'étaient pas disponibles			
f) Personnes "mises à pied"	- Une question distincte à été posée - Selon les instructions du Livret d'instructions, la période de mise à pied ne devait pas dépasser 30 jours	- "Mise à pied" combinée à "absence du travail" dans une seule question - Selon le Guide, la période de mise à pied ne devait pas dépasser 26 semaines	Impossible	- Les répercussions sont inconnues mais elles sont probablement mineures étant donné que les estimations du recensement étaient plus élevées que celles de l'EPA en 1976
g) Personnes devant commencer un "nouvel emploi"	- La question demandait aux recensés s'ils devaient commencer un nouvel emploi à une date ultérieure déterminée	- La question demandait aux recensés s'ils devaient commencer un nouvel emploi dans les quatre semaines qui suivent la semaine de référence	Impossible	- Les répercussions sont inconnues
h) Pensionnaires d'institution	- On a posé aux pensionnaires des questions sur la population active mais ceux-ci ont été exclus des actifs - Sont inclus dans les "inactifs" - Sont inclus dans la population de 15 ans et plus au moment de calculer les taux d'activité	- On n'a pas posé aux pensionnaires les questions et par conséquent, ceux-ci sont exclus de la population de 15 ans et plus - Ne sont pas inclus au moment de calculer les taux d'activité	Oui	- Les pensionnaires sont rajoutés à la population de 15 ans et plus - La prise en compte des pensionnaires et des autres facteurs mentionnés précédemment accroît de 0.6 % le taux d'activité si l'on se base sur la définition de 1981 de 15 ans et plus plutôt que sur celle de 1976

Graphique 2. Comparabilité de la population active en 1976 et 1981 - fin

---

(1) Il semble que le nombre de travailleurs non rénumérés faisant partie des personnes occupées ait été surestimé en 1976 et sous-estimé en 1981.

(2) Le Livret d'instructions précisait d'indiquer "oui" à la question "cherchait du travail" si le recensé aurait cherché du travail s'il n'avait pas été temorairement absent à cause d'une maladie, s'il s'attendait de reprendre l'emploi dont il avait été mis à pied pour une période indéterminée ou s'il croyait qu'il n'existait pas de travail dans sa localité. La question sur la "disponibilité au travail" n'admettait qu'une réponse "oui" ou "non". Selon les instructions, le recensé devait répondre "non" s'il ne pouvait travailler parce qu'il fréquentait l'école, avait déjà un emploi, était temporairement malade ou devait s'acquitter d'obligations personnelles ou familiales. Ces instructions contradictoires au sujet des absences temporaires pour raison de maladie ont pu entraîner une certaine confusion chez les recensés. Par conséquent, certains d'entre eux ont pu être considérés comme "en chômage" et d'autres comme "inactifs". Cependant, les répercussions réelles ne sont pas connues puisqu'il n'est pas possible de déterminer le nombre de recensés qui ont consulté le Livret d'instructions. En 1981, les personnes qui avaient déclaré ne pas pouvoir commencer à travailler parce qu'elles avaient déjà un emploi, parce qu'elles étaient temporairement malades ou invalides ou parce qu'elles devaient s'acquitter d'obligations personnelles ou familiales, étaient considérées comme étant prêtes à travailler et par conséquent incluses dans la catégorie des personnes en chômage.

Tableau 3. Activité de la population de 15 ans et plus pour les années de recensement de a) 1976, b) 1981, avec concepts redéfinis aux fins de comparabilité chronologique avec 1976, et c) 1981, Canada

	1976	Concepts de 1981 redéfinis aux fins de comparabilité chronologique	1981
Population de 15 ans et plus	17,096,430	18,862,025	18,609,285
Population active totale	10,261,660	12,109,080	12,054,155
Personnes occupées	9,561,695	11,167,915	11,167,920
Personnes en chômage	699,965	941,160	886,235
Inactifs	6,834,765	6,752,945	6,555,135
Taux d'activité	60.0%	64.2%	64.8%
Taux de chômage	6.8%	7.8%	7.4%

Activité économique

Les données concernant l'activité économique du recensement de 1981 sont compilées d'après la Classification des activités économiques de 1970 tout comme le recensement de 1971. Toutefois, des modifications ont été apportées dans l'univers de la population active, notamment pour les personnes en chômage. (Pour de plus amples renseignements, voir la note sur l'activité dans cette section.) En plus de ces modifications, les données pour la catégorie "activités indéterminées et imprécises" ont été redistribuées dans de nouvelles classes créées au niveau des groupes.

Il y a quelques inexactitudes dans les données de 1981, tout comme dans celles de 1971, concernant les activités économiques où l'on trouve en majorité des entreprises à établissements multiples, c'est-à-dire des entreprises constituées de plus d'un établissement s'occupant de différentes activités et classées sous différentes activités économiques dans la Classification des activités économiques. Lorsqu'un recensé déclarait dans son questionnaire de recensement travailler pour une entreprise à établissements multiples, il était difficile de déterminer l'activité économique à laquelle se rattachait son travail (en particulier lorsque tous les établissements de l'entreprise se trouvaient dans la même municipalité) et, par conséquent, des erreurs de codage se sont produites.

Ces erreurs ressortent plus clairement dans les données détaillées sur les classes d'activité économique que dans les chiffres relatifs aux divisions et groupes d'activité économique. Lorsque le degré de fiabilité des données était trop faible, les classes d'activité économique ont été combinées pour éviter toute erreur. En 1981 comme en 1971, la classe de fonte et affinage et celle de laminage, moulage et extrusion de l'aluminium ont été regroupées dans une nouvelle classe intitulée "Fonte et affinage et laminage de l'aluminium".

Toutefois, la classe de fabriquants de véhicules automobiles et celles des fabriquants de pièces et accessoires d'automobiles qui, en 1971, ont été regroupées dans la classe intitulée "Fabricants de véhicules et d'accessoires d'automobiles" ne l'ont pas été en 1981, le degré de fiabilité ayant été jugé acceptable.

Un bulletin du recensement de 1981 (n° 92-925 au catalogue) contient des données sur les tendances historiques (1971-1981) de l'activité économique de la population active de 15 ans et plus selon le sexe, pour le Canada et les provinces. Ces chiffres sont comparables à

ceux qui apparaissent dans le bulletin du recensement de 1971 qui contient des données sur les tendances historiques de 1951 à 1971 (no 94-793 au catalogue), sauf pour les trois classes suivantes:

- Entretien de routes et de ponts
- Administration provinciale
- Administration locale

En effet, de légères corrections ont été apportées aux données de 1971 en raison des erreurs de codage faites à l'égard des préposés à l'entretien des routes des administrations provinciales et municipales. Une partie de la population active classée dans la division de l'administration publique est passée à la division des transports. Ces corrections apparaissent dans le bulletin 94-793 (SE-2) mais non dans le bulletin 92-925. Pour de plus amples renseignements on pourra consulter l'introduction au bulletin 92-925.

Les personnes désirant obtenir plus de renseignements sur les problèmes de comparabilité des données de 1981 touchant les groupes et les classes d'activité économique avec celles de données des recensements antérieurs peuvent s'adresser à Assistance-utilisateurs, Statistique Canada, Ottawa K1A 0T6.

Âge à l'immigration

Cette variable n'existe pas dans les bases précédentes de données. En effet, dans les recensements antérieurs, on ne disposait que de périodes d'immigration établies, ce qui rendait impossible toute tentative pour déterminer l'âge au moment de la première immigration.

Âge au premier mariage

Les comparaisons des données sur l'âge au premier mariage entre les recensements de 1961, 1971 et 1981 nécessitent quelques mises en garde. Entre autres, l'algorithme utilisé (et par conséquent la précision qui en découle), le traitement de la non-réponse et la définition de l'univers pris en compte diffèrent. Ainsi, les données de 1981 s'appliquent aux deux sexes, à l'exclusion des pensionnaires d'institution, présentent certaines dispositions dans le cas des unions libres et évitent l'imputation des non-réponses ou des

inscriptions invalides. Par contraste, les données de 1961 s'appliquent seulement aux femmes non célibataires, comprennent les pensionnaires d'institution, omettent les unions libres et présentent des imputations dans le cas des non-réponses et des inscriptions invalides. C'est également le cas pour 1971 sauf que l'on a tenu compte des deux sexes. Cependant, les principales différences concernent l'algorithme utilisé pour convertir la question du recensement portant sur la date du premier mariage en données sur l'âge au premier mariage. À cet égard, les données de 1981 sont supérieures à celles de 1961 et 1971.

Pour plus de renseignements sur la comparabilité, consulter le bulletin intitulé Qualité des données - Population-échantillon (n° 99-905 au catalogue).

Année d'immigration

La base des données du recensement de 1971 renferme uniquement les années particulières suivantes d'immigration: 1965, 1966, 1969, 1970 et 1971. Du fait que la question en 1971 visait principalement à identifier les périodes d'immigration, les autres années sont regroupées sous des catégories comme "avant 1931" et "1961-1964".

La question posée en 1971 était: "Si vous êtes né EN DEHORS du Canada, quand avez-vous immigré au Canada pour la première fois?" Par contre, le recensement de 1981 demandait d'indiquer une année précise d'immigration (et non une période) et utilisait la question sur la citoyenneté pour établir les recensés qui devaient répondre à la question "En quelle année avez-vous immigré au Canada pour la première fois?"

Le recensement de 1981 reconnaît que certaines personnes nées en dehors du Canada sont canadiennes de naissance et que toutes les personnes nées en dehors du Canada ne sont pas nécessairement des immigrants dans ce pays. Les personnes qui ont répondu à la question sur la citoyenneté en indiquant "du Canada, par naissance" devaient sauter la question sur l'immigration puisqu'ils n'immigrent pas au Canada lorsqu'ils y prennent une résidence permanente. Par conséquent, les personnes nées en dehors du Canada qui sont citoyens canadiens de naissance sont classées comme "non immigrants" dans les chiffres du recensement de 1981. Par contre, dans le recensement de 1971, toutes les personnes nées en dehors du Canada ont été comptées comme immigrants et elles ont dû répondre à la question sur l'immigration.

Cette précision introduite au recensement de 1981, qui incorporait la réponse sur la citoyenneté à la naissance et qui distinguait entre les Canadiens de naissance qui étaient nés en dehors du Canada et les personnes qui avaient immigré au Canada, influe donc sur la comparabilité des données entre les recensements de 1971 et de 1981. L'effet est cependant minime puisque les Canadiens de naissance qui sont nés en dehors du Canada n'ont représenté qu'un peu plus de 1 % de toute la population née en dehors du Canada.

Bien que les produits réguliers du recensement ne fournissent des données que sur la population immigrante qui est née en dehors du Canada, le recensement de 1981 reconnaît également que certaines personnes nées au Canada peuvent être classées comme immigrants puisqu'elles ont déclaré une année d'immigration. En outre, certaines personnes nées au Canada et qui étaient citoyens de naissance de ce pays ont pu avoir renoncé à leur citoyenneté canadienne. Elles auraient par conséquent acquis le statut d'immigrant reçu avant d'avoir pris résidence permanente au Canada. Le nombre de personnes nées au Canada mais ayant déclaré une année d'immigration a cependant été relativement infime.

Comme conséquence à ces différences dans les univers, dans les définitions et dans l'interprétation, les données sur l'année d'immigration pour les recensements de 1971 et 1981 ne peuvent donc être comparées de façon stricte.

Citoyenneté

La question du recensement de 1981 sur la citoyenneté permet de regrouper directement les personnes qui présentent une citoyenneté unique et multiple et celles qui sont citoyens du Canada, c'est-à-dire la méthode qui a servi à obtenir la citoyenneté canadienne. Cela n'était pas possible aux recensements antérieurs.

En 1971, on a demandé aux recensés d'indiquer un pays de citoyenneté auquel on attribuait ensuite un code. Les recensés qui avaient plus d'une citoyenneté devaient indiquer la dernière qu'ils avaient acquise. Aucune réponse multiple n'était acceptée comme valide et on n'a pas tenté de faire le rapprochement entre la question sur la citoyenneté et une autre question dans le questionnaire.

En 1981, la question sur la citoyenneté a servi non seulement à recueillir des données de plein droit, mais aussi (de pair avec la question sur le lieu de naissance) comme facteur de

sélection pour la question sur l'immigration. Aucun code d'un pays particulier de citoyenneté n'est disponible en 1981 si ce n'est le Canada. `Il est possible d'obtenir des données connexes sur les résidents du Canada qui sont citoyens d'un autre pays en faisant un recoupement des données sur le lieu de naissance et de la citoyenneté. En 1971, il était possible de compiler des données sur la citoyenneté des personnes qui n'étaient plus citoyens de leur pays de naissance ou du Canada. La chose n'est pas possible pour 1981 vu que ces personnes ont été comprises dans la catégorie "d'un autre pays" qui renferme également les "apatrides".

Certaines caractéristiques des données sur la citoyenneté du recensement de 1981 peuvent cependant être comparées avec celles de 1971. Dans les résultats du recensement de 1981 sur la citoyenneté canadienne, seule la catégorie "citoyen du Canada" figure. Elle peut donc être comparée avec l'ensemble de données sur la citoyenneté canadienne qui avaient été recueillies en 1971. Parmi les autres caractéristiques comparables dans ces ensembles de données pour les deux années, mentionnons la nationalité des personnes qui ont indiqué être citoyens de leur pays de naissance.

Fécondité

Cette variable est habituellement cohérente et comparable pour les recensements de 1961, 1971 et 1981. En 1961 et en 1981, les femmes devaient déclarer le nombre exact d'enfants qu'elles avient mis au monde alors qu'en 1971, celles qui avaient 14 enfants ou plus devaient déclarer "14+". En 1981, la question concernait toutes les femmes non célibataires, y compris celles qui vivaient en union libre, alors qu'en 1961, la question s'adressait uniquement aux femmes mariées, veuves ou divorcées; en 1971, le personnel du recensement avait reçu pour instruction de traiter les femmes en union libre comme des femmes actuellement mariées. De même, les pensionnaires ont été exclus en 1981 mais ils ont été pris en compte en 1961 et en 1971. On doute cependant que ces changements entravent les comparaisons chronologiques.

Forme juridique

Les données du recensement de 1981 sur la forme juridique sont également comparables avec celles du recensement de 1971. Ces données sont dérivées d'une sous-question sur la forme juridique de l'entreprise applicable à tous les travailleurs autonomes. Aucun

changement conceptuel n'a été apporté entre les deux recensements, cependant certains changements mineurs ont été apportés à la définition des travailleurs autonomes ainsi qu'au traitement des données.

Fréquentation scolaire

Les données du recensement de 1981 sur la fréquentation scolaire peuvent être comparées à celles du recensement de 1971 dans le cas de la population hors institution de 20 ans et plus. Les données de 1976 sur la population de 15-19 ans ne sont pas comparables à la suite d'une erreur de réponse provenant d'une mauvaise interprétation en 1976 de l'expression "établissement d'enseignement" dans la question sur la fréquentation scolaire. En effet, environ un répondant sur quatre a eu tendance à exclure la fréquentation à l'école secondaire. On n'a observé, cependant, aucun biais apparent touchant la fréquentation postsecondaire non universitaire ou la fréquentation universitaire. Il existait de légères différences de libellé entre 1971 et 1981 (l'expression "école ou université" plutôt que "école, collège ou université", et l'exclusion des mots "à un moment quelconque") mais ces différences ne sont pas censées influer de façon importante sur la comparabilité chronologique. En 1961 et dans tous les recensements antérieurs où l'on a posé des questions sur la fréquentation scolaire (c'est-à-dire à partir de 1871), la catégorie de la population fréquentant l'école à temps partiel touchait uniquement les écoles primaires et secondaires ainsi que les universités et collèges affiliés. Cette catégorie ne comprenait pas la formation dans les instituts techniques, les écoles de métiers, les écoles commerciales, les écoles normales et d'autres établissements du même genre. Depuis 1941, toutes les données de recensement sur la fréquentation scolaire portent sur la fréquentation cumulée pendant l'année scolaire s'étendant de septembre à juin. Les données ne prennent donc pas en compte toute la fréquentation pour une année scolaire financière (par exemple de juillet à juin) puisque la fréquentation scolaire pendant l'été n'aura pas été déclarée par les recensés.

Langue officielle

Cette variable, qui est demeurée à peu près inchangée depuis 1971, permet de déterminer la capacité des recensés de tenir une conversation dans l'une ou l'autre des langues officielles du Canada.

Cependant, toute comparaison entre les données sur la langue officielle pour les recensements de 1971 et de 1981 doit tenir compte des méthodes de traitement différentes qui sont utilisées.

Les utilisateurs noteront qu'en 1971, les personnes qui avaient déclaré une langue officielle comme langue parlée à la maison ou langue maternelle étaient considérées comme étant en mesure de parler cette langue de sorte que la réponse à la langue officielle a été attribuée en ce sens. En 1981, cette pratique a été conservée uniquement dans le cas des recensés qui avaient déclaré l'une ou l'autre des langues officielles comme langue parlée à la maison.

Par comparaison à 1971, ce changement de méthode en 1981 semble avoir donné un nombre moins important de personnes "bilingues" et un nombre plus élevé de personnes déclarant "ni l'anglais ni le français".

Ainsi, au Manitoba et en Saskatchewan, lorsque l'on compare les données de 1981 à celles de 1971, les chiffres indiquent une baisse du nombre de personnes bilingues. Cependant, lorsqu'on simule la méthode de traitement de 1971, les données de 1981 pour ces deux provinces présentent un accroissement du nombre de personnes en mesure de parler l'anglais et le français.

Langue parlée à la maison

L'expression "langue d'usage" utilisée en 1971 a été remplacée par "langue parlée à la maison" en 1981 voulant ainsi insister davantage sur la langue parlée par le recensé chez lui plutôt que celle de la famille ou du ménage.

En 1971 et en 1981, les procédures de contrôle et d'imputation pour la langue maternelle et la langue parlée à la maison ont réduit les réponses multiples à des réponses uniques. En 1981, la résolution des réponses multiples était basée sur la fréquence des langues indiquées par les membres de la famille, alors qu'en 1971 elle est effectuée à partir des langues déclarées.

En comparant les données de la langue parlée à la maison à la langue maternelle, nous pouvons obtenir une indication des personnes utilisant ou n'utilisant pas la langue qu'elles ont indiqué comme langue maternelle.

Toutefois, à cause du processus de traitement, des personnes qui ont indiqué des réponses multiples identiques pour la langue maternelle et la langue parlée à la maison peuvent se voir attribuer une langue parlée à la maison qui diffère de la langue maternelle.

Par exemple, si un répondant a indiqué une langue maternelle anglaise ou française, la langue maternelle qui lui est attribuée est l'une ou l'autre, mais non les deux. Parallèlement, la langue anglaise ou française peut lui être assignée comme langue parlée à la maison.

En 1981, les procédures nous révèlent également qu'il y a 22 % des répondants identifiés avec l'anglais comme langue maternelle et le français comme langue parlée à la maison qui avaient indiqué initialement l'anglais et le français comme langue parlée à la maison. Également, 11 % des répondants avec une langue maternelle française et l'anglais comme langue parlée à la maison ont également indiqué le français comme langue parlée à la maison. La même situation s'est produite en 1971, mais les chiffres ne sont pas disponibles.

Lieu de naissance

La question et le concept en 1981 n'ont à peu près pas changé par rapport à 1971. Pour ces deux recensements, la question posée se lisait comme suit: "Où êtes-vous né(e)?" Étant donné qu'une personne ne peut avoir qu'un lieu de naissance, le concept est le même entre les deux recensements.

Dans le cas des personnes nées au Canada, le lieu de naissance désigne une province ou un territoire donné. Dans le cas des personnes nées en dehors du Canada, le lieu désigne le pays de naissance défini d'après ses frontières à la date du recensement. Les données de 1981 donnent plus de détails au niveau des pays qu'en 1971. Par exemple, un résident d' "Afrique orientale" dans la base de données de 1971 serait maintenant comptabilisé dans un pays comme le Kenya, la Tanzanie ou l'Ouganda. De même, l' "Amérique centrale" de 1971 a été désagrégée en ses divers états-pays. L' "Allemagne" de 1971 est maintenant désignée à plus juste titre comme la République démocratique d'Allemagne (Allemagne orientale) et la République fédérale d'Allemagne (Allemagne occidentale). On a donc énuméré un plus grand nombre de pays au recensement de 1981 à la suite de cette désagrégation de groupements régionaux et politiques. Il est possible de réagréger la plupart de ces groupements pour faciliter une comparabilité complète avec la base de données de 1971.

Tous les pays énumérés dans la base de données de 1971 existent dans celle de 1981. Quelques-uns ont pu modifier leurs frontières mais ces changements n'entraînent pas de répercussions importantes sur la comparabilité des données touchant le lieu de naissance.

Dans la plupart des cas, les lieux de naissance entre 1971 et 1981 sont comparables.

Lieu de travail

L'univers des lieux de travail est cohérent entre les recensements de 1971 et de 1981. En d'autres mots, les personnes qui ont travaillé à un moment quelconque entre le 1er janvier 1970 et la semaine précédant le 1er juin 1971 et entre le 1er janvier 1980 et la semaine précédant le 3 juin 1981 respectivement se sont vu attribuer un code de lieu de travail. Cependant, les données sur le lieu de travail sont le plus souvent analysées aux fins de la population active occupée dont la définition a changé légèrement entre 1971 et 1981. (Prière de consulter les dictionnaires du recensement de 1971 et de 1981 à cet effet.)

La structure d'ensemble des variables du lieu de travail a été modifiée entre les recensements de 1971 et de 1981 bien que les données de base disponibles soient demeurées généralement comparables.

En 1981, tout comme en 1971, les données sur le lieu de travail existent au niveau de la subdivision de recensement (municipalité) et du secteur de recensement. Cependant, le mode de présentation des données a changé d'un recensement à l'autre. Il existe maintenant une variable sur la "catégorie" de lieu de travail au niveau des subdivisions de recensement et des secteurs de recensement qui permet d'obtenir des statistiques sur le nombre de recensés qui travaillent à la maison, en dehors du Canada, à un lieu habituel de travail ou à aucun lieu habituel fixe de travail, quel que soit le domicile indiqué. En outre, il existe deux variables présentant les codes géographiques réels des secteurs de recensement et (ou) subdivisions de recensement de travail. En 1971, ces deux variables ont été combinées pour chaque niveau géographique.

En 1971, les recensés devaient cocher eux-mêmes uniquement deux catégories sur le questionnaire, c'est-à-dire celles qui indiquaient le lieu de travail à domicile ou en dehors du Canada. Ces deux catégories ont été conservées et, en 1981, une troisième a été ajoutée qui s'adressait à la majorité des travailleurs, c'est-à-dire un lieu de travail " à l'adresse suivante" ou au lieu habituel de travail. Cette catégorie était la réciproque

d'une deuxième catégorie nouvelle, soit aucun lieu de travail habituel ou fixe, valeur attribuée par les codeurs d'après les renseignements fournis par les recensés.

En 1971, les recensés qui fournissaient des renseignements inexacts ou incomplets ou aucun renseignement du tout étaient considérés comme "non déclarés". Cette catégorie comprenait aussi les réponses partielles comme la désignation d'une province comme lieu de travail ou la désignation à la fois d'une province et d'une division de recensement (comté) sans préciser la subdivision de recensement. Cette catégorie de recensés, qui représente 9.2 % de l'ensemble de la population active occupée résidente en 1971, pouvait être réattribuée dans d'autres catégories selon le désir des utilisateurs.

En 1981, cette catégorie "non déclarés" n'existe plus au niveau de la subdivision de recensement. Les recensés qui ont donné des réponses inexactes ou incomplètes se sont vu attribuer un code valide de lieu de travail au moyen d'un programme d'imputation qui appariait les caractéristiques d'un enregistrement "non déclaré" avec celles d'un enregistrement complet. Au niveau des secteurs de recensement, cependant, la catégorie "non déclarés" a été conservée tout comme en 1971.

Pour ce qui est de la catégorie susmentionnée indiquant aucun lieu de travail, le code du lieu de travail correspondant peut être partiel (c'est-à-dire uniquement une province, ou une province et une division de recensement) ou complet (c'est-à-dire une province, une division de recensement et une subdivision de recensement) selon la quantité de renseignements fournis par le recensé. Bien que cette catégorie ne figurait pas à part en 1971, on peut supposer qu'une bonne partie des codes "partiels" à cette époque s'appliquaient à des recensés qui n'avaient aucun lieu de travail habituel.

En 1971, bien que l'on ait codé tout le pays au niveau des subdivisions de recensement, on a également codé au niveau des secteurs de recensement les 21 RMR et les 9 AR qui avaient été réparties en secteurs de recensement. À cette fin, on a prélevé un échantillon d'environ 1/9 de la population qui demeurait dans un rayon de 50 milles de la frontière extérieure de chaque RMR et qui travaillait à l'intérieur de la RMR/AR.

En 1981, on a codé au niveau des subdivisions de recensement l'ensemble du pays; le codage s'est également fait au niveau des secteurs de recensement pour les 24 RMR et les 7 AR qui avaient été réparties en secteurs de recensement au 1er avril 1982. On a donc codé un échantillon complet de 1/5 des recensés qui avaient indiqué un lieu de travail à

l'intérieur de la RMR/AR, peu importe leur lieu de résidence. À cet égard, on croit avoir amélioré les données sur le lieu de travail au niveau des secteurs de recensement pour 1981. Outre ces 31 RMR/AR, cinq autres AR présentent le nombre total de recensés qui travaillaient au sein de l'AR et dans les subdivisions de recensement qui en faisaient partie. Cependant, étant donné que celles-ci n'ont pas été répertoriées par rues au moment du codage du lieu de travail au niveau des SR, il n'existe aucune donnée sur le lieu de travail dans les SR individuels qui se trouvent dans ces cinq AR. Ces cinq agglomérations sont Moncton, North Bay, Kelowna, Kamloops et Prince George.

Les lacunes observées dans les répertoires des rues de 1981 n'ont pas touché le codage de seulement cinq des AR susmentionnées. Dans toutes les autres RMR/AR codées, certaines parties ne figuraient pas dans les répertoires et leurs données sur le lieu de travail n'ont pu être codées au niveau des SR. Les enregistrements ont donc reçu une valeur fictive spéciale. Par contre, en 1971, même si les répertoires des rues ne couvraient pas intégralement les RMR/AR, les régions périphériques non comprises se sont vu attribuer des chiffres individuels de recensement qui correspondaient à des subdivisions de recensement entières. Il a donc été possible dans la plupart des cas d'attribuer à ces enregistrements les codes des SR de travail. À cet égard, la couverture du codage en 1971 a été supérieure à celle de 1981.

Niveau de fréquentation scolaire

Les données du recensement de 1981 sur le niveau de fréquentation scolaire sont en général comparables à celles de 1976 dans le cas de la population hors institution de 20 ans et plus. Il n'est cependant pas possible d'établir des comparaisons exactes puisque la variable de 1976 a été évaluée directement sur le questionnaire alors qu'en 1981, elle a été établie par dérivation. De façon générale, les données peuvent être compilées pour deux groupes agrégés, c'est-à-dire primaire ou secondaire, et universitaire et (ou) autres études non universitaires. Bien qu'il n'existe pas d'évaluation directe de cette variable dans la base de données du recensement de 1971, il est possible d'en dériver une comme il a été fait en 1981. Il n'est pas possible de dériver cette variable pour le recensement de 1961 ou les précédents. Bien entendu, cette variable est utilisée avec celle sur la fréquentation scolaire et, par conséquent, les aspects de la comparabilité chronologique de la fréquentation scolaire en elle-même doivent également être pris en compte lorsque l'on analyse les données sur le niveau de fréquentation scolaire.

Origine ethnique

Au recensement de 1981, la question sur l'origine ethnique a été posée pour tenter de déterminer les "racines" de la population du Canada. Les données tirées des réponses à cette question indiquent la perception des répondants vis-à-vis leur origine ethnique et le groupe culturel auxquels ils s'identifient le plus étroitement.

Sept importants facteurs influent sur la comparabilité des données de 1981 sur l'origine ethnique avec celles des recensements antérieurs:

1. Aux recensements antérieurs, l'origine ethnique (origine raciale) était habituellement déterminée en fonction de l'ancêtre paternel (1). Le recensement de 1981 a été le premier à ne pas avoir considéré seulement l'ascendance paternelle.

2. Le recensement de 1981 est le premier à accepter une réponse multiple sur l'origine ethnique des répondants (par exemple, une réponse "français" et "allemand" est valable et a été conservée aux fins des totalisations). Aux recensements antérieurs, on supprimait les réponses multiples à la question sur l'origine ethnique pour n'en garder qu'une. Au recensement de 1971, si le répondant avait indiqué plusieurs origines ethniques sur son questionnaire, on en choisissait une de façon arbitraire. De la sorte, en 1971, si 100 répondants avaient déclaré comme groupe ethnique "français" et "allemand", on aurait peut-être attribué "français" à 45 d'entre eux, et "allemand" au reste. En 1981, ces 100 répondants conserveraient ces deux origines ethniques.

3. En 1981, 7.6 % de la population hors institution ont déclaré plusieurs origines ethniques. Il convient, cependant de noter que ce pourcentage exclut les combinaisons "anglais", "irlandais", "écossais", "gallois", "britannique, n.d.a." et "britannique, n.c.a.".

   Ces combinaisons ont été traitées comme une seule réponse (c'est-à-dire britannique) dans les produits de données de 1981 déjà mis au point, bien qu'il s'agisse réellement de réponses multiples. Si l'on conservait ces combinaisons, la population hors institution ayant plusieurs origines ethniques s'établirait à 11.6 % en 1981.

---

(1) Cependant, aux recensements de 1911 à 1931, l'ascendance autochtone ou métisse des recensés a été établie sur le côté maternel.

Par contre, les réponses uniques "français" comprennent les recensés qui ont déclaré une seule origine ethnique française ou une seule inscription en toutes lettres de la mention "québécois", "franco-ontarien" ou "acadien". Ceux qui ont déclaré une double origine comme le "français et québécois, franco-ontarien ou acadien" sont regroupés avec les réponses multiples "français".

4. Étant donné que toutes les réponses multiples données au recensement de 1971 ont été ramenées, lors du traitement, à une seule, il n'est pas possible de comparer les données uniques de ce recensement à celles de 1981, puisque cela pourrait entraîner une sous-estimation de la variation réelle. C'est le cas plus particulièrement de certaines origines ethniques européennes, par exemple, il y a eu taux de variation négatif pour les réponses "anglais", écossais, irlandais, hollandais, ukrainien, polonais et juif".

   De même, une comparaison des données de 1971 aux réponses uniques et multiples de 1981 pourrait entraîner une surestimation de la variation réelle.

   Cependant, certains groupes ethniques qui ont immigré en grand nombre au Canada affichent une forte augmentation depuis 1971 même lorsqu'on compare ces origines aux origines uniques de 1981; il s'agit entre autres des groupes comme "chinois, indo-pakistanais, asiatique oriental, libanais, syrien et autre groupes d'Asie et espagnol" (y compris ceux d'Amérique du Sud et d'Amérique latine).

5. En 1971, chaque répondant qui avait indiqué être de confession juive, peu importe l'origine ethnique qu'il avait déclarée, s'est vu attribuer l'origine ethnique juive. En 1981, bien que ces attributions n'aient pas eu lieu, 94 % de la population hors institution ayant indiqué être uniquement d'origine juive ont déclaré également appartenir à la religion juive.

6. Il convient également de noter qu'il y a quelques anomalies apparentes dans les données de 1981 basées sur une interprétation faussée de la question sur l'origine ethnique. Ces anomalies apparaissent lorsqu'on regroupe la variable de l'origine ethnique avec le lieu de naissance, la langue maternelle ou la religion; selon le lieu de naissance, quelques tableaux peuvent inclure des autochtones nés en Inde, au Pakistan, en Guyane, etc.; selon la langue maternelle, quelques tableaux peuvent comprendre des autochtones parlant une langue maternelle indo-asiatique; et selon la religion, quelques tableaux peuvent comprendre des autochtones affichant des religions

non chrétiennes orientales, en particulier hindoue, islamique et sikh. Ces anomalies touchent moins de 1 % des données.

7. En 1981, l'origine ethnique a été déclarée pour toute la population à l'exclusion des pensionnaires d'institution. Ces derniers sont inclus dans les publications des recensements antérieurs. En 1981, les pensionnaires d'institution représentaient 1.1 % de la population totale.

Période d'immigration

Au recensement de 1981, la période d'immigration désigne des tranches d'années établies d'après les réponses à la question sur l'année d'immigration. On peut extraire de la base de 1981 des données pour toute période d'immigration située entre 1860 et 1981. Il est donc possible de dériver pour fins de comparaison des périodes similaires à celles qui ont été précisées au recensement de 1971. La comparabilité entre les deux recensements doit cependant tenir compte des facteurs mentionnés à la rubrique "Année d'immigration".

Profession (d'après la classification de 1980)

Le codage des professions du recensement de 1981 est basé sur la Classification type des professions, 1980 qui consiste en une édition révisée de la Classification des professions, 1971. Des changements liés à l'évolution du marché du travail ont fait en sorte que des groupes de profession ont été modifiés.

La catégorie "professions non déclarées" qui constituait auparavant un groupe spécifique (grand groupe 00) n'apparaît plus dans le recensement de 1981. Cette catégorie a été redistribuée au niveau des sous-groupes d'après le procédé d'imputation.

Le concept de population active utilisé en 1981 diffère quelque peu de celui utilisé en 1971. Les différences concernant l'univers de la population active sont expliquées sous la rubrique "Activité".

Profession (d'après la classification de 1971)

Il est possible de comparer directement les données de 1981 à celles de 1971 car il existe une variable sur la base de données qui ajuste la classification des professions de 1981 de manière à la rendre comparable à celle de 1971. De plus, il existe un bulletin sur les tendances historiques des professions (n° 92-920 au catalogue) dans lequel les données de 1981 sont ramenées sur la base de la classification de 1971. On ne peut toutefois comparer les données avec les recensements antérieurs à 1971 car les systèmes de classification ne sont pas comparables.

Religion

Au recensement de 1981, les codes attribués aux types de religion étaient environ trois fois plus nombreux qu'en 1971 et dans les recensements précédents. Dans la mesure où il est possible de regrouper les codes individuels de 1981 pour les faire correspondre à ceux de 1971, les données sur la religion de 1981 peuvent être directement comparées à celles de 1971 et des recensements antérieurs. Les religions suivantes n'ont pas été désagrégées et, par conséquent, leur code sera identique en 1981 et en 1971 (et dans les recensements antérieurs): adventiste, anglicane, baptiste, Frères dans le Christ, bouddhiste, Alliance chrétienne et missionnaire, Église du Nazaréen, confucéenne, huttérite, Témoins de Jéhovah, juive, luthérienne, mennonite, pentecôtiste, Frères de Plymouth, presbytérienne, Armée du Salut et unitarienne. Les autres religions de 1971 ont été désagrégées selon les codes secondaires suivants de 1981, comme il est indiqué entre parenthèses: chrétienne réformée (Église réformée du Canada, chrétienne réformée, Église réformée des Pays-Bas et Église réformée d'Amérique); Doukhobors (Doukhobors orthodoxes et Doukhobors réformés); méthodiste libre (méthodiste libre, et la moitié des déclarants indiquant méthodiste, non déclaré autrement); orthodoxe grecque (orthodoxe d'Antioche, orthodoxe arménienne, orthodoxe grecque, orthodoxe, n.d.a, orthodoxe roumaine, orthodoxe russe, orthodoxe serbe et orthodoxe ukrainienne); Mormone (Église des Saints des Derniers Jours et Église réorganisée des Saints des Derniers Jours); aucune religion (aucune religion et athée); catholique romaine (catholique romaine et Église catholique nationale polonaise); Église unie (évangélique, Église évangélique libre et Église unie).

Les données détaillées qui existent maintenant à la suite du recensement de 1981 signifient cependant qu'on ne peut établir des comparaisons chronologiques pour des religions comme des petites confessions protestantes, les grandes religions non chrétiennes orientales comme la religion hindoue, islamique et sikh, ni pour les groupes parareligieux. Étant donné que ces religions n'ont pas été désagrégées dans les recensements antérieurs (sauf de façon très partielle en 1951 et en 1961), il n'existe aucun moyen de comparaison.

Revenu: Allocations familiales

Bien que les données sur les allocations familiales provenant du recensement de 1981 soient théoriquement comparables avec celles des recensements de 1971 et de 1961, il convient cependant de tenir compte des différences de méthodes et de champs d'observation suivantes.

Aux recensements de 1961 et de 1971, les renseignements sur les allocations familiales et aux jeunes étaient recueillies directement des recensés puis l'on ajoutait le revenu à celui du chef de famille. En 1981, aucune question directe n'a été posée à ce sujet. À la place, la variable a été dérivée à partir des renseignements donnés dans le questionnaire sur les enfants dans chaque famille de recensement. Les allocations familiales ont ensuite été calculées et attribuées, selon le cas, à l'un ou l'autre des parents de la famille de recensement selon les taux en vigueur dans chaque province en 1980. En outre, les allocations familiales ont été calculées pour les enfants dans les ménages privés. Dans d'autres ménages, où les familles n'étaient pas créées, on n'a pu estimer les allocations familiales pour les enfants qui s'y trouvaient.

Il existe également des différences de champ d'observation entre les trois recensements, qui nécessitent des rectifications pour pouvoir comparer les données. Pour en savoir plus long à ce sujet, se reporter aux notes dans Population - Revenu total (n° 92-928 au catalogue).

Revenu: Autre revenu provenant de sources publiques

Les données de 1981 à ce titre ne peuvent être comparées à celles des recensements précédents. Aux recensements de 1961 et de 1971, cette source comprenait les prestations d'assurance-chômage mais en 1981, les prestations ont fait l'objet d'une question distincte. La variable mentionnée en titre comprenait les suppléments de revenu des provinces versés aux personnes âgées alors qu'en 1961 et 1971, ces suppléments étaient inclus dans les pensions de vieillesse des administrations publiques.

Il existe également des différences de champ d'observation entre les trois recensements, qui figurent dans les notes du bulletin Population - Revenu total (n° 92-928 au catalogue).

Revenu: Dividendes, intérêts et autre revenu de placements

Le concept du revenu de placements au recensement de 1981 s'apparente à celui qui a été utilisé en 1971 et 1961. Cependant, lors de ces deux recensements, les renseignements ont été recueillis à l'aide de deux questions: (i) intérêts d'obligations et de dépôts et dividendes et (ii) autre revenu de placements. En 1981, une seule question a permis de

prendre en compte tous les revenus de placements. En outre, le recensement de 1961 demandait des renseignements sur les revenus de placements perçus au cours des 12 mois précédant ce recensement bien que les recensés pouvaient utiliser l'année civile 1960 s'ils le désiraient.

Il existe aussi des différences de champ d'observation dans les trois recensements, qui nécessitent des rectifications pour pouvoir comparer les données. Pour en savoir plus long à ce sujet, se reporter aux notes dans Population - Revenu total (n° 92-928 au catalogue).

Revenu: Pension de sécurité de la vieillesse, supplément de revenu garanti et prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec

Les données sur les pensions de vieillesse au recensement de 1981 ne peuvent être comparées avec celles des recensements antérieurs. Les versements provinciaux d'assistance-vieillesse étaient compris dans cette source de revenu en 1961 et en 1971 alors qu'en 1981, le supplément de revenu de la province faisait partie de "Autre revenu provenant de sources publiques".

Il existe également des différences de champ d'observation entre les trois recensements, qui figurent dans les notes du bulletin Population - Revenu total (n° 92-928 au catalogue).

Revenu: Pensions de retraite, rentes et autre revenu en espèces

Les données concernant cette source de revenu pour le recensement de 1981 ne peuvent être comparées à celles des recensements de 1961 et de 1971. En 1971, les renseignements sur les "pensions de retraite à un emploi antérieur" et "autre revenu" ont été recueillis à l'aide de deux questions distinctes alors qu'en 1961, le revenu provenant de rentes était compris dans "autre revenu monétaire".

Revenu: Prestations d'assurance-chômage

Les données sur cette source de revenu ne peuvent être obtenues des recensements antérieurs. Lors des recensements de 1961 et de 1971, le montant touché à titre de

prestations d'assurance-chômage était compris dans les autres revenus provenant des gouvernements fédéral, provincial ou municipal (1961) ou dans les autres sources publiques (1971).

Il existe aussi des différences de champ d'observation dans les trois recensements, et celles-ci sont décrites dans les notes du bulletin Population - Revenu total (n° 92-928 au catalogue).

Revenu: Revenu d'un emploi

Le concept du revenu d'un emploi au recensement de 1981 s'apparente à celui du recensement de 1971 et peut lui être comparé. Les données dans ces deux recensements s'appliquent au revenu total provenant des salaires et traitements et au revenu net provenant d'un emploi autonome agricole et non agricole perçu au cours de l'année civile précédant le recensement. Le recensement de 1961 ne comportait pas de questions sur le revenu d'un emploi autonome agricole et les données sur les revenus d'emploi de ce recensement ne peuvent être comparées avec celles des recensements ultérieurs.

Il existe des différences de champ d'observation entre les recensements de 1981 et de 1971, qui nécessitent des rectifications pour pouvoir comparer les données. Pour en savoir plus long à ce sujet, se reporter aux notes dans Population - Revenu total (n° 92-928 au catalogue).

Revenu: Revenu net provenant d'un travail autonome agricole

Le concept de revenu net provenant d'un travail autonome agricole en 1981 s'apparente à celui du recensement de 1971 et les données peuvent donc être comparées. Au recensement de 1961, aucune question n'a été posée sur cette source de revenu et, par conséquent, aucune donnée ne peut être comparée. Se reporter également aux notes dans Population - Revenu total (n° 92-928 au catalogue).

Revenu: Revenu net provenant d'un travail autonome non agricole

Le concept de revenu net provenant d'un travail autonome non agricole en 1981

s'apparente à celui des recensements de 1971 et de 1961 et les données peuvent être comparées. Pour 1981 et 1971, les données concernant cette source de revenu s'appliquent au revenu d'un travail autonome non agricole perçu au cours de l'année civile précédant le recensement, et sont habituellement comparables. Le recensement de 1961 a posé une question sur le revenu net provenant d'un emploi autonome non agricole perçu au cours des 12 mois précédant ce recensement, bien que le recensé avait la possibilité d'utiliser l'année civile 1960 s'il le désirait.

Il existe des différences de champ d'observation entre les trois recensements, qui nécessitent des rectifications pour pouvoir comparer les données. Pour en savoir plus long à ce sujet, se reporter aux notes dans Population - Revenu total (no 92-928 au catalogue).

Revenu: Revenu total

Il existe des différences dans le nombre et la combinaison des questions sur les sources de revenu dans les recensements de 1981 et de 1971, mais le concept du revenu total est identique dans les deux recensements. toutefois, le recensement de 1971 présente des données sur le revenu total pour toutes les personnes de 15 ans et plus, tandis que celui de 1981 exclut les pensionnaires d'institution. Des rectifications doivent donc être apportées au champ d'observation du recensement de 1971 afin d'obtenir des données qui soient comparables à celles de 1981 sur le revenu total.

Le recensement de 1961 diffère de façon marquée des recensements ultérieurs sur le plan du concept et du champ d'observation. Les revenus provenant de l'exploitation d'une ferme n'étaient pas compris comme source de revenu et le recensement se limitait aux ménages privés non agricoles. En outre, tous les ménages des Territoires du Nord-Ouest ont été exclus de l'échantillon. La période de référence pour le revenu en 1961 comprenait les 12 mois précédents ou, si le recensé ne connaissait pas son revenu pour cette période, l'année civile 1960. Pour ces raisons, les données sur le revenu total provenant du recensement de 1961 ne peuvent être comparées à celles des recensements de 1971 et de 1981.

Revenu: Total des salaires et traitements

Le concept des salaires et traitements au recensement de 1981 s'apparente à celui qui a été utilisé aux recensements antérieurs et les données peuvent être comparées entre elles.

Les données des recensements de 1981 et de 1971 pour cette source de revenu comprennent les salaires et traitements reçus au cours de l'année civile précédant le recensement et ces données sont de façon générale comparables. Au recensement de 1961, on a demandé des renseignements sur les salaires et traitements reçus au cours des 12 mois précédant le recensement, bien que les recensés pouvaient utiliser, s'ils le désiraient, l'année civile 1960.

Il existe des différences de champ d'observation entre les trois recensements, qui nécessitent des rectifications pour pouvoir comparer les données. Pour en savoir plus long à ce sujet, se reporter aux notes dans Population - Revenu total (n[o] 92-928 au catalogue).

Scolarité: Certificat universitaire supérieur au baccalauréat

Cette variable n'existe pas dans les bases antérieures de données. Les recensés qui détenaient ce certificat dans les recensements précédents se seraient tout probablement comptés comme bacheliers puisque, dans la plupart des cas, le baccalauréat aurait constitué une condition préalable d'inscription à des cours ou à des programmes menant à un certificat universitaire supérieur au baccalauréat. Il ne faudrait pas confondre cette variable avec la valeur du même nom dans la variable "Plus haut grade, certificat ou diplôme". Cette dernière variable est restreinte aux personnes dont le plus haut grade, certificat ou diplôme détenu est un certificat universitaire supérieur au baccalauréat. La variable susmentionnée indique la possession d'un certificat universitaire peu importe qu'il y ait des grades supérieurs ou non d'acquis.

Scolarité: Certificats d'écoles de métiers et autres certificats non universitaires

La composante "certificats d'écoles de métiers" de cette variable peut être comparée en partie à la variable sur l'apprentissage et la formation professionnelle que l'on retrouve au recensement de 1971. En outre, certaines parties du segment "certificats d'écoles de métiers et autres certificats non universitaires" renferment quelques éléments comparables avec ceux touchant les certificats postsecondaires non universitaires en 1976. Une analyse du niveau de chevauchement entre ces concepts et variables connexes indique que la distinction entre la formation professionnelle, l'apprentissage, les cours de métiers et les études postsecondaires non universitaires n'est pas très bien définie. En

fait, les divers types de formation professionnelle, de cours de métiers et d'autres études non universitaires sembleraient représenter un continuum technologique s'étendant des vocations traditionnelles comme la charpenterie et le travail du bois en passant par les vocations techniques intermédiaires comme la métallurgie et la fabrication d'outils pour le travail des métaux pour enfin toucher les applications de haute technologie comme les lasers et les instruments informatiques complexes. Il est assez évident que la plupart des vocations traditionnelles peuvent être classées comme cours de métiers-formation professionnels et que la plupart des études de haute technologie peuvent être regroupées dans les études postsecondaires et non universitaires. Cependant, les cas intermédiaires pourraient se retrouver dans l'une ou l'autre catégorie.

Lorsque l'on compare les données de 1971 sur la formation professionnelle à celles de 1981 sur les cours d'écoles de métiers et les autres études non universitaires, il convient de noter que les écoles de métiers et les écoles de formation professionnelle ne sont pas synonymes. Le concept de 1971 sur la formation professionnelle est généralement plus étendu puisqu'il touche explicitement à la fois les cours de formation professionnelle et les cours d'apprentissage mais que l'élément "formation professionnelle" est restreint, par définition, aux cours à plein temps d'une durée de trois mois ou plus. Par contraste, le concept des cours d'écoles de métiers de 1981, bien qu'il regroupe à la fois les cours d'apprentissage et les cours de formation professionnelle, stipule seulement que les conditions minimales d'inscription pourraient être inférieures à un dipôme d'études secondaires. Il est possible et même probable que la variable de 1981 sur les certificats d'écoles de métiers renferme certaines formes de cours de métiers à temps partiel.

Cette variable se caractérise aussi par le fait qu'elle permet la comparaison avec les données de 1976 sur les certificats d'études secondaires. La variable "Certificats d'écoles de métiers et autres certificats non universitaires" présente le nombre de personnes possédant un certificat d'écoles de métiers qui ont déclaré ou non un certificat d'études secondaires en 1981. Par conséquent, muni de cet élément, il est possible d'évaluer le nombre de personnes qui auraient déclaré détenir un certificat d'études secondaires en 1981 si la question sur les certificats d'écoles de métiers n'avait pas été posée.

Scolarité: Diplôme en médecine, en art dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie

Cette variable n'existait pas dans les bases de données antérieures. Elle ne devrait pas être confondue avec la valeur qui porte le même nom dans la variable "Plus haut grade, certificat ou diplôme". Cette dernière variable est limitée aux personnes dont le plus haut diplôme détenu est un grade en médecine et ne tient pas compte des personnes qui possèdent une maîtrise ou un doctorat acquis en plus d'un diplôme en médecine. La variable susmentionnée présente le nombre total de détenteurs de diplôme en médecine et précise en outre s'ils possèdent aussi une maîtrise ou un doctorat acquis.

Scolarité: Nombre d'années d'autres études non universitaires

Cette variable renferme l'expression "autres études non universitaires" afin d'éviter toute comparaison injustifiée avec les variables de 1971 et de 1976 sur les "études postsecondaires non universitaires". Le concept des autres études non universitaires diffère, à deux égards, de celui des recensements antérieurs et des autres mesures du concept "niveau postsecondaire non universitaire". Premièrement, contrairement au recensement de 1976, cette expression désigne maintenant tous les programmes de passage à l'université des collèges communautaires et le programme général des cégeps du Québec; on peut donc s'attendre à ce que les données portent non plus sur les études universitaires mais sur les études non universitaires, et c'est ce qui arrive entre 1976 et 1981 (surtout pour la population des cégeps). Deuxièmement, la question posée au recensement de 1981 englobait toutes les études non universitaires après le niveau primaire et secondaire, peu importe que la personne ait obtenu son diplôme d'études secondaires ou non. Ainsi, le concept des autres études non universitaires de 1981 a un sens large qui regroupe les études postsecondaires traditionnelles ainsi que la formation professionnelle et technique (métiers).

Bien que ces différences existent dans le libellé des questions et dans les concepts entre les recensements de 1971, 1976 et 1981 en ce qui a trait à la variable "Études non universitaires", les écarts au niveau des données réelles pourraient être moins importants que prévu. Comme on l'a mentionné, la principale différence vient de la scolarité touchant les cours de passage à l'université dispensés par les collèges communautaires et les cégeps (enseignement général). Ces différences sont réelles et peuvent être cernées

dans les distributions de données entre 1976 et 1981, surtout dans la province de Québec. Cependant, pour ce qui est des mesures de 1971 et de 1981, il y a de bonnes chances que les données sur les "études non universitaires" soient comparables de façon générale. Cette situation s'écarte de celle observée en 1971 et en 1981 où le concept des études non universitaires constituait, dans les faits, une catégorie "résiduelle" de scolarité dans laquelle les recensés pouvaient déclarer l'instruction reçue ailleurs que dans un établissement ou une institution de niveau primaire, secondaire ou universitaire. En 1976, cette disposition ne s'applique pas, puisque l'expression "études postsecondaires non universitaires" a été utilisée dans la question. Cependant, la question fait mention de la formation professionnelle dans les collèges communautaires ainsi que d'une scolarité résiduelle, "etc.", et, ici encore, il est possible que même pour 1976 les données concernant la variable "Études non universitaires" puissent être comparables jusqu'à un certain point.

Lorsque l'on compare ce secteur de scolarité avec celui des trois recensements où on a pu le mesurer, il est suggéré d'utiliser le nombre d'années de scolarité à la fois aux niveaux non universitaire et primaire-secondaire. Pour les comparaisons de 1976-1981, il est suggéré d'ajouter également les certificats obtenus comme moyen de contrôle supplémentaire. Lorsque l'on établit de telles comparaisons, il convient de souligner que les données sur les années d'études non universitaires (postsecondaires) en 1971 et en 1976 ont été codées comme suit: aucune, 1, 2 et 3 ou plus. En 1981, deux codes ont été ajoutés: un pour "moins d'une année (de cours terminés)" et un autre pour "quatre ans ou plus" de cours terminés. Les données de 1981 devraient donc être rectifiées en regroupant les codes relatifs à "moins d'une année" et "un an" ainsi que les codes "trois ans" et "quatre ans ou plus" pour pouvoir établir des comparaisons avec les données de 1971 et de 1976.

Scolarité: Nombre d'années d'études universitaires

Cette variable est comparable à celles de 1971 et de 1976, après avoir tenu compte de l'inclusion des cours universitaires dispensés par les collèges communautaires et les cégeps (enseignement général) comme on l'a mentionné précédemment dans le cas de la variable "nombre d'années d'autres études non universitaires". L'effet serait le plus marqué dans la province de Québec où tous les étudiants des cégeps (enseignement général) ont effectué leurs études. Pour ce qui est des écarts entre les données, il y aurait maintenant en 1981 moins de personnes ayant terminé des études universitaires qu'en 1976, toutes choses

étant égales. Parallèlement, on trouverait un nombre également plus élevé de personnes ayant suivi d'autres études non universitaires.

Si l'on compare les données sur le nombre d'années d'études universitaires recueillies aux recensements de 1936 à 1981, le graphique suivant peut être utile:

Année de recensement	**Années d'études universitaires**
1936*, 1941, 1951	13-16 (1 à 3 ans) 17 et plus (4 ans ou plus)
1961	1; 2; 3; 4+; grade
1971, 1976	1; 2; 3; 4; 5; 6+
1981	1; 2; 3; 4; 5; 6; 7; 8; 9; 10-15

* Recensement quinquennal des Prairies.

Il est à remarquer que les données de 1981 sont plus détaillées et que les regroupements appropriés devraient donc être reportés lorsque l'on effectue des comparaisons chronologiques.

Scolarité: Plus haut grade, certificat ou diplôme

Les données du recensement de 1981 sur cette variable sont comparables à celles de 1976 pour la même variable mais uniquement en ce qui a trait aux grades universitaires. Étant donné que la variable de 1976 ne portait pas sur les certificats universitaires supérieurs au baccalauréat, les comparaisons entre 1976 et 1981 devront se faire en considérant cette catégorie comme une composante de la catégorie "baccalauréat". L'inclusion des certificats ou diplômes d'écoles de métiers en 1981 a influé sur la comparabilité des trois catégories suivantes: aucun grade, certificat ou diplôme; certificat d'études secondaires, et autre certificat ou diplôme non universitaire. La catégorie du recensement de 1976 intitulée "certificat d'études postsecondaires non universitaires" n'est donc pas comparable à la catégorie de 1981 intitulée "autre certificat ou diplôme non universitaire". La raison vient de ce que la nouvelle catégorie de 1981 sur les certificats d'écoles de métiers représentait uniquement un élément de données partiellement nouveau dans la hiérarchie du plus haut grade, certificat ou diplôme. Il semble donc s'être produit la chose suivante: certains éléments du concept de 1976 touchant les certificats postsecondaires non universitaires ont été transformés en certificats d'école de métiers. En outre, une bonne portion des recensés qui avaient un certificat d'école de métiers détenaient aussi un certificat d'études secondaires de sorte qu'en 1981 ces personnes auraient été comptées dans la catégorie des recensés détenant un certificat d'école de métiers. Ces répercussions sur la comparabilité chronologique peuvent être contrôlées dans une certaine mesure si la variable "Certificats d'écoles de métiers et autres certificats non universitaires" est utilisée. Cette variable indique le chevauchement entre les catégories relatives aux certificats d'écoles de métiers et non universitaires ainsi que leur lien aux certificats d'études secondaires. (Voir "Scolarité: Certificats d'écoles de métiers et autres certificats non universitaires" pour plus de détails.)

Les données de 1971 sur les grades universitaires (ou certificats) sont en général comparables à celles sur les grades universitaires de 1976 et à celles de 1981 sur les grades universitaires et les certificats supérieurs au baccalauréat. L'élément de 1971 intitulé "premier diplôme permettant d'exercer une profession" n'a pas été répété en 1976 ni en 1981 et doit donc être considéré comme un baccalauréat aux fins de la comparaison. En outre, en 1971, le diplôme de maîtrise (ou l'équivalent) ou le doctorat acquis ont été regroupés dans les données à partir de 1976 et de 1981.

Lors du recensement de 1961, les diplômes universitaires n'ont pas été classés par genre.

Dans les recensements de 1961 et de 1941 (ainsi que lors du recensement quinquennal de 1936 dans les provinces des Prairies), on n'a pas recueilli des données sur les grades universitaires; cependant, une question sur le "nombre d'années de scolarité" comportait une catégorie de "17 années ou plus" ce qui, en pratique, pouvait se substituer à un grade universitaire.

Scolarité: Plus haut niveau atteint

Cette variable constitue un regroupement composite d'un certain nombre de variables sur la scolarité, en plus d'être présentée sous diverses formes. Par conséquent, il est assez difficile d'en préciser la comparabilité chronologique. De façon générale, quels que soit les éléments renfermés dans une variable particulière sur le plus haut niveau de scolarité et qui peuvent être comparés individuellement, ces éléments sont pour la plupart comparables au niveau agrégé ou composite. Il y a plusieurs exceptions à cette règle, la plupart concernant les écoles de métiers et les autres études non universitaires (voir les observations concernant ces variables pour plus de détails). Il convient aussi de souligner qu'en 1971 et en 1976, la variable composite sur la scolarité s'intitulait "niveau de scolarité". En 1971, la définition de cette variable portait sur la dernière année fréquentée dans un établissement universitaire et non universitaire. En 1976 (tout comme en 1981), la définition de cette variable a été modifiée pour se lire "dernière année d'études terminée à l'université ou dans un établissement postsecondaire non universitaire". Les répercussions de ces changements de définition semblent assez minimes si l'on en juge par les tendances historiques des données. En 1961, on n'a fait aucune mention du secteur des autres études postsecondaires non universitaires et la variable a été définie comme étant la dernière année terminée au niveau primaire, secondaire ou universitaire.

Scolarité: Plus haut niveau atteint à l'école primaire ou secondaire

Lors des recensements de 1961, 1971, 1976 et 1981, cette variable portait sur le concept de la dernière année d'études primaires ou secondaires terminée ou non. Bien que le concept soit demeuré inchangé pendant tous ces recensements, le libellé de la question a varié et ces modifications peuvent avoir de légères répercussions sur la comparabilité chronologique. La principale différence entre l'évaluation de 1981 et celle des

recensements antérieurs vient de ce que pour les valeurs numériques (entre 1 et 13), la question de 1981 demandait une réponse écrite en toutes lettres alors que dans les recensements précédents les valeurs étaient imprimées sur le questionnaire et le recensé n'avait qu'à cocher le chiffre approprié. En outre, les catégories "aucune scolarité" et "maternelle" en 1981 ont été regroupées dans une seule catégorie intitulée "aucune scolarité ou uniquement l'école maternelle", laquelle a pu avoir été affectée d'un léger biais. Les chiffres de 1981 sur cette catégorie ont été supérieurs aux prévisions. Cependant, les résultats peuvent ne pas être entièrement attribuables aux changements du libellé de la question. Il est également possible que les résultats s'expliquent par les mouvements démographiques (par exemple, des pensionnaires d'institution en 1976 ayant déclaré "aucune scolarité" ont pu avoir été transférés dans des foyers privés qui n'auraient pas été classés comme logements collectifs en 1981). Dans l'ensemble, les données pour cette variable sont comparables pour la période 1961-1981, surtout lorsqu'on les regroupe dans les tranches suivantes: n'ayant pas atteint la 5e année, 5e-8e année, 9e-10e année et 11e-13e année.

Situation des particuliers dans la famille économique (aux fins du revenu)

Le concept est identique aux recensements de 1981 et de 1971. Toutefois, étant donné que la formation des familles au recensement de 1981 ne s'appliquait qu'aux ménages privés, il faudra faire les modifications appropriées à la base de données du recensement de 1971 afin d'obtenir des données comparables à celles de 1981. Se reporter également aux notes dans Population - Revenu total (n° 92-928 au catalogue).

Statut professionnel

Les données du recensement de 1981 sur le statut professionnel sont généralement comparables avec celles du recensement de 1971. Ces données sont obtenues directement par une question sur le statut professionnel des répondants. Cependant, des changements ont été apportés au questionnaire ainsi qu'au traitement des données entre 1971 et 1981, de sorte que les données doivent être utilisées prudemment, surtout s'il s'agit de comparer les travailleurs familiaux non rénumérés. Mentionnons également qu'il y a eu une surestimation possible de 25 % du nombre de travailleurs familiaux non rémunérés de sexe féminin en 1971. De plus, en 1981, les définitions de certaines catégories de travailleurs

ont été quelque peu modifiées par rapport à celles de 1971: ainsi, au contrôle en 1971, les camelots ont été classés comme travailleurs rémunérés, tandis qu'en 1981 ils sont considérés comme des travailleurs autonomes. De plus, des modifications aux lois fiscales ont permis que, pour l'année d'imposition 1980, le salaire d'un des conjoints puisse être déduit à titre de dépenses. Il se peut donc, en raison de ces changements, qu'un certain nombre de travailleurs familiaux non rémunérés soient devenus des travailleurs rémunérés. Les utilisateurs devraient donc faire preuve de prudence dans la comparaison des données relatives aux travailleurs familiaux non rémunérés, surtout s'ils sont concentrés dans certaines activités économiques, telles que l'agriculture et la pêche. La très grande majorité des données peuvent cependant être utilisées.

8.3 Familles

Catégorie de revenu (LC069)

Bien que cette variable du recensement de 1981 n'existe pas dans la base de données du recensement de 1971, des données comparables peuvent être obtenues sur demande spéciale. Pour plus de détails, voir le bulletin du recensement de 1981 intitulé Familles économiques dans les ménages privés - Revenu et certaines caractéristiques (n° 92-937 au catalogue). Aucune donnée comparable n'existe dans les recensements antérieurs.

Catégorie de revenu (LOINC)

Il n'existe aucune donnée comparable sur cette variable dans les recensements antérieurs à 1981. Pour plus de détails, voir le bulletin du recensement de 1981 intitulé Familles économiques dans les ménages privés - Revenu et certaines caractéristiques (n° 92-937 au catalogue).

Revenu total de la famille économique

Ce concept est identique dans les recensements de 1971 et de 1981. Cependant, puisque la composition de la famille au recensement de 1981 était limitée aux ménages privés, des rectifications appropriées devront être apportées aux données du recensement de 1971 afin de pouvoir les comparer à celles de 1981. Les données sur le revenu provenant du recensement de 1961 ne sont pas comparables à celles des recensements ultérieurs. Se reporter également aux notes dans Population - Revenu total (n° 92-928 au catalogue).

Revenu total de la famille de recensement

Ce concept est identique dans les recensements de 1971 et de 1981. Cependant, puisque la formation de la famille au recensement de 1981 était limitée aux ménages privés, des rectifications appropriées devront être apportées aux données du recensement de 1971 afin de pouvoir les comparer à celles de 1981. Les données sur le revenu provenant du recensement de 1961 ne sont pas comparables à celles des recensements ultérieurs. Se reporter également aux notes dans Population - Revenu total (n° 92-928 au catalogue).

8.4 Ménages

Durée d'occupation

Les données de cette variable s'apparentent à celles des bases de données des recensements antérieurs et peuvent leur être comparées.

Loyer brut

Dans les recensements de 1971 et de 1981, cette variable désigne le total des montants mensuels versés au titre de l'électricité, de l'eau, du gaz, de l'huile, du charbon, du bois ou du kérosène ainsi que le montant du loyer en espèces.

Bien que les composantes du loyer brut soient très similaires, les utilisateurs devront remarquer que les valeurs saisies pour chaque composante diffèrent entre les recensements de 1971 et de 1981. Le tableau suivant présente ces différences.

Composantes du loyer brut	Tranches des valeurs saisies	
	1971	1981
	$	$
Loyer en argent	0-999 (mensuel)	0-4,500 (mensuel)
Électricité	0-99 (mensuel)	0-5,000 (annuel)*
Gaz	0-99 (mensuel)	0-4,000 (annuel)*
Huile, charbon, bois ou kérosène	0-99 (annuel)*	0-4,000 (annuel)*
Eau	0-99 (mensuel)	0-1,500 (annuel)*
Autres services municipaux	S/O	0-1,500 (annuel)*

* Les données déclarées sur une base annuelle sont ramenées à un niveau mensuel dans les calculs.

En 1971, on a calculé les moyennes sur la base des montants déclarés au titre des composantes susmentionnées, exception faite des cases où le loyer brut était de zéro. En 1981, les cases affichant un loyer brut de zéro sont compris dans le calcul des moyennes.

Loyer mensuel en argent

L'étendue des valeurs dans la base de données de 1981 diffère de celle de la base de données de 1971 (voir "Loyer brut" ci-dessus).

Les moyennes en 1971 ont été calculées sur la base du loyer déclaré, à l'exclusion des cas où aucun loyer en argent n'a été payé. Cependant, en 1981, le calcul des moyennes a pris en compte ces cas.

Mode d'occupation - Condominium

Les bases de données des recensements antérieurs ne renferment pas de données sur cette variable. Seuls les logements en co-propriété occupés par leur propriétaire sont compris ici.

Principales dépenses de propriété

Les données sur cette variable ne sont pas disponibles pour les recensements antérieurs.

Revenu: Revenu total du ménage

Ce concept est identique dans les recensements de 1971 et de 1981. Cependant, aucun renseignement sur le revenu n'a été recueilli auprès des pensionnaires d'institution en 1981. Par conséquent, des rectifications appropriées devront être apportées aux données du recensement de 1971 afin de pouvoir les conmparer à celles de 1981. Il convient de remarquer les données du recensement de 1981 sur le revenu des ménages (et des familles) qui ont été publiées s'appliquent seulement aux ménages privés au Canada.

Les données sur le revenu total des ménages provenant du recensement de 1961 ne sont pas comparables à celles des recensements ultérieurs.

8.5 Logements

État du logement

Avant 1981, les données concernant cette variable ont été déclarées la dernière fois au recensement de 1961. Les catégories de réponses étaient alors les suivantes: "En bon état", "Besoin de réparations secondaires" et "Besoin de réparations importantes".

La méthode de collecte des données a également différé entre les recensements de 1961 et de 1981. En 1961, l'état du logement était établi par l'agent recenseur alors qu'en 1981, ce sont les recensés qui ont donné ce renseignement.

Nombre de personnes par pièce

Cette variable est obtenue dans le cas des logements privés occupés en divisant le nombre total de personnes par le nombre total de pièces et en arrondissant la première décimale. Cette méthode de calcul s'apparente à celle qui a été utilisée au recensement de 1971 et peut lui être comparée.

Nonobstant la comparabilité au niveau du concept et de la méthode de dérivation, les utilisateurs remarqueront que la méthode de saisie et de traitement des données de la variable "Pièces" différait en 1981 par rapport à 1971 (voir "Pièces"). Cela peut avoir entraîné quelques écarts dans les chiffres publiés sur le nombre de personnes par pièce, influant de ce fait sur la comparabilité intercensitaire des données.

Période de construction

Les données de cette variable s'apparentent à celles publiées dans les recensements antérieurs et peuvent leur être comparées.

Pièces

La définition de cette variable s'apparente à celle des recensements antérieurs et peut lui être comparée. Cependant, des différences au niveau de la saisie et du traitement des données d'un recensement à l'autre peuvent influer sur la comparabilité des données. Ce sont:

Les données du recensement de 1981 se basent sur un échantillon de 20 % alors que celles du recensement de 1971 ont été recueillies auprès de toute la population.

Au niveau de la saisie des données, les catégories de réponses fermées ont été utilisées en 1971 pour recueillir les réponses allant jusqu'à "12 pièces ou plus". En 1981, les données ont été obtenues à l'aide d'une question ouverte appelant une réponse écrite et les valeurs jusqu'à "20 pièces" ont été introduites. Dès lors, les données de 1971 et de 1981 sur cette variable sont directement comparables pour tout ce qui n'est pas supérieur à 11 pièces. Au-delà, il sera nécessaire de regrouper les données de 1981 dans une catégorie "12 pièces ou plus" afin de pouvoir maintenir la comparabilité avec les données de 1971.

L'éventail accru des valeurs concernant le nombre de pièces au recensement de 1981 influe sur la comparabilité des données relatives au "nombre moyen de pièces". Ce nombre moyen s'obtient en divisant le nombre total de pièces par le nombre total de logements privés occupés. En 1971, les logements comptant "12 pièces ou plus" recevaient la valeur "13 pièces" qui a alors servi, avec les valeurs réelles qui s'étendaient de "1 pièce" à "11 pièces", à calculer les moyennes. En 1981, l'éventail complet des valeurs (c'est-à-dire "1 pièce" jusqu'à "20 pièces") figurant dans la base de données a servi à calculer les moyennes. Par conséquent, on peut s'attendre à ce que les données de 1981 sur le "nombre moyen de pièces" ne soient pas comparables à celles déclarées au recensement de 1971, dans les régions où l'on retrouve une forte concentration de logements privés occupés comptant plus de 13 pièces.

La même situation s'applique à la variable "Pièces" lorsqu'on l'utilise avec la "Taille du logement" pour obtenir la variable "Nombre de personnes par pièce" et pour calculer le "nombre moyen de personnes par pièce". Ici encore, les utilisateurs remarqueront que la comparabilité des données entre les recensements de 1971 et de 1981 peut être touchée par l'éventail accru de valeurs dans la base de données de 1981, plus particulièrement dans les régions où l'on retrouve une forte proportion de "grands" logements privés occupés.

Principal combustible utilisé pour chauffer l'eau

Les données de cette variable s'apparentent à celles du recensement de 1971 et peuvent leur être comparées, sauf que la catégorie "Autre (combustible)" dans les bulletins de 1971 comprenait "Aucun (combustible utilisé)".

Principal combustible utilisé pour le chauffage

De façon générale, les données de cette variable s'apparentent à celles des recensements antérieurs et peuvent leur être comparées. Les utilisateurs remarqueront cependant que dans le recensement de 1971, la catégorie "Autre (combustible)" comprenait "Aucun (combustible utilisé)".

Salles de bains complètes et demi-salles de bains

Le classement des salles de bains au recensement de 1981 reposait sur des critères différents de ceux qui ont été utilisés dans les recensements antérieurs.

Au recensement de 1971, on a demandé aux ménages privés s'ils jouissaient ou non de l'usage exclusif d'une toilette avec chasse d'eau et d'une baignoire. Il convient de souligner, cependant, que ce genre de renseignements ne peut servir à connaître le nombres de salles de bains complètes ou de demi-salles de bains, comme le définit le recensement de 1981 (voir le Dictionnaire du recensement de 1981, no 99-901 au catalogue, pp.87 et 95). Par conséquent, les données de 1971 sur les toilettes avec chasse d'eau et les baignoires ne peuvent être comparées à celles de 1981 dans le cas des salles de bains.

Système de chauffage central

Les données sur cette variable au recensement de 1981 sont produites en regroupant certaines réponses à la question sur le système de chauffage principal. (Voir le Dictionnaire du recensement de 1981, n° 99-901 au catalogue, p.95.) Des données comparables peuvent être obtenues en appliquant le même regroupement aux données sur le système de chauffage principal recueillies au recensement de 1971.

Système de chauffage principal

Les données sur cette variable s'apparentent à celles déclarées au recensement de 1971 sur le système de chauffage principal et peuvent leur être comparées.

Pour obtenir des comparaisons avec les données du recensement de 1961, il convient de souligner que, à l'encontre de 1981, les systèmes électriques de chauffage étaient compris dans la catégorie "Autres".

Valeur du logement

Les données de cette variable ont été saisies en 1971 à l'aide d'une question fermée dont les catégories s'étendaient de "moins de $3,000" à "$62,500 ou plus". En 1981, une question ouverte appelant une réponse écrite a servi à recueillir les renseignements auprès des recensés et les valeurs dans la base de données influeront sur la comparabilité des données en ce qui concerne les moyennes.

Les chiffres publiés dans les bulletins du recensement de 1971 concernaient uniquement les logements individuels non attenants. En 1981, les données sur la valeur du logement sont publiées pour les logements privés non agricoles occupés par leur propriétaire, peu importe le type de construction.

8.6 Géographie

Statistique Canada tient à jour un grand nombre de régions géographiques normalisées pour fins de totalisation et de diffusion des données du recensement. Il en existe deux genres: les entités légales (définies par d'autres autorités) et les unités statistiques (définies par Statistique Canada). La figure 1 présente les quatre modes d'agrégation des données, à partir de l'unité de collecte de base (le secteur de dénombrement) jusqu'au niveau de la province.

En outre, dans les cas des grandes régions urbaines, il est possible de regrouper les secteurs de dénombrement en régions métropolitaines de recensement et en agglomérations de recensement.

Dans les tableaux types, les données se présentent le plus souvent au niveau des provinces, des divisions de recensement et des subdivisions de recensement, des secteurs de recensement et des agglomérations de recensement ou des régions métropolitaines de recensement. Deux bulletins renfermant des données sur les circonscriptions électorales fédérales sont également publiés. Des données peuvent être obtenues sur demande pour d'autres régions géographiques.

La section qui suit compare les termes géographiques associés au recensement de 1981 et ceux des recensements antérieurs. Ces termes sont disposés par ordre alphabétique pour faciliter les références au Dictionnaire du recensement de 1981. Les explications données ici supposent que le lecteur possède une certaine connaissance de la géographie du recensement. Une description plus exhaustive des concepts géographiques, y compris des cartes explicatives, figure dans le document La géographie et le recensement de 1981, série n° 2 - GEO 82, Statistique Canada, octobre 1982.

Figure 1

Secteurs géographiques normalisés pour fins de totalisation et de diffusion des données du recensement

PROVINCE

Divisions de recensement ____________ Subdivisions de recensement unifiées ____________ Subdivisions de recensement ____________ Secteurs de dénombrement

PROVINCE

Circonscriptions électorales fédérales ____________ Secteurs de dénombrement

PROVINCE

Secteurs de recensement/secteurs de recensement provinciaux ____________ Secteurs de dénombrement

PROVINCE

Régions urbaines/régions rurales ____________ Secteurs de dénombrement

RÉGION MÉTROPOLITAINE DE RECENSEMENT/AGGLOMÉRATION DE RECENSEMENT

Parties de RMR/AR: Noyau urbanisé ____________ Secteur de dénombrement
Banlieue urbaine
Banlieue rurale

Agglomération de recensement (AR)

Une agglomération de recensement correspond en gros à un marché principal de travail et son noyau urbanisé renferme entre 10,000 et 99,999 habitants. Une AR compte trois parties: un noyau urbanisé, une banlieue urbaine et une banlieue rurale.

La définition de l'agglomération de recensement a changé en 1981 afin de correspondre à celle de la région métropolitaine de recensement. Une AR est plus petite puisqu'elle comprend un noyau urbanisé regroupant entre 10,000 et 99,999 habitants, par opposition au 100,000 habitants ou plus d'une RMR.

Sur le plan technique, les agglomérations de recensement se composent:

(1) des municipalités qui se trouvent en totalité ou en partie à l'intérieur du noyau urbanisé;

(2) d'autres municipalités si:

a) au moins 40 % de la population active occupée demeurant dans la municipalité travaille dans le noyau urbanisé, ou si

b) au moins 25 % de la population active occupée travaillant dans la municipalité demeure dans le noyau urbanisé.

Puisqu'une AR doit renfermer des municipalités entières plutôt que des parties de celles-ci, elles peuvent ne pas correspondre exactement aux limites réelles du marché du travail. En d'autres mots, même si une partie seulement d'une municipalité appartient effectivement au marché du travail, toute la municipalité doit être incluse dans l'agglomération de recensement par définition.

Vingt-quatre AR ont été ajoutées au programme à la suite de ce changement de définition. Par ailleurs, il a fallu en supprimer 23 par suite de la décision de porter de 2,000 à 10,000 le chiffre de population minimum des noyaux urbanisés. Une AR, celle de Trois-Rivières au Québec, a été intégrée au programme des RMR en raison du récent accroissement de son noyau urbanisé. Le nombre total d'AR demeure donc 88.

En 1976 et 1971, les AR étaient composées d'au moins deux municipalités voisines avec un noyau urbanisé de 2,000 habitants ou plus. Le noyau urbanisé comprenait la ville principale et le reste du noyau urbanisé, chacun comptant 1,000 habitants ou plus, et sa densité était d'au moins 1,000 personnes au mille carré (386 au kilomètre carré).

En 1966 et 1961, les régions urbaines étaient l'équivalent des agglomérations de recensement. Elles s'appelaient "grandes agglomérations urbaines" lorsqu'elles dépassaient 25,000 habitants et "régions urbanisées" dans les autres cas.

Catégorie de subdivision de recensement

Les subdivisions de recensement se classent en diverses catégories qui indiquent la situation de chaque municipalité. L'éventail des catégories de subdivisions va des villes jusqu'aux villages. Certains changements de terminologie liés aux subdivisions de recensement sont survenus pour le recensement de 1981. À Terre-Neuve, les CSD s'appelaient Local Government Community (LGC) en 1976 et ce nom a été abrégé à Community (COM). Au Québec, l'ancien terme Municipalité (MUN) en 1976 a été subdivisé en Cantons unis (CU), Canton (CT), Paroisse (P) ou Sans désignation (SD) pour 1981. Dans les Territoires du Nord-Ouest, on a ajouté une nouvelle désignation soit Settlement (SET).

Circonscription électorale fédérale (CÉF)

Division territoriale élisant un député à la Chambre des communes. Le nom et les limites des circonscriptions électorales fédérales changent habituellement d'une ordonnance de représentation à l'autre. Aux recensements de 1976 et de 1971, les CÉF ont été établies d'après l'Ordonnance de représentation de 1966; lors des recensements de 1966 et de 1961, les CÉF ont été établies d'après l'Ordonnance de représentation de 1952.

Le recensement de 1981 a été réalisé selon les limites des circonscriptions électorales fédérales établies dans l'Ordonnance de représentation de 1976, en vertu de la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales.

Classification géographique type (CGT)

Ce système de codage sert à identifier de façon systématique les régions comme les provinces et les territoires, les divisions de recensement et les subdivisions de recensement. Pour le recensement de 1981, la Classification géographique type a été utilisée uniquement pour les besoins de diffusion des données. En 1976 et en 1971, les codes de la CGT ainsi que ceux du recensement ont servi à cette fin alors qu'en 1966 et en 1961, seuls les codes du recensement avaient été employés.

Composante

Ce concept s'apparente à celui des recensements antérieurs. Il désigne la municipalité ou la subdivision de recensement qui constitue une unité de base d'une région métropolitaine de recensement ou d'une agglomération de recensement.

Côté d'îlot

Ce concept est uniforme pour les recensements de 1981, 1976 et 1971. Il désigne un côté d'une rue de ville, entre deux intersections consécutives de rues ou deux caractéristiques physiques semblables. Seuls les noyaux urbanisés des régions métropolitaines de recensement et de quelques agglomérations de recensement sont codés au niveau des côtés d'îlot.

Densité de population

Les données de 1981 sur la densité de population sont exprimées au kilomètre carré seulement. En 1976, les chiffres sur la densité de population étaient donnés à la fois au kilomètre carré et au mille carré et, avant le recensement de 1976, ils étaient calculés uniquement au mille carré.

Division de recensement (DR)

Sur le plan du concept, la définition de la division de recensement n'a pas été modifiée. Il s'agit d'une expression générique qui désigne les comtés, les districts régionaux, les municipalités régionales et cinq autres types de régions géographiques formées de groupes de subdivisions de recensement.

Cependant, au recensement de 1981, on comptait cinq divisions de recensement dans les Territoires du Nord-Ouest: la région de Central Arctic qui faisait partie de la région de Fort Smith en 1976 est devenue une nouvelle division de recensement.

Les limites des divisions de recensement ont subi des modifications importantes en 1961 et en 1976 au Manitoba, et en 1971 en Colombie-Britannique alors que 29 districts régionaux ont été établis.

La création des municipalités régionales en Ontario, entre 1969 et 1975, a nécessité la redélimitation de certaines divisions de recensement de cette province avant les recensements de 1971 et 1976.

Ferme de recensement

Au cours des années, cette définition a changé, surtout en ce qui concerne le critère relatif au montant des ventes nécessaires pour que la ferme de recensement réponde à la définition. Pour le recensement de 1981, une ferme de recensement était toute exploitation agricole dont la vente de produits agricoles, au cours des 12 derniers mois précédant le jour du recensement, s'élevait à $250 ou plus.

En 1976, une ferme de recensement était une exploitation agricole d'une superficie d'une acre et plus, dont la vente des produits agricoles au cours de l'année 1975 s'élevait à $1,200 ou plus.

Avant le recensement de 1976, une ferme de recensement était une exploitation agricole d'une superficie d'une acre ou plus dont la vente des produits agricoles au cours des 12 mois précédant le jour du recensement s'élevait à $50 ou plus.

Groupe de taille de la population urbaine

Ce concept est cohérent avec celui des recensements antérieurs. On le définit comme le classement des données d'après des groupes de taille de population déterminés à l'avance.

Localité non constituée

Groupes d'au moins cinq logements occupés en permanence, connu localement sous un nom précis, mais n'ayant pas d'administration locale. Ce concept est cohérent avec celui des recensements antérieurs; cependant, étant donné que les localités non constituées ne possèdent aucune limite légale reconnue, il n'est pas possible de faire des comparaisons directes des chiffres de population de ces localités d'un recensement à l'autre.

En 1966 et en 1961, ces localités étaient aussi appelées villages non incorporés, parfois villages, endroits ou hameaux.

Municipalité

Ce terme est cohérent avec celui des recensements antérieurs. Il désigne le territoire constitué en corporation, régi par les lois provinciales et territoriales. Ces lois diffèrent d'une province à une autre.

Parties de région métropolitaine de recensement et d'agglomération de recensement (parties de RMR/AR)

La structure des parties de RMR/AR a changé au recensement de 1981. Les RMR et les AR se divisent maintenant en trois parties: noyau urbanisé, banlieue urbaine et banlieue rurale. Les trois parties ne se retrouvent pas toutes nécessairement dans chaque RMR ou AR. Il est à noter cependant que les parties sont toujours formées de secteurs de dénombrement entiers, mais ne comprennent souvent que des parties de municipalités.

> Noyau urbanisé: zone bâtie en continu autour de laquelle une RMR ou une AR est délimitée. Pour être considérée comme continue, une zone bâtie ne doit pas comporter d'espaces libres de plus de deux kilomètres.
>
> Banlieue: partie d'une RMR ou d'une AR située en dehors du noyau urbanisé. La banlieue est formée de parties urbaines et de parties rurales.

En 1976 et en 1971, les RMR et les AR se divisaient en quatre parties: la ville principale de la zone du marché du travail et le reste du noyau urbanisé (noyau urbanisé); la banlieue urbaine et la banlieue rurale (banlieue).

On a enlevé des RMR la ville principale de RMR/AR située à l'intérieur du noyau urbanisé puisque bon nombre renfermaient des régions rurales.

En 1961 et 1966, un système de codage permettait d'établir une distinction, dans la région métropolitaine de recensement, entre la partie urbaine, divisée en MAU (région bâtie en continu) et en MAOU (non continue), et la partie rurale (MAR). Aujourd'hui, ces expressions correspondent au noyau urbanisé, à la banlieue urbaine et à la banlieue rurale.

Province

Ce concept est cohérent et comparable à celui des recensements antérieurs. Il s'agit d'une division politique principale du Canada. C'est aussi une unité de base pour laquelle toutes les données sont totalisées.

Région métropolitaine de recensement (RMR)

Les RMR sont les mêmes qu'en 1976, abstraction faite des petites modifications apportées pour respecter les nouvelles limites des municipalités. À la suite de l'accroissement récent de son noyau urbanisé, Trois-Rivières est devenue la 24e RMR.

En 1971, la RMR a été définie comme le principal marché du travail, mais a été délimitée en fonction d'autres critères basés sur la composition de la population active, le taux de croissance démographique et l'accessibilité.

En 1961 et 1966, la RMR était délimitée autour d'une cité de 50,000 habitants ou plus, à condition que les critères de densité de population et de composition de population active étaient satisfaits et que la RMR comptait au moins 100,000 habitants.

Région rurale

Ce concept est cohérent avec celui des recensements antérieurs. Il désigne tout territoire situé en dehors des "régions urbaines".

Réserve indienne

Territoire, le plus souvent rural et de taille variable, qui appartient à une tribu indienne en vertu de traités conclus entre le gouvernement fédéral et les Indiens. Ce concept est cohérent avec celui des recensements antérieurs; cependant, chaque réserve indienne et chaque établissement indien reconnu aux fins du recensement est considéré comme une SDR distincte et figure séparément dans les données présentées par subdivision de recensement.

Secteur de dénombrement (SD)

Le secteur de dénombrement constitue la plus petite unité pour laquelle on peut obtenir des données; en outre, c'est l'unité de base de toutes les unités géostatistiques normalisées. Bien que ce concept s'apparente à celui des recensements antérieurs, certains secteurs de dénombrement sont plus grands qu'auparavant. En 1971, 1966 et 1961, le nombre de ménages dans un secteur de dénombrement dépassait rarement 300; en 1981, certains SD renfermaient jusqu'à 375 ménages.

Secteur demandé

Ce terme est cohérent d'un recensement à l'autre. Il s'agit d'un territoire pour lequel un utilisateur demande des données. Les secteurs demandés sont formés de côtés d'îlot ou de secteurs de dénombrement.

Secteur de recensement (SR)

Il s'agit d'unités définies en permanence au sein des grands centres urbains. Pour le recensement de 1981, quatre centres urbains ont été répartis en secteurs de recensement: North Bay en Ontario et Kamloops, Kelowna et Prince George en Colombie-Britannique.

Secteur de recensement provincial (SRP)

Ce concept est demeuré inchangé depuis son introduction au recensement de 1971. Cependant, et pour ce recensement seulement, l'expression "agrégat de secteurs (AS)" était utilisée.

Subdivision de recensement (SDR)

Au recensement de 1981, la subdivision de recensement est un terme générique qui désigne les municipalités, les réserves indiennes, les établissements indiens et les territoires non organisés.

Le recensement de 1981 a été fait en fonction des limites des municipalités au 1er janvier 1981: tout changement survenant à cette date ou avant celle-ci et dont Statistique Canada a été informé au 1er mars 1981 a été inclus. Cette situation diffère de celle des recensements antérieurs alors que les limites des municipalités traduisaient leur situation au jour du recensement. Cette façon de procéder constituait une méthode officielle pour inclure des renseignements reçus des municipalités après le jour du recensement et a de plus facilité les opérations du recensement.

Pour la première fois en 1981, chaque réserve indienne et chaque territoire non organisé figurent séparément dans les tableaux de données présentés par subdivision de recensement.

Subdivision de recensement unifiée (SRU)

Bien que le concept de la subdivision unifiée soit demeuré essentiellement le même depuis 1976, la définition a été précisée et remaniée.

Pour 1981, une subdivision de recensement unifiée est un groupe de plusieurs subdivisions de recensement adjacentes. Pour délimiter les subdivisions de recensement unifiées, il faut appliquer les deux règles suivantes:

(1) toutes les subdivisions de recensement de moins de 25 kilomètres carrés sont incluses dans une plus grande subdivision de recensement; et

(2) si une subdivision de recensement dont la superficie était supérieure à 25 kilomètres carrés est entourée d'une autre subdivision de recensement sur plus de la moitié de son périmètre, elle fait alors partie de la SRU formée par la subdivision de recensement environnante; sinon, elle constitue à elle seule une SRU.

En 1976, une SRU était délimitée en regroupant toutes les subdivisions de recensement situées à l'intérieur des limites d'une SDR plus grande. Lorsqu'une grande SDR ne comptait aucune autre SDR à l'intérieur de ses limites, on la considérait comme une SRU.

En 1971 et 1966, le "code de référence" était l'expression utilisée à la place de la subdivision de recensement unifiée que l'on connaît aujourd'hui.

Superficie

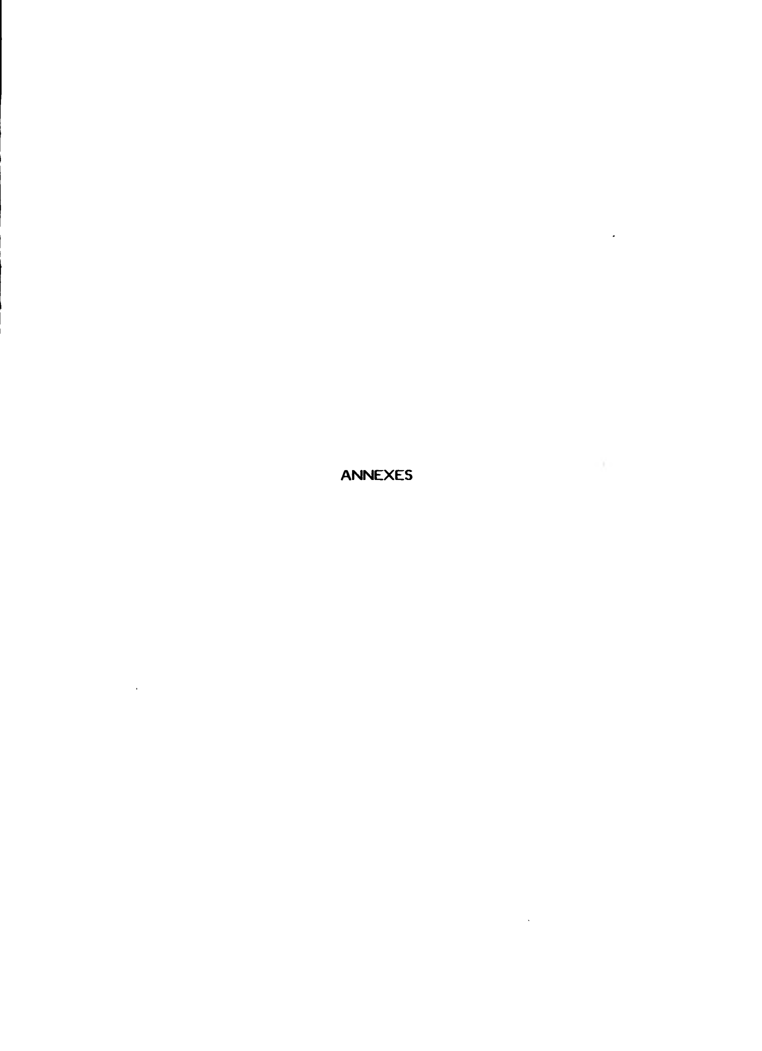
La conversion complète au système métrique a été terminée pour le recensement de 1981; la superficie est déclarée uniquement en kilomètres carrés. En 1976, les superficies ont été indiquées en kilomètres carrés et en milles carrés. Avant le recensement de 1976, toutes les superficies ont été calculées en milles carrés.

Territoire non organisé

Ce concept est cohérent avec celui des recensements antérieurs. Il s'agit d'une région sans organisation municipale, administrée directement par la province ou par le comté.

Unité géostatistique

Ce concept est cohérent et comparable à celui des recensements antérieurs. Il désigne toute région géographique délimitée ou utilisée pour la totalisation et la diffusion des données du recensement; l'expression englobe les provinces et territoires, les divisions de recensement, les subdivisions de recensement, les subdivisions de recensement unifiées, les régions métropolitaines de recensement, les agglomérations de recensement, les secteurs de recensement, les secteurs de recensement provinciaux et les régions urbaines.



ANNEXES

ANNEXE A

CARTE DES MÉTHODES DE COLLECTE

Comme on l'a fait remarquer à la sous-section 3.2, trois types fondamentaux de dénombrement ont été utilisés: le recensement par interview, l'autodénombrement avec livraison/retour par la poste ou l'autodénombrement avec livraison/reprise. Bien que plus de 60 % des habitants se soient autodénombrés à l'aide de la méthode de livraison/retour par la poste, de vastes régions ont aussi été recensées à l'aide des deux autres méthodes. Cette carte présente le niveau de difficulté inhérent à la réalisation d'un recensement dans un vaste pays qui compte de nombreuses régions peuplées dispersées.

ANNEXE B

FORMULES DE COLLECTE

Les formules suivantes sont décrites à la sous-section 3.5. Le lecteur doit se reporter à l'annexe de la section anglaise afin de comparer la formulation et la disposition des questions et des instructions dans les deux langues officielles.

Formule 1: Registre des visites

– 2 –

SECTION I — **LOGEMENTS PRIVÉS**

MAISONS INDIVIDUELLES, APPARTEMENTS,									
LOCALITÉ NON CONSTITUÉE ET/OU ÎLOT Nº (s'il y a lieu)	MÉNAGE Nº	SITUATION EXACTE DU LOGEMENT 1) Pour les cités, villes et villages, inscrivez le nom de la rue et le numéro de voirie ainsi que le numéro d'appartement (s'il y a lieu). 2) Dans les autres cas, indiquez: a) le lot, la concession et le numéro de la route rurale (Québec et Ontario); b) la section, le township ou canton, le rang et le méridien (Prairies); c) la paroisse, le township ou canton, etc. (autres provinces).			NOM DE LA PERSONNE 1 DE CE MÉNAGE Nom, prénom et initiales (en lettres moulées) La Personne 1 est une des personnes suivantes: – l'un des conjoints (époux, épouse) de tout couple marié demeurent ici; – l'un des deux partenaires en union libre; – le père ou la mère lorsque seulement un des deux vit avec un ou plusieurs de ses enfants célibataires (jamais mariés) quel que soit leur âge. Si aucune de ces catégories ne s'applique, choisissez n'importe quel membre adulte du ménage comme Personne 1.	DATE DE LA PREMIÈRE VISITE À CE MÉNAGE	NOMBRE DE RÉSIDENTS HABITUELS	LANGUE DE PRÉFÉRENCE DU MÉNAGE	
1	2	3			4	5	6	7 (√)	
		Nº de voirie	Rue	App. nº		Date		Ang.	Franç.
	001								
	002								
	003								
	004								
	005								

– 34 –

SECTION II — **LOGEMENTS PRIVÉS INOCCUPÉS**

MAISONS INDIVIDUELLES, APPARTEMENTS, LOGEMENTS DE PLAIN-PIED, ETC.							
LOCALITÉ NON CONSTITUÉE ET/OU ÎLOT Nº (s'il y a lieu)	MÉNAGE Nº	SITUATION EXACTE DU LOGEMENT 1) Pour les cités, villes et villages, inscrivez le nom de la rue et le numéro de voirie (ainsi que le numéro d'appartement s'il y a lieu). 2) Dans les autres cas, indiquez: a) le lot, la concession et le numéro de la route rurale (Québec et Ontario); b) la section, le township ou canton, le rang et le méridien (Prairies); c) la paroisse, le township ou canton, etc. (autres provinces).			DATE ÉTABLIE INOCCUPÉ	FORMULE 2A REMPLIE	REMARQUES
1	2	3			4	5	6
		Nº de voirie	Rue	App. nº	Date	(√)	
	601						
	602						
	603						
	604						
	605						

– 36 –

SECTION III — **LOGEMENTS COLLECTIFS (OCCUPÉS ET INOCCUPÉS)**

HÔTELS, MOTELS, CHAMBRES POUR TOURISTES, MAISONS DE REPOS, HÔPITAUX, RÉSIDENCES DE PERSONNEL							
LOCALITÉ NON CONSTITUÉE OU/ET ÎLOT Nº (s'il y a lieu)	MÉNAGE Nº	SITUATION EXACTE DU LOGEMENT 1) Pour les cités, villes et villages, inscrivez le nom de la rue et le numéro de voirie. 2) Dans les autres cas, indiquez: a) le lot, la concession et le numéro de la route rurale (Québec et Ontario); b) la section, le township ou canton, le rang et le méridien (Prairies); c) la paroisse, le township ou canton, etc. (autres provinces).			NOM DU LOGEMENT 1) Dans le cas d'un établissement, hôtel, camp, etc., indiquez le nom. 2) Pour un logement collectif sans nom propre, inscrivez le genre (pension, maison de repos, camp de bûcheron etc.).	GENRE DE LOGEMENT COLLECTIF	PREMIÈRE VISITE À CE LOGEMENT COLLECTIF
1	2	3			4	5	6
		Nº de voirie	Rue	App. nº		Code	Date
	901						
	902						
	903						
	904						
	905						

OCCUPÉS **SECTION I**

LOGEMENTS DE PLAIN-PIED, ETC.																	
MÉNAGE Nº	UN DES RÉSIDENTS A-T-IL UNE EXPLOITATION AGRICOLE QUI LUI A RAPPORTÉ $250 OU PLUS AU TITRE DE LA VENTE DE PRODUITS AGRICOLES, AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS?		QUESTIONNAIRE AGRICOLE Nº	RETOUR PAR LA POSTE SEULEMENT — DATE QUESTIONNAIRE REÇU PAR LA POSTE		RETOUR PAR LA POSTE SEULEMENT — COMPLÉTÉ PAR SUIVI TÉLÉPHONIQUE	RETOUR PAR LA POSTE SEULEMENT — COMPLÉTÉ PAR SUIVI SUR PLACE	NOMBRE DE RÉSIDENTS TEMPORAIRES	MÉNAGES – TRAVAIL TERMINÉ					EXPLOITATIONS AGRICOLES – TRAVAIL TERMINÉ			REMARQUES
8	9		10	11		12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
	Oui	Non		2A	2B	Date	Date		2A	2B	4A	2A/4B	2B/4B	6	4A	6/4B	
001																	
002																	
003																	
004																	
005																	

SECTION II

LOGEMENTS PRIVÉS INOCCUPÉS

MAISONS INDIVIDUELLES, APPARTEMENTS, LOGEMENTS DE PLAIN-PIED, ETC.							
LOCALITÉ NON CONSTITUÉE ET/DU ILDT Nº (s'il y a lieu)	MÉNAGE Nº	SITUATION EXACTE DU LOGEMENT 1) Pour les cités, villes et villages, inscrivez le nom de la rue et le numéro de voirie (ainsi que le numéro d'appartement s'il y a lieu). 2) Dans les autres cas, indiquez: a) le lot, la concession et le numéro de la route rurale (Québec et Ontario); b) la section, le township ou canton, le rang et le méridien (Prairies); c) la paroisse, le township ou canton, etc. (autres provinces).			DATE ÉTABLIE INOCCUPÉ	FORMULE 2A REMPLIE	REMARQUES
1	2	3			4	5	6
		Nº de voirie	Rue	App. nº	Date	(√)	
	631						
	632						
	633						
	634						
	635						

SECTION III

QUARTIERS COMMUNAUTAIRES DES CAMPS MILITAIRES, PÉNITENCIERS, CENTRES D'ACCUEIL, PENSIONS, ETC.									
MÉNAGE Nº	NOMBRE DE RÉSIDENTS HABITUELS DÉNOMBRÉS — DIRECTEMENT SUR UNE FORMULE 2B	NOMBRE DE RÉSIDENTS HABITUELS DÉNOMBRÉS — SUR UNE FORMULE 3	NOMBRE DE RÉSIDENTS TEMPORAIRES	UN DES RÉSIDENTS A-T-IL UNE EXPLOITATION AGRICOLE QUI LUI A RAPPORTÉ $250 AU TITRE DE LA VENTE DE PRODUITS AGRICOLES, AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS?		QUESTIONNAIRE AGRICOLE Nº	LOGEMENTS – TRAVAIL TERMINÉ	EXPLOITATIONS AGRICOLES – TRAVAIL TERMINÉ	REMARQUES
7	8	9	10	11		12	13	14	15
				Oui	Non	(√)	(√)		
[illegible]									
[illegible]									
[illegible]									
[illegible]									
[illegible]									

RAPPORT DE LIVRAISON
(SECTEURS DE REPRISE OU DE RETOUR PAR LA POSTE SEULEMENT)

Directives générales:

Le Rapport de livraison est divisé en quatre sections (Sections I à IV) qui correspondent à celles de votre Registre des visites. Les totaux à inscrire proviennent pour les sections I à IV des sections correspondantes de votre RV. Vous devez remplir ce rapport dès que vous avez fini votre livraison (au plus tard le 3 juin pour les secteurs de reprise et le 4 juin pour les secteurs de retour par la poste).

SECTION I – LOGEMENTS PRIVÉS OCCUPÉS

A. Transcrivez dans la première case le nombre de logements privés occupés inscrits dans la colonne 2, page 2 de votre RV. Faites de même pour les pages 4, 6, 8, etc., jusqu'à 32. Additionnez et inscrivez le total au bas de la colonne, dans la case prévue.

B. 1. **Secteurs de reprise seulement** – Calculez et inscrivez dans la case appropriée le nombre total d'exploitations agricoles déclarées dans la colonne 10, aux pages 3, 5, 7, 9, etc., jusqu'à 33 de votre RV.

2. **Secteurs de retour par la poste seulement** – Transcrivez dans la case appropriée le nombre total d'exploitations dans votre SD habitées par leur exploitant inscrites sur la formule 6C (Exploitations agricoles et exploitants dans le SD); ne tenez pas compte dans votre total des exploitants qui résident à l'extérieur de votre SD (colonne 5 de la formule 6C).

Pages	Juin
2	
4	
6	
8	
10	
12	
14	
16	
18	
20	
22	
24	
26	
28	
30	
32	

A. Logements privés occupés, total ....

B. Exploitations agricoles, total ....

6–4040–169.2

SECTION II – LOGEMENTS PRIVÉS INOCCUPÉS

Reportez dans la case appropriée le nombre total de logements privés inoccupés qui figurent aux pages 34 et 35 de votre RV.

Pages	Juin
34	
35	

Total ....

SECTION III – LOGEMENTS COLLECTIFS

A. Reportez le nombre total de logements collectifs qui figurent dans la colonne 2, page 36 de votre RV.

A. Logements collectifs, total ....

B. **Exploitations agricoles** – Reportez le nombre total d'exploitations agricoles qui figurent dans la colonne 12, page 37 de votre RV.

B. Exploitations agricoles, total ....

Pages	Juin
36	
37	

SECTION IV – RENVOIS DES TERRES AGRICOLES

Pages	Juin
38	
39	

A. **Secteurs de reprise** – Reportez dans la case appropriée le nombre total de formules 6D qui figurent dans la colonne 1, pages 38 et 39 de votre RV.

A. Secteurs de reprise, total ....

B. **Secteurs de retour par la poste** – Reportez le nombre total d'exploitants résidant à l'extérieur de votre SD qui figurent dans la colonne 5 de la formule 6C.

B. Secteurs de retour par la poste, total ....

C. **Secteurs de reprise avec plans de township** – Reportez dans cette case le nombre d'inscriptions figurent au verso du plan de township.

C. Secteurs de reprise avec plans de township ....

Formule 1A: Dossier des logements collectifs

Statistics Canada Statistique Canada

1981 CENSUS OF CANADA – *RECENSEMENT DU CANADA DE 1981*

COLLECTIVE DWELLING RECORD – *DOSSIER DES LOGEMENTS COLLECTIFS*

FORM – *FORMULE* 1 A

TO THE PERSON COMPLETING THIS FORM ON THE EVENING OF JUNE 2/JUNE 3

1. Column 1 – Enter the room or unit No. (if applicable).
2. Column 2 – Enter a check mark (√) if the room or unit is unoccupied (if applicable).
3. Column 3 – Enter the number of occupants in each room or unit.
4. Columns 4 and 5 – Enter the full name of the occupants and their address of usual residence.

À LA PERSONNE QUI REMPLIT LA FORMULE 1A LE SOIR DU 2 JUIN / 3 JUIN

1. Colonne 1 – Indiquer le nº de chambre ou d'unité (s'il y lieu).
2. Colonne 2 – Cocher (√) si la chambre ou l'unité est inoccupée (s'il y a lieu).
3. Colonne 3 – Inscrire le nombre d'occupants de chaque chambre ou unité.
4. Colonnes 4 et 5 – Inscrire les nom et prénom des occupants ainsi que l'adresse de leur domicile habituel

IDENTIFICATION

PROV.	FED – *CÉF*	EA – *SD*	VN – *NV*	Hhld. No. – *Nº de ménage*
Name of establishment – *Nom de l'établissement*				
Address – *Adresse*				
				Code type – *Genre-code*
Census Representative's name – *Nom du recenseur*				
Telephone number – *Nº de téléphone*				

OCCUPANCY JUNE 2/JUNE 3 – *OCCUPATION 2 JUIN/3 JUIN*

Room or unit No. – *Chambre ou unité nº*	Un-occupied – *In-occupée (√)*	Number of occu-pants – *Nombre d'occu-pants*	Name of occupants – *Nom des occupants*	Address of usual residence (If this is the usual residence, enter "No other residence") – *Adresse du domicile habituel (le cas échéant écrire "Sans autre domicile")* Street address, city, town, village, etc. – *Adresse, cité, ville, village, etc*	No. of usual residents enumerated – *Nombre de résidents habituels dénombrés*: Directly on a Form 2B – *Directement sur une formule 2B*	On a Form 3 – *Sur une formule 3*	No. of temporary residents – *Nombre de résidents temporaires*	No. of foreign residents – *Nombre de résidents étrangers*	Remarks – *Remarques*	For general hospitals and jails only – *Pour hôpitaux généraux et prisons seulement*: Sex – *Sexe*	Date of birth – *Date de naissance*	Marital status – *État matrimonial*	Name of another adult at the usual residence – *Nom d'un autre adulte partageant le domicile habituel*	Relationship to another adult at the usual residence – *Lien avec cet autre adulte*
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15

6-4040-34: 2-7-80

Formule 2A: Questionnaire sur la population et le logement - Formule abrégée





Recensement du Canada de 1981

À remplir le mercredi 3 juin 1981

Prov.	CÉF nº	SD nº	NV	2A	1.
Ménage nº	Type de doc. 2	Nombre de personnes	Quest. nº de	1 ☐ S/M 2 ☐ LI 3 ☐ RT 4 ☐ RÉ	2.

To English-speaking persons:

If this questionnaire in the French language has been left at your household in error, and if you wish to complete a questionnaire in English, please call the Telephone Assistance Service. The numbers to dial are listed on this questionnaire. A questionnaire in the language of your choice will then be delivered to you.

Caractère légal et obligatoire

Le recensement du Canada est effectué en vertu de la Loi sur la statistique qui oblige tout le monde à fournir les renseignements demandés.

Confidentiel une fois rempli

L'information fournie sera gardée confidentielle et ne servira qu'à la production de statistiques. Seules les personnes qui ont juré de garder le secret en vertu de la Loi sur la statistique auront accès à vos réponses. Ces personnes s'exposent à des poursuites et sont passibles de sanctions si elles dévoilent des renseignements personnels fournis lors du recensement.

NOTA:

Veuillez cocher ☒ toutes vos réponses clairement avec un crayon ou un stylo **foncé**.

Les instructions données sur ce questionnaire devraient vous permettre de résoudre tout problème qui se pose. Sinon, n'hésitez pas à vous adresser au Service auxiliaire téléphonique. Les numéros à composer, sans frais d'appel, figurent sur ce questionnaire.

Veuillez inscrire l'adresse ou l'emplacement exact:

Rue et numéro ou lot et concession

Ville, village, municipalité

Province ou territoire

Code postal

Numéro de téléphone:

Aux résidents temporaires

Si **tous** les membres du ménage sont des **résidents temporaires** (c'est-à-dire des personnes qui se trouvent ici temporairement et qui ont un domicile habituel ailleurs au Canada), veuillez indiquer le nombre total de résidents temporaires dans cette case . . . . ☐

et **ne** pas remplir le questionnaire. Suivez les **instructions de retour** données sur l'enveloppe qui renfermait ce questionnaire.

Aux résidents de pays étrangers

Si **tous** les membres du ménage sont des **résidents de** pays étrangers (voir ci-dessous), veuillez cocher cette case . . . . . ☐

et **ne pas** remplir le questionnaire. Suivez les **instructions de retour** données sur l'enveloppe qui renfermait ce questionnaire.

Résidents de pays étrangers
(toute personne des catégories suivantes):

- les représentants du gouvernement d'un autre pays qui sont affectés à la légation, à l'ambassade ou à toute autre mission diplomatique de ce pays au Canada, et leur famille;
- les membres des Forces armées d'un autre pays, et leur famille;
- les étudiants d'un autre pays qui fréquentent un établissement d'enseignement au Canada, et leur famille;
- les travailleurs d'un autre pays qui sont au Canada en vertu d'un visa d'emploi, et leur famille; et
- les résidents d'un autre pays qui séjournent au Canada temporairement.

SCT – B102201

Un message à tous les Canadiens . . .

Tous les cinq ans, le Canada procède au recensement de tous ses habitants et à l'inventaire des logements qu'ils habitent. Grâce aux renseignements recueillis, nous pouvons alors mieux affronter, en tant que nation, les nombreux défis qui se posent à nous aux niveaux national, régional et local.

Vos réponses, une fois compilées en statistiques, permettront d'arrêter des politiques économiques et sociales, de planifier le développement industriel et de prévoir les besoins au titre d'écoles, de routes et de nombreux autres services publics.

Les chiffres de population servent à délimiter les circonscriptions électorales et à calculer le montant des subventions par habitant versées aux provinces et aux municipalités. De plus, toutes les fois qu'une personne ne remplit pas son questionnaire, il faut consacrer une somme supplémentaire à la procédure de suivi. Votre propre localité pourrait voir ses subventions réduites parce que vous n'avez pas participé au recensement.

Le recensement est mené en vertu de la Loi sur la statistique; non seulement cette loi vous oblige à collaborer, mais elle garantit que les renseignements que vous fournirez demeureront confidentiels et ne seront utilisés qu'aux fins prévues par celle-ci.

Votre collaboration est essentielle. Faites-vous donc un devoir de remplir promptement ce questionnaire le 3 juin 1981, conformément aux instructions données.

Nous vous remercions de votre obligeance.

INSTRUCTIONS

Question 1. Reportez-vous aux instructions à la colonne adjacente à la question 1 lorsque vous devez décider qui inclure (ou ne pas inclure) comme membres de votre ménage. Si vous ne savez trop si une personne devrait être recensée, indiquez son nom à la question 9 et une explication de la situation.

Si votre ménage compte plus de six personnes et que vous ne disposez pas d'un second questionnaire, notez le fait dans la section des observations, remplissez le questionnaire pour six personnes de votre ménage et renvoyez-le nous selon les instructions. Un recenseur communiquera ultérieurement avec vous pour vous remettre un autre questionnaire.

Question 2. Afin de nous permettre de reconnaître les groupes familiaux au sein du ménage, il faut choisir une personne de référence (Personne 1) et indiquer le lien entre chacun des autres membres du ménage et cette personne. Par exemple, si Jules Fortin vit avec son père Marcel Fortin et que ce dernier a été inscrit comme Personne 1, Jules Fortin doit cocher la case "Fils ou fille de la Personne 1".

Il se peut que le lien d'un des membres de votre ménage avec la Personne 1 ne figure pas dans les catégories de la question 2. Dans ce cas, cochez la case "Autre personne apparentée à la Personne 1" ou la case "Autre personne non apparentée" et indiquez (en lettres moulées) le lien avec la Personne 1 dans l'espace prévu.

La catégorie "Autre personne apparentée" comprend les oncles, tantes, cousins et cousines, grands-pères, grands-mères, etc. La catégorie "Autre personne non apparentée" englobe les membres du ménage non liés à la Personne 1 par le sang, par alliance, par adoption ou par union libre. Voici des exemples: épouse de l'employé, fille de l'employé, fils de la compagne d'appartement, propriétaire.

L'expression "en union libre" qui est utilisée dans "Partenaire en union libre de la Personne 1" ou qui peut servir à décrire toute autre union au sein du ménage (par exemple, "partenaire en union libre du chambreur"), doit être interprétée comme s'appliquant à tout couple qui vit ensemble selon ce genre d'union.

Les enfants d'un autre lit, les enfants adoptés et les enfants d'un partenaire en union libre doivent être considérés comme fils ou filles.

Les pupilles, les enfants en foyer nourricier et les enfants en tutelle non apparentés à la Personne 1 par le sang, par alliance, par adoption ou par union libre doivent être inscrits dans la catégorie "Chambreur".

Question 5. Cochez la case "Actuellement marié(e)" si votre conjoint est vivant, même si vous êtes temporairement éloignés l'un de l'autre parce que l'un de vous travaille au loin, est hospitalisé, etc., à moins d'être séparé(e) ou qu'un divorce ait été obtenu.

Pour les besoins du recensement, nous considérons comme "Actuellement marié(e)" tous les couples vivant en union libre sans égard à leur état matrimonial légal.

Cochez la case "Séparé(e)" si vous êtes séparé(e) de votre conjoint par suite de l'abandon du domicile conjugal ou parce que vous ne voulez plus vivre ensemble, à condition qu'aucun divorce n'ait été obtenu.

Cochez la case "Divorcé(e)" si vous avez obtenu un divorce et que vous ne vous êtes pas remarié(e).

Question 6. Vous devez encore comprendre la langue que vous avez indiquée dans cette question. Dans le cas des bébés, indiquez la **première** langue qui leur est montrée ou qu'ils apprendront.

Question 8. Si votre ménage compte plus de six personnes, vous aurez besoin de plus d'un questionnaire. Reportez-vous aux instructions pour la question 1.

Si vous utilisez plus d'un questionnaire, ne répondez à cette question que sur le premier questionnaire.

Question 9. Si vous avez de la difficulté à décider si une personne doit ou non figurer sur votre questionnaire, reportez-vous à la rubrique QUI RECENSER à la colonne adjacente à la question 1.

Question 11. Cas spéciaux

Cochez la case "propriétaire" si vous, ou un autre membre du ménage, seul ou avec vous, possédez ce logement ou êtes en train de le payer même si a) celui-ci est situé sur un terrain loué ou b) il fait partie d'un condominium (enregistré ou non). Aux fins du recensement, un **condominium** est un complexe résidentiel à unités multiples dont les logements sont propriétés privées alors que le terrain est propriété collective.

Cochez la case "locataire" dans tous les autres cas même si le logement que vous occupez a) vous est fourni sans loyer ou à un loyer réduit, par exemple, dans le cas du presbytère d'un curé ou du logement d'un concierge dans un immeuble d'appartements, ou b) fait partie d'une coopérative. Aux fins du recensement, la **coopérative** appartient à parts égales à tous les membres et ces derniers occupent leur logement en vertu d'un bail de location.

Question 12.

Maison individuelle et maison jumelée

Si vous demeurez dans une maison individuelle liée à un autre logement uniquement au-dessous du sol, cochez la case "Maison individuelle".

Duplex et appartement

Deux logements, l'un au-dessus de l'autre, qui sont **attenants** à d'autres logements, doivent être considérés comme des appartements et **non** comme des duplex.

Appartement

Ne comptez pas comme étages distincts ceux qui sont utilisés uniquement pour le stationnement ou l'entreposage ou auxquels on retrouve seulement des salles de loisirs et de lessive.

Si vous n'êtes pas certain du nombre d'étages dans votre immeuble d'appartements, cochez la réponse "un appartement dans un immeuble de cinq étages et plus" **si votre immeuble renferme au moins un ascenseur.** S'il n'y a pas d'ascenseur dans votre immeuble, cochez "un appartement dans un immeuble de moins de cinq étages".

SERVICE AUXILIAIRE TÉLÉPHONIQUE

Si, après avoir consulté les instructions, vous avez encore besoin d'aide pour remplir votre questionnaire, vous pourrez vous adresser à notre Service auxiliaire téléphonique de 9 heures à 21 heures, entre le jeudi 28 mai et le vendredi 5 juin (sauf le dimanche).

Si vous habitez dans le secteur de service local d'une des villes suivantes, composez le numéro indiqué.

TELEPHONE ASSISTANCE SERVICE

If, after referring to the Question Guidelines, you require further assistance to complete your questionnaire, our Telephone Assistance Service is available from 9 a.m. to 9 p.m. from Thursday, May 28 through Friday, June 5 (excluding Sunday).

If you live within the local calling area of one of the cities listed below, dial the number shown opposite the name of the city.

ST. JOHN'S (T.-N.)	737-2100
HALIFAX	426-8500
MONTRÉAL	283-1981
OTTAWA	996-3128
TORONTO	868-1981
WINNIPEG	949-2010
EDMONTON	420-3699
VANCOUVER	683-5521

Si vous habitez dans un autre secteur, demandez à la téléphoniste de vous donner ZENITH 0-1981. Elle vous mettra en communication, sans frais, avec le Service auxiliaire téléphonique le plus rapproché.

In all other areas, call the long distance operator and ask for ZENITH 0-1981. You will be connected to the nearest Telephone Assistance Service, without charge.

OBSERVATIONS

INSTRUCTIONS POUR LA QUESTION 1

INSCRIPTION DES MEMBRES DU MÉNAGE

Afin que tous les membres du même groupe familial soient énumérés ensemble, écrivez (à la question 1) le nom de tous les membres de ce ménage dans l'ordre suivant:

a) Personne1;
   choisissez une des personnes suivantes comme Personne 1:
   – l'un des conjoints (époux ou épouse) de tout couple marié demeurant ici
   – l'un des deux partenaires en union libre
   – le père ou la mère lorsque seulement un des deux vit avec un ou plusieurs de ses enfants célibataires (jamais mariés) quel que soit leur âge.
   Si aucune de ces catégories ne s'applique, choisissez n'importe quel membre adulte du ménage comme Personne 1;
b) l'époux ou l'épouse (ou le partenaire en union libre) de la Personne 1;
c) les enfants célibataires (jamais mariés) de la Personne 1, y compris les enfants d'un autre lit;
d) les autres enfants de la Personne 1, et leur famille;
e) les autres personnes apparentées ou liées à la Personne 1 par le sang, par alliance, par adoption, ou par union libre, et leur famille;
f) les personnes non apparentées à la Personne 1, et leur famille.

QUI RECENSER

Pour que tous les résidents du Canada soient recensés (et ne le soient qu'une seule fois), il importe de se conformer aux instructions suivantes pour déterminer qui inscrire et qui ne pas inscrire sur le questionnaire.

Il faut inscrire

- tous ceux qui vivent ici d'ordinaire, même s'ils sont temporairement absents (en voyage d'affaires, aux études, etc.);
- toute personne qui séjourne ou est en visite ici et qui n'a pas de domicile habituel ailleurs;
- toute personne qui vit ici d'ordinaire, mais qui se trouve depuis moins de six mois dans une institution (par ex., un hôpital ou un établissement de correction);
- les personnes non mariées qui ont un domicile ailleurs, mais qui, à cause de leur travail, passent ici la plus grande partie de la semaine;
- les enfants nés le 2 juin 1981 ou avant;
- les personnes décédées qui vivaient encore à minuit, dans la nuit du 2 au 3 juin 1981.

Mais il ne faut pas inscrire

- les personnes qui se trouvent dans une institution depuis six mois ou plus;
- les enfants nés le 3 juin 1981 ou après;
- les membres actifs des Forces armées qui ne vivent pas à la maison;
- les étudiants de niveau postsecondaire qui sont financièrement indépendants et qui vivent ailleurs;
- les fils ou filles non mariés qui, à cause de leur travail, vivent ailleurs la plus grande partie de la semaine, même s'ils reviennent à la maison en fin de semaine;
- les résidents d'autres pays (consultez la page couverture).

MÉNAGES COMPTANT PLUS DE SIX PERSONNES

Si le ménage compte plus de six personnes, inscrivez les six premières sur un questionnaire et inscrivez les autres sur un deuxième questionnaire en commençant par l'espace réservé à la "Personne 2".

Pour obtenir des questionnaires supplémentaires, reportez-vous aux INSTRUCTIONS (pour la question 1) au verso.

Page 2

1. NOM

Lisez les instructions données à gauche puis **écrivez ci-dessous, en lettres moulées**, le nom de tous les résidents habituels de ce logement le mercredi 3 juin 1981.

2. LIEN AVEC LA PERSONNE 1

Pour chaque personne du ménage, **cochez** ☒ **une seule case** pour indiquer le lien avec la Personne 1.

Si vous cochez la case "Autre personne apparentée" ou "Autre personne non apparentée", précisez le lien avec la Personne 1. Voici des exemples d'autres personnes:

grand-mère — fille de la compagne d'appartement
oncle — époux de l'employée

Pour les cas spéciaux et les exemples, consultez les instructions.

Personne 1 **01**

Nom de famille

Prénom

01 ☒ Personne 1

Personne 2 **02**

Nom de famille

Prénom

02 ☐ Époux ou épouse de la Personne 1
03 ☐ Partenaire en union libre de la Personne 1
04 ☐ Fils ou fille de la Personne 1
05 ☐ Père ou mère de la Personne 1
06 ☐ Frère ou soeur de la Personne 1
07 ☐ Gendre ou bru de la Personne 1
08 ☐ Beau-père ou belle-mère de la Personne 1
09 ☐ Beau-frère ou belle-soeur de la Personne 1
10 ☐ Petit-fils ou petite-fille de la Personne 1
11 ☐ Neveu ou nièce de la Personne 1
☐ Autre personne apparentée à la Personne 1 (précisez en lettres moulées)
12 ☐ Chambreur ou chambreuse
13 ☐ Époux de la chambreuse ou épouse du chambreur
14 ☐ Fils ou fille du chambreur ou de la chambreuse
15 ☐ Compagnon ou compagne d'appartement
16 ☐ Employé(e)
☐ Autre personne non apparentée (précisez en lettres moulées)
17 ☐

Personne 3 **03**

Nom de famille

Prénom

04 ☐ Fils ou fille de la Personne 1
05 ☐ Père ou mére de la Personne 1
06 ☐ Frère ou soeur de la Personne 1
07 ☐ Gendre ou bru de la Personne 1
08 ☐ Beau-père ou belle-mère de la Personne 1
09 ☐ Beau-frére ou belle-soeur de la Personne 1
10 ☐ Petit-fils ou petite-fille de la Personne 1
11 ☐ Neveu ou nièce de la Personne 1
☐ Autre personne apparentée à la Personne 1 (précisez en lettres moulées)
12 ☐ Chambreur ou chambreuse
13 ☐ Époux de la chambreuse ou épouse du chambreur
14 ☐ Fils ou fille du chambreur ou de la chambreuse
15 ☐ Compagnon ou compagne d'appartement
16 ☐ Employé(e)
☐ Autre personne non apparentée (précisez en lettres moulées)
17 ☐

Personne 4 **04**

Nom de famille

Prénom

04 ☐ Fils ou fille de la Personne 1
05 ☐ Père ou mère de la Personne 1
06 ☐ Frère ou soeur de la Personne 1
07 ☐ Gendre ou bru de la Personne 1
08 ☐ Beau-pére ou belle-mère de la Personne 1
09 ☐ Beau-frère ou belle-soeur de la Personne 1
10 ☐ Petit-fils ou petite-fille de la Personne 1
11 ☐ Neveu ou nièce de la Personne 1
☐ Autre personne apparentée à la Personne 1 (précisez en lettres moulées)
12 ☐ Chambreur ou chambreuse
13 ☐ Époux de la chambreuse ou épouse du chambreur
14 ☐ Fils ou fille du chambreur ou de la chambreuse
15 ☐ Compagnon ou compagne d'appartement
16 ☐ Employé(e)
☐ Autre personne non apparentée (précisez en lettres moulées)
17 ☐

Personne 5 **05**

Nom de famille

Prénom

04 ☐ Fils ou fille de la Personne 1
05 ☐ Père ou mére de la Personne 1
06 ☐ Frère ou soeur de la Personne 1
07 ☐ Gendre ou bru de la Personne 1
08 ☐ Beau-père ou belle-mère de la Personne 1
09 ☐ Beau-frére ou belle-soeur de la Personne 1
10 ☐ Petit-fils ou petite-fille de la Personne 1
11 ☐ Neveu ou nièce de la Personne 1
☐ Autre personne apparentée à la Personne 1 (précisez en lettres moulées)
12 ☐ Chambreur ou chambreuse
13 ☐ Époux de la chambreuse ou épouse du chambreur
14 ☐ Fils ou fille du chambreur ou de la chambreuse
15 ☐ Compagnon ou compagne d'appartement
16 ☐ Employé(e)
☐ Autre personne non apparentée (précisez en lettres moulées)
17 ☐

Personne 6 **06**

Nom de famille

Prénom

04 ☐ Fils ou fille de la Personne 1
05 ☐ Père ou mère de la Personne 1
06 ☐ Frère ou soeur de la Personne 1
07 ☐ Gendre ou bru de la Personne 1
08 ☐ Beau-pére ou belle-mére de la Personne 1
09 ☐ Beau-frére ou belle-soeur de la Personne 1
10 ☐ Petit-fils ou petite-fille de la Personne 1
11 ☐ Neveu ou nièce de la Personne 1
☐ Autre personne apparentée à la Personne 1 (précisez en lettres moulées)
12 ☐ Chambreur ou chambreuse
13 ☐ Époux de la chambreuse ou épouse du chambreur
14 ☐ Fils ou fille du chambreur ou de la chambreuse
15 ☐ Compagnon ou compagne d'appartement
16 ☐ Employé(e)
☐ Autre personne non apparentée (précisez en lettres moulées)
17 ☐

RÉPONDEZ AUSSI AUX QUESTIONS À LA PAGE 4 →

3. DATE DE NAISSANCE Inscrivez le jour, le mois et l'année. Exemple: Si vous êtes né(e) le 10 février 1945, écrivez 1 0 Jour 0 2 Mois 1 9 4 5 Année Si vous ne connaissez pas la date exacte, donnez une date approximative.	**4.** SEXE	**5.** ÉTAT MATRIMONIAL Quel est votre état matrimonial? *(Pour plus de renseignements, consultez les instructions.)* *Cochez une seule case*	**6.** Quelle est la langue que vous ■ avez **apprise en premier lieu** dans votre enfance et que vous comprenez **encore?** *Cochez une seule case*	**RÉSERVÉ AU BUREAU**
Jour 18 Mois Année	19 ☐ Masculin 20 ☐ Féminin	21 ☐ Actuellement marié(e) (sauf séparé(e)) 22 ☐ Séparé(e) 23 ☐ Divorcé(e) 24 ☐ Veuf(ve) 25 ☐ Célibataire (jamais marié(e))	57 ☐ Anglais 58 ☐ Français 59 ☐ Allemand 60 ☐ Italien 61 ☐ Ukrainien 62 Autre (précisez)	63 ☐ A 64 ☐ F 65 ☐ M
Jour 18 Mois Année	19 ☐ Masculin 20 ☐ Féminin	21 ☐ Actuellement marié(e) (sauf séparé(e)) 22 ☐ Séparé(e) 23 ☐ Divorcé(e) 24 ☐ Veuf(ve) 25 ☐ Célibataire (jamais marié(e))	57 ☐ Anglais 58 ☐ Français 59 ☐ Allemand 60 ☐ Italien 61 ☐ Ukrainien 62 Autre (précisez)	63 ☐ A 64 ☐ F 65 ☐ M
Jour 18 Mois Année	19 ☐ Masculin 20 ☐ Féminin	21 ☐ Actuellement marié(e) (sauf séparé(e)) 22 ☐ Séparé(e) 23 ☐ Divorcé(e) 24 ☐ Veuf(ve) 25 ☐ Célibataire (jamais marié(e))	57 ☐ Anglais 58 ☐ Français 59 ☐ Allemand 60 ☐ Italien 61 ☐ Ukrainien 62 Autre (précisez)	63 ☐ A 64 ☐ F 65 ☐ M
Jour 18 Mois Année	19 ☐ Masculin 20 ☐ Féminin	21 ☐ Actuellement marié(e) (sauf séparé(e)) 22 ☐ Séparé(e) 23 ☐ Divorcé(e) 24 ☐ Veuf(ve) 25 ☐ Célibataire (jamais marié(e))	57 ☐ Anglais 58 ☐ Français 59 ☐ Allemand 60 ☐ Italien 61 ☐ Ukrainien 62 Autre (précisez)	63 ☐ A 64 ☐ F 65 ☐ M
Jour 18 Mois Année	19 ☐ Masculin 20 ☐ Féminin	21 ☐ Actuellement marié(e) (sauf séparé(e)) 22 ☐ Séparé(e) 23 ☐ Divorcé(e) 24 ☐ Veuf(ve) 25 ☐ Célibataire (jamais marié(e))	57 ☐ Anglais 58 ☐ Français 59 ☐ Allemand 60 ☐ Italien 61 ☐ Ukrainien 62 Autre (précisez)	63 ☐ A 64 ☐ F 65 ☐ M
Jour 18 Mois Année	19 ☐ Masculin 20 ☐ Féminin	21 ☐ Actuellement marié(e) (sauf séparé(e)) 22 ☐ Séparé(e) 23 ☐ Divorcé(e) 24 ☐ Veuf(ve) 25 ☐ Célibataire (jamais marié(e))	57 ☐ Anglais 58 ☐ Français 59 ☐ Allemand 60 ☐ Italien 61 ☐ Ukrainien 62 Autre (précisez)	63 ☐ A 64 ☐ F 65 ☐ M

RÉPONDEZ AUSSI AUX QUESTIONS À LA PAGE 4 →

Page 4 [redacted]

Un **logement** est un ensemble distinct de pièces d'habitation ayant **une entrée privée** donnant sur l'extérieur ou sur un corridor ou un escalier commun à l'intérieur. L'entrée doit donner accès au logement sans qu'on ait à passer par les pièces d'habitation de quelqu'un d'autre.

7. Inscrivez le nom de la personne (ou de l'une des personnes) qui vit ici ■ et qui est responsable du paiement du loyer, ou de l'hypothèque, ou des taxes, ou de l'électricité, etc., pour ce logement.

07

01 ☐ ______________________
Nom Prénom

Cette personne devrait répondre aux questions suivantes sur ce logement.

NOTA: Si aucune personne vivant ici n'effectue de tels paiements, cochez ici ☐ et répondez vous-même aux questions sur ce logement.

8. Combien de personnes demeurent habituellement ici (d'après les directives données sur QUI RECENSER dans les INSTRUCTIONS POUR LA QUESTION 1)?

02 ☐ Nombre de personnes

9. Y a-t-il quelqu'un que vous n'avez pas inscrit à la question 1 parce que vous n'étiez pas certain s'il fallait l'inscrire? *Par ex., un étudiant, un chambreur qui a un autre domicile, un nouveau-né encore à l'hôpital, ou un autre membre du ménage qui est à l'hôpital ou au sanatorium depuis moins de six mois.*

☐ Oui ☐ Non

Si "Oui", écrivez (en lettres moulées) son nom et la raison de l'omission.

Nom ______________________

Raison ______________________

____

Nom ______________________

Raison ______________________

____

S'il y a plus de deux personnes à inscrire, utilisez l'espace réservé aux observations.

10. Combien de personnes ayant un domicile habituel ailleurs au Canada séjournent ici temporairement (le 3 juin, jour du recensement)?

☐ Aucune

OU

☐ Nombre de personnes

11. Êtes-vous (ou un membre du ménage est-il):

Cochez une seule case

03 ☐ propriétaire de ce logement ou en train de le payer?
04 ☐ locataire (même si aucun loyer en argent n'est versé)?

12. Ce logement est-il:

Cochez une seule case

05 ☐ une **maison individuelle** — logement individuel non attenant à une autre construction et entouré d'espaces libres?

06 ☐ dans une **maison jumelée** ou une **maison double** — deux logements côte à côte réunis par un mur commun, mais non attenants à une autre construction et entourés d'espaces libres?

07 ☐ dans un **duplex** — deux logements superposés non attenants à une autre construction et entourés d'espaces libres?

08 ☐ dans une **rangée** d'au moins trois logements réunis côte à côte sans autre logement au-dessus ou en dessous?

09 ☐ un **appartemant dans un immeuble de cinq étages et plus** — par ex., logement dans une tour d'habitation?

10 ☐ un **appartement dans un immeuble de moins de cinq étages** — par ex., logement dans un triplex ou un quadruplex, dans une construction non résidentielle ou dans une maison qui a été transformée?

11 ☐ une **maison attenente à une construction non résidentielle** — logement individuel attenant au niveau du sol à une autre construction, par ex., un magasin, mais qui en est séparé par un mur commun s'élevant du sol au toit?

12 ☐ une **hebitation mobile** (conçue et construite pour être transportée sur son propre châssis et qu'on peut déplacer sans grand délai)?

13 ☐ un **eutre logemant mobila** (tente, roulotte de voyage, voiture de chemin de fer, bateau-maison, etc.)?

RÉSERVÉ AU BUREAU

14 ☐ Trans.
15 ☐ Coll.
16 ☐ Ref.
17 ☐ MO
18 ☐ Imp. — A
19 ☐ Imp. — B

Formule 2B: Questionnaire sur la population et le logement - Formule complète


Statistique Canada   Statistics Canada



Recensement du Canada de 1981

À remplir le mercredi 3 juin 1981

Prov.	CÉF nº	SD nº	NV

2B

Ménage nº	Type de doc.	Nombre de personnes	Quest. nº de
	4		

1 ☐ S/M 3 ☐ RT
2 ☐ LI 4 ☐ RÉ

1.
2.

To English-speaking persons:

If this questionnaire in the French language has been left at your household in error, and if you wish to complete a questionnaire in English, please call the Telephone Assistance Service. The numbers to dial are listed on the back cover of this questionnaire. A questionnaire in the language of your choice will then be delivered to you.

Caractère légal et obligatoire

Le recensement du Canada est effectué en vertu de la Loi sur la statistique qui oblige tout le monde à fournir les renseignements demandés.

Confidentiel une fois rempli

L'information fournie sera gardée confidentielle et ne servira qu'à la production de statistiques. Seules les personnes qui ont juré de garder le secret en vertu de la Loi sur la statistique auront accès à vos réponses. Ces personnes s'exposent à des poursuites et sont passibles de sanctions si elles dévoilent des renseignements personnels fournis lors du recensement.

NOTA:

Les instructions données dans le Guide devraient vous permettre de résoudre tout problème qui se pose. Sinon, n'hésitez pas à vous adresser au Service auxiliaire téléphonique. Les numéros à composer, sans frais d'appel, figurent sur la couverture arrière.

Veuillez inscrire l'adresse ou l'emplacement exact:

Rue et numéro ou lot et concession

Ville, village, municipalité

Province ou territoire   Code postal

Numéro de téléphone:

Aux résidents temporaires

Si **tous** les membres du ménage sont des **résidents temporaires** (c'est-à-dire des personnes qui se trouvent ici temporairement et qui ont un domicile habituel ailleurs au Canada), veuillez indiquer le nombre total de résidents temporaires dans cette case . . . . ☐
et **ne pas** remplir le questionnaire. Suivez les **instructions de retour** données sur l'enveloppe qui renfermait ce questionnaire.

Aux résidents de pays étrangers

Si **tous** les membres du ménage sont des **résidents de pays étrangers** (voir ci-dessous), veuillez cocher cette case . . . . . ☐
et **ne pas** remplir le questionnaire. Suivez les **instructions de retour** données sur l'enveloppe qui renfermait ce questionnaire.

Résidents de pays étrangers
(toute personne des catégories suivantes):

- les représentants du gouvernement d'un autre pays qui sont affectés à la légation, à l'ambassade ou à toute autre mission diplomatique de ce pays au Canada, et leur famille;
- les membres des Forces armées d'un autre pays, et leur famille;
- les étudiants d'un autre pays qui fréquentent un établissement d'enseignement au Canada, et leur famille;
- les travailleurs d'un autre pays qui sont au Canada en vertu d'un visa d'emploi, et leur famille; et
- les résidents d'un autre pays qui séjournent au Canada temporairement.

Un message à tous les Canadiens . . .

Tous les cinq ans, le Canada procède au recensement de tous ses habitants et à l'inventaire des logements qu'ils habitent. Grâce aux renseignements recueillis, nous pouvons alors mieux affronter, en tant que nation, les nombreux défis qui se posent à nous aux niveaux national, régional et local.

Vos réponses, une fois compilées en statistiques, permettront d'arrêter des politiques économiques et sociales, de planifier le développement industriel et de prévoir les besoins au titre d'écoles, de routes et de nombreux autres services publics.

Les chiffres de population servent à délimiter les circonscriptions électorales et à calculer le montant des subventions par habitant versées aux provinces et aux municipalités. De plus, toutes les fois qu'une personne ne remplit pas son questionnaire, il faut consacrer une somme supplémentaire à la procédure de suivi. Votre propre localité pourrait voir ses subventions réduites parce que vous n'avez pas participé au recensement.

Le recensement est mené en vertu de la Loi sur la statistique; non seulement cette loi vous oblige à collaborer, mais elle garantit que les renseignements que vous fournirez demeureront confidentiels et ne seront utilisés qu'aux fins prévues par celle-ci.

Votre collaboration est essentielle. Faites-vous donc un devoir de remplir promptement ce questionnaire le 3 juin 1981, conformément aux instructions données.

Nous vous remercions de votre obligeance.

Saviez-vous que . . .

- Le Canada comptait 22,992,604 habitants en 1976, environ un million et demi de plus depuis 1971.
- Le pourcentage de femmes mariées dans la population active est passé de 37 % à 44 % entre 1971 et 1976.
- Le pourcentage des moins de 30 ans a diminué entre 1971 et 1976, passant de 55.5 % à 53.8 %.
- En 1976, le nombre d'enfants de moins de 10 ans au Canada a régressé de 450,000 par rapport à 1971, tandis que le nombre de Canadiens de 50 ans ou plus augmentait de 618,000.
- En 1976, on a dénombré 1,205,000 Canadiens vivant seuls, une hausse de près de 400,000 depuis 1971. Les personnes de 65 ans ou plus ont représenté plus du tiers (429,000) de ce nombre.

Comment remplir le questionnaire

Veuillez cocher ☒ toutes vos réponses clairement avec un crayon ou un stylo foncé.

Répondez aux questions des pages 2 à 5. Puis à partir de la page 6, remplissez trois pages pour chacune des personnes de votre ménage, en suivant le même ordre qu'à la question 1. Par exemple, aux pages 9, 10 et 11 figureront les renseignements concernant la Personne 2, aux pages 12, 13 et 14, ceux de la Personne 3, et ainsi de suite.

INSTRUCTIONS POUR LA QUESTION 1

INSCRIPTION DES MEMBRES DU MÉNAGE

Afin que tous les membres du même groupe familial soient énumérés ensemble, écrivez (à la question 1) le nom de tous les membres de ce ménage dans l'ordre suivant:

a) Personne 1;

choisissez une des personnes suivantes comme Personne 1:

- l'un des conjoints (époux ou épouse) de tout couple marié demeurant ici
- l'un des deux partenaires en union libre
- le père ou la mère lorsque seulement un des deux vit avec un ou plusieurs de ses enfants célibataires (jamais mariés) quel que soit leur âge.

Si aucune de ces catégories ne s'applique, choisissez n'importe quel membre adulte du ménage comme Personne 1;

b) l'époux ou l'épouse (ou le partenaire en union libre) de la Personne 1;

c) les enfants célibataires (jamais mariés) de la Personne 1, y compris les enfants d'un autre lit;

d) les autres enfants de la Personne 1, et leur famille;

e) les autres personnes apparentées ou liées à la Personne 1 par le sang, par alliance, par adoption, ou par union libre, et leur famille;

f) les personnes non apparentées à la Personne 1, et leur famille.

QUI RECENSER

Pour que tous les résidents du Canada soient recensés (et ne le soient qu'une seule fois), il importe de se conformer aux instructions suivantes pour déterminer qui inscrire et qui ne pas inscrire sur le questionnaire.

Il faut inscrire

- tous ceux qui vivent ici d'ordinaire, même s'ils sont temporairement absents (en voyage d'affaires, aux études, etc.);
- toute personne qui séjourne ou est en visite ici et qui n'a pas de domicile habituel ailleurs;
- toute personne qui vit ici d'ordinaire, mais qui se trouve depuis moins de six mois dans une institution (par ex., un hôpital ou un établissement de correction);
- les personnes non mariées qui ont un domicile ailleurs, mais qui, à cause de leur travail, passent ici la plus grande partie de la semaine;
- les enfants nés le 2 juin 1981 ou avant;
- les personnes décédées qui vivaient encore à minuit, dans la nuit du 2 au 3 juin 1981.

Mais il ne faut pas inscrire

- les personnes qui se trouvent dans une institution depuis six mois ou plus;
- les enfants nés le 3 juin 1981 ou après;
- les membres actifs des Forces armées qui ne vivent pas à la maison;
- les étudiants de niveau postsecondaire qui sont financièrement indépendants et qui vivent ailleurs;
- les fils ou filles non mariés qui, à cause de leur travail, vivent ailleurs la plus grande partie de la semaine, même s'ils reviennent à la maison en fin de semaine;
- les résidents d'autres pays (consultez la page couverture).

MÉNAGES COMPTANT PLUS DE SIX PERSONNES

Si le ménage compte plus de six personnes, inscrivez les six premières sur un questionnaire et inscrivez les autres sur un deuxième questionnaire en commençant par l'espace réservé à la "Personne 2".

Pour obtenir des questionnaires supplémentaires, reportez-vous aux instructions pour la question 1 dans le Guide.

1. NOM

Lisez las instructions données à gauche puis **écrivez ci-dessous, en lettres moulées,** le nom de tous les résidents habituals de ce logement le mercradi 3 juin 1981.

2. LIEN AVEC LA PERSONNE 1

Pour chaqua personne du ménage, **cochez ☒ une seule case** pour indiquer le lien avec la Personne 1.

Si vous cochez la case "Autre personne apparentée" ou "Autre personne non apparentée", précisez le lien avec la Personne 1. Voici des exemples d'autres personnes:

grand-mère — fille de la compagne d'appartement

oncle — époux de l'employée

Pour les cas spéciaux et les exemples, consultez le Guide.

Personna 1 — 01

Nom de famille

Prénom

01 ☒ Personne 1

Personne 2 — 02

Nom de famille

Prénom

02 ☐ Époux ou épouse de la Personne 1
03 ☐ Partenaire en union libre de la Personne 1
04 ☐ Fils ou fille de la Personne 1
05 ☐ Père ou mère de la Personne 1
06 ☐ Frére ou soeur de la Personne 1
07 ☐ Gendre ou bru de la Personne 1
08 ☐ Beau-pére ou belle-mère de la Personne 1
09 ☐ Beau-frère ou belle-soeur de la Personne 1
10 ☐ Petit-fils ou petite-fille de la Personne 1
11 ☐ Neveu ou nièce de la Personne 1
☐ Autre personne apparentée à la Personne 1 (précisez en lettres moulées)
12 ☐ Chambreur ou chambreuse
13 ☐ Époux de la chambreuse ou épouse du chambreur
14 ☐ Fils ou fille du chambreur ou de la chambreuse
15 ☐ Compagnon ou compagne d'appartement
16 ☐ Employé(e)
☐ Autre personne non apparentée (précisez en lettres moulées) .
17

Personne 3 — 03

Nom de famille

Prénom

04 ☐ Fils ou fille de la Personne 1
05 ☐ Père ou mère de la Personne 1
06 ☐ Frère ou soeur de la Personne 1
07 ☐ Gendre ou bru de la Personne 1
08 ☐ Beau-pére ou belle-mère de la Personne 1
09 ☐ Beau-frére ou belle-soeur de la Personne 1
10 ☐ Petit-fils ou petite-fille de la Personne 1
11 ☐ Neveu ou nièce de la Personne 1
☐ Autre personne apparentée à la Personne 1 (précisez en lettres moulées)
12 ☐ Chambreur ou chambreuse
13 ☐ Époux de la chambreuse ou épouse du chambreur
14 ☐ Fils ou fille du chambreur ou de la chambreuse
15 ☐ Compagnon ou compagne d'appartement
16 ☐ Employé(e)
☐ Autre personne non apparentée (précisez en lettres moulées)
17

Personne 4 — 04

Nom de famille

Prénom

04 ☐ Fils ou fille de la Personne 1
05 ☐ Père ou mère de la Personne 1
06 ☐ Frère ou soeur de la Personne 1
07 ☐ Gendre ou bru de la Personne 1
08 ☐ Beau-père ou belle-mère de la Personne 1
09 ☐ Beau-frère ou belle-soeur de la Personne 1
10 ☐ Petit-fils ou petite-fille de la Personne 1
11 ☐ Neveu ou nièce de la Personne 1
☐ Autre personne apparentée à la Personne 1 (précisez en lettres moulées)
12 ☐ Chambreur ou chambreuse
13 ☐ Époux de la chambreuse ou épouse du chambreur
14 ☐ Fils ou fille du chambreur ou de la chambreuse
15 ☐ Compagnon ou compagne d'appartement
16 ☐ Employé(e)
☐ Autre personne non apparentée (précisez en lettres moulées)
17

Personne 5 — 05

Nom de famille

Prénom

04 ☐ Fils ou fille de la Personne 1
05 ☐ Père ou mère de la Personne 1
06 ☐ Frère ou soeur de la Personne 1
07 ☐ Gendre ou bru de la Personne 1
08 ☐ Beau-père ou belle-mère de la Personne 1
09 ☐ Beau-frère ou belle-soeur de la Personne 1
10 ☐ Petit-fils ou petite-fille de la Personne 1
11 ☐ Neveu ou nièce de la Personne 1
☐ Autre personne apparentée à la Personne 1 (précisez en lettres moulées)
12 ☐ Chambreur ou chambreuse
13 ☐ Époux de la chambreuse ou épouse du chambreur
14 ☐ Fils ou fille du chambreur ou de la chambreuse
15 ☐ Compagnon ou compagne d'appartement
16 ☐ Employé(e)
☐ Autre personne non apparentée (précisez en lettres moulées)
17

Personne 6 — 06

Nom de famille

Prénom

04 ☐ Fils ou fille de la Personne 1
05 ☐ Père ou mère de la Personne 1
06 ☐ Frére ou soeur de la Personne 1
07 ☐ Gendre ou bru de la Personne 1
08 ☐ Beau-pére ou belle-mère de la Personne 1
09 ☐ Beau-frère ou belle-soeur de la Personne 1
10 ☐ Petit-fils ou petite-fille de la Personne 1
11 ☐ Neveu ou nièce de la Personne 1
☐ Autre personne apparentée à la Personne 1 (précisez en lettres moulées)
12 ☐ Chambreur ou chambreuse
13 ☐ Époux de la chambreuse ou épouse du chambreur
14 ☐ Fils ou fille du chambreur ou de la chambreuse
15 ☐ Compagnon ou compagne d'appartement
16 ☐ Employé(e)
☐ Autre personne non apparentée (précisez en lettres moulées)
17

3. DATE DE NAISSANCE Inscrivez le jour, le mois et l'année. Exemple: Si vous êtes né(e) le 10 février 1945, écrivez 1 0 Jour 0 2 Mois 1 9 4 5 Année Si vous ne connaissez pas la date exacte, donnez une date approximative.	4. SEXE	5. ÉTAT MATRIMONIAL Quel est votre état matrimonial? *(Pour plus de renseignements, consultez le Guide.)* *Cochez une seule case*	6. Quelle est la langue que vous ■ avez **apprise en premier lieu** dans votre enfance et que vous comprenez **encore**? *Cochez une seule case*	RÉSERVÉ AU BUREAU
Jour 18 Mois Année	19 ☐ Masculin 20 ☐ Féminin	21 ☐ Actuellement marié(e) (sauf séparé(e)) 22 ☐ Séparé(e) 23 ☐ Divorcé(e) 24 ☐ Veuf(ve) 25 ☐ Célibataire (jamais marié(e))	57 ☐ Anglais 58 ☐ Français 59 ☐ Allemand 60 ☐ Italien 61 ☐ Ukrainien 62 Autre (précisez)	63 ☐ A 64 ☐ F 65 ☐ M 66 ☐ S
Jour 18 Mois Année	19 ☐ Masculin 20 ☐ Féminin	21 ☐ Actuellement marié(e) (sauf séparé(e)) 22 ☐ Séparé(e) 23 ☐ Divorcé(e) 24 ☐ Veuf(ve) 25 ☐ Célibataire (jamais marié(e))	57 ☐ Anglais 58 ☐ Français 59 ☐ Allemand 60 ☐ Italien 61 ☐ Ukrainien 62 Autre (précisez)	63 ☐ A 64 ☐ F 65 ☐ M 66 ☐ S
Jour 18 Mois Année	19 ☐ Masculin 20 ☐ Féminin	21 ☐ Actuellement marié(e) (sauf séparé(e)) 22 ☐ Séparé(e) 23 ☐ Divorcé(e) 24 ☐ Veuf(ve) 25 ☐ Célibataire (jamais marié(e))	57 ☐ Anglais 58 ☐ Français 59 ☐ Allemand 60 ☐ Italien 61 ☐ Ukrainien 62 Autre (précisez)	63 ☐ A 64 ☐ F 65 ☐ M 66 ☐ S
Jour 18 Mois Année	19 ☐ Masculin 20 ☐ Féminin	21 ☐ Actuellement marié(e) (sauf séparé(e)) 22 ☐ Séparé(e) 23 ☐ Divorcé(e) 24 ☐ Veuf(ve) 25 ☐ Célibataire (jamais marié(e))	57 ☐ Anglais 58 ☐ Français 59 ☐ Allemand 60 ☐ Italien 61 ☐ Ukrainien 62 Autre (précisez)	63 ☐ A 64 ☐ F 65 ☐ M 66 ☐ S
Jour 18 Mois Année	19 ☐ Masculin 20 ☐ Féminin	21 ☐ Actuellement marié(e) (sauf séparé(e)) 22 ☐ Séparé(e) 23 ☐ Divorcé(e) 24 ☐ Veuf(ve) 25 ☐ Célibataire (jamais marié(e))	57 ☐ Anglais 58 ☐ Français 59 ☐ Allemand 60 ☐ Italien 61 ☐ Ukrainien 62 Autre (précisez)	63 ☐ A 64 ☐ F 65 ☐ M 66 ☐ S
Jour 18 Mois Année	19 ☐ Masculin 20 ☐ Féminin	21 ☐ Actuellement marié(e) (sauf séparé(e)) 22 ☐ Séparé(e) 23 ☐ Divorcé(e) 24 ☐ Veuf(ve) 25 ☐ Célibataire (jamais marié(e))	57 ☐ Anglais 58 ☐ Français 59 ☐ Allemand 60 ☐ Italien 61 ☐ Ukrainien 62 Autre (précisez)	63 ☐ A 64 ☐ F 65 ☐ M 66 ☐ S

Un **logement** est un ensemble distinct de pièces d'habitation **ayant une entrée privée** donnant sur l'extérieur ou sur un corridor ou un escalier commun à l'intérieur. L'entrée doit donner accès au logement sans qu'on ait à passer par les pièces d'habitation de quelqu'un d'autre.

7. Inscrivez le nom de la personne (ou de l'une des personnes) qui vit ici et qui est responsable du paiement du loyer, ou de l'hypothèque, ou des taxes, ou de l'électricité, etc., pour ce logement.

07

01 ☐ Nom Prénom

Cette personne devrait répondre aux questions suivantes sur ce logement.

NOTA: Si aucune personne vivant ici n'effectue de tels paiements, cochez ici ☐ et répondez vous-même aux questions sur ce logement.

8. Combien de personnes demeurent habituellement ici (d'après les directives données sur QUI RECENSER dans les INSTRUCTIONS POUR LA QUESTION 1)?

02 ☐ Nombre de personnes

9. Y a-t-il quelqu'un que vous n'avez pas inscrit à la question 1 parce que vous n'étiez pas certain s'il fallait l'inscrire? *Par ex., un étudiant, un chambreur qui a un autre domicile, un nouveau-né encore à l'hôpital, ou un autre membre du ménage qui est à l'hôpital ou au sanatorium depuis moins de six mois.*

☐ Oui ☐ Non

Si "Oui", écrivez (en lettres moulées) son nom et la raison de l'omission.

Nom

Raison

Nom

Raison

S'il y a plus de deux personnes à inscrire, utilisez l'espace réservé aux observations à l'arrière du questionnaire.

10. Combien de personnes ayant un domicile habituel ailleurs au Canada séjournent ici temporairement (le 3 juin, jour du recensement)?

☐ Aucune

OU

☐ Nombre de personnes

11. Êtes-vous (ou un membre du ménage est-il):

Cochez une seule case

03 ☐ propriétaire de ce logement ou en train de le payer?

04 ☐ locataire (même si aucun loyer en argent n'est versé)?

12. Ce logement est-il:

Cochez une seule case

05 ☐ une **maison individuelle** — logement individuel non attenant à une autre construction et entouré d'espaces libres?

06 ☐ dans une **maison jumelée** ou une **maison double** — deux logements côte à côte réunis par un mur commun, mais non attenants à une autre construction et entourés d'espaces libres?

07 ☐ dans un **duplex** — deux logements superposés non attenants à une autre construction et entourés d'espaces libres?

08 ☐ dans une **rangée** d'au moins trois logements réunis côte à côte sans autre logement au-dessus ou en dessous?

09 ☐ un **appartement dans un immeuble de cinq étages et plus** — par ex., logement dans une tour d'habitation?

10 ☐ un **appartement dans un immeuble de moins de cinq étages** — par ex., logement dans un triplex ou un quadruplex, dans une construction non résidentielle ou dans une maison qui a été transformée?

Commerce

11 ☐ une **maison attenante à une construction non résidentielle** — logement individuel attenant au niveau du sol à une autre construction, par ex., un magasin, mais qui en est séparé par un mur commun s'élevant du sol au toit?

Commerce

Commerce

12 ☐ une **habitation mobile** (conçue et construite pour être transportée sur son propre châssis et qu'on peut déplacer sans grand délai)?

13 ☐ un **autre logement mobile** (tente, roulotte de voyage, voiture de chemin de fer, bateau-maison, etc.)?

RÉSERVÉ AU BUREAU

14 ☐ Trans.

15 ☐ Coll.

16 ☐ Ref.

17 ☐ MO

18 ☐ Imp. — A

19 ☐ Imp. — B

13. Quand ce logement (ou l'immeuble contenant ce logement) a-t-il été construit? (Indiquez au mieux de votre connaissance la période d'achèvement de la construction et non celle où l'on a procédé à des rénovations, rajouts ou transformations.)

08 *Cochez une seule case*

01 ☐ 1920 ou avant
02 ☐ 1921 - 1945
03 ☐ 1946 - 1960
04 ☐ 1961 - 1970
05 ☐ 1971 - 1975
06 ☐ 1976 - 1979
07 ☐ 1980
08 ☐ 1981

14. Depuis combien de temps habitez-vous ce logement?

Cochez une seule case

09 ☐ Moins d'un an
10 ☐ Un à deux ans
11 ☐ Trois à cinq ans
12 ☐ Six à dix ans
13 ☐ Plus de dix ans

15. Combien y a-t-il de pièces dans ce logement? (Comptez la cuisine, les chambres à coucher et les pièces finies au grenier ou au sous-sol; ne comptez pas les salles de bains, les corridors, les vestibules ni les pièces utilisées uniquement comme locaux d'affaires.)

14 ☐ Nombre de pièces

16. ■ Combien y a-t-il de salles de bains dans ce logement?

(Pour plus de renseignements, consultez le Guide.)

15 ☐ Aucune

OU

16 ☐ Nombre de salles de bains complètes

17 ☐ Nombre de demi-salles de bains

17. ■ Quel est le système de chauffage **principal** de ce logement?

Cochez une seule case

18 ☐ Système à vapeur ou à eau chaude
19 ☐ Système à air chaud
20 ☐ Système électrique (par ex., radiateurs de plinthe fixes)
21 ☐ Poêle de chauffage ou de cuisine, fournaise de plancher, appareil électrique
22 ☐ Autre (par ex., foyer)

18. ■ a) Quel est le **principal** combustible utilisé pour chauffer ce logement?

23 ☐ Huile ou kérosène
24 ☐ Gaz canalisé, par ex., gaz naturel
25 ☐ Gaz en bouteille ou en bonbonne, par ex., propane
26 ☐ Électricité
27 ☐ Bois
28 ☐ Charbon ou coke
29 ☐ Autre combustible

b) Quel est le **principal** combustible utilisé pour chauffer l'**eau** dans ce logement?

30 ☐ Huile ou kérosène
31 ☐ Gaz canalisé, par ex., gaz naturel
32 ☐ Gaz en bouteille ou en bonbonne, par ex., propane
33 ☐ Électricité
34 ☐ Bois
35 ☐ Charbon ou coke
36 ☐ Autre combustible

19. ■ Ce logement nécessite-t-il des réparations? (Ne considérez pas les rénovations ou rajouts souhaités.)

37 ☐ Non, seulement un **entretien régulier** (peinture, nettoyage du système de chauffage, etc.)
38 ☐ Oui, des **réparations mineures** (carreaux de plancher détachés ou manquants, briques descellées, bardeaux arrachés, marches, rampes ou revêtement extérieur défectueux, etc.)
39 ☐ Oui, des **réparations majeures** (plomberie ou installation électrique défectueuse, réparations à la charpente des murs, planchers ou plafonds, etc.)

Vos réponses aux questions 20 à 22 s'appliquent uniquement au logement que vous occupez **maintenant**, même si vous louez ou possédez plus d'un logement. Si vous ne connaissez pas le montant exact, donnez votre meilleure estimation.

NOTA: Si vous êtes exploitant agricole et demeurez sur la ferme que vous exploitez, cochez ici

40 ☐ et passez à la page 6.

20. ■ **Pour ce logement,** combien payez-vous par **année** (12 derniers mois) pour:

a) l'électricité?

41 ☐ Rien, ou compris dans le loyer ou avec d'autres paiements,

OU

42 Dollars ☐ Cents 00 par année

b) l'huile (mazout), le gaz, le charbon, le bois ou tout autre combustible?

43 ☐ Rien, ou compris dans le loyer ou avec d'autres paiements,

OU

44 Dollars ☐ Cents 00 par année

c) l'eau et les autres services municipaux?

45 ☐ Rien, ou compris dans le loyer, les taxes municipales ou d'autres paiements,

OU

46 Dollars ☐ Cents 00 par année

21. ■ **Réservée aux LOCATAIRES:** Quel **loyer mensuel en argent** payez-vous pour ce logement?

47 ☐ Aucun loyer en argent,

OU

48 Dollars ☐ Cents 00 par mois

▶ *Passez à la page 6*

22. ■ **Réservée aux PROPRIÉTAIRES:**

a) Quels sont vos paiements hypothécaires **mensuels** réguliers (ou remboursements similaires) pour ce logement?

49 ☐ Aucun ▶ *Passez à la question 22 c)*

OU

50 Dollars ☐ Cents 00 par mois

b) L'impôt foncier (taxes municipales et scolaires) est-il compris dans le montant inscrit à la question 22 a)?

51 ☐ Oui ▶ *Passez à la question 22 d)*
52 ☐ Non

c) Quel est le montant **annuel approximatif** de l'impôt foncier (taxes municipales et scolaires) sur ce logement?

53 ☐ Aucun

OU

54 Dollars ☐ Cents 00 par année

d) Si vous vendiez votre logement aujourd'hui, combien penseriez-vous en tirer?

55 Dollars ☐ Cents 00

e) Ce logement fait-il partie d'un condominium enregistré?

56 ☐ Oui
57 ☐ Non

NOM DE LA PERSONNE 1

Nom de famille — Prénom

23. Où êtes-vous né(e)? (Indiquez le pays suivant les frontières actuelles.)

09

AU CANADA

Cochez une seule case

01 ☐ T.-N.
02 ☐ Î.-P.-É.
03 ☐ N.-É.
04 ☐ N.-B.
05 ☐ Qué.
06 ☐ Ont.
07 ☐ Man.
08 ☐ Sask.
09 ☐ Alb.
10 ☐ C.-B.
11 ☐ Yukon
12 ☐ T.N.-O.

EN DEHORS DU CANADA

Cochez une seule case

13 ☐ Royaume-Uni
14 ☐ Italie
15 ☐ États-Unis
16 ☐ Allemagne de l'Ouest
17 ☐ Allemagne de l'Est
18 ☐ Pologne

Autre (précisez)

19 ☐

24. De quel pays êtes-vous citoyen?

Cochez plus d'une case s'il y a lieu

20 ☐ du Canada, par naissance ▶ *Passez à la question 26*
21 ☐ du Canada, par naturalisation
22 ☐ du pays de naissance (autre que le Canada)
23 ☐ d'un autre pays
▶ *Passez à la question 25*

25. En quelle année avez-vous immigré au Canada pour la première fois?

Écrivez l'année ci-dessous

Si vous ne connaissez pas l'année exacte, fournissez une approximation.

24 ☐ Année

26. À quel groupe ethnique ou culturel appartenez-vous, vous ou vos ancêtres, à votre première arrivée sur ce continent?

(Pour plus de renseignements, consultez le Guide.)

25 ☐ Français
26 ☐ Anglais
27 ☐ Irlandais
28 ☐ Écossais
29 ☐ Allemand
30 ☐ Italien
31 ☐ Ukrainien
32 ☐ Hollandais (Néerlandais)
33 ☐ Polonais
34 ☐ Juif
35 ☐ Chinois
36 ☐ Autre (précisez)

Autochtones

37 ☐ Inuit
38 ☐ Indien inscrit
39 ☐ Indien non inscrit
40 ☐ Métis

27. Quelle est votre religion?

Cochez une seule case

41 ☐ Catholique romaine
42 ☐ Église unie
43 ☐ Anglicane
44 ☐ Presbytérienne
45 ☐ Luthérienne
46 ☐ Baptiste
47 ☐ Grecque orthodoxe
48 ☐ Juive
49 ☐ Catholique ukrainienne
50 ☐ Pentecôtiste
51 ☐ Témoins de Jéhovah
52 ☐ Mennonite
53 ☐ Armée du Salut
54 ☐ Islam
55 ☐ Aucune religion
56 ☐ Autre (précisez)

28. Quelle langue parlez-vous **vous-même** habituellement à la maison? (Si vous en parlez plus d'une, laquelle parlez-vous le plus souvent?)

Cochez une seule case

57 ☐ Anglais
58 ☐ Français
59 ☐ Allemand
60 ☐ Italien
61 ☐ Ukrainien
62 ☐ Autre (précisez)

29. Connaissez-vous assez bien l'anglais ou le français pour soutenir une conversation?

(Pour plus de renseignements, consultez le Guide.)

Cochez une seule case

63 ☐ L'anglais seulement
64 ☐ Le français seulement
65 ☐ L'anglais et le français
66 ☐ Ni l'anglais ni le français

30. Êtes-vous né(e) avant le 3 juin 1966?

☐ Non ▶ **FIN DU QUESTIONNAIRE POUR CETTE PERSONNE**

☐ Oui ▶ *Continuez avec les questions 31 à 46*

31. Jusqu'en quelle année (sans l'avoir nécessairement terminée) avez-vous fréquenté l'école primaire ou secondaire?

(Pour plus de renseignements, consultez le Guide.)

67 ☐ Aucune scolarité ou uniquement l'école maternelle

OU

68 ☐ Plus haut niveau atteint (1re à 13e année) à l'école primaire ou secondaire

32. Combien d'années d'études avez-vous terminées à l'université?

69 ☐ Aucune
70 ☐ Moins d'une année (de cours terminés)
71 ☐ Nombre d'années terminées

33. Combien d'années d'études avez-vous terminées dans un établissement **autre qu**'une université ou une école primaire ou secondaire? Comptez les années d'études dans des collèges communautaires, instituts techniques, CEGEP (enseignement général et professionnel), écoles de métiers et collèges commerciaux privés, écoles de sciences infirmières décernant un diplôme, etc.

(Pour plus de renseignements, consultez le Guide.)

72 ☐ Aucune
73 ☐ Moins d'une année (de cours terminés)
74 ☐ Nombre d'années terminées

34. Quels grades, certificats ou diplômes détenez-vous?

(Pour plus de renseignements, consultez le Guide.)

Cochez plus d'une case s'il y a lieu

75 ☐ Aucun
76 ☐ Certificat d'études secondaires
77 ☐ Certificat ou diplôme de métier
78 ☐ Autre certificat ou diplôme non universitaire (obtenu, par ex., d'un collège communautaire, CEGEP, institut technique, etc.)
79 ☐ Certificat ou diplôme universitaire **inférieur** au baccalauréat
80 ☐ Baccalauréat(s) (par ex., B.A., B.Sc., B.A.Sc., LL.B.)
81 ☐ Certificat ou diplôme universitaire **supérieur** au baccalauréat
82 ☐ Maîtrise(s) (par ex., M.A., M.Sc., M.Éd.)
83 ☐ Diplôme en médecine, en art dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie (par ex., M.D., D.D.S., D.M.D., D.M.V., O.D.)
84 ☐ Doctorat acquis (par ex., Ph.D., D.Sc., D.Éd.)

QUESTIONS POUR LA PERSONNE 1 – SUITE

35. Avez-vous fréquenté une école, un collège ou une université à un moment quelconque **depuis septembre dernier**? (Tenez compte des écoles primaires ou secondaires, des écoles de métiers et des collèges commerciaux, des collèges communautaires, des instituts techniques, des CEGEP, etc.)

10 *Cochez une seule case*

01 ☐ Non
02 ☐ Oui, à plein temps
03 ☐ Oui, à temps partiel, cours du jour ou du soir

36. Où habitiez-vous il y a 5 ans, c'est-à-dire le 1er juin 1976?
Cochez une seule case

NOTA: *Si, il y a 5 ans votre lieu de résidence était une municipalité d'une grande région urbaine, veuillez ne pas confondre la municipalité de banlieue avec la ville principale. Par ex., distinguez Montréal-Nord de Montréal, Scarborough de Toronto, West Vancouver de Vancouver.*

04 ☐ Ce logement
05 ☐ Autre logement dans cette ville, ce village ou cette municipalité du Canada
06 ☐ En dehors du Canada
▶ *Passez à la question 37*

07 ☐ Autre ville, village, ou municipalité du Canada *(précisez ci-dessous)*

Ville, village, ou municipalité

Comté — Province ou territoire

08

37. **Réservée aux FEMMES mariées ou qui ont déjà été mariées**: Combien d'enfants **avez-vous mis au monde**? (Comptez tous les enfants, y compris ceux qui sont morts depuis leur naissance et ceux qui vivent ailleurs, mais ne comptez pas les mort-nés, c'est-à-dire les bébés qui ne donnaient aucun signe de vie à leur naissance.)

09 ☐ Aucun OU
10 ☐ Nombre d'enfants

38. **Réservée aux PERSONNES mariées ou qui ont déjà été mariées**: Quels sont le mois et l'année de votre **premier** mariage?

Si vous ne connaissez pas la date exacte, fournissez une approximation.

11 Mois — Année

39. a) La semaine dernière, pendant combien d'heures avez-vous travaillé (sans compter les travaux ménagers ou d'entretien chez-vous)?

Comptez:
- *le travail contre rémunération (salaire, traitement, pourboires, commissions),*
- *le travail à votre propre compte dans une entreprise ou une ferme ou dans l'exercice d'une profession,*
- *le travail sans rémunération dans une entreprise ou une ferme familiale.*

12 ☐ Aucune ▶ *Continuez avec les questions 39 b) à 46*
OU
13 ☐ Heures (à l'heure près) ▶ *Passez à la question 41*

b) La semaine dernière, étiez-vous mis à pied temporairement ou absent de votre emploi ou entreprise?
Cochez une seule case

14 ☐ Non
15 ☐ Oui, mis à pied temporairement
16 ☐ Oui, en vacances, malade, en grève ou lock-out ou absent pour d'autres raisons

c) La semaine dernière, existait-il des arrangements définis en vertu desquels vous deviez vous présenter à un nouvel emploi au cours des quatre prochaines semaines?

17 ☐ Non
18 ☐ Oui

d) Avez-vous cherché un travail au cours des quatre dernières semaines? Par ex., en vous adressant à un Centre d'emploi du Canada ou à des employeurs, en insérant une annonce dans les journaux ou en répondant à une annonce?
Cochez une seule case

19 ☐ Non ▶ *Passez à la question 40*
20 ☐ Oui, du travail à plein temps
21 ☐ Oui, du travail à temps partiel (moins de 30 heures par semaine)

e) Y a-t-il une raison qui vous ait empêché de commencer à travailler la semaine dernière?
Cochez une seule case

22 ☐ Non, prêt à accepter du travail
23 ☐ Oui, avais déjà un emploi
24 ☐ Oui, temporairement malade ou invalide
25 ☐ Oui, pour des raisons personnelles ou familiales
26 ☐ Oui, allais à l'école
27 ☐ Oui, autres raisons

40. Quand avez-vous travaillé la dernière fois, ne serait-ce que quelques jours (sans compter les travaux ménagers ou d'entretien chez-vous)?
Cochez une seule case

28 ☐ En 1981
29 ☐ En 1980
▶ *Répondez aux questions 41 à 46*

30 ☐ Avant 1980
31 ☐ Jamais travaillé
▶ *Passez à la question 46*

41. **NOTA**: Les questions 41 à 44 portent sur votre emploi ou travail de la semaine dernière, ou, si vous n'en aviez pas, sur l'emploi que vous avez occupé le plus longtemps depuis le 1er janvier 1980. Si vous aviez plus d'un emploi la semaine dernière, prenez celui auquel vous avez travaillé le plus grand nombre d'heures.

a) Pour qui avez-vous travaillé?

Nom de l'entreprise, de l'organisme public, etc.

Service ou ministère, direction, division, section ou usine

b) Quelle est la nature de l'entreprise, de l'industrie ou du service?

Donnez une description complète. Par ex., fabrication de boîtes en carton, construction de routes, magasin de chaussures au détail, école secondaire, ferme laitière.

32

42. À quelle adresse avez-vous travaillé? Si vous n'aviez pas de lieu de travail habituel, consultez le Guide.
Cochez une seule case

33 ☐ À domicile (y compris les personnes habitant la ferme où elles travaillaient)
34 ☐ En dehors du Canada
35 ☐ À l'adresse suivante *(précisez)*

Numéro — Rue

Si vous ne connaissez pas l'adresse, donnez le nom de l'immeuble ou du centre commercial, l'intersection de rues, etc.

Ville, village, canton ou autre municipalité

Important: *Si vous travailliez dans une municipalité de banlieue, précisez le nom de cette municipalité et non celui de la ville principale.*

Comté — Province ou territoire

36 37 38

QUESTIONS POUR LA PERSONNE 1 — FIN

43. a) Quel genre de travail faisiez-vous?

Par ex., commis à la facturation, représentant de commerce, ingénieur civil, enseignant au secondaire, contremaître d'électriciens, usineur de métaux.

b) Dans ce travail, quelles étaient vos activités ou fonctions les plus importantes?

Par ex., vérification des factures, vente d'outils électriques, direction d'un service de recherche, enseignement des mathématiques, supervision d'électriciens de la construction, opérations sur tour mécanique. (Si vous êtes dans les Forces armées, donnez votre grade.)

11

01 ☐

44. a) Dans cet emploi, travailliez-vous principalement:

02 ☐ pour un salaire, un traitement, des pourboires ou à commission?
03 ☐ sans rémunération, pour un parent dans une entreprise ou ferme familiale?
▶ *Passez à la question 45*

04 ☐ à votre compte sans aide rémunérée?
05 ☐ à votre compte avec aide rémunérée?
▶ *Continuez avec la question 44 b)*

■ b) Si vous travailliez à votre compte, votre ferme ou entreprise était-elle constituée en corporation?

06 ☐ Non
07 ☐ Oui

45. ■ a) **Pendant combien de semaines** avez-vous travaillé en 1980 (sans compter les travaux ménagers ou d'entretien chez-vous)?

Comptez toutes les semaines au cours desquelles:
- *vous avez travaillé à plein temps ou à temps partiel;*
- *vous étiez en vacances ou en congé de maladie payé;*
- *vous avez travaillé à votre propre compte.*

08 ☐ Aucune ▶ *Passez à la question 46*
OU
09 ☐ Semaines

b) Pendant ces semaines, avez-vous travaillé surtout à plein temps ou à temps partiel?

Cochez une seule case

10 ☐ À plein temps
11 ☐ À temps partiel

CONTINUEZ AVEC LA QUESTION 46

RÉSERVÉ AU BUREAU

12 ☐ Rev.

*** Les questions 23 à 46 ont été remplies par chacune des personnes inscrites à la page 2 de ce questionnaire.**

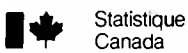
(46.) ■ Au cours de l'année terminée le 31 décembre 1980, avez-vous retiré un revenu quelconque ou subi des pertes des sources énumérées ci-dessous?

- Si oui, cochez la case "Oui" et inscrivez le montant. Dans le cas de pertes, cochez également la case "Perte".
- Si non, cochez la case "Non" et passez à la source suivante.
- N'incluez **pas** les allocations familiales.
- Pour plus de renseignements, consultez le Guide.

Source	Réponse	MONTANT Dollars	Cents	Perte
a) Total des **salaires** et **traitements**, *y compris les commissions, gratifications, pourboires, etc., avant les déductions*	13 ☐ Oui ▶ / 14 ☐ Non			
b) Revenu net d'un **travail autonome non agricole** *(recettes brutes moins dépenses) dans une entreprise non constituée en corporation, l'exercice d'une profession, etc., à votre compte ou en association*	15 ☐ Oui ▶ / 17 ☐ Non			16 ☐ Perte
c) Revenu net d'un **travail autonome agricole** *(recettes brutes moins dépenses) dans une exploitation agricole, à votre compte ou en association*	18 ☐ Oui ▶ / 20 ☐ Non			19 ☐ Perte
d) **Pension de sécurité de la vieillesse** et **supplément de revenu garanti** *provenant du gouvernement fédéral seulement, et* **prestations** du **Régime de pensions du Canada** ou du **Régime de rentes du Québec** *(les suppléments de revenu provinciaux doivent être déclarés en f))*	21 ☐ Oui ▶ / 22 ☐ Non			
e) Prestations d'**assurance-chômage**	23 ☐ Oui ▶ / 24 ☐ Non			
f) **Autre revenu** provenant de **sources publiques**, *y compris les suppléments de revenu versés par les gouvernements provinciaux et l'assistance sociale, par ex., pensions aux anciens combattants, indemnités d'accidents du travail, paiements de bien-être. (N'incluez* **pas** *les allocations familiales)*	25 ☐ Oui ▶ / 26 ☐ Non			
g) **Dividendes** et **intérêts** *d'obligations, de dépôts et de certificats d'épargne et* **autre revenu de placements,** *par ex., loyers nets de propriétés, intérêts sur hypothèques*	27 ☐ Oui ▶ / 29 ☐ Non			28 ☐ Perte
h) **Pensions de retraite, rentes** et **autre revenu en espèces,** *par ex., pension alimentaire, bourses d'étude. (N'incluez* **pas** *les allocations familiales)*	30 ☐ Oui ▶ / 31 ☐ Non			
i) **Revenu total** *provenant de toutes les sources précédentes. (N'incluez* **pas** *les allocations familiales)*	32 ☐ Oui ▶ / 34 ☐ Non			33 ☐ Perte

FIN DES QUESTIONS POUR PERSONNE 1
PERSONNE 2 — CONTINUEZ

Formule 2C





Recensement du Canada de 1981

À remplir le mercredi 3 juin 1981

2C

Avez-vous un lieu de résidence permanente au Canada qui est actuellement occupée par un ou plusieurs membres de votre famille?

☐ Oui ▶ Quel est l'emplacement exact de votre lieu de résidence permanente?

Rue et numéro, lot et concession, ou section, township (ou canton) et rang

Ville, village, municipalité

Province ou territoire

Quel est le code postal de votre résidence permanente?

Donnez le nom d'un adulte qui habite votre résidence permanente

Veuillez indiquer votre lien de parenté avec cette personne (par ex., époux, fils, fille)

☐ Non ▶ Quelle adresse donnez-vous pour les listes électorales? *Si vous n'avez pas d'adresse de ce genre, donnez votre dernière adresse permanente au Canada.*

Rue et numéro, lot et concession, ou section, township (ou canton) et rang

Ville, village, municipalité

Province ou territoire

Code postal

Indiquez le nom et l'adresse de l'établissement militaire ou gouvernemental EN DEHORS du Canada auquel vous êtes actuellement affecté ou, si ce n'est pas le cas, la ville ou le village, et le pays, dans lequel vous résidez.

Nom de l'établissement:

Emplacement: Ville ou village — Pays

Prov. spéc.
CÉF spéc.
SD spéc.
NV spéc.
Prov.
CÉF
SD
NV
Ménage n°
Type de doc. 6
Nombre de personnes
Quest. n° de
Trans.
Imp. – A

Caractère légal et obligatoire

Le recensement du Canada est effectué en vertu de la Loi sur la statistique.

Confidentiel une fois rempli

L'information fournie sera gardée confidentielle et ne servira qu'à la production de statistiques. Seules les personnes qui ont juré de garder le secret en vertu de la Loi sur la statistique auront accès à vos réponses. Ces personnes s'exposent à des poursuites et sont passibles de sanctions si elles dévoilent des renseignements personnels fournis lors du recensement.

SCT – B102201

Un message à tous les Canadiens . . . .

Tous les cinq ans, le Canada procède au recensement de tous ses habitants et à l'inventaire des logements qu'ils habitent. Grâce aux renseignements recueillis, nous pouvons alors mieux affronter, en tant que nation, les nombreux défis qui se posent à nous aux niveaux national, régional et local.

Vos réponses, une fois compilées en statistiques, permettront d'arrêter des politiques économiques et sociales, de planifier le développement industriel et de prévoir les besoins au titre d'écoles, de routes et de nombreux autres services publics.

Les chiffres de population servent à délimiter les circonscriptions électorales et à calculer le montant des subventions par habitant versées aux provinces et aux municipalités. Votre propre localité pourrait voir ses subventions réduites parce que vous n'avez pas participé au recensement.

Le recensement est mené en vertu de la Loi sur la statistique; non seulement cette loi vous oblige à collaborer, mais elle garantit que les renseignements que vous fournirez demeureront confidentiels et ne seront utilisés qu'aux fins prévues par celle-ci.

Votre collaboration est essentielle. Faites-vous donc un devoir de remplir promptement ce questionnaire le 3 juin 1981, conformément aux instructions données.

Nous vous remercions de votre obligeance.

Saviez-vous que . . .

- Le Canada comptait 22,992,604 habitants en 1976, environ un million et demi de plus depuis 1971.
- Le pourcentage de femmes mariées dans la population active est passé de 37 % à 44 % entre 1971 et 1976.
- Le pourcentage des moins de 30 ans a diminué entre 1971 et 1976, passant de 55.5 % à 53.8 %.
- En 1976, le nombre d'enfants de moins de 10 ans au Canada a régressé de 450,000 par rapport à 1971, tandis que le nombre de Canadiens de 50 ans ou plus augmentait de 618,000.
- En 1976, on a dénombré 1,205,000 Canadiens vivant seuls, une hausse de près de 400,000 depuis 1971. Les personnes de 65 ans ou plus ont représenté plus du tiers (429,000) de ce nombre.

Comment remplir le questionnaire

Veuillez cocher [X] toutes vos réponses clairement avec un crayon ou un stylo foncé.

Répondez aux questions des pages 2 et 3. À partir de la page 4, remplissez trois pages pour chacune des personnes de votre ménage, en suivant le même ordre qu'à la question 1. Par exemple, aux pages 7, 8 et 9 figureront les renseignements concernant la Personne 2, aux pages 10, 11 et 12, ceux de la Personne 3, et ainsi de suite. Il n'est pas nécessaire de répondre à la question 36 du fait qu'elle s'applique seulement aux personnes de ménages situés au Canada.

Nota: Les questions 7 à 22 ont été supprimées puisqu'elles s'appliquent seulement aux ménages au Canada.

INSTRUCTIONS POUR LA QUESTION 1

QUI RECENSER

Ce questionnaire du recensement s'adresse aux fonctionnaires (fédéraux et provinciaux) canadiens, aux membres des Forces armées canadiennes, et à leur famille, qui sont stationnés en dehors du Canada, et à tout autre citoyen canadien ou personne possédant le statut d'immigrant reçu au Canada qui ne se trouvent pas au Canada le jour du recensement, mais dont le domicile permanent est toujours au Canada.

Il faut inscrire:

- tous les membres de votre ménage qui demeuraient avec vous le 3 juin 1981 (à la condition qu'ils soient des citoyens canadiens ou des personnes jouissant du statut d'immigrant reçu au Canada);
- les enfants nés le 2 juin 1981 ou avant;
- les personnes décédées qui vivaient encore à minuit, dans la nuit du 2 au 3 juin 1981.

Mais il ne faut pas inscrire:

- toute personne qui n'est ni citoyen canadien ni un immigrant reçu au Canada;
- les enfants nés le 3 juin 1981 ou après.

INSCRIPTION DES MEMBRES DU MÉNAGE

Afin que tous les membres du même groupe familial soient énumérés ensemble, écrivez (à la question 1) le nom de tous les membres de ce ménage dans l'ordre suivant:

a) Personne 1;

choisissez une des personnes suivantes comme Personne 1:

- l'un des conjoints (époux ou épouse) de tout couple marié demeurant ici
- l'un des deux partenaires en union libre
- le père ou la mère lorsque seulement un des deux vit avec un ou plusieurs de ses enfants célibataires (jamais mariés) quel que soit leur âge.

Si aucune de ces catégories ne s'applique, choisissez n'importe quel membre adulte du ménage comme Personne 1;

b) l'époux ou l'épouse (ou le partenaire en union libre) de la Personne 1;

c) les enfants célibataires (jamais mariés) de la Personne 1, y compris les enfants d'un autre lit;

d) les autres enfants de la Personne 1, et leur famille;

e) les autres personnes apparentées ou liées à la Personne 1 par le sang, par alliance, par adoption, ou par union libre, et leur famille.

MÉNAGES COMPTANT PLUS DE SIX PERSONNES

Si le ménage compte plus de six personnes, inscrivez les six premières sur un questionnaire et inscrivez les autres sur un deuxième questionnaire en commençant par l'espace réservé à la "Personne 2". Pour obtenir un deuxième questionnaire, il suffit de s'adresser à la personne qui vous a remis celui-ci.

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS

Consultez le Guide ci-joint si vous désirez d'autres renseignements sur la façon de remplir le questionnaire ou de l'aide pour répondre à des questions particulières.

Vous trouverez sur l'enveloppe dans laquelle ce questionnaire vous a été remis des instructions sur la façon de renvoyer le questionnaire rempli.

1. NOM

Lisez les instructions données à gauche puis **écrivez ci-dessous, en lettres moulées,** le nom des citoyens canadiens et des personnes ayant le statut d'immigrant reçu au Canada vivant dans ce logement le mercredi 3 juin 1981.

2. LIEN AVEC LA PERSONNE 1

Pour chaque personne du ménage, **cochaz** ☒ **una seula case** pour indiquer le lien avec la Personne 1.

Si vous cochez la case "Autre personne apparentée" ou "Autre personne non apparentée", précisez le lien avec la Personne 1. Voici des exemples d'autres personnes:

grand-mère — fille de la compagne d'appartement
oncle — époux de l'employée

Pour les cas spéciaux et les exemples, consultez le Guide.

Personne 1 — 01

Nom de famille
Prénom

01 ☒ Personne 1

Personne 2 — 02

Nom de famille
Prénom

02 ☐ Époux ou épouse de la Personne 1
03 ☐ Partenaire en union libre de la Personne 1
04 ☐ Fils ou fille de la Personne 1
05 ☐ Père ou mère de la Personne 1
06 ☐ Frère ou soeur de la Personne 1
07 ☐ Gendre ou bru de la Personne 1
08 ☐ Beau-père ou belle-mère de la Personne 1
09 ☐ Beau-frère ou belle-soeur de la Personne 1
10 ☐ Petit-fils ou petite-fille de la Personne 1
11 ☐ Neveu ou nièce de la Personne 1
☐ Autre personne apparentée à la Personne 1 (précisez en lettres moulées)
12 ☐ Chambreur ou chambreuse
13 ☐ Époux de la chambreuse ou épouse du chambreur
14 ☐ Fils ou fille du chambreur ou de la chambreuse
15 ☐ Compagnon ou compagne d'appartement
16 ☐ Employé(e)
☐ Autre personne non apparentée (précisez en lettres moulées)
17

Personne 3 — 03

Nom de famille
Prénom

04 ☐ Fils ou fille de la Personne 1
05 ☐ Père ou mère de la Personne 1
06 ☐ Frère ou soeur de la Personne 1
07 ☐ Gendre ou bru de la Personne 1
08 ☐ Beau-père ou belle-mère de la Personne 1
09 ☐ Beau-frère ou belle-soeur de la Personne 1
10 ☐ Petit-fils ou petite-fille de la Personne 1
11 ☐ Neveu ou nièce de la Personne 1
☐ Autre personne apparentée à la Personne 1 (précisez en lettres moulées)
12 ☐ Chambreur ou chambreuse
13 ☐ Époux de la chambreuse ou épouse du chambreur
14 ☐ Fils ou fille du chambreur ou de la chambreuse
15 ☐ Compagnon ou compagne d'appartement
16 ☐ Employé(e)
☐ Autre personne non apparentée (précisez en lettres moulées)
17

Personne 4 — 04

Nom de famille
Prénom

04 ☐ Fils ou fille de la Personne 1
05 ☐ Père ou mère de la Personne 1
06 ☐ Frère ou soeur de la Personne 1
07 ☐ Gendre ou bru de la Personne 1
08 ☐ Beau-père ou belle-mère de la Personne 1
09 ☐ Beau-frère ou belle-soeur de la Personne 1
10 ☐ Petit-fils ou petite-fille de la Personne 1
11 ☐ Neveu ou nièce de la Personne 1
☐ Autre personne apparentée à la Personne 1 (précisez en lettres moulées)
12 ☐ Chambreur ou chambreuse
13 ☐ Époux de la chambreuse ou épouse du chambreur
14 ☐ Fils ou fille du chambreur ou de la chambreuse
15 ☐ Compagnon ou compagne d'appartement
16 ☐ Employé(e)
☐ Autre personne non apparentée (précisez en lettres moulées)
17

Personne 5 — 05

Nom de famille
Prénom

04 ☐ Fils ou fille de la Personne 1
05 ☐ Père ou mère de la Personne 1
06 ☐ Frère ou soeur de la Personne 1
07 ☐ Gendre ou bru de la Personne 1
08 ☐ Beau-père ou belle-mère de la Personne 1
09 ☐ Beau-frère ou belle-soeur de la Personne 1
10 ☐ Petit-fils ou petite-fille de la Personne 1
11 ☐ Neveu ou nièce de la Personne 1
☐ Autre personne apparentée à la Personne 1 (précisez en lettres moulées)
12 ☐ Chambreur ou chambreuse
13 ☐ Époux de la chambreuse ou épouse du chambreur
14 ☐ Fils ou fille du chambreur ou de la chambreuse
15 ☐ Compagnon ou compagne d'appartement
16 ☐ Employé(e)
☐ Autre personne non apparentée (précisez en lettres moulées)
17

Personne 6 — 06

Nom de famille
Prénom

04 ☐ Fils ou fille de la Personne 1
05 ☐ Père ou mère de la Personne 1
06 ☐ Frère ou soeur de la Personne 1
07 ☐ Gendre ou bru de la Personne 1
08 ☐ Beau-père ou belle-mère de la Personne 1
09 ☐ Beau-frère ou belle-soeur de la Personne 1
10 ☐ Petit-fils ou petite-fille de la Personne 1
11 ☐ Neveu ou nièce de la Personne 1
☐ Autre personne apparentée à la Personne 1 (précisez en lettres moulées)
12 ☐ Chambreur ou chambreuse
13 ☐ Époux de la chambreuse ou épouse du chambreur
14 ☐ Fils ou fille du chambreur ou de la chambreuse
15 ☐ Compagnon ou compagne d'appartement
16 ☐ Employé(e)
☐ Autre personne non apparentée (précisez en lettres moulées)
17

3. DATE DE NAISSANCE Inscrivez le jour, le mois et l'année. Exemple: Si vous êtes né(e) le 10 février 1945, écrivez 1 0 Jour 0 2 Mois 1 9 4 5 Année Si vous ne connaissez pas la date exacte, donnez une date approximative.	4. SEXE	5. ÉTAT MATRIMONIAL Quel est votre état matrimonial? *(Pour plus de renseignements, consultez le Guide.)* *Cochez une seule case*	6. Quelle est la langue que vous avez **apprise en premier lieu** dans votre enfance et que vous comprenez **encore?** *Cochez une seule case*	RÉSERVÉ AU BUREAU
Jour 18 Mois Année	19 ☐ Masculin 20 ☐ Féminin	21 ☐ Actuellement marié(e) (sauf séparé(e)) 22 ☐ Séparé(e) 23 ☐ Divorcé(e) 24 ☐ Veuf(ve) 25 ☐ Célibataire (jamais marié(e))	57 ☐ Anglais 58 ☐ Français 59 ☐ Allemand 60 ☐ Italien 61 ☐ Ukrainien 62 Autre (précisez)	63 ☐ A 64 ☐ F 65 ☐ M
Jour 18 Mois Année	19 ☐ Masculin 20 ☐ Féminin	21 ☐ Actuellement marié(e) (sauf séparé(e)) 22 ☐ Séparé(e) 23 ☐ Divorcé(e) 24 ☐ Veuf(ve) 25 ☐ Célibataire (jamais marié(e))	57 ☐ Anglais 58 ☐ Français 59 ☐ Allemand 60 ☐ Italien 61 ☐ Ukrainien 62 Autre (précisez)	63 ☐ A 64 ☐ F 65 ☐ M
Jour 18 Mois Année	19 ☐ Masculin 20 ☐ Féminin	21 ☐ Actuellement marié(e) (sauf séparé(e)) 22 ☐ Séparé(e) 23 ☐ Divorcé(e) 24 ☐ Veuf(ve) 25 ☐ Célibataire (jamais marié(e))	57 ☐ Anglais 58 ☐ Français 59 ☐ Allemand 60 ☐ Italien 61 ☐ Ukrainien 62 Autre (précisez)	63 ☐ A 64 ☐ F 65 ☐ M
Jour 18 Mois Année	19 ☐ Masculin 20 ☐ Féminin	21 ☐ Actuellement marié(e) (sauf séparé(e)) 22 ☐ Séparé(e) 23 ☐ Divorcé(e) 24 ☐ Veuf(ve) 25 ☐ Célibataire (jamais marié(e))	57 ☐ Anglais 58 ☐ Français 59 ☐ Allemand 60 ☐ Italien 61 ☐ Ukrainien 62 Autre (précisez)	63 ☐ A 64 ☐ F 65 ☐ M
Jour 18 Mois Année	19 ☐ Masculin 20 ☐ Féminin	21 ☐ Actuellement marié(e) (sauf séparé(e)) 22 ☐ Séparé(e) 23 ☐ Divorcé(e) 24 ☐ Veuf(ve) 25 ☐ Célibataire (jamais marié(e))	57 ☐ Anglais 58 ☐ Français 59 ☐ Allemand 60 ☐ Italien 61 ☐ Ukrainien 62 Autre (précisez)	63 ☐ A 64 ☐ F 65 ☐ M
Jour 18 Mois Année	19 ☐ Masculin 20 ☐ Féminin	21 ☐ Actuellement marié(e) (sauf séparé(e)) 22 ☐ Séparé(e) 23 ☐ Divorcé(e) 24 ☐ Veuf(ve) 25 ☐ Célibataire (jamais marié(e))	57 ☐ Anglais 58 ☐ Français 59 ☐ Allemand 60 ☐ Italien 61 ☐ Ukrainien 62 Autre (précisez)	63 ☐ A 64 ☐ F 65 ☐ M

Nota: *Les questions 7 à 22 ont été supprimées puisqu'elles s'appliquent seulement aux ménages au Canada.*

NOM DE LA PERSONNE 1

Nom de famille — Prénom

23. Où êtes-vous né(e)? (Indiquez le pays suivant les frontières actuelles.)

09

AU CANADA
Cochez une seule case

01 ☐ T.-N.
02 ☐ Î.-P.-É.
03 ☐ N.-É.
04 ☐ N.-B.
05 ☐ Qué.
06 ☐ Ont.
07 ☐ Man.
08 ☐ Sask.
09 ☐ Alb.
10 ☐ C.-B.
11 ☐ Yukon
12 ☐ T.N.-O.

EN DEHORS DU CANADA
Cochez une seule case

13 ☐ Royaume-Uni
14 ☐ Italie
15 ☐ États-Unis
16 ☐ Allemagne de l'Ouest
17 ☐ Allemagne de l'Est
18 ☐ Pologne
Autre (précisez)
19 ☐

24. De quel pays êtes-vous citoyen?
Cochez plus d'une case s'il y a lieu

20 ☐ du Canada, par naissance ▶ *Passez à la question 26*
21 ☐ du Canada, par naturalisation
22 ☐ du pays de naissance (autre que le Canada)
23 ☐ d'un autre pays
▶ *Passez à la question 25*

25. En quelle année avez-vous immigré au Canada pour la première fois?
Écrivez l'année ci-dessous
Si vous ne connaissez pas l'année exacte, fournissez une approximation.

24 ☐ Année

26. À quel groupe ethnique ou culturel apparteniez-vous, vous ou vos ancêtres, à votre première arrivée sur ce continent?
(Pour plus de renseignements, consultez le Guide.)

25 ☐ Français
26 ☐ Anglais
27 ☐ Irlandais
28 ☐ Écossais
29 ☐ Allemand
30 ☐ Italien
31 ☐ Ukrainien
32 ☐ Hollandais (Néerlandais)
33 ☐ Polonais
34 ☐ Juif
35 ☐ Chinois
36 ☐ Autre (précisez)

Autochtones
37 ☐ Inuit
38 ☐ Indien inscrit
39 ☐ Indien non inscrit
40 ☐ Métis

27. Quelle est votre religion?
Cochez une seule case

41 ☐ Catholique romaine
42 ☐ Église unie
43 ☐ Anglicane
44 ☐ Presbytérienne
45 ☐ Luthérienne
46 ☐ Baptiste
47 ☐ Grecque orthodoxe
48 ☐ Juive
49 ☐ Catholique ukrainienne
50 ☐ Pentecôtiste
51 ☐ Témoins de Jéhovah
52 ☐ Mennonite
53 ☐ Armée du Salut
54 ☐ Islam
55 ☐ Aucune religion
56 ☐ Autre (précisez)

28. Quelle langue parlez-vous **vous-même** habituellement à la maison? (Si vous en parlez plus d'une, laquelle parlez-vous le plus souvent?)
Cochez une seule case

57 ☐ Anglais
58 ☐ Français
59 ☐ Allemand
60 ☐ Italien
61 ☐ Ukrainien
62 ☐ Autre (précisez)

29. Connaissez-vous assez bien l'anglais ou le français pour soutenir une conversation?
(Pour plus de renseignements, consultez le Guide.)
Cochez une seule case

63 ☐ L'anglais seulement
64 ☐ Le français seulement
65 ☐ L'anglais et le français
66 ☐ Ni l'anglais ni le français

30. Êtes-vous né(e) avant le 3 juin 1966?

☐ Non ▶ **FIN DU QUESTIONNAIRE POUR CETTE PERSONNE**
☐ Oui ▶ *Continuez avec les questions 31 à 46*

31. Jusqu'en quelle année (sans l'avoir nécessairement terminée) avez-vous fréquenté l'école primaire ou secondaire?
(Pour plus de renseignements, consultez le Guide.)

67 ☐ Aucune scolarité ou uniquement l'école maternelle
OU
68 ☐ Plus haut niveau atteint (1re à 13e année) à l'école primaire ou secondaire

32. Combien d'années d'études avez-vous terminées à l'université?

69 ☐ Aucune
70 ☐ Moins d'une année (de cours terminés)
71 ☐ Nombre d'années terminées

33. Combien d'années d'études avez-vous terminées dans un établissement **autre qu'**une université ou une école primaire ou secondaire? Comptez les années d'études dans des collèges communautaires, instituts techniques, CEGEP (enseignement général et professionnel), écoles de métiers et collèges commerciaux privés, écoles de sciences infirmières décernant un diplôme, etc.
(Pour plus de renseignements, consultez le Guide.)

72 ☐ Aucune
73 ☐ Moins d'une année (de cours terminés)
74 ☐ Nombre d'années terminées

34. Quels grades, certificats ou diplômes détenez-vous?
(Pour plus de renseignements, consultez le Guide.)
Cochez plus d'une case s'il y a lieu

75 ☐ Aucun
76 ☐ Certificat d'études secondaires
77 ☐ Certificat ou diplôme de métier
78 ☐ Autre certificat ou diplôme non universitaire (obtenu, par ex., d'un collège communautaire, CEGEP, institut technique, etc.)
79 ☐ Certificat ou diplôme universitaire **inférieur** au baccalauréat
80 ☐ Baccalauréat(s) (par ex., B.A., B.Sc., B.A.Sc., LL.B.)
81 ☐ Certificat ou diplôme universitaire **supérieur** au baccalauréat
82 ☐ Maîtrise(s) (par ex., M.A., M.Sc., M.Éd.)
83 ☐ Diplôme en médecine, en art dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie (par ex., M.D., D.D.S., D.M.D., D.M.V., O.D.)
84 ☐ Doctorat acquis (par ex., Ph.D., D.Sc., D.Éd.)

QUESTIONS POUR LA PERSONNE 1 – SUITE

35. Avez-vous fréquenté une école, un collège ou une université à un moment quelconque **depuis septembre dernier?** (Tenez compte des écoles primaires ou secondaires, des écoles de métiers et des collèges commerciaux, des collèges communautaires, des instituts techniques, des CEGEP, etc.)

10 *Cochez une seule case*

- 01 ☐ Non
- 02 ☐ Oui, à plein temps
- 03 ☐ Oui, à temps partiel, cours du jour ou du soir

36. Où habitiez-vous il y a 5 ans, c'est-à-dire le 1er juin 1976?
Cochez une seule case

NOTA: *Si, il y a 5 ans votre lieu de résidence était une municipalité d'une grande région urbaine, veuillez ne pas confondre la municipalité de banlieue avec la ville principale. Par ex., distinguez Montréal-Nord de Montréal, Scarborough de Toronto, West Vancouver de Vancouver.*

- 04 ☐ Ce logement
- 05 ☐ Autre logement dans cette ville, ce village ou cette municipalité du Canada
- 06 ☐ En dehors du Canada

▶ *Passez à la question 37*

- 07 ☐ Autre ville, village, ou municipalité du Canada *(précisez ci-dessous)*

Ville, village, ou municipalité

Comté | Province ou territoire

08

37. **Réservée aux FEMMES mariées ou qui ont déjà été mariées**: Combien d'enfants **avez-vous mis au monde?** (Comptez tous les enfants, y compris ceux qui sont morts depuis leur naissance et ceux qui vivent ailleurs, mais ne comptez pas les mort-nés, c'est-à-dire les bébés qui ne donnaient aucun signe de vie à leur naissance.)

- 09 ☐ Aucun OU
- 10 ☐ Nombre d'enfants

38. **Réservée aux PERSONNES mariées ou qui ont déjà été mariées**: Quels sont le mois et l'année de votre **premier** mariage?

Si vous ne connaissez pas la date exacte, fournissez une approximation.

11 Mois – Année

39. a) La semaine dernière, pendant combien d'heures avez-vous travaillé (sans compter les travaux ménagers ou d'entretien chez-vous)?
Comptez:
- *le travail contre rémunération (salaire, traitement, pourboires, commissions),*
- *le travail à votre propre compte dans une entreprise ou une ferme ou dans l'exercice d'une profession,*
- *le travail sans rémunération dans une entreprise ou une ferme familiale.*

- 12 ☐ Aucune ▶ *Continuez avec les questions 39 b) à 46*
  OU
- 13 ☐ Heures (à l'heure près) ▶ *Passez à la question 41*

b) La semaine dernière, étiez-vous mis à pied temporairement ou absent de votre emploi ou entreprise?
Cochez une seule case
- 14 ☐ Non
- 15 ☐ Oui, mis à pied temporairement
- 16 ☐ Oui, en vacances, malade, en grève ou lock-out ou absent pour d'autres raisons

c) La semaine dernière, existait-il des arrangements définis en vertu desquels vous deviez vous présenter à un nouvel emploi au cours des quatre prochaines semaines?
- 17 ☐ Non
- 18 ☐ Oui

d) Avez-vous cherché un travail au cours des quatre dernières semaines? Par ex., en vous adressant à un Centre d'emploi du Canada ou à des employeurs, en insérant une annonce dans les journaux ou en répondant à une annonce?
Cochez une seule case
- 19 ☐ Non ▶ *Passez à la question 40*
- 20 ☐ Oui, du travail à plein temps
- 21 ☐ Oui, du travail à temps partiel (moins de 30 heures par semaine)

e) Y a-t-il une raison qui vous ait empêché de commencer à travailler la semaine dernière?
Cochez une seule case
- 22 ☐ Non, prêt à accepter du travail
- 23 ☐ Oui, avais déjà un emploi
- 24 ☐ Oui, temporairement malade ou invalide
- 25 ☐ Oui, pour des raisons personnelles ou familiales
- 26 ☐ Oui, allais à l'école
- 27 ☐ Oui, autres raisons

40. Quand avez-vous travaillé la dernière fois, ne serait-ce que quelques jours (sans compter les travaux ménagers ou d'entretien chez-vous)?
Cochez une seule case
- 28 ☐ En 1981
- 29 ☐ En 1980

▶ *Répondez aux questions 41 à 46*

- 30 ☐ Avant 1980
- 31 ☐ Jamais travaillé

▶ *Passez à la question 46*

41. **NOTA:** Les questions 41 à 44 portent sur votre emploi ou travail de la semaine dernière, ou, si vous n'en aviez pas, sur l'emploi que vous avez occupé le plus longtemps depuis le 1er janvier 1980. Si vous aviez plus d'un emploi la semaine dernière, prenez celui auquel vous avez travaillé le plus grand nombre d'heures.

a) Pour qui avez-vous travaillé?

Nom de l'entreprise, de l'organisme public, etc.

Service ou ministère, direction, division, section ou usine

b) Quelle est la nature de l'entreprise, de l'industrie ou du service?

Donnez une description complète. Par ex., fabrication de boîtes en carton, construction de routes, magasin de chaussures au détail, école secondaire, ferme laitière.

32

42. À quelle adresse avez-vous travaillé? Si vous n'aviez pas de lieu de travail habituel, consultez le Guide.
Cochez une seule case
- 33 ☐ À domicile (y compris les personnes habitant la ferme où elles travaillaient)
- 34 ☐ En dehors du Canada
- 35 ☐ À l'adresse suivante *(précisez)*

Numéro | Rue

Si vous ne connaissez pas l'adresse, donnez le nom de l'immeuble ou du centre commercial, l'intersection de rues, etc.

Ville, village, canton ou autre municipalité

Important: *Si vous travailliez dans une municipalité de banlieue, précisez le nom de cette municipalité et non celui de la ville principale.*

Comté | Province ou territoire

36 37 38

QUESTIONS POUR LA PERSONNE 1 – FIN

43. a) Quel genre de travail faisiez-vous?

Par ex., commis à la facturation, représentant de commerce, ingénieur civil, enseignant au secondaire, contremaître d'électriciens, usineur de métaux.

b) Dans ce travail, quelles étaient vos activités ou fonctions les plus importantes?

Par ex., vérification des factures, vente d'outils électriques, direction d'un service de recherche, enseignement des mathématiques, supervision d'électriciens de la construction, opérations sur tour mécanique. (Si vous êtes dans les Forces armées, donnez votre grade.)

11

01 ☐

44. a) Dans cet emploi, travailliez-vous principalement:

02 ☐ pour un salaire, un traitement, des pourboires ou á commission?
03 ☐ sans rémunération, pour un parent dans une entreprise ou ferme familiale?
▶ *Passez á la question 45*

04 ☐ á votre compte sans aide rémunérée?
05 ☐ á votre compte avec aide rémunérée?
▶ *Continuez avec la question 44 b)*

■ b) Si vous travailliez á votre compte, votre ferme ou entreprise était-elle constituée en corporation?

06 ☐ Non
07 ☐ Oui

45. ■ a) **Pendant combien de semaines** avez-vous travaillé en 1980 (sans compter les travaux ménagers ou d'entretien chez-vous)?

Comptez toutes les semaines au cours desquelles:

- *vous avez travaillé á plein temps ou á temps partiel;*
- *vous étiez en vacances ou en congé de maladie payé;*
- *vous avez travaillé á votre propre compte.*

08 ☐ Aucune ▶ *Passez á la question 46*

OU

09 ☐ Semaines

b) Pendant ces semaines, avez-vous travaillé surtout á plein temps ou á temps partiel?

Cochez une seule case

10 ☐ À plein temps
11 ☐ À temps partiel

CONTINUEZ AVEC LA QUESTION 46

RÉSERVÉ AU BUREAU

12 ☐ Rev.

*** Les questions 23 à 46 ont été remplies par chacune des personnes inscrites à la page 2 de ce questionnaire.**

(46.) ■ Au cours de l'année terminée le 31 décembre 1980, avez-vous retiré un revenu quelconque ou subi des pertes des sources énumérées ci-dessous?

- Si oui, cochez la case "Oui" et inscrivez le montent. Dans le ces de pertes, cochez également la case "Perte".
- Si non, cochez la case "Non" et passez à la source suivante.
- N'incluez **pas** les allocations familiales.
- Pour plus de renseignements, consultez le Guide.

Source	Réponse	MONTANT Dollars	Cents	Perte
a) Total des **saleires** et **traitements**, *y compris les commissions, gratifications, pourboires, etc., avant les déductions*	13 ☐ Oui ▶ / 14 ☐ Non			
b) Revenu net d'un **travail autonoma non agricola** *(recettes brutes moins dépenses) dans une entreprise non constituée en corporation, l'exercice d'une profession, etc., á votre compte ou en association*	15 ☐ Oui ▶ / 17 ☐ Non			16 ☐ Perte
c) Revenu net d'un **traveil autonome egricole** *(recettes brutes moins dépenses) dans une exploitation agricole, á votre compte ou en association*	18 ☐ Oui ▶ / 20 ☐ Non			19 ☐ Perte
d) **Pension de sécurité da la vieillesse** et **supplément de revenu garanti** *provenant du gouvernement fédéral seulement, et* **prestations** du **Régime de pensions du Canada** ou du **Régime da rentes du Québec** *(les suppléments de revenu provinciaux doivent être déclarés en f))*	21 ☐ Oui ▶ / 22 ☐ Non			
e) Prestations d'**assurance-chômage**	23 ☐ Oui ▶ / 24 ☐ Non			
f) **Autre revenu** provenant de **sources publiques**, *y compris les suppléments de revenu versés par les gouvernements provinciaux et l'assistance sociale, par ex., pensions aux anciens combattants, indemnités d'accidents du travail, paiements de bien-être. (N'incluez* **pas** *les allocations familiales)*	25 ☐ Oui ▶ / 26 ☐ Non			
g) **Dividendes** et **intérêts** *d'obligations, de dépôts et de certificats d'épargne et* **autre revenu de placemants,** *par ex., loyers nets de propriétés, intérêts sur hypothèques*	27 ☐ Oui ▶ / 29 ☐ Non			28 ☐ Perte
h) **Pensions de retreite, rentes** et **autre revenu en espèces,** *par ex., pension alimentaire, bourses d'étude. (N'incluez* **pas** *les allocations familiales)*	30 ☐ Oui ▶ / 31 ☐ Non			
i) **Revenu total** *provenant de toutes les sources précédentes. (N'incluez* **pas** *les allocations familiales)*	32 ☐ Oui ▶ / 34 ☐ Non			33 ☐ Perte

FIN DES QUESTIONS POUR PERSONNE 1

PERSONNE 2 – CONTINUEZ

Formule 3: Questionnaire individuel de recensement



Confidantial una fois rampli



Recensement du Canada de 1981

À remplir le mercredi 3 juin 1981

Voici votre questionnaire individuel de recensement. Veuillez le remplir et le renvoyer conformément aux indications figurant sur l'enveloppe.

Prov.	CÉF nº	SD nº	NV
Ménage nº	Type de doc. 8		

3

Type de coll. | Personne nº | Famrec nº | Famécon nº

P/C | LRH | RMR

☐ D ☐ ND ☐ Ind. ☐ Vac. ☐ MO

1. Quel est votre nom?

Nom de famille

Prénoms

2. Numéro da chambre ou d'unité (s'il y a lieu)

3. Avaz-vous une résidence HABITUELLE ailleurs?

☐ Non ▶ *Répondez aux questions 7 à 36 inclusivement*
☐ Oui, au Canada ▶ *Répondez aux questions 4 à 9 seulement*
☐ Oui, en dehors du Canada ▶ **TERMINEZ ICI**

4. Où sa situa **exactement** votre résidence HABITUELLE?
(Dans una région rurale, veuillez donnar la description cadastrale.)

Rua at numéro ou lot et concession ou section, canton et rang

Nº d'appartemant ou d'unité — Ville, village, municipalité

Provinca ou tarritoire

5. Quel ast la coda postal de votre résidence HABITUELLE?

6. a) Vauillez donner le **nom** d'un autre adulte (si c'est le cas) vivant dans votra résidence HABITUELLE.

☐ Pas d'autre adulte ▶ *Passez à la question 7*

b) Votra lian avac catte parsonne (par ex., époux, épouse, fils)

7. Dete de neissence
Inscrivaz la jour, le mois et l'année.

Jour — Mois — Année

8. SEXE

1 ☐ Masculin
2 ☐ Féminin

9. Quel est votre état matrimonial?
Cochez une seule case

1 ☐ Actuellement marié(e) (sauf séparé(e))
2 ☐ Séparé(e)
3 ☐ Divorcé(e)
4 ☐ Veuf(ve)
5 ☐ Célibataire (jamais marié(e))

10. Êtes-vous lié(e) par le sang, le mariage ou l'adoption à tout autre résident habituel de ce ménage ou logement?

☐ Oui
☐ Non

11. Quelle est votre situation au sein de ce ménage ou de ce logement?
Cochez une seule case

01 ☐ Chambreur ou chambreuse
02 ☐ Époux de la chambreuse ou épouse du chambreur
03 ☐ Fils ou fille du chambreur ou de la chambreuse
04 ☐ Employé(e)
05 ☐ Époux de l'employée ou épousa de l'employé
06 ☐ Fils ou fille de l'employé(e)
07 ☐ Propriétaire/gérant
08 ☐ Époux ou épouse du propriétaire/gérant
09 ☐ Fils ou fille du propriétaire/gérant
☐ Autre (écrivez ci-dessous en lettres moulées)

12. Quelle est la langue que vous avez apprise an premier lieu dans votre enfance et que vous comprenez ancora?
Cochez une seule case

☐ Anglais
☐ Français
☐ Allemand
☐ Italien
☐ Ukrainien

Autre (précisez)

SCT – B102201

(English on other side)

13. Où êtes-vous né(a)? (Indiquaz le pays suivant les frontières actuallas.)

09

AU CANADA

Cochaz una seula case

01 ☐ T.-N.
02 ☐ Î.-P.-É.
03 ☐ N.-É.
04 ☐ N.-B.
05 ☐ Qué.
06 ☐ Ont.
07 ☐ Man.
08 ☐ Sask.
09 ☐ Alb.
10 ☐ C.-B.
11 ☐ Yukon
12 ☐ T.N.-O.

EN DEHORS DU CANADA

Cochez una seula case

13 ☐ Royaume-Uni
14 ☐ Italia
15 ☐ États-Unis
16 ☐ Allemegne de l'Ouest
17 ☐ Allemagne de l'Est
18 ☐ Pologne

Autre (précisez)

19

14. De qual peys êtes-vous citoyen?

Cochaz plus d'una casa s'il y a lieu

20 ☐ du Cenade, par neissance ▶ *Passez à la question 16*
21 ☐ du Cenade, par naturelisation
22 ☐ du pays de naissance (eutre que le Canada)
23 ☐ d'un eutre pays

▶ *Passez à la question 15*

15. En quelle ennée avez-vous immigré eu Caneda pour le première fois?

Écrivez l'année ci-dessous

Si vous ne conneissez pes l'année execte, fournissez une epproximetion.

24 Année

16. À quel groupe ethnique ou culturel appartenez-vous, vous ou vos ancêtres, à votre première arrivée sur ce continent?

25 ☐ Français
26 ☐ Angleis
27 ☐ Irlandais
28 ☐ Écosseis
29 ☐ Allemand
30 ☐ Italien
31 ☐ Ukrainien
32 ☐ Hollandais (Néerlandais)
33 ☐ Polonais
34 ☐ Juif
35 ☐ Chinois
36 Autre (précisez)

Autochtones

37 ☐ Inuit
38 ☐ Indien inscrit
39 ☐ Indien non inscrit
40 ☐ Métis

17. Quelle est votre religion?

Cochez une seule case

41 ☐ Catholique romaine
42 ☐ Église unie
43 ☐ Anglicane
44 ☐ Presbytérienne
45 ☐ Luthérienne
46 ☐ Baptiste
47 ☐ Grecque orthodoxe
48 ☐ Juive
49 ☐ Catholique ukrainienne
50 ☐ Pentecôtiste
51 ☐ Témoins de Jéhovah
52 ☐ Mennonite
53 ☐ Armée du Salut
54 ☐ Islam
55 ☐ Aucune religion
56 Autre (précisez)

18. Qualla langua parlez-vous **vous-même** habituallemant à la maison? (Si vous en parlaz plus d'una, laqualla parlez-vous la plus souvent?)

Cochaz una saula case

57 ☐ Anglais
58 ☐ Français
59 ☐ Allemand
60 ☐ Italien
61 ☐ Ukrainien
62 Autra (précisez)

19. Connaissez-vous assez bian l'anglais ou le françeis pour soutanir une conversation?

Cochez una saula casa

63 ☐ L'anglais saulament
64 ☐ Le français seulemant
65 ☐ L'anglais et le français
66 ☐ Ni l'anglais ni le français

20. Êtes-vous né(e) avant la 3 juin 1966?

☐ Non ▶ **FIN DU QUESTIONNAIRE**

☐ Oui ▶ *Continuaz avec les questions 21 à 36*

21. Jusqu'en quelle ennée (sens l'evoir nécasseiramant terminée) avez-vous fréquenté l'école primaire ou secondeira?

67 ☐ Aucune scolerité ou uniquement l'écola meternalle

OU

68 ☐ Plus heut niveeu etteint (1re à 13e ennée) à l'école primaira ou secondaire

22. Combian d'années d'études avez-vous tarminéas è l'université?

69 ☐ Aucuna
70 ☐ Moins d'une année (de cours terminés)
71 ☐ Nombre d'années terminées

23. Combien d'années d'étudas avez-vous terminées dans un établissement **autre qu**'una université ou une école primeire ou secondaire? Comptez les ennéas d'étudas dens das collèges communeutaires, instituts techniques, CEGEP (enseignement générel et professionnel), écoles de métiers et collèges commercieux privés, écoles de sciences infirmières décernent un diplôme, etc.

72 ☐ Aucune
73 ☐ Moins d'une ennée (de cours terminés)
74 ☐ Nombra d'années terminées

24. Quels grades, certificats ou diplômes détenez-vous?

Cochez plus d'une case s'il y a lieu

75 ☐ Aucun
76 ☐ Certificat d'études secondaires
77 ☐ Certificet ou diplôme de métier
78 ☐ Autre certificat ou diplôme non universiteire (obtenu, per ex., d'un collège communeuteire, CEGEP, institut techniqua, etc.)
79 ☐ Certificat ou diplôme universiteire **inférieur** eu baccaleuréat
80 ☐ Baccalauréat(s) (par ex., B.A., B.Sc., B.A.Sc., LL.B.)
81 ☐ Certificat ou diplôme universitaire **supérieur** au baccaleuréat
82 ☐ Maîtrise(s) (par ex., M.A., M.Sc., M.Éd.)
83 ☐ Diplôme en médecine, en art dentaire, an médecine vétérineire ou en optométrie (per ex., M.D., D.D.S., D.M.D., D.M.V., O.D.)
84 ☐ Doctorat acquis (par ex., Ph.D., D.Sc., D.Éd.)

25. Avez-vous fréquenté une écola, un collège ou una université à un moment quelconque **depuis septembre dernier**? (Tenez compte des écoles primaires ou secondeiras, des écoles de métiers et des collèges commercieux, des collèges communeutaires, des instituts techniques, des CEGEP, etc.)

10 *Cochez une seule cese*

01 ☐ Non
02 ☐ Oui, è plain temps
03 ☐ Oui, à temps partial, cours du jour ou du soir

26. Où hebitiez-vous il y a 5 ans, c'est-à-dire le 1er juin 1976?
Cochez une seula casa

NOTA: *Si, il y a 5 ens votre liau da résidence était une municipalité d'une grende région urbeine, veuillez ne pas confondre le municipalité da banlieue avec le ville principale. Per ex., distinguez Montréal-Nord de Montréal, Scarborough da Toronto, West Vancouver de Vancouvar.*

04 ☐ Ce logement
05 ☐ Autre logement dens catte ville, ce villege ou cette municipalité du Canada ▶ *Pessez à le question 27*
06 ☐ En dehors du Canada
07 ☐ Autre ville, village, ou municipalité du Canada *(précisez ci-dessous)*

Ville, villege, ou municipelité

Comté — Province ou territoire

08

27. **Réservée aux FEMMES mariées ou qui ont déjà été mariées**: Combian d'anfants **avez-vous mis au monda**? (Comptez tous les enfants, y compris ceux qui sont morts depuis leur neissance et ceux qui vivent ailleurs, mais ne comptez pas les mort-nés, c'est-è-dire les bébés qui ne donnaient aucun signe de vie à leur naissance.)

09 ☐ Aucun OU

10 ☐ Nombre d'enfants

28. **Réservée aux PERSONNES mariées ou qui ont déjà été mariées**: Quels sont le mois et l'année de votre **premiar** mariage?

Si vous ne connaissez pas la date exacte, fournissez une approximation.

11 Mois — Année

29. a) La semaine dernière, pendant combien d'heures avez-vous trevaillé (sans compter les travaux ménagers ou d'entretien chez-vous)?

Comptez:
- *le travail contre rémunération (salaire, traitement, pourboires, commissions),*
- *le travail à votre propre compte dans une entreprise ou une ferme ou dans l'exercice d'une profession,*
- *le travail sans rémunération dans une entreprise ou une ferme familiale.*

12 ☐ Aucune ▶ *Continuez avec les questions 29 b) à 36*
OU
13 ☐ Heures (à l'heure près) ▶ *Passez à la question 31*

b) La semaine dernière, étiez-vous mis à pied temporairement ou absent de votre emploi ou entreprise?
Cochez une seule case

14 ☐ Non
15 ☐ Oui, mis à pied temporairement
16 ☐ Oui, en vacances, malade, en grève ou lock-out ou absent pour d'autres raisons

c) La semaine dernière, existait-il des arrangements définis en vertu desquels vous deviez vous présenter à un nouvel emploi au cours des quatre prochaines semaines?

17 ☐ Non
18 ☐ Oui

d) Avaz-vous cherché un travail au cours des quatre dernières semeines? Per ex., en vous adressant à un Centre d'emploi du Canada ou à des employeurs, en insérant une ennonce dans les journeux ou en répondant à une annonce?
Cochez une seule case

19 ☐ Non ▶ *Passez à la question 30*
20 ☐ Oui, du travail à plein temps
21 ☐ Oui, du travail à temps partiel (moins de 30 heures par semeine)

e) Y e-t-il une reison qui vous eit empêché de commencer à travailler le semeine dernièra?
Cochez une seule cese

22 ☐ Non, prêt à accepter du travail
23 ☐ Oui, aveis déjà un emploi
24 ☐ Oui, temporeirement melade ou invelida
25 ☐ Oui, pour des reisons personnellas ou femilieles
26 ☐ Oui, elleis à l'école
27 ☐ Oui, eutres raisons

30. Quand avez-vous treveillé le darnière fois, ne sereit-ce que quelques jours (sens compter les treveaux ménegers ou d'antretien chez-vous)?
Cochez una seula case

28 ☐ En 1981
29 ☐ En 1980 ▶ *Répondez eux questions 31 à 36*
30 ☐ Avent 1980
31 ☐ Jameis treveillé ▶ *Pessaz à le question 36*

31. NOTA: Les questions 31 à 34 portent sur votra amploi ou trevail de la semaine dernière, ou, si vous n'en aviez pes, sur l'amploi que vous evez occupé le plus longtemps depuis le 1er jenvier 1980. Si vous aviez plus d'un emploi la semaina darnière, prenez calui euquel vous avez travaillé le plus grand nombra d'heures.

a) Pour qui avez-vous treveillé?

Nom de l'entreprise, de l'organisme public, etc.

Service ou ministère, direction, division, section ou usine

b) Ouelle est la nature de l'entreprise, de l'industrie ou du service?

Donnez une description complète. Per ex., fabrication de boîtas en carton, construction de routes, magasin da chaussures au détail, école secondaire, ferme laitière.

32

32. À quelle adresse avez-vous travaillé?

Cochez une seule case

33 ☐ À domicile (y compris les personnes habitant le ferme où elles trevailleient)
34 ☐ En dehors du Canada
35 ☐ À l'adresse suivante *(précisez)*

Numéro — Rue
Si vous ne connaissez pas l'adresse, donnez le nom de l'immeuble ou du centre commercial, l'intersection de rues, etc.

Ville, village, canton ou autre municipalité
Important: *Si vous travailliez dans une municipalité de banlieue, précisez le nom de cette municipalité et non celui de la ville principale.*

Comté — Province ou territoire

36 37 38

33. a) Quel genre de travail feisiez-vous?

[ ]

Par ex., commis à la facturation, représentant de commerce, ingénieur civil, enseignant au secondaire, contremaître d'électriciens, usineur de métaux.

b) Dans ce travail, quelles étaient vos activités ou fonctions les plus importentes?

[ ]

Par ex., vérification des factures, vente d'outils électriques, direction d'un service de recherche, enseignement des mathématiques, supervision d'électriciens de la construction, opérations sur tour mécanique. (Si vous êtes dans les Forces armées, donnez votre grade.)

11

01 [ ]

34. a) Dens cet emploi, treveilliez-vous principalement:

- 02 ☐ pour un selaire, un traitement, des pourboires ou à commission? — *Passez à la question 35*
- 03 ☐ sens rémunération, pour un perent dens une entreprise ou ferme familiale? — *Passez à la question 35*
- 04 ☐ à votre compte sans aide rémunérée? — *Continuez avec la question 34 b)*
- 05 ☐ à votre compte avec aide rémunérée? — *Continuez avec la question 34 b)*

■ b) Si vous trevailliez à votre compte, votre ferme ou entreprise était-elle constituée en corporation?

- 06 ☐ Non
- 07 ☐ Oui

35. ■ a) **Pendent combien de semeines** avez-vous travaillé en 1980 (sans compter les traveux ménagers ou d'entretien chez-vous)?

Comptez toutes les semaines au cours desquelles:

- *vous avez treveillé à plein temps ou à temps partiel;*
- *vous étiez en vacances ou en congé de maladie payé;*
- *vous avez trevaillé à votre propre compte.*

08 ☐ Aucune ▶ *Passez à la question 36*

OU

09 [ ] Semaines

b) Pendent ces semaines, avez-vous travaillé surtout à plein temps ou à temps partiel?

Cochez une seule case

- 10 ☐ À plein temps
- 11 ☐ À temps partiel

CONTINUEZ AVEC LA QUESTION 36

RÉSERVÉ AU BUREAU

12 ☐ Rev.

36. ■ Au cours de l'année terminée le 31 décembre 1980, avez-vous retiré un revenu quelconque ou subi des pertes des sources énumérées ci-dessous?

- Si oui, cochez le cese "Oui" et inscrivez le montent. Dans le ces de pertes, cochez également la case "Perte".
- Si non, cochez la case "Non" et pessez à la source suivente.
- N'incluez **pas** les allocations familiales.

		MONTANT Dollers	Cents
e) **Totel des saleires et treitements,** *y compris les commissions, gratifications, pourboires, etc., avant les déductions*	13 ☐ Oui ▶ / 14 ☐ Non		
b) Revenu net d'un **treveil autonome non egricole** *(recettes brutes moins dépenses) dans une entreprise non constituée en corporation, l'exercice d'une profession, etc., à votre compte ou en essociation*	15 ☐ Oui ▶ / 17 ☐ Non	16 ☐ Perte	
c) Revenu net d'un **treveil eutonome egricole** *(recettas brutes moins dépenses) dans une exploitation agricole, à votre compte ou en association*	18 ☐ Oui ▶ / 20 ☐ Non	19 ☐ Perte	
d) **Pension de sécurité de le vieillesse** et **supplément de revenu garenti** *provenant du gouvernement fédéral seulement, et* **prestations** du **Régime de pensions du Cenade** ou du **Régime de rentes du Québec** *(les suppléments de revenu provinciaux doivent être déclarés en f))*	21 ☐ Oui ▶ / 22 ☐ Non		
e) Prestations d'**assurence-chômege**	23 ☐ Oui ▶ / 24 ☐ Non		
f) **Autre revenu** provenant de **sources publiques,** *y compris les suppléments de revenu versés par les gouvernements provinciaux et l'assistance sociale, par ex., pensions aux anciens combattants, indemnités d'accidents du travail, paiements de bien-être. (N'incluez* **pas** *les allocations familiales)*	25 ☐ Oui ▶ / 26 ☐ Non		
g) **Dividendes** et **intérêts** *d'obligations, de dépôts et de certificats d'épargne et* **eutre revenu de plecements,** *par ex., loyers nets de propriétés, intérêts sur hypothèques*	27 ☐ Oui ▶ / 29 ☐ Non	28 ☐ Perte	
h) **Pensions de retreite, rentes** et **eutre revenu en espèces,** *par ex., pension alimentaire, bourses d'étude. (N'incluez* **pas** *les allocations familiales)*	30 ☐ Oui ▶ / 31 ☐ Non		
i) **Revenu total** *provenant de toutes les sources précédentes. (N'incluez* **pas** *les allocations familiales)*	32 ☐ Oui ▶ / 34 ☐ Non	33 ☐ Perte	

Formule 9B: Guide du recensement de 1981

Statistique Canada Statistics Canada **9B**

Guide
du recensement de 1981



Soyez du nombre le mercredi 3 juin 1981, jour du recensement.

Le recensement du Canada fournira une foule de renseignements qui aideront à répondre aux défis d'aujourd'hui et à dresser des plans pour l'avenir.

Les données du recensement servent entre autres:

- à établir la taille et le nombre de circonscriptions électorales fédérales
- à calculer les subventions provinciales versées aux municipalités
- à planifier les programmes de services sociaux
- à planifier les services communautaires locaux
- à prévoir l'emplacement d'usines industrielles.

Vos renseignements sont gardés strictement confidentiels aux termes de la loi et ne serviront qu'à produire des statistiques.

Tous les employés du recensement ont prêté serment en vertu de la Loi sur la statistique et ils sont passibles de sanctions s'ils divulguent quelque renseignement personnel que ce soit.

Nous demandons votre nom

- pour nous assurer que tous les membres de votre ménage ont été recensés.

La loi vous oblige à fournir les renseignements demandés.

Question 1

Reportez-vous aux instructions de la question 1 sur le questionnaire lorsque vous devez décider qui inclure (ou ne pas inclure) comme membres de votre ménage. Si vous ne savez trop si une personne devrait être recensée, indiquez son nom à la question 9 et une explication de la situation.

Si votre ménage compte plus de six personnes et que vous ne disposez pas d'un second questionnaire, notez le fait dans la section des observations de votre questionnaire, remplissez le questionnaire pour six personnes de votre ménage et renvoyez-le nous selon les instructions. Un recenseur communiquera ultérieurement avec vous pour vous remettre un autre questionnaire.

Question 2

Afin de nous permettre de reconnaître les groupes familiaux au sein du ménage, il faut choisir une personne de référence (Personne 1), et indiquer le lien entre chacun des autres membres du ménage et cette personne. Par exemple, si Jules Fortin vit avec son père Marcel Fortin et que ce dernier a été inscrit comme Personne 1, Jules Fortin doit cocher la case "Fils ou fille de la Personne 1"

Il se peut que le lien d'un des membres de votre ménage avec la Personne 1 ne figure pas dans les catégories de la question 2. Dans ce cas, cochez la case "Autre personne apparentée à la Personne 1" ou la case "Autre

personne non apparentée" et indiquez (en lettres moulées) le lien avec la Personne 1 dans l'espace prévu.

La catégorie "Autre personne apparentée à la Personne 1" comprend les oncles, tantes, cousins et cousines, grands-pères, grands-mères, etc. La catégorie "Autre personne non apparentée" englobe les membres du ménage non liés à la Personne 1 par le sang, par alliance, par adoption ou par union libre. Voici des exemples: épouse de l'employé, fille de l'employé, fils de la compagne d'appartement, propriétaire.

L'expression "en union libre" qui est utilisée dans la phrase "Partenaire en union libre de la Personne 1" ou qui peut servir à décrire toute autre union au sein du ménage (par ex., "partenaire en union libre du chambreur") doit être interprétée comme s'appliquant à tout couple qui vit ensemble selon ce genre d'union.

Les enfants d'un autre lit, les enfants adoptés et les enfants d'un partenaire en union libre doivent être considérés comme fils ou filles. Les pupilles, les enfants en foyer nourricier et les enfants en tutelle non apparentés à la Personne 1 par le sang, par alliance, par adoption ou par union libre doivent être inscrits dans la catégorie "Chambreur ou chambreuse".

Question 5

Cochez la case "Actuellement marié(e)" si votre conjoint est vivant, même si vous êtes temporairement "éloignés l'un de l'autre" parce que l'un de vous travaille au loin, est hospitalisé, etc., à moins d'être séparé(e) ou qu'un divorce ait été obtenu.

Pour les besoins du recensement, nous considérons comme "Actuellement marié(e)" tous les couples vivant en union libre sans égard à leur état matrimonial légal.

Cochez la case "Séparé(e)" si vous êtes séparé(e) de votre conjoint par suite de l'abandon du domicile conjugal ou parce que vous ne voulez plus vivre ensemble, à condition qu'aucun divorce n'ait été obtenu.

Cochez la case "Divorcé(e)" si vous avez obtenu un divorce et que vous ne vous êtes pas remarié(e).

Question 6

Vous devez encore comprendre la langue que vous avez indiquée dans cette question. Dans le cas des bébés, indiquez la première langue qui leur est montrée ou qu'ils apprendront.

Question 8

Si votre ménage compte plus de six personnes, vous aurez besoin de plus d'un questionnaire. Reportez-vous aux instructions pour la question 1, ci-dessus.

Si vous utilisez plus d'un questionnaire, ne répondez à cette question que sur le premier questionnaire.

Question 9

Si vous avez de la difficulté à décider si une personne doit ou non figurer sur votre questionnaire, reportez-vous à la rubrique QUI RECENSER sur le questionnaire, à la colonne adjacente à la question 1.

Question 11

Cas spéciaux
Cochez la case "propriétaire" si vous, ou un autre membre du ménage, seul ou avec vous, possédez ce logement ou êtes en train de l'acheter même si a) celui-ci est situé sur un terrain loué ou b) il fait partie d'un condominium (enregistré ou non). Aux fins du recensement, un **condominium** est un complexe résidentiel à unités multiples dont les logements sont propriétés privées alors que le terrain est propriété collective.

Cochez la case "locataire" dans tous les autres cas même si le logement que vous occupez a) vous est fourni sans loyer ou à un loyer réduit, par exemple, dans le cas du presbytère d'un curé ou du logement d'un concierge dans un immeuble d'appartements; ou b) fait partie d'une coopérative. Aux fins du recensement, la **coopérative** appartient à parts égales à tous les membres et ces derniers occupent leur logement en vertu d'un bail de location.

Question 12

Maison individuelle et maison jumelée
Si vous demeurez dans une maison individuelle liée à un autre logement uniquement au-dessous du sol, cochez la case "maison individuelle".

Duplex et appartement
Deux logements, l'un au-dessus de l'autre, qui sont *attenants* à d'autres logements, doivent être considérés comme des appartements et *non* comme des duplex.

Appartement
Ne comptez pas comme étages distincts ceux qui sont utilisés uniquement pour le stationnement ou l'entreposage ou auxquels on retrouve seulement des salles de loisirs et de lessive.

Si vous n'êtes pas certain du nombre d'étages dans votre immeuble d'appartements, cochez la réponse "un appartement dans un immeuble de cinq étages et plus" **si votre immeuble renferme au moins un ascenseur**. S'il n'y a pas d'ascenseur dans votre immeuble, cochez "un appartement dans un immeuble de moins de cinq étages".

Question 14

Indiquez seulement des années complètes (sauf si c'est moins d'un an). Par exemple, si vous habitez dans ce logement depuis 2½ ans, cochez la case "Un à deux ans".

Question 15

Ne comptez pas les "demi-pièces"; ainsi, au lieu d'indiquer 1½, marquez 1 pièce ou 2 pièces selon ce qui décrit le mieux votre logement.

Comptez comme *pièces distinctes* les pièces partiellement divisées que vous considérez comme étant distinctes du fait qu'elles comportent une cloison fixe ou mobile ou par suite de l'usage que vous en faites (par ex., salon-salle à manger en forme de L).

Question 16

Une salle de bains complète comprend au moins une toilette avec chasse d'eau, un lavabo et une baignoire ou une douche.

Une demi-salle de bains comprend une toilette avec chasse d'eau et un lavabo.

Cochez la case "Aucune" si votre logement ne contient pas de pièce renfermant au moins une toilette avec chasse d'eau et un lavabo.

Question 17

Si vous utilisez comme principal mode de chauffage des radiateurs électriques portatifs, cochez la case "Poêle de chauffage ou de cuisine, fournaise de plancher, appareil électrique".

Instruction avant la question 20

Pour les questions 20, 21 et 22, si vos paiements s'appliquent à la fois à des locaux *d'affaires et résidentiels*, veuillez évaluer le montant affecté aux locaux résidentiels seulement.

Question 20

Si vous avez occupé ce logement pendant *moins d'un an*, veuillez évaluer le montant annuel déboursé en vous basant sur les paiements effectués jusqu'à ce jour ou sur toute autre source de renseignements.

Propriétaire de condominium — Si l'électricité ou d'autres services sont inclus dans les frais de condominium, cochez la case "Rien".

Question 21

S'il y a lieu, comptez dans le loyer les *frais de stationnement*

Question 22 a)

Il est possible que les paiements hypothécaires soient autres que mensuels (par ex., annuels, semestriels ou trimestriels). Dans ce cas, additionnez tous les paiements faits durant cette année et divisez le total par 12 de manière à obtenir un montant moyen mensuel payé.

Question 22 c)

Il faut inclure les taxes d'amélioration locale dans l'impôt foncier, même si elles paraissent séparément sur votre facture de taxes municipales.

Question 22 d)

Indiquez la valeur de tout le logement, y compris celle du terrain sur lequel il est bâti et de toute autre construction (par ex., un garage) se trouvant sur la propriété. Si vous occupez un logement à l'intérieur d'un immeuble à logements multiples dont vous êtes propriétaire, ne donnez *pas* la valeur de tout l'immeuble. Dans ce cas, évaluez approximativement la valeur de votre logement en multipliant par 100 le montant du loyer mensuel que vous pourriez obtenir pour ce logement.

Question 23

Les personnes nées dans une région du Canada qui faisait partie des Territoires du Nord-Ouest, lors de leur naissance, mais qui depuis fait partie d'une des provinces du Canada, doivent indiquer leur lieu de naissance d'après les frontières actuelles des provinces. Les personnes nées à Terre-Neuve ou au Labrador avant l'entrée de cette province dans la Confédération doivent cocher la case "T.-N.". Les personnes nées dans l'un des six comtés de l'Irlande du Nord doivent cocher la case "Royaume-Uni". Les personnes nées dans l'un des autres comtés de l'Irlande doivent écrire "Eire" dans l'espace prévu.

Si vous n'êtes pas sûr de votre pays de naissance à cause des changements de frontières, écrivez (en lettres moulées) le nom de la ville ou du district le plus proche.

Question 24

Indiquez si vous êtes citoyen canadien de naissance ou par naturalisation.

Si vous êtes né hors du Canada de parents détenant la citoyenneté canadienne et que vous avez été inscrit comme citoyen canadien, cochez la case "du Canada, par naissance".

Si vous êtes né hors du Canada et que vous n'êtes pas citoyen canadien, cochez la case "du pays de naissance (autre que le Canada)" si vous êtes citoyen de votre pays de naissance, dans le cas contraire, cochez la case "d'un autre pays". Si vous avez une double citoyenneté, cochez les cases appropriées.

Si vous avez perdu votre dernière citoyenneté et que vous n'êtes pas encore devenu un citoyen canadien, ou si vous ne détenez aucune citoyenneté pour quelque raison que ce soit, cochez la case "d'un autre pays".

Question 25

Indiquez l'année où vous avez immigré pour la première fois au Canada.

Question 26

Ne pas confondre groupe ethnique ou culturel avec citoyenneté ou nationalité. Par "groupe ethnique ou culturel" on entend les "origines" de la population. Les Canadiens appartiennent à de nombreux groupes ethniques ou culturels: Français, Anglais, Irlandais, Écossais, Ukrainien, Indien autochtone, Chinois, Japonais, Hollandais, etc.

Si vous avez des doutes quant à la réponse à donner, pensez à la langue que vos ancêtres (ou vous-même) parlaient à leur première arrivée sur ce continent, par exemple, hollandais, japonais. Toutefois, si une langue est parlée par plus d'un groupe ethnique, il faut indiquer le groupe ethnique précis, par exemple, "Autrichien" plutôt que "Allemand".

Les autochtones devront ignorer la phrase "à votre première arrivée sur ce continent".

Les Métis sont les descendants du croisement d'Amérindiens et de personnes d'origine européenne et formaient une entité socio-culturelle distincte au 19e siècle. Ils ont depuis absorbé la descendance mixte issue d'Amérindiens et de groupes venus de toutes les parties du monde.

Question 27

Dans la mesure du possible, indiquez une confession religieuse précise, même si vous n'êtes pas pratiquant. Pour les bébés et les jeunes enfants, indiquez la religion dans laquelle ils sont élevés.

Question 28

Si vous, vous-même, parlez deux ou plusieurs langues à la maison, indiquez celle que vous utilisez le plus fréquemment. Si vous demeurez seul, indiquez la langue que vous utilisez le plus souvent tous les jours.

Si vous êtes sourd, indiquez la langue verbale ou écrite dont vous vous servez et écrivez "sourd" dans l'espace prévu.

Question 29

N'indiquez pas une langue apprise à l'école à moins de pouvoir soutenir une conversation assez longue sur divers sujets dans cette langue.

Question 31

Indiquez le plus haut niveau de scolarité selon la province où vous avez fait vos études, sans essayer de trouver le niveau équivalent dans la province de votre domicile actuel (si les deux diffèrent). Faites la conversion seulement si vous avez fait vos études hors du Canada. Dans ce cas, il vous faudra évaluer le niveau équivalent de scolarité selon le système scolaire en usage dans votre province de résidence. Servez-vous à cette fin du guide ci-dessous:

Province	Plus haut niveau à l'école secondaire dans la province
Terre-Neuve, Québec	11
Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard, Nouveau-Brunswick, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Colombie-Britannique, Yukon, Territoires du Nord-Ouest	12
Ontario	13

Il est à noter que la "Versification" des collèges classiques du Québec devrait être considérée l'équivalent de la 11e année.

Si vous suivez des cours privés, des cours par correspondance ou des cours à temps partiel (le jour ou le soir) en vue de terminer une année d'études, vous devez indiquer le niveau (ou l'année) auquel ces cours se donneraient s'ils faisaient partie du programme régulier.

Si vous fréquentez une école pour déficients mentaux ou un établissement décloisonné (non divisé en années d'études), vous devez estimer le mieux possible le niveau équivalent dans le système scolaire de votre province.

Si vous fréquentez une école secondaire et suivez des cours à différents niveaux, établissez le niveau scolaire d'aprés celui de la plupart de vos cours.

Question 32

Dans le calcul des années, indiquez le nombre d'années de scolarité terminées sans tenir compte du temps qu'il a fallu pour les achever. Si le programme de l'université fréquentée est basé sur un système de semestres, comptez comme équivalent d'une année universitaire deux semestres comportant les crédits normaux. Si vous avez fait des études universitaires par correspondance ou à temps partiel (le jour ou le soir), convertissez les crédits accumulés en années réguliéres de formation universitaire.

Si vous avez reçu votre formation universitaire dans un collège classique du Québec, voici quelques précisions utiles: les Belles-Lettres équivalent à "1 an" d'université; la Rhétorique équivaut à "2 ans"; la Philo I à "3 ans" et la Philo II à "4 ans".

Si vous avez reçu votre formation d'enseignant dans une faculté d'éducation associée ou affiliée à une université, vous devez indiquer votre formation ici à la catégorie "études universitaires"; sinon, indiquez-la à la question 33.

Question 33

Comptez les années d'études passées dans tous les établissements autres qu'une université ou une école secondaire ou primaire, y compris une école normale non universitaire, une école de police, etc., qu'ils exigent ou non comme condition d'admission un certificat de niveau secondaire ou l'équivalent.

Ne tenez pas compte des cours suivis comme passe-temps.

Cochez la case qui correspond au nombre d'années de scolarité terminées, sans tenir compte du temps qu'il a fallu pour les achever.

Si vous avez reçu une autre formation non universitaire par correspondance ou à temps partiel (le jour ou le soir), convertissez les crédits accumulés en années régulières à plein temps.

Les cours de CEGEP (formation générale) ou menant à l'université et les cours de CEGEP (formation professionnelle) ou cours terminaux de métiers ou techniques sont des programmes de niveau postsecondaire dans la province de Québec. Ces derniers sont similaires aux programmes des collèges communautaires des autres provinces.

Question 34

Certificat d'études secondaires: Cochez cette case si vous êtes diplômé d'une école secondaire décernant une immatriculation "junior" ou "senior" de type général, technique ou commercial.

Certificat ou diplôme de métier: Cochez cette case si vous avez obtenu un certificat ou un diplôme à la suite d'une période d'apprentissage accompagnée ou non d'une formation professionnelle ou pré-professionnelle dans un collège communautaire, un institut technique ou un établissement analogue n'exigeant *pas* comme condition d'admission le niveau secondaire, l'immatriculation "junior" ou "senior", ou l'équivalent.

Autre certificat ou diplôme non universitaire: Cochez cette case si vous avez obtenu un certificat ou un diplôme (autre qu'un certificat ou diplôme de métier) d'un collège communautaire (passage à l'université ou programmes menant à une carrière semi-professionnelle) d'un CEGEP (général et professionnel), d'un institut technique ou d'un autre établissement d'enseignement ne décernant pas de grade.

Si vous avez obtenu un certificat d'enseignement décerné par un ministère provincial de l'Éducation dans l'un de ses établissements, comme une école normale ou un collège d'enseignement, cochez cette case. Toutefois, si vous avez obtenu votre certificat d'enseignant dans une faculté d'éducation affiliée à une université, cochez la case "Baccalauréat(s)".

Certificat ou diplôme universitaire: Si vous détenez un diplôme, un certificat ou une licence décerné par une association professionnelle (par ex., dans le domaine de la comptabilité, des affaires bancaires ou de l'assurance) après avoir réussi à une série de cours donnés dans ou par une université, vous devrez alors choisir l'une des deux catégories suivantes:

a) certificat ou diplôme universitaire ***inférieur*** au niveau du baccalauréat, si le baccalauréat ne constitue pas une condition d'admission; ou
b) certificat ou diplôme universitaire ***supérieur*** au niveau du baccalauréat, si le baccalauréat constitue une condition d'admission.

Question 35

Ne tenez pas compte des cours suivis comme passe-temps. Indiquez toute autre fréquentation d'établissements d'enseignement, y compris les séminaires, les écoles de sciences infirmières, les écoles ou collèges commerciaux privés, les instituts ou collèges techniques, les écoles de métiers ou de formation professionnelle privées ou publiques, de même que les écoles pour aveugles ou pour sourds qui donnent des cours de formation générale.

Cochez "Oui, à plein temps" si vous suivez 75 % ou plus des cours qui se donnent normalement dans l'année où vous avez été inscrit. Les cours de courte durée (six semaines ou moins) suivis le jour doivent être considérés comme une fréquentation scolaire à temps partiel. Si, depuis septembre dernier, vous avez fréquenté un établissement à plein temps et à temps partiel, ne cochez que la case "Oui, à plein temps".

Question 36

Donnez les renseignements concernant votre domicile habituel d'il y a 5 ans, même si vous en étiez temporairement absent le 1er juin 1976.

Cochez seulement l'une des quatre cases.

Si vous avez coché la case "Autre ville, village, ou municipalité du Canada", assurez-vous d'inscrire le nom de votre localité de résidence d'il y a 5 ans, de même que le comté (ou municipalité régionale, district régional, etc.), et la province ou le territoire où elle se trouve maintenant. Lorsque le même nom sert aussi à désigner une ville ou village, et une paroisse, canton ou municipalité, précisez l'endroit en indiquant le genre (par ex., *ville* de Bathurst ou *paroisse* de Bathurst, *ville* de Granby ou *municipalité* de Granby, *ville* de Kingston ou *township* de Kingston).

Question 37

Dans cette question, comptez uniquement les enfants que vous avez mis au monde. Ne tenez pas compte des enfants d'un autre lit de votre conjoint, les enfants en foyer nourricier ou les enfants adoptés.

Pour cette question, les femmes vivant en union libre devraient se considérer comme mariées.

Question 38

En général, la question sur la date du mariage concerne les mariages légaux. Aux fins de la statistique, il y a exception lorsqu'une personne vit actuellement en union libre *et* n'a jamais été mariée légalement. Dans ce cas, le recensé doit inscrire le mois et l'année du début de l'union libre actuelle. Les personnes qui n'ont jamais été mariées légalement mais qui ne vivent plus en union libre ne doivent rien inscrire à cette question.

Question 39

Si vous êtes ménagère, étudiant(e) ou retraité(e), veuillez répondre à toutes les parties de cette question même si vous croyez qu'elles ne vous concernent pas. Certaines maîtresses de maison, certains étudiants et retraités peuvent avoir travaillé à temps partiel ou à plein temps la semaine dernière ou avoir cherché du travail à temps partiel ou à plein temps, etc.

Si vous n'avez eu aucune des activités mentionnées aux parties a) à e), vous n'avez qu'à répondre "Aucune" ou "Non" à chaque question.

a) Indiquez toutes les heures travaillées dans une ou plusieurs des situations suivantes:

(i) Travail contre rémunération, salaire, commission, pourboires ou autres gratifications, y compris:
- le travail à la pièce;
- le travail contre paiement "en nature" (tel que chambre, pension ou fournitures);
- le service à titre de membre d'une communauté religieuse;
- le service actif dans les Forces armées;
- le travail occasionnel rémunéré tel que la garde d'enfants, le nettoyage, la livraison de circulaires, etc.

(ii) Travail à votre propre compte dans une ferme ou une entreprise ou dans l'exercice d'une profession, y compris:
- le travail en vue d'un bénéfice, même si l'entreprise a subi des pertes;
- l'exploitation d'une ferme ou d'une entreprise ou l'exercice d'une profession, même si vous n'avez pas vendu de biens ni rendu de services;
- la pêche, le piégeage ou la chasse en vue d'un bénéfice;
- le travail à la pige, la couture en vue d'un bénéfice, etc.;
- le travail en vue de créer une entreprise ou une ferme ou d'ouvrir un cabinet pour l'exercice d'une profession;
- le travail fait pour fournir chambre et pension à des chambreurs ou des pensionnaires;
- la vente et la livraison (en tant que distributeur direct) de produits de beauté, de journaux, etc.

Les heures travaillées doivent comprendre les heures consacrées à toutes les tâches de préparation, d'entretien et d'administration que nécessite l'exploitation d'une ferme ou d'une entreprise, ou l'exercice d'une profession.

Par exemple, les cultivateurs doivent inclure les heures passées tant à l'entretien des clôtures, des bâtiments ou des machines et à la tenue de livres, etc., qu'à la culture, l'ensemencement, ou la traite. Si vous ne connaissez pas le nombre d'heures, indiquez un chiffre approximatif.

(iii) Travail sans rémunération dans une entreprise ou une ferme familiale dirigée par un parent qui fait partie de ce ménage.

Ne pas compter les heures travaillées sans rémunération à titre de bénévole.

b) Répondez "Oui, mis à pied temporairement" seulement si votre mise à pied a duré 26 semaines ou moins et si vous comptez retourner à l'emploi dont vous avez été mis à pied.

Répondez également "Oui, en vacances, malade, en grève ou lock-out, ou absent pour d'autres raisons" si vous avez été absent de votre emploi toute la semaine dernière, avec ou sans rémunération, pour l'une des raisons suivantes: vacances, maladie, grève ou lock-out à votre lieu de travail, congé de maternité, mauvais temps, incendie, raisons personnelles ou familiales, etc.

Une absence causée par un cours de formation doit être indiquée seulement si vous recevez un salaire ou un traitement de votre employeur.

Question 41

Si vous travaillez à votre propre compte, indiquez le nom de l'entreprise que vous exploitez. Si votre entreprise n'a pas de raison sociale, inscrivez votre propre nom.

Si vous êtes payé par une agence qui loue vos services à d'autres, donnez le nom de cette agence.

Question 42

Si vous avez coché la case "À l'adresse suivante", donnez une adresse aussi compléte que possible. Si vous ne connaissez pas l'adresse compléte, donnez le plus de renseignements possible. Si vous avez travaillé dans une région dont le nom sert aussi à désigner une ville ou village, et une paroisse, canton ou municipalité, précisez l'endroit en indiquant le genre (par ex., ***ville*** de Bathurst ou ***paroisse*** de Bathurst, ***ville*** de Granby ou ***municipalité*** de Granby, ***ville*** de Kingston ou ***township*** de Kingston).

Temporairement absent

Si un membre du ménage est temporairement absent (par ex., en mission, en voyage d'affaires, en cours de formation ou en vacances), alors indiquez son lieu de travail habituel.

À domicile

Si vous avez travaillé chez vous ou si votre lieu de travail était dans le même immeuble que votre domicile (couturière, concierge, épicier ayant un magasin attenant à la maison, ou une personne ayant un bureau attenant à la maison), cochez la case "À domicile".

Sans lieu de travail habituel

Si vous avez travaillé à un endroit différent chaque jour ou si vous vous êtes déplacé pendant la journée, consultez les exemples suivants:

a) Si vous alliez réguliérement à un siége social, un entrepôt, un garage, un atelier, etc., avant de commencer à travailler, alors écrivez l'adresse **ou le** nom du siége social, de l'entrepôt, etc.

b) Si vous avez travaillé à un endroit fixe au moins une partie du temps, alors écrivez l'adresse, le nom de l'immeuble, etc., où vous avez travaillé le plus souvent.

c) Si vous vous rendiez à plusieurs endroits différents chaque jour, alors écrivez "Sans lieu habituel" dans l'espace prévu pour le numéro et le nom de rue.

Question 43

Les réponses aux deux parties de cette question doivent fournir suffisamment de renseignements pour réunir les personnes dont le genre de travail est similaire dans un même groupe professionnel.

Donnez des descriptions précises aux parties a) et b) de la question. À la partie b), indiquez si vos fonctions comportent de la surveillance ou de l'administration. Consultez les exemples ci-dessous:

Réponses complétes	Réponses incomplétes
a) entretien de matériel électrique	**a)** entretien
b) réparation et entretien de moteurs électriques	**b)** réparation
a) dactylographie et travail général de bureau	**a)** travail de bureau
b) dactylographie et classement	**b)** commis
a) inspection d'appareils électroniques	**a)** inspection
b) surveillance de l'inspection d'appareils électroniques	**b)** surveillance

Question 44

Cochez la case "pour un salaire, un traitement, des pourboires ou à commission" si, dans l'emploi déclaré, vous avez travaillé à salaire, à traitement, ou si vous avez travaillé:
- à la piéce;
- contre rémunération "en nature" dans une entreprise non familiale, par exemple, comme membre d'une communauté religieuse,
- à commission comme vendeur pour une seule société, sans avoir votre propre bureau, ni votre propre personnel,
- pour différents ménages privés, en gardant des enfants, en faisant du nettoyage, etc.

Cochez la case "sans rémunération, pour un parent dans une entreprise ou une ferme familiale" si vous avez travaillé sans salaire régulier en argent à des tâches faisant partie de l'exploitation ou d'une entreprise ou d'une ferme possédée et dirigée par un parent membre du ménage.

Cochez la case "à votre compte sans aide rémunérée" ou "à votre compte avec aide rémunérée" selon le cas, et indiquez si votre entreprise ou votre ferme était constituée en corporation si vous avez:
- exploité une entreprise ou exercé une profession, seul ou avec des associés,
- exploité une ferme à titre de propriétaire ou de locataire,
- travaillé comme pigiste ou à contrat pour un travail particulier, par exemple, architecte, infirmiére particulière;
- assuré chez vous une pension compléte ou demi-pension ou exploité une garderie de jour pour pensionnaires, des chambreurs ou les enfants de voisins;
- exploité une entreprise de distribution directe pour la vente et la livraison d'articles comme des produits de beauté, des journaux, des brosses, des savons, etc.;
- fait de la pêche avec du matériel qui vous appartenait seul ou en association.

Question 45

Comptez une semaine de travail pour toute semaine au cours de laquelle vous avez travaillé, ne serait-ce que quelques heures.

Écrivez 52 semaines de travail si vous avez été payé pour une année compléte, même si, en réalité, vous n'avez pas travaillé toute l'année (par ex., un enseignant payé sur une base de 12 mois).

Question 46

Veuillez noter les points importants qui suivent

- Les renseignements inscrits sur ***votre questionnaire du recensement sont strictement confidentiels de par la loi*** et nul particulier, ministére ou organisme autre que Statistique Canada n'y a accés. La Loi sur la statistique interdit à Statistique Canada la divulgation de tout renseignement qui pourrait être rattaché à un particulier.
- Répondez à chaque partie de la question, que vous ayez travaillé ou non. Le revenu déclaré doit être le ***revenu total en espèces*** reçu au cours de l'année civile 1980. Si vous n'avez pas touché de revenu de l'une ou l'autre des sources données, cochez la case "Non". Si vous avez subi une perte, indiquez-en le montant et cochez la case "Perte".
- Si vous n'êtes pas certain de la réponse, consultez les documents appropriés, par exemple, votre déclaration d'impôt sur le revenu. Autrement, donnez une estimation aussi juste que possible.

- Si vous avez touché un revenu de l'étranger, indiquez-le en dollars canadiens. Toutefois, si vous avez immigré au Canada après le 1er janvier 1980, ne déclarez pas le revenu reçu avant votre arrivée au Canada.
- Ne pas déclarer les allocations familiales reçues des administrations publiques fédérales ou provinciales, ni les crédits d'impôts pour les enfants. Le montant des allocations familiales sera estimé pour chaque famille d'après le nombre d'enfants figurant sur ce questionnaire.
- Exclure également des revenus: les gains et les pertes au jeu, les sommes forfaitaires reçues en héritage au cours de l'année, les pertes et les gains en capital, le produit de la vente d'une propriété, les remboursements d'impôt sur le revenu, les paiements de prêt reçus, les règlements monétaires forfaitaires d'assurance, les dégrèvements d'impôt foncier et les remboursements de cotisations à un régime de pensions.

a) Total des salaires et traitements

Déclarez le total des salaires et traitements de tout emploi avant les déductions de l'impôt sur le revenu, des pensions, de l'assurance-hospitalisation, etc. (N'indiquez pas le salaire net.) Indiquez la solde et les indemnités militaires.

Indiquez les pourboires et les gratifications reçus en 1980. Indiquez aussi les gains provenant de tout genre d'emploi occasionnel, que vous ayez reçu ou non une formule T4 d'impôt sur le revenu.

Il faut également inclure les commissions. Toutefois, les vendeurs qui ont travaillé pour plus d'une entreprise ou qui avaient leur propre bureau ou personnel doivent indiquer ces chiffres dans "travail autonome non agricole" au poste b). Les personnes qui gardent des enfants chez elles et les livreurs de journaux doivent également répondre au poste b).

N'indiquez pas la valeur des prestations et allocations imposables fournies par l'employeur telles que le logement et l'automobile fournis gratuitement, les bourses d'entretien et les frais de déplacements du conjoint, etc.

Les propriétaires d'une entreprise ou d'une exploitation agricole non constituée en corporation doivent déclarer tout le revenu de cette entreprise ou de cette ferme dans "travail autonome" au poste b) ou c).

b) Revenu net d'un travail autonome non agricole

N'indiquez un montant que si vous possédiez et exploitiez une entreprise non agricole ou si vous exerciez une profession en 1980 soit seul, soit avec des associés. Si vous aviez des associés, ne déclarez que votre part du revenu net. Les sommes reçues d'une entreprise constituée en corporation doivent être déclarées dans les "salaires" ou les "revenus de placements".

Déclarez le revenu net (recettes brutes moins les dépenses d'exploitation telles que les salaires, les loyers, l'amortissement, etc.). Ne soustrayez pas les déductions personnelles comme l'impôt sur le revenu et les cotisations de pensions.

Les personnes qui gardent des enfants chez elles, les exploitants d'entreprises de distribution directe, par exemple, pour la vente et la livraison de produits de beauté, de journaux, et les personnes à tout faire qui obtiennent elles-mêmes des contrats ou des ententes les autorisant à effectuer des travaux doivent déclarer leur revenu dans cette partie.

Si vous avez subi une perte, indiquez-en le montant et cochez la case "Perte".

c) Revenu net d'un travail autonome agricole

N'indiquez un montant que si vous exploitiez une ferme en 1980 soit seul, soit avec des associés. Si vous aviez des associés, ne déclarez que votre part de revenu net.

Indiquez votre revenu net (recettes brutes provenant de la vente de produits agricoles moins l'amortissement et les frais d'exploitation). Les avances en espèces doivent être comprises pour l'année pour laquelle elles ont été reçues. Indiquez également les paiements d'appoint de source publique, mais n'indiquez pas la valeur des revenus en nature.

Répondez à la question même si vous avez employé un gérant pour administrer votre exploitation agricole. Soustrayez alors le traitement du gérant à titre de dépenses. Si vous louez votre exploitation à quelqu'un, déclarez-en le loyer dans les "revenus de placements", au poste g). De même, le revenu provenant d'une exploitation agricole constituée en corporation doit être déclaré dans les "salaires" ou les "revenus de placements".

Si vous avez subi une perte, indiquez-en le montant et cochez la case "Perte".

Une ***exploitation agricole*** comprend la production des grandes cultures, des légumes, des fruits, des produits de serre et de pépinière, des produits de l'érable, l'élevage de la volaille et du bétail, la production de produits d'origine animale tels que les oeufs, le lait et la laine, de même que l'élevage des animaux à fourrure et des abeilles.

d) Pension de sécurité de la vieillesse et supplément de revenu garanti et prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec

Déclarez les montants versés aux personnes de 65 ans et plus et aux conjoints ou aux veuves de 60 à 64 ans des bénéficiaires de prestations de sécurité de la vieillesse (allocations du conjoint) par le gouvernement fédéral seulement.

Déclarez également les ***prestations*** reçues dans le cadre du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec, par exemple, les pensions de retraite, les prestations de survivant, les pensions d'invalidité. Prière de ne pas déclarer vos contributions ***versées au*** régime mais bien les prestations ***retirées***.

N'indiquez pas les sommes forfaitaires (sommes globales).

Déclarez les suppléments de revenu provinciaux au poste f). Les pensions de retraite de fonctionnaires, des membres de la GRC et des militaires doivent être déclarées au poste h).

e) Prestations d'assurance-chômage

Indiquez le total des prestations d'assurance-chômage, avant les déductions d'impôt sur le revenu. Indiquez les prestations de maladie, de maternité, de formation et de retraite reçues en vertu du régime fédéral d'assurance-chômage.

f) Autres revenus de sources publiques, y compris les suppléments de revenu des gouvernements provinciaux et l'assistance sociale

Déclarez les montants reçus des administrations provinciales et municipales par les nécessiteux, par exemple, l'aide aux mères nécessiteuses et aux aveugles, de même que les autres versements en espèces aux personnes dans le besoin.

Indiquez les suppléments de revenu des gouvernements provinciaux.

Indiquez ici tous les autres transferts, par exemple, les prestations des programmes de formation et de mobilité de la main-d'oeuvre du Canada, les pensions aux anciens combattants et les indemnisations des accidents du travail.

Ne comptez pas les allocations familiales ni les crédits d'impôt pour les enfants.

Les pensions de retraite des militaires de carrière, des fonctionnaires, etc., doivent être déclarées au poste h).

g) Dividendes et intérêts d'obligations et de dépôts et autre revenu de placements

Déclarez le montant réel des dividendes reçus et non le montant imposable des dividendes reçus des actions d'entreprises canadiennes et étrangères.

Déclarez les intérêts de dépôts dans des banques, sociétés de fiducie, coopératives, caisses d'épargne et de crédit, caisses populaires, etc., ainsi que les intérêts d'obligations de tous genres.

Indiquez également les intérêts reçus de l'étranger.

Déclarez également ici les revenus nets provenant d'une propriété (y compris une terre agricole), les intérêts sur prêts et hypothèques, le revenu régulier provenant d'une succession ou d'un fonds de fiducie et les intérêts sur police d'assurance.

Si le total représente une perte, indiquez-en le montant et cochez également la case "Perte".

h) Pensions de retraite, rentes et autre revenu en espèces

Déclarez ici tout revenu que vous avez reçu suite à un emploi précédent ou celui d'un parent décédé.

Indiquez les pensions versées aux agents de la GRC, au personnel des Forces armées ou aux fonctionnaires à la retraite, et toutes les rentes, sans tenir compte de l'acheteur.

Inclure également tous les autres revenus ordinaires non mentionnés dans les questions précédentes.

Voici des exemples:
- pension alimentaire;
- soutien d'un enfant;
- soutien périodique reçu de personnes non membres du ménage;
- revenu net provenant de chambreurs et de pensionnaires;
- revenu reçu de l'étranger (c.-à-d. pensions), sauf les dividendes et intérêts, qui doivent être déclarés au poste g);
- bourses d'études non remboursables.

Ne comptez pas:
- les allocations familiales et les crédits d'impôt pour les enfants;
- les remboursements en argent des contributions à un fonds de retraite;
- les prestations de décès sous forme forfaitaire ou tout autre versement forfaitaire unique.

ANNEXE C

ERRATA ET NOTES

Dans une entreprise aussi vaste et aussi complexe qu'un recensement national, les erreurs et les omissions sont inévitables. Vu la période qui s'écoule entre les diverses étapes de la planification, de l'opération et de la production, des facteurs hors de notre contrôle influent sur la qualité du produit final.

Ainsi, les recenseurs ont besoin d'une carte de travail de leur secteur de dénombrement sur laquelle les rues et les repères physiques sont indiqués. Les renseignements nécessaires pour dresser ces cartes sont fournis surtout par les municipalités. Il n'est pas rare, toutefois, que les limites changent entre le moment où l'information nous est donnée et le jour du recensement. Cette situation nous conduit parfois à indiquer des chiffres de population pour la "mauvaise" municipalité.

Dans d'autres cas, des erreurs de réponse ou de traitement ont pu être découvertes après l'impression d'une publication, nécessitant la diffusion d'errata.

Le chapitre qui suit donne une liste exhaustive des notes et errata qui ont paru avant l'impression de cette publication.

LISTE DES NOTES ET ERRATA DES PRODUITS DE RÉFÉRENCE GÉOGRAPHIQUE, DOCUMENTS CATALOGUÉS ET NON CATALOGUÉS - RECENSEMENT DE 1981

No de catalogue ou de référence	Élément(s) visé(s)	Le bulletin renferme des errata et (ou) notes	Description
99-907	Carte 3	Non	McIver's, COM ne devrait pas faire partie de l'AR de Corner Brook
	Carte 7	Non	Île-du-Prince-Édouard - Edgmont Bay devrait se lire Egmont Bay
	Carte 9	Non	Saint-Basile, PAR ne devrait pas faire partie de l'AR d'Edmundston Madawaska, PAR (la troisième partie dans le coin nord-est) devrait faire partie de l'AR d'Edmundston
	Carte 12	Non	Une partie de Saint-Rosaire, P figure au bas de la carte, à 7 pouces de la marge gauche; cette partie devrait être incluse dans l'AR de Victoriaville Une très petite partie de Aubert-Gallion, SD figure au bas de la carte, à 7 5/8 pouces de la marge droite; cette partie ne devrait pas faire partie de l'AR de Saint-Georges
	Carte 13	Non	Les parties de Pointe-du-Lac, SD et Trois-Rivières-Ouest, V figurent au haut de la carte, à 2 1/2 pouces de la marge gauche; ces parties devraient être incluses dans la RMR de Trois-Rivières
	Carte 14	Non	Saint-Régis Akwesasne 15, R devrait être dans le coin sud-ouest de la carte et faire partie de l'AR de Cornwall Une petite partie de Saint-Mathieu, P figure au coin droit, à 2 1/2 pouces du haut de la carte; elle devrait faire partie de l'AR de Shawinigan

LISTE DES NOTES ET ERRATA DES PRODUITS DE RÉFÉRENCE GÉOGRAPHIQUE, DOCUMENTS CATALOGUÉS ET NON CATALOGUÉS - RECENSEMENT DE 1981 (suite)

Nº de catalogue ou de référence	Élément(s) visé(s)	Le bulletin renferme des errata et (ou) notes	Description
99-907 (fin)	Carte 15	Non	Grenville, VL devrait faire partie de l'AR de Hawkesbury
	Carte 19	Non	St. Regis Akwesasne 59, R devrait faire partie de l'AR de Cornwall Amherst Island, TP, Wolfe Island, TP, et Howe Island, TP devraient faire partie de l'AR de Kingston
	Carte 21	Non	Belmont, VL devrait faire partie de la RMR de London Port Stanley, VL ne devrait pas faire partie de la RMR de London Une petite partie d'Oakville, T figure au haut de la carte, à 4 1/2 pouces de la marge droite; elle devrait faire partie de la RMR de Toronto
	Carte 28	Non	Fond du Lac 229 devrait se lire Fond du Lac 227
	Carte 32	Non	Pitt Meadows, DM devrait faire partie de la RMR de Vancouver
	Carte 33	Non	Kitimat 1, R devrait se lire Kitimat 2, R
99-908, 99-912, 99-917	- - -	Non	Fond du Lac 229, R devrait se lire Fond du Lac 227, R Kitimat 1, R devrait se lire Kitimat 2, R

LISTE DES NOTES ET ERRATA DES PRODUITS DE RÉFÉRENCE GÉOGRAPHIQUE, DOCUMENTS CATALOGUÉS ET NON CATALOGUÉS - RECENSEMENT DE 1981 (suite)

Nº de catalogue ou de référence	Élément(s) visé(s)	Le bulletin renferme des errata et (ou) notes	Description
99-912	Page 14	Non	Regina, ligne 1, colonne des SD, 226 devrait se lire 204-226
	Page 44	Non	Alert Bay 1, R (5943801) et Alert Bay 1A, R (5943802) sont toutes deux indiquées comme appartenant à la SRU 029; la SRU devrait se lire 035
	Page 46	Non	Pashilqua 2, R (5931828) est indiquée comme faisant partie de la SRU 034; celle-ci devrait se lire SRU 030
99-913, 99-918	Exigences relatives au codage, page XI	Non	Code de la partie de la RMR/AR (1 chiffre) devrait se lire code de la partie de la RMR/AR (1 chiffre) où 1 = noyau urbanisé 2 = banlieue urbaine 3 = banlieue rurale
E-560, E-562, E-565, E-566, E-568	- - - - -	Non	Erreur dans le chiffre total de population; voir les notes pour 93-902, 93-904, 93-907, 93-908, 93-910
E-481	Ontario T.3, p. 3 - 14	Non	Le groupe de référence 922 devrait se diviser en deux: 1981 — 1976 922A 005055, 005056, 005063, 005061, 005062 = 003059, 003063, 003064 922B 003062, 003063, 003066, 003067, 003068, 003069, 003073, 003064, 003070, 003117, 003120, 003121 = 053062, 053063, 053073

LISTE DES NOTES ET ERRATA DES PRODUITS DE RÉFÉRENCE GÉOGRAPHIQUE, DOCUMENTS CATALOGUÉS ET NON CATALOGUÉS - RECENSEMENT DE 1981 (fin)

Nº de catalogue ou de référence	Élément(s) visé(s)	Le bulletin renferme des errata et (ou) notes	Description
E-484, E-485, E-566, E-578	- - - -	Non	Fond du Lac 229, R devrait se lire Fond du Lac 227, R
E-484, E-485, E-568, E-580	- - - -	Non	Kitimat 1, R devrait se lire Kitimat 2, R
E-485, E-487, E-523	Introduction	Oui	Dans l'introduction des bulletins, le deuxième paragraphe du texte français de la section "Erreur d'observation" est inexact
E-485	-	Non	Erreur dans le chiffre total de population de 1981; voir les notes pour 93-902, 93-904, 93-906, 93-907, 93-908, 93-910
E-490	-	Non	Voir la note pour 95-908
E-500	-	Non	Voir la note pour 95-918
E-516	-	Non	Voir la note pour 95-934
E-517	-	Non	Voir la note pour 95-936

LISTE DES NOTES ET ERRATA DES BULLETINS CATALOGUÉS - RECENSEMENT DE 1981

Numéro de catalogue	Élément(s) visé(s)	Le bulletin renferme des errata et (ou) notes	Description
Vol. 1: Série nationale			
92-902	T.1	Oui	Les chiffres pour le total des langues non officielles selon le sexe sont inexacts
92-903	T.4,5,6	Oui	Mise en garde au sujet de la qualité des données concernant le type de construction
92-906	T.9	Oui	Les chiffres pour le total et pour la période d'immigration avant 1946 (colonnes 1 et 2) sont inexacts.
92-914	T.10,11	Oui	Les titres de lignes relatifs à l'origine ethnique sont incorrects.
	T.10	Oui	Les deux dernières catégories des titres de lignes relatifs à la religion sont incorrects.
	T.11	Oui	Les titres de lignes et les chiffres des trois dernières catégories de religion sont incorrects.
92-933	T.10	Oui	Mise en garde - Dans ce tableau, les ménages unifamiliaux désignent uniquement les ménages de famille principale.
	T.5,6,7	Oui	Mise en garde au sujet de la qualité des données concernant les répartitions de revenu basées sur moins de 250 ménages.

LISTE DES NOTES ET ERRATA DES BULLETINS CATALOGUÉS - RECENSEMENT DE 1981 (suite)

Numéro de catalogue	Élément(s) visé(s)	Le bulletin renferme des errata et (ou) notes	Description	
Vol. 2: Série provinciale				
93-902	T.4,6	Non	Hillsborough Park, VL	
			Le total de population	
			en 1981 est	1,227
			devrait se lire	1,036
			East Royalty, VL	
			Le total de population	
			en 1981 est	1,696
			devrait se lire	1,863
			Sherwood, VL	
			Le total de population	
			en 1981 est	5,681
			devrait se lire	5,705
93-904	T.4,6	Non	Jacquet River, VL	
			Le total de population	
			en 1981 est	778
			devrait se lire	887
			Durham, PAR	
			Le total de population	
			en 1981 est	2,656
			devrait se lire	2,547
			Meductic, VL	
			Le total de population	
			en 1981 est	234
			devrait se lire	197
			Canterbury, PAR	
			Le total de population	
			en 1981 est	649
			devrait se lire	686

LISTE DES NOTES ET ERRATA DES BULLETINS CATALOGUÉS - RECENSEMENT DE 1981 (suite)

Numéro de catalogue	Élément(s) visé(s)	Le bulletin renferme des errata et (ou) notes	Description	
Vol. 2: Série provinciale (suite)				
93-906	T.5	Non	AR de Cornwall, noyau urbanisé Le total de population en 1981 est devrait se lire	 146,144 46,144
93-907	T.4,6	Non	Alexander, LGD Le total de population en 1981 est devrait se lire	 2,793 1,908
			Division No. 1, Unorganized, UNO Le total de population en 1981 est devrait se lire	 675 1,560
			Norway House 17, R Le total de population en 1981 est devrait se lire	 1,812 1,976
			Division No. 22, Unorganized, UNO Le total de population en 1981 est devrait se lire	 2,703 2,539
93-908	T.4,6	Non	Regina, C Le total de population en 1981 est devrait se lire	 162,613 162,984
			Sherwood No. 159, RM Le total de population en 1981 est devrait se lire	 1,700 1,329

LISTE DES NOTES ET ERRATA DES BULLETINS CATALOGUÉS - RECENSEMENT DE 1981 (suite)

Numéro de catalogue	Élément(s) visé(s)	Le bulletin renferme des errata et (ou) notes	Description
Vol. 2: Série provinciale (suite)			
93-908 (fin)			Chicken 224, R Le total de population en 1976 est -A devrait se lire 528 Chicken 225, R Le total de population en 1976 est 528 devrait se lire - Le total de population en 1981 est 236 devrait se lire 26 Division No. 18, Unorganized, UNO Le total de population en 1981 est 11,991 devrait se lire 12,201
		Non	Fond du Lac 229, R devrait se lire Fond du Lac 227, R
93-910	T.4,6	Non	Kitimat 1, R devrait se lire Kitimat 2, R
93-913, 93-915 à 93-922	T.14,15,16, 17,18	Oui	Mise en garde au sujet de la qualité des données concernant le type de construction
93-913 à 93-922	T.39, col.4,5	Oui	Les chiffres des colonnes 4 (Familles principales époux-épouse avec d'autres personnes dans le même ménage) et 5 (Familles principales époux-épouse sans autres personnes dans le même ménage) ont été inversés

LISTE DES NOTES ET ERRATA DES BULLETINS CATALOGUÉS - RECENSEMENT DE 1981 (suite)

Numéro de catalogue	Élément(s) visé(s)	Le bulletin renferme des errata et (ou) notes	Description
Vol. 2: Série provinciale (fin)			
93-913 à 93-922 (fin)	T.39, col.6,7	Oui	Les chiffres des colonnes 6 (Familles principales monoparentales avec d'autres personnes dans le même ménage) et 7 (Familles principales monoparentales sans autres personnes dans le même ménage) ont été inversés
	T.39, col.9	Oui	Les chiffres sur les familles secondaires monoparentales sont inexacts
93-914	T.14,15,16,17	Oui	Mise en garde au sujet de la qualité des données concernant le type de construction
93-923, 93-924	T.14,16	Oui	Mise en garde au sujet de la qualité des données concernant le type de construction
Vol. 3: Série des profils			
95-901 à 95-940	T.1	Non	Mise en garde au sujet de la qualité des données concernant le type de construction
95-904	T.1	Non	Sherwood, VL, Î.-P.-É. Le total de population en 1981 est 5,681 devrait se lire 5,705

LISTE DES NOTES ET ERRATA DES BULLETINS CATALOGUÉS - RECENSEMENT DE 1981 (fin)

Numéro de catalogue	Élément(s) visé(s)	Le bulletin renferme des errata et (ou) notes	Description
Vol. 3: Série des profils (fin)			
95-904 (fin)			Division No. 18, Unorganized, UNO, Sask. Le total de population en 1981 est 11,991 devrait se lire 12,201 Regina, C, Sask. Le total de population en 1981 est 162,613 devrait se lire 162,984
95-908	Carte 2 de 2	Non	La limite septentrionale de la SR090.07 et le prolongement vers l'ouest de cette limite indiquent 25e avenue mais devraient se lire 23e avenue
95-918	T.1	Non	SR382.01 Le total de population en 1981 est 3,513 devrait se lire 3,848 SR382.02 Le total de population en 1981 est 5,212 devrait se lire 4,877
95-934	Carte 2 de 2	Non	Le SR010.01 devrait se lire SR010.02 et vice versa
95-936	Carte 3 de 4	Non	Dans les SR516.01 et 528 - Base Line devrait se lire av. Eglinton et boul. Wiston Churchill devrait se lire boul. Winston Churchill

ANNEXE D

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT

Le tableau qui suit présente les liens qui existent entre les populations recensées et celles qui figurent dans les tableaux. Comme on peut le voir, il existe des différences importantes. Ainsi, on notera que seuls les tableaux des univers de la population (100 % et 20 %) comprennent la population recensée.

Par contre, l'univers des ménages et des familles est beaucoup plus restrictif et ce, pour diverses raisons. Par exemple, lorsque l'on parle du stock immobilier au Canada, il est illogique d'inclure les caractéristiques des logements occupés par des ménages à l'extérieur du Canada; par conséquent, il ne sont pas recensés et ils sont exclus des chiffres.

De même, les personnes recensées comme résidents temporaires ignorent souvent qui a été inscrit comme Personne 1 (ou personne repère) de leur domicile habituel; par conséquent, ils ne peuvent préciser leur lien avec celle-ci. Il est donc impossible d'attribuer à ces personnes une situation dans la famille et les résidents temporaires ne sont alors pas compris dans l'univers des ménages, dans l'univers des familles et dans l'univers lié aux familles.

Les personnes dénombrées dans les logements collectifs, surtout ceux qui comptent de nombreux résidents, ne peuvent en général indiquer avec précision leur lien dans la famille. Par conséquent, on n'a pas tenté de leur attribuer la situation qui leur revient dans la famille.

La vérification des logements vacants n'est pas effectuée dans le cas des logements collectifs. Par conséquent, la population ajoutée par suite de cette vérification ne s'applique pas aux logements collectifs mais plutôt à tous les autres univers.

On espère que ce tableau aidera l'utilisateur à faire le rapprochement qui s'impose entre les chiffres de population donnés dans les tableaux de population avec les chiffres donnés, par exemple, dans les tableaux sur les ménages.

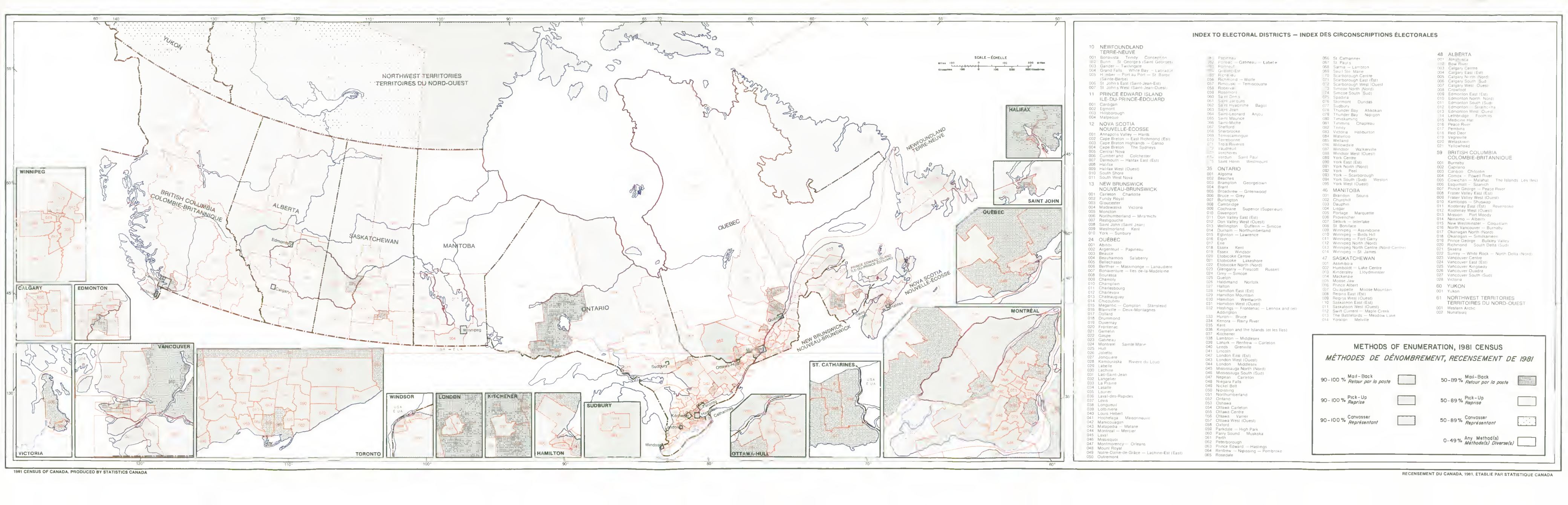
Liens entre la population recensée et la population figurant dans les tableaux, recensement de 1981

Personnes totalisées dans les catégories suivantes		Personnes recensées comme résidents habituels: Dans les ménages privés	Dans les ménages collectifs: Pensionnaires d'institution	Dans les ménages collectifs: Non-pensionnaires d'institution	Sur les navires en mer	Dans les ménages à l'extérieur du Canada	Personnes recensées comme: Résidents temporaires	Personnes recensées comme: Suite à la vérification des logements vacants
Ménages collectifs	405,730	X	253,975	150,840	920	X	X	X
Ménages privés	23,797,380	23,715,020	X	X	X	X	X	82,355
Logements privés occupés	23,797,380	23,715,020	X	X	X	X	X	82,355
Familles de recensement	20,602,630	20,550,110	X	X	X	X	X	52,520
Personnes hors famille de recensement	3,194,750	3,164,910	X	X	X	X	X	29,840
Familles économiques	21,381,710	21,326,715	X	X	X	X	X	55,000
Personnes seules	2,415,665	2,338,310	X	X	X	X	X	27,355

Liens entre la population recensée et la population figurant dans les tableaux, recensement de 1981 - fin

Personnes totalisées dans les catégories suivantes		Personnes recensées comme résidents habituels					Personnes recensées comme	
		Dans les ménages privés	Dans les ménages collectifs		Sur les navires en mer	Dans les ménages à l'extérieur du Canada	Résidents temporaires	Suite à la vérification des logements vacants
			Pensionnaires d'institution	Non-pensionnaires d'institution				
Population totale (100 %)	24,343,180	23,715,020	253,975	150,840	920	22,485	117,585	82,355
Population pondérée (20 %)	24,343,180	23,715,020	257,955	146,860	920	22,485	117,585	82,355

Nota: Les écarts qui existent entre les chiffres relatifs à la population totale et à la population-échantillon des pensionnaires d'institution sont attribuables entièrement au fait que l'on a recodé la "Personne 1" dans quelques institutions pour en faire un pensionnaire d'institution dans la base de données pondérées.



INDEX TO ELECTORAL DISTRICTS — INDEX DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES
10 NEWFOUNDLAND TERRE-NEUVE
11 PRINCE EDWARD ISLAND ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD
12 NOVA SCOTIA NOUVELLE-ÉCOSSE
13 NEW BRUNSWICK NOUVEAU-BRUNSWICK
24 QUÉBEC
35 ONTARIO
46 MANITOBA
47 SASKATCHEWAN
48 ALBERTA
59 BRITISH COLUMBIA COLOMBIE-BRITANNIQUE
60 YUKON
61 NORTHWEST TERRITORIES TERRITOIRES DU NORD-OUEST
METHODS OF ENUMERATION, 1981 CENSUS
MÉTHODES DE DÉNOMBREMENT, RECENSEMENT DE 1981
90-100 % Mail-Back Retour par la poste
50-89 % Mail-Back Retour par la poste
90-100 % Pick-Up Reprise
50-89 % Pick-Up Reprise
90-100 % Canvasser Représentant
50-89 % Canvasser Représentant
0-49 % Any Method(s) Méthode(s) Diverse(s)
SCALE — ÉCHELLE
YUKON
NORTHWEST TERRITORIES
TERRITOIRES DU NORD-OUEST
BRITISH COLUMBIA
COLOMBIE-BRITANNIQUE
ALBERTA
SASKATCHEWAN
MANITOBA
ONTARIO
QUEBEC
NEWFOUNDLAND
TERRE-NEUVE
PRINCE EDWARD ISLAND
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD
NOVA SCOTIA
NOUVELLE-ÉCOSSE
NEW BRUNSWICK
NOUVEAU-BRUNSWICK
WINNIPEG
CALGARY
EDMONTON
VICTORIA
VANCOUVER
TORONTO
WINDSOR
LONDON
KITCHENER
HAMILTON
SUDBURY
OTTAWA-HULL
ST. CATHARINES
MONTRÉAL
QUÉBEC
SAINT JOHN
HALIFAX
1981 CENSUS OF CANADA. PRODUCED BY STATISTICS CANADA
RECENSEMENT DU CANADA, 1981. ÉTABLIE PAR STATISTIQUE CANADA